Digitized by Google

Germ. g. 185

Hegewisch

Digitized by Google

<36632312450015

<36632312450015

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'EMPEREUR

CHARLEMAGNE.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE CRAMER,
RUE DES BONS-ENFANS, N°. 12.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'EMPEREUR

CHARLEMAGNE,

TRADUCTION LIBRE DE L'ALLEMAND

DU PROFESSEUR HEGEWISCH.

Avec un Avant-propos, quelques Notes et un Supplément du Traducteur.

A PARIS,

Chez HENRICHS, rue de la Loi, n°. 1231.

AN XIII, 1805.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

DU TRADUCTEUR,

Où il est question de la naissance de Charlemagne.

L'OUVRAGE dont nous présentons la traduction au public, est déja connu avantageusement en Allemagne et dans le Nord depuis quelques années. Son auteur, M. Hegewisch, professeur à l'université de Kiel, passe pour un des savans qui honorent le plus cette partie de l'Europe par son bon esprit et sa sage érudition. Nous croyons qu'après la lecture de son Histoire de Charlemagne, on trou-

Digitized by Google

vera que cette réputation n'est pas usurpée.

Nous croyons aussi que cet ouvrage a d'autres titres pour être lu avec intérêt dans l'empire français et par tous ceux qui entendent notre langue. Il rappellera une époque qui a plus d'un trait de ressemblance avec des tems beaucoup plus modernes. Il retracera à la mémoire un guerrier infatigable et plein de talens ; un homme, illustre surtout par ses qualités personnelles, en qui les vertus militaires se concilient avec l'amour des sciences et des arts ; qui honore les savans, et se plaît à s'en entourer ; un conquérant qui, non content d'étendre les bornes de son empire, consacre ses veilles à lui donner de bonnes lois et de salutaires institutions ; un

Digitized by Google

chrétien éclairé, qui sait à-la-fois faire respecter et contenir les ministres du culte ; le chef d'une nouvelle dynastie à laquelle il attache son nom ; et qui s'annonce avec le plus grand éclat ; un prince qui gouverne par lui-même et qui est également propre à diriger un vaste ensemble et à en surveiller tous les détails ; un souverain qui, en se montrant à-la-fois le fils aîné et le protecteur de l'église, croit devoir consacrer ses titres à une couronne dont il était si digne, par l'intervention d'une main révérée ; qui donne des lois à l'Italie et à une grande partie de l'Allemagne ; à qui les fleuves et les chaînes de montagnes opposent des barrières impuissantes ; qui fait taire les discordes civiles ; aux pieds duquel les conspirations expirent ;

Digitized by Google

qui rassemble sous son sceptre vingt peuples différens par la langue, les mœurs et les usages ; un héros enfin qui, après avoir été la terreur de ses ennemis, le régulateur des états dont les siens étaient environnés, le régénérateur de son pays, le modèle des Rois ses contemporains, est resté un objet d'admiration pour la postérité.

Nous avons déja en français une *Histoire de Charlemagne*, publiée en quatre volumes, il y a plus de vingt ans. A Dieu ne plaise que pour faire valoir l'ouvrage que nous traduisons, nous veuillions déprimer celui d'un écrivain éclairé, judicieux et vraiment philosophe, dont les ouvrages démentent peut-être le reproche qu'on fait depuis longtems à notre nation, de manquer de bons historiens. Nous

Digitized by Google

pensons même qu'on n'a pas rendu à l'*Histoire de Charlemagne*, par M. Gaillard, toute la justice qu'elle mérite; mais nous osons assurer que celle du professeur Hegewisch peut être lue avec intérêt et avec fruit, même après la sienne; qu'elle éclaircit plusieurs questions historiques qui étaient restées indécises; que son auteur a su tirer parti des sources que lui ont fourni les archives de l'Allemagne et du Nord, et qui ne sont pas également à la portée des écrivains de notre nation; que par exemple les relations de Charlemagne avec les Saxons et les Danois sont présentées d'une manière plus complète dans son ouvrage que dans aucun autre; qu'en un mot, on y peut apprendre à connaître tout entier ce grand homme dont la gloire,

Digitized by Google

en traversant dix siècles, est arrivée à nous revêtue de toute la magie de l'antiquité.

Nous croyons devoir placer ici quelques notions sur sa naissance, qui ont été recueillies postérieurement au travail de M. Hegewisch. On n'avait pas encore jusqu'à présent hasardé même des conjectures sur le lieu où est né Charlemagne, sur le pays où il a été élevé, et sur l'emploi des premières années de sa vie; incertitude bien étrange sur un homme qui a joué un si grand rôle; incertitude cependant que paraît avoir partagé son premier historien, son secrétaire, son ami Eginhard. On a dû naturellement être tenté de jeter quelques lumières sur cette obscurité; et il n'est pas étonnant que la féconde imagina-

Digitized by Google

tion des romanciers se soit empressée de suppléer au silence de l'histoire. Après mille ans il doit être assurément bien difficile de discerner ce qui est de leur invention d'avec la réalité. Mais n'est-il pas possible que quelques faits, vaguement connus des contemporains, aient servi de base aux bizarres conceptions des romanciers qui sont venus longtems après eux? Et n'y aurait-il pas un fond de vérité dans une brochure allemande, qui a été publiée en 1803, à Munich, sous le titre de *Très-ancienne Histoire sur la naissance et la jeunesse de Charles-le-Grand*, et dont nous allons donner ici un court résumé? Son auteur, M. le baron d'Aretin, y rend compte d'une découverte qui est au moins singulière, si elle ne fixe pas tout-à-

Digitized by Google

fait les incertitudes relatives à la naissance de Charlemagne. Il a trouvé, dans les archives de l'abbaye de *Weihen-Stephan*, près Freysingen, un vieux manuscrit allemand qui paraît être du treizième siècle, et dont plusieurs anciens écrivains avaient déja parlé comme d'un monument historique très-remarquable.

Suivant ce manuscrit, Pepin, après avoir été porté sur le trône de France, voulant extirper d'Allemagne le paganisme, alla s'établir au centre de cet empire, dans le château de Weihen-Stephan, sur une montagne, où depuis a été fondé un couvent de bénédictins.

Bientôt le roi d'un pays que le manuscrit nomme *Brittaia* ou *Kœrling*, et qui doit avoir régné dans une par-

Digitized by Google

tie reculée de la France, lui fait proposer sa fille en mariage. Pepin, avant de l'accepter, veut avoir son portrait et envoie le sien. Il est enchanté de celui de la jeune princesse. Il le montre à son maître-d'hôtel, qui était en grande faveur auprès de lui, et qui offre d'aller s'assurer lui-même si l'original est aussi beau que le portrait.

Le maître-d'hôtel avait une fille de l'âge de la future, et qui avait avec elle quelque ressemblance. Il conçoit un projet dont tout favorise l'exécution. Il se rend à la cour du roi de *Kœrling*. Il y est fort bien reçu. La jeune princesse est agréée. Son père veut la faire accompagner à la cour de Pepin par ses principaux courtisans. Le maître-d'hôtel lui persuade

Digitized by Google

ont été chargés. Ils l'obligent de se dépouiller, à l'écart, de son vêtement de dessous (car un peu de décence se mêle encore à ces atrocités); ils percent ce vêtement en plusieurs endroits et le teignent du sang de son chien auquel ils arrachent la langue.

L'infâme maître-d'hôtel est trompé par ces aparences. Sa fille est présentée au roi et reçoit sa main. Pepin (toujours suivant l'auteur du manuscrit) en eut deux fils dont l'un, nommé Léon, parvint à la papauté sous le nom de Léon III, et couronna par la suite Charlemagne comme empereur d'Occident.

Mais que devint la véritable princesse? Abandonnée à elle-même, elle erre quelque tems dans la forêt, rencontre un charbonnier qui lui donne

un asyle. De-là elle passe au service d'un meunier du voisinage. Dans cette situation l'or et la soie qu'elle a emportés, occupent ses loisirs. Elle fait de jolis ouvrages que son maître va vendre à Augsbourg. Le meunier s'enrichit à ce petit négoce. La réputation de l'adroite ouvrière se répand au loin.

Elle était là depuis sept ans, lorsque la chasse conduit le roi Pepin dans le voisinage. Il s'égare pendant la nuit avec son médecin, qui se trouvait être un habile astrologue. Ils rencontrent le charbonnier à qui ils font accroire qu'ils sont des commerçans qui ont perdu leur route. Le charbonnier les conduit chez le meunier qui les traite de son mieux. Le meunier avait deux filles. L'une plaît à

Digitized by Google

Pepin, et tandis qu'elle reçoit ses hommages, le médecin consulte les astres et y découvre que le roi doit passer cette nuit même dans les bras de sa légitime épouse, dont il aura un fils qui sera un jour très-puissant. Il va lui confier cette découverte. Pepin balance quelque tems. Ensuite il demande au meunier s'il n'a pas chez lui une autre femme. Je n'ai ici, répond le discret meunier, que mes deux filles. En ce cas, répond le roi, confiez-moi votre fille aînée; de grandes destinées l'attendent. L'ambition du meunier le rend crédule et facile. Il devient, pour une nuit du moins, le beau-père du roi.

Mais l'astrologue rentre et vient dire à Pepin que ce n'est pas la femme que son art lui indique. Pepin de-

Digitized by Google

mande la fille cadette, qui lui est accordée de même. C'est une seconde erreur. L'astrologue accourt une troisième fois, pour dire au roi que ce n'est pas encore sa véritable femme. Le roi s'impatiente, menace. Le meunier, effrayé, laisse échapper son secret. Il fait venir la jeune inconnue qui tremble, pleure, et finit par se rendre. Voilà, s'écrie alors l'astrologue, voilà enfin celle qui doit vous donner un fils, et qui, depuis sept ans, vous est destinée pour épouse. Berthe (c'était son nom) révèle au roi tout ce qui s'est passé; mais après lui avoir fait jurer de n'en pas tirer vengeance.

Pepin, en la quittant, recommande le plus grand secret sur cette entrevue. Il veut que le fruit de son amour lui soit apporté si c'est un fils. Berthe,

Digitized by Google

pendant sa grossesse, reste soumise et ignorée comme auparavant. Elle met au monde un fils ; et on devine bien que ce fils deviendra *Charlemagne.*

L'enfant de Berthe est baptisé par les soins du meunier, et comme son fils sous le nom de Charles, ainsi que Pepin en avait exprimé le vœu.

Après maintes aventures, le jeune Charles est conduit à la cour où, à dix ans, il donne des preuves d'une rare sagesse. Pepin en est informé, fait venir le jeune inconnu, l'attache à son service. Il le reconnaît, mais sans le lui dire. Le maître-d'hôtel est convaincu, par son propre aveu, de son atrocité. Pepin le fait mourir. Il se rapproche enfin de sa véritable épouse, et découvre au jeune Charles le secret de sa naissance.

Digitized by Google

Nous ne relèverons pas les invraisemblances et les absurdités de ce conte plus que romanesque. Cependant, comme les historiens (Voyez l'*Abrégé chronologique* du président Hénaut) ne sont point d'accord sur la famille, ni même sur le pays de Berthe, épouse de Pepin et mère de Charlemagne, il faut que le mariage de l'un et la naissance de l'autre aient été accompagnés de circonstances étranges, que Charlemagne ne pouvait ignorer, qui auront été peut-être connues par ses serviteurs les plus intimes, mais que ceux-ci, autant par prudence que par respect, auront tenues très-secrètes. Il est possible ensuite, que la tradition ait transmis, mais non pas sans altération, aux générations suivantes les détails relatifs

Digitized by Google

à la naissance de Charlemagne, lesquels auront été défigurés par les romanciers. L'auteur quelconque du conte dont nous venons de présenter un abrégé, aura sans doute été un de ces innocens imposteurs, dans un siècle où l'imagination, sans goût et sans règles, se permettait tout, et où la crédulité superstitieuse était disposée à tout admettre.

Nous devons au reste regretter que M. Hegewisch n'ait pas eu connaissance du manuscrit découvert par M. d'Aretin. Sa critique éclairée l'eût sans doute apprécié mieux que nous ne pouvons le faire; et son ouvrage en eut acquis un titre de plus à l'attention.

La traduction que nous allons donner de cet ouvrage n'est pas tout-à-

Digitized by Google

fait servile. Nous nous sommes permis de développer quelques-unes des idées de l'auteur, qui nous ont paru un peu trop faiblement indiquées ; de supprimer quelques passages qui auraient pu choquer, sans aucune utilité, certaines opinions, quelques notes peu intéressantes pour des Français ; d'en fondre plusieurs dans le texte ; de débarrasser l'ouvrage de cet attirail d'érudition qui effraye la paresse et fatigue la patience du commun des lecteurs. Bref, nous avons tâché de *franciser* un peu cette production allemande, et de l'adapter à nos goûts. Ceux qui la liront, et l'auteur lui-même, nous le pardonneront sans doute.

Nous avons cru devoir ajouter à l'ouvrage un supplément qui pré-

Digitized by Google

sente Charlemagne sous différens aspects, et qui mettra sous les yeux de nos lecteurs les divers jugemens portés sur ce grand homme par les écrivains de deux des principales nations de l'Europe, et par des écrivains dont le style diffère autant que le caractère et les opinions. Nous avons présumé que ce rapprochement fournirait un moyen de plus d'apprécier le héros de cette histoire.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'EMPEREUR

CHARLEMAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'histoire des Francs, depuis leur origine jusqu'à Charlemagne.

Nous nous épargnerons de vaines discussions sur l'origine des Francs. Parmi les historiens qui se sont occupés de cette matière, les uns ont avidement adopté des fables populaires; d'autres se sont laissé aveugler par des préjugés nationaux. Il en est qui ont déployé dans leurs recherches beaucoup plus d'érudition que de sagacité, ou qui ont été égarés par la manie de dire quelque chose de neuf. Comment nous aventurerions-nous sans boussole sur ces mers inconnues et semées d'écueils!

Il suffit au reste de lire avec attention les

Digitized by Google

auteurs romains qui ont traité des guerres de leur nation avec les Germains, pour avoir des idées justes sur l'origine du peuple des Francs. Il s'est formé comme tous les grands peuples, par la réunion de petites peuplades qui ont été amenées par diverses circonstances, à se soumettre, les unes spontanément, les autres malgré elles, à la direction d'un chef commun.

Les Romains commencèrent sous Auguste, et continuèrent opiniâtrément, pendant quelques siècles, à s'efforcer d'assujettir à leur domination les peuples placés entre le Bas-Rhin et le Weser. C'étaient les Bructères, les Chamaves, les Chérusques, les Sicambres et autres, dont les noms ne sont pas inconnus à ceux qui ont étudié l'Histoire Romaine de cette époque. Ces peuples résistèrent aux attaques répétées des conquérans du monde. Ils éprouvaient de fréquents échecs, mais se relevaient bientôt après, avec un nouvel élan de courage. Presque toujours c'était isolément qu'ils entraient en lice. Rarement ils songèrent ou parvinrent à réunir leurs forces. Mais enfin, quelques uns de ces peuples se liguèrent contre l'ennemi commun; et alors sans doute

Digitized by Google

ils prirent un nom qui indiquait l'objet de leurs vœux et de leurs efforts, celui de *Francs*, c'est-à-dire d'une nation qui était ou voulait être libre et indépendante. De nos jours encore, le mot de *Frank* conserve cette acception dans quelques dialectes de l'allemand; en sorte que les Français, non-seulement ont eu leur berceau parmi nous, mais encore ont emprunté de notre langue le nom qu'ils ont tant illustré depuis.

Quelques auteurs romains ont fait mention de cette association des peuples de Germanie contre les entreprises ambitieuses des Romains. Nazarius, dans le panégyrique de Constantin, s'exprime ainsi : « Que dirai-» je des Bructères, des Chamaves, des Ché-» rusques, des Vangions, des Allemands, » des Tubantes; leurs noms réveillent l'idée » de la guerre, et ajoutent à l'horreur qu'ins-» pire leur barbarie. Tous s'armèrent d'a-» bord à part, puis réunissant leurs armes, » ils associèrent leurs fureurs dans une » conspiration générale. »

C'est à-peu-près vers le même tems, que ces auteurs ont commencé à faire mention des Francs. Les noms des autres peuples dont sa grande association était composée ne

Digitized by Google

paraissent plus que rarement; ou si quelques historiens les rappellent, ce n'est qu'en parlant de personnes qui étaient indubitablement des Francs. C'est ainsi que Grégoire de Tours nous rapporte que Saint-Remy, avant d'administrer le baptême à Clovis, qu'il savait très-bien être de la nation des Francs, lui adressa ces paroles: *Baissez votre front docile, Sicambre.* (*Mitis depone, Sicamber, colla.*)

On trouve encore une autre preuve de l'identité des Francs, avec les peuples établis entre le Rhin et le Weser, dans la carte ou table de Peutinger, monument grossier mais précieux, qui date du règne de Théodose, et sur lequel on lit : *Chauci, Ampsivarii, Cherusci, Chamavi*, QUI ET FRANCI; ce qui signifie incontestablement que ces divers peuples étaient des Francs.

Enfin on peut encore invoquer à l'appui de ces assertions, le prologue de la loi Salique. Ses rédacteurs s'y expriment ainsi, en parlant de leurs commettans : *Cette illustre nation des Francs, établie par Dieu même, forte par ses armes et par son association*, etc. Et plus bas: *C'est cette nation qui, tandis qu'elle était dans toute sa*

Digitized by Google

vigueur, parvint à secouer le joug oppressif des Romains.

Il ne faut pas croire cependant qu'elle ait solemnellement adopté ce nom de FRANCS, sous lequel elle a été connue depuis, comme les colonies anglaises ont pris celui D'ETATS-UNIS, en s'affranchisssant de la domination de l'Angleterre. La plupart des choses que nous voyons solidement établies n'ont eu qu'une origine faible et incertaine, dont il est bien difficile de déterminer l'époque. Il en est probablement de même de la nation des Francs. Ceux des peuples Germains qui occupaient la rive occidentale du Rhin, s'étaient mis successivement dans une sorte de dépendance des Romains, et s'étaient voués plus ou moins à leur service. Ceux au contraire auxquels répugnait ce joug, établis pour la plupart entre le Bas-Rhin, la mer du Nord et le Weser, se comparaient fièrement à leurs compatriotes asservis, et s'énorgueillissaient de leur liberté conservée ou reconquise, à-peu-près comme nous avons vu, dans des tems plus modernes, les Anglais affecter une sorte de supériorité sur les autres nations, en s'appelant Bretons libres (*Free-Brittons*). Il serait aussi diffi-

Digitized by Google

cile d'assigner l'époque à laquelle l'épithète de Francs est devenue la dénomination propre de ces peuples, ligués pour leur défense commune, qu'il le serait de déterminer quand les Suisses ont commencé à porter le nom de Confédérés (*Eidgenosse*), nom générique, par lequel on peut désigner toute réunion de peuples qui se sont associés par un serment. Ainsi, quoique les Romains n'aient appelé *Francs* qu'environ deux cents quarante ans après J.-C., les peuples connus généralement sous ce nom, il est extrêmement probable qu'il a été en vogue parmi ces peuples mêmes, longtems auparavant.

Les premières entreprises de Civilis, dont parle Tacite, liv. IV, pourraient bien avoir commencé à faire établir une distinction entre les peuples docilement asservis au joug des Romains, et ceux qui étaient parvenus à s'en affranchir, et qui, à ce titre, se nommaient *Libres* ou *Francs*. Civilis était un batave, d'une naissance illustre, qui avait d'abord été au service des Romains. Il les abandonna ensuite pour quelques mécontentemens, et forma contr'eux une association avec les Bataves, les Frisons, et quelques autres peuples voisins. Les con-

Digitized by Google

fédérés eurent des succès à leur début, et furent dès-lors célébrés dans toute la Gaule et toute la Germanie, comme ayant frayé la route qu'il fallait suivre pour recouvrer sa liberté et devenir des peuples *francs*.

Il paraît donc prouvé que les premiers Francs occupaient cette partie de l'Allemagne qui est renfermée entre le Rhin, la mer du Nord et le Weser. Il serait trop long, il serait trop étranger à notre sujet de présenter ici le tableau complet de leur constitution, de leurs mœurs, de leurs usages. Nous nous bornerons à quelques remarques qui suffiront pour indiquer comment de l'état de barbarie ils se sont élevés à une sorte de civilisation.

Suivant quelques auteurs modernes, ils étaient entièrement sauvages, ou du moins fort éloignés de tout ce qui caractérise un peuple civilisé. Robertson trouve une conformité parfaite entre leurs mœurs et celles des sauvages de l'Amérique. Mably les compare aux hordes de Tartares qui errent sans domicile fixe, n'ayant guères que la chasse et la nourriture des bestiaux pour moyens de subsistance. Quant à nous, nous les avons toujours regardés comme

Digitized by Google

beaucoup plus voisins d'une constitution régulière qu'on ne le croit communément. Mais une opinion contraire à celle de deux écrivains aussi recommandables, veut être appuyée sur quelques argumens au moins plausibles.

D'abord, l'histoire des guerres des Francs contre les Romains, suffirait seule pour faire présumer que leur constitution et leurs mœurs étaient plus favorables à la population que la manière de vivre des peuples Nomades ne peut l'être. Qu'on se rappelle que les Romains, à l'époque de leur plus grande puissance, envoyèrent jusqu'à huit légions (1), sous le commandement de Germanicus, pour conquérir cette portion de terre qui s'étend du Rhin au Weser, et qu'ils n'y réussirent pas; eux qui, avec des forces de moitié moins considérables, avaient subjugué des royaumes entiers de peuples civilisés; eux qui se bornèrent, quelque tems après, à destiner quatre légions contre les Parthes, à une époque où ceux-ci étaient devenus très-redoutables. On ne m'objectera pas que

(1) Voyez Tacite, Annal. I, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

la manière dont les peuples germaniques se défendaient explique leur résistance, et qu'employée par des ennemis encore moins nombreux, elle eût eu les mêmes résultats; que l'usage des Allemands d'alors, semblable à celui des hordes sauvages, était, à l'approche d'un ennemi supérieur en forces, de ravager tout le pays, de s'enfoncer dans l'intérieur et de s'y maintenir dans l'inaction jusqu'à ce que l'armée attaquante, en proie à la famine et aux intempéries du climat, fût forcée de se retirer, et que dans sa retraite elle était harcelée de tous côtés, et pouvait être détruite en détail par les embuscades multipliées que favorisaient la nature du terrein et la connaissance que les seuls habitans en avaient. Ce que Tacite nous raconte de l'expédition de Germanicus, nous donne une toute autre idée de la manière dont les Germains repoussaient les attaques des Romains. Leurs troupes même, après la défaite qu'elles éprouvèrent, tinrent ferme et n'abandonnèrent pas les rives du Weser, pour se replier sur celles de l'Elbe. Est-ce ainsi que se sont jamais conduites les armées des peuples Nomades!

J'ajouterai que ce n'étaient pas tous les peuples situés entre ces deux fleuves, qui s'opposaient ensemble aux armées romaines. Souvent un seul d'entreux se trouvait assez fort, assez populeux pour arrêter et même pour battre ces troupes si nombreuses, bien disciplinées, si bien commandées. Une contrée qui n'eût été habitée que par un peuple uniquement voué à la chasse et à la nourriture des bestiaux, une contrée d'une médiocre étendue, aurait-elle pu enfanter une pareille masse de combattans? Il fallait donc qu'elle fût bien autrement civilisée qu'on ne l'a prétendu ; qu'elle fut bien loin d'être étrangère à cet art qui favorise tant la population, à l'agriculture. Elle n'avait pas, il est vrai, de villes qui dérobassent aux campagnes leurs cultivateurs ; elle ne connaissait pas ce luxe dévorant qui enlève tant de bras à la défense de la patrie; et c'est ainsi qu'on peut expliquer ce qui, sans ces hypothèses plus que plausibles, serait inexplicable, comment un pays dont les habitans ont été occupés pendant deux ou trois siècles à repousser de leurs frontières l'ennemi le plus opiniâtre et le mieux exercé, a pu lui opposer une succession non

Digitized by Google

interrompue d'armées assez fortes, assez nombreuses pour rendre impuissantes les tentatives répétées de ces Romains si redoutables.

On invoque, nous le savons, quelques passages de César et de Tacite, pour prouver que ces peuples préféraient une vie errante à la vie sédentaire que commande l'agriculture, et qu'ils n'avaient aucune idée de propriété territoriale. César rapporte que les chefs des Germains répartissaient tous les ans les champs parmi le peuple, et ne laissaient jamais, au-delà d'un an, le même champ au même propriétaire; que cette institution avait pour principal motif d'empêcher que les Germains ne se vouassent à l'agriculture au préjudice de leur constitution militaire. Mais ce passage même ne prouve-t-il pas qu'ils avaient encore plus de goût pour l'agriculture que pour la guerre; et que les chefs avaient cru devoir contrarier cette inclination peu compatible avec leurs entreprises guerrières ?

Quant à ce que dit Tacite, que les Germains étaient occupés à la guerre ou à la chasse, ou livrés à l'oisiveté, il me semble qu'on doit l'entendre des riches seulement.

Digitized by Google

Car si les propriétés territoriales leur eussent été inconnues, comment se serait-il trouvé, parmi eux, des propriétaires qui auraient donné à leurs domestiques certains champs, sous la condition de leur livrer, tous les ans, une quantité déterminée de grains? (V. la loi Salique, tit. VIII). D'ailleurs les lois des Francs, qui sont assurément le recueil des coutumes des anciens peuples de la Germanie, ne nous fournissent-elles pas la preuve qu'ils avaient des propriétés territoriales ? La loi Salique, par exemple, (titres VIII, XXVII et XXXVI) porte formellement que les forêts, la chasse et la pêche, ne seront plus libres, mais resteront attachées à la propriété.

Or, un peuple dont l'agriculture est un des principaux moyens de subsistance, doit très-probablement avoir fait des progrès sensibles vers la civilisation ; il doit avoir une sorte de constitution, des lois qui garantissent la sûreté individuelle et la propriété.

Les chefs des sauvages gouvernent plutôt par leur ascendant qu'en vertu d'une véritable autorité. Leurs décisions, lorsque deux parties contendantes s'adressent à eux, ne

Digitized by Google

sont pas des applications de lois connues au cas présent, mais l'expression de leur opinion personnelle. Ils n'ont ni le droit de présenter ces décisions comme des arrêts qui enchaînent l'obéissance, ni la puissance nécessaire pour les faire respecter. Robertson prétend que les chefs des anciens Germains n'avaient pas une autorité plus étendue ; que le comte, le juge, n'avoit de pouvoir que celui que lui donnait son influence personnelle. Il en faudrait conclure, ce que cet illustre écrivain ne dit cependant pas formellemeut, que ces comtes prononçaient leurs jugemens, non d'après des lois reconnues par le peuple, mais d'après leur propre opinion. Mais n'est-il pas constant que ces peuples avaient des lois positives proclamées dans leurs assemblées publiques, des lois que les parties invoquaient, et dont la sentence prononcée par le juge n'était que l'application aux cas qui se présentaient? Un article de ces lois (titre XIII) ne porte-t-il pas que les assesseurs du tribunal qui n'auront pas jugé d'après leur teneur, seront punis? Elles tracent même en détail, aux plaideurs, la marche qu'ils doivent suivre, et prononcent des peines pour les diverses infractions ; les

Digitized by Google

unes, contre le défendeur qui ne se rend pas à la citation ; les autres, contre le demandeur lui-même qui néglige de comparaître ; d'autres enfin contre ceux qui ne se conforment pas au jugement. Il y a plus : toutes les dispositions de ce code portent un tel caractère d'originalité qu'on ne peut supposer que celles du code romain leur aient servi de modèle.

Robertson cependant allègue, à l'appui de son opinion, que les Germains exerçaient la vengeance personnelle de la même manière que les sauvages actuels de l'Amérique. Chez ceux-ci, on le sait, l'offensé ou sa famille a le droit de châtier l'offenseur. Leur ressentiment, dans ces circonstances, est souvent implacable et cruel. Quelquefois ils se laissent désarmer en recevant une sorte de compensation. Si l'offense qu'ils ont à venger est l'assassinat d'un de leurs proches, le meurtrier leur envoye un de ses prisonniers de guerre qui est adopté par la famille, qui prend le nom du parent qu'elle pleure, et le remplace à tous égards. Or on trouve, dit Robertson, la même coutume établie chez les Germains. C'était aussi par une composition que le

Digitized by Google

meurtre était expié; et la famille pouvait ou la recevoir ou la rejeter.

Mais cette ressemblance de mœurs n'est plus qu'aparente, quand on la considère de près.

Chez les sauvages, la quotité de la composition est indéterminée: elle dépend du caprice de l'offensé. Chez les Germains elle était fixée par les lois, et mesuréo sur la nature et la gravité de l'offense.

Chez les sauvages, l'offenseur est le maître de refuser la composition, et de s'abandonner au ressentiment de l'offensé. D'après les lois des Germains, au contraire, l'offenseur était contraint d'accepter la composition; et ses parens, même les plus éloignés, devaient se cotiser pour en payer le montant, s'il était hors d'état de le payer lui-même.

Enfin chez les sauvages, l'offensé reçoit le prix entier de la composition; chez les Germains il en revenait une portion aux juges. A la vérité, leurs lois ne disent pas positivement que l'offensé était obligé d'accepter la composition. Cependant, comme tous les hommes libres pouvaient siéger dans les tribunaux auxquels de semblables

Digitized by Google

causes étaient portées, et que les plus sages et les plus considérés d'entr'eux y travaillaient toujours à maintenir la paix, il est au moins vraisemblable que l'offensé ne se refusait presque jamais à adopter ce mode de réconciliation; et en effet, Tacite remarque que les Germains n'étaient pas implacables, et que leurs inimitiés n'étaient jamais de longue durée.

Qu'on nous permette une observation sur cette coutume des anciens Germains. La loi qui rendait solidaires les parens de l'offensé n'a été abolie qu'en 595, par une ordonnance du roi Childebert, dans laquelle on lit que cette loi remontait aux tems du paganisme. Elle existait donc avant la conquête de la Gaule par les Francs. N'en doit-on pas inférer que toutes les autres lois, qui ont une liaison si intime avec celle-ci, étaient également anciennes? Que par conséquent elles nous présentent des notions certaines sur la jurisprudence des anciens Germains, et que cette jurisprudence n'était pas aussi informe que celle des peuples véritablement sauvages. Tout est lié dans la constitution d'un peuple; et par un seul trait bien constaté de son organisation sociale,

Digitized by Google

on peut juger du degré de civilisation auquel il est parvenu.

J'ai encore à combattre une inculpation de Voltaire, relativement à cette coutume des anciens Germains, une inculpation qui a été répétée par l'auteur de l'*Histoire des Allemands*. Voltaire désigne constamment nos ancêtres par l'épithète de *Barbares*; et pour le justifier, il cite cet usage d'après lequel les meurtres et les autres crimes n'étaient punis que par des amendes pécuniaires. Il se serait peut-être épargné cette injustice, s'il se fût rappelé une observation très-judicieuse qu'il a faite lui-même dans une autre occasion. C'est sur la nécessité, c'est sur les convenances des tems et des lieux, que sont fondées les lois de tous les peuples. Sans ces deux bases elles n'existeraient pas, ou n'auraient pas de consistance. En accordant donc que ces compositions, consacrées par les lois des Germains, n'aient été que des punitions légères, qu'en faut-il inférer, si ce n'est qu'il n'en fallait pas de plus graves, pour prévenir, ou du moins pour rendre plus rares les crimes dont il s'agit? Mais ces peines étaient-elles effectivement si légères? Nous accorderons que,

Digitized by Google

rapprochée de nos tems modernes, l'amende que l'offenseur avait à payer, était une bagatelle. Mais il n'en était pas de même autrefois. Souvent toute la fortune du meurtrier n'y suffisait pas; et lorsque ses parens eux-mêmes ne pouvaient compléter la somme exigée par la loi, il devenait esclave dans la famille du défunt. Nous observerons, en passant, qu'avant que ces peuples eussent appris, dans leurs guerres avec les Romains, à connaître la monnaie, la composition se payait chez eux avec une certaine quantité de bétail, ou avec quelques autres productions naturelles. A la suite de ces guerres, ou peut-être seulement après leurs conquêtes, les compositions se payèrent en argent.

Nous conviendrons toutefois que par la suite, lorsque les Francs eurent enrichi la Gaule, et furent devenus un peuple puissant, ces lois qui avaient pu maintenir l'ordre chez une nation pauvre et vouée à la vie champêtre, se trouvèrent insuffisantes pour un corps de guerriers inquiets et entreprenans. Il fallait bien qu'elles changeassent avec les circonstances. Ce changement ne s'opéra cependant pas tout de suite; et de ce contraste des mœurs avec la législation, résulta

Digitized by Google

pour eux une sorte de barbarie. L'objet de réprimer les crimes n'est rempli, comme on le sait, ni par des lois trop douces, ni par des lois trop sévères. Le crime effronté brave les unes, l'humanité du juge répugne à appliquer les autres. L'impunité absolue est plus assurée par ces deux espèces de lois défectueuses, qu'elle ne le serait par l'absence totale des lois. Les Francs se pénétrèrent insensiblement de la nécessité de changer les leurs, et d'opposer aux meurtres des barrières moins faciles à franchir. Dans l'assemblée générale du peuple, qui se tint en 595, sous Childebert II, il fut donc résolu qu'à l'avenir un meurtrier volontaire expierait son crime, non plus par une amende pécuniaire, mais par la mort; et cette disposition est ainsi motivée : *parce qu'il est juste que celui qui a su donner injustement la mort, apprenne à mourir justement ;* antithèse, peu digne de la gravité des lois, que le goût peut réprouver, mais qui respire cependant un sentiment d'équité qu'on n'attendrait guères d'un siècle aussi peu civilisé.

Nous croyons au reste avoir suffisamment prouvé que la constitution des anciens Ger-

Digitized by Google

mains se rapprochait des principes d'une société politique, plus que quelques auteurs modernes ne l'ont prétendu ; et qu'ils avaient même atteint le degré de perfection dont pouvait être susceptible un peuple peu familiarisé avec le numéraire, étranger aux arts et aux sciences, et n'ayant d'autre guide que sa propre expérience.

Un pareil peuple, éloigné des moyens brillans de corruption, s'il n'est pas corrompu par d'autres causes, doit être distingué par un caractère de loyauté, de fidélité et de franchise : et tel était en effet le caractère des Germains, d'après le témoignage unanime des auteurs romains. Leurs relations avec cette nation envahissante, les guerres qu'ils eurent à soutenir contre elle, altérèrent enfin ce caractère primitif. La nécessité de se défendre contre ses entreprises ambitieuses, changea leur courage naturel en une espèce de férocité guerrière qu'il faut imputer moins à eux-mêmes qu'à ces ennemis opiniâtres, acharnés contre un peuple qui osait maintenir contre eux son indépendance.

Pendant plus de quatre siècles, les Germains se trouvèrent ainsi dans le voisinage

Digitized by Google

des Romains; et, durant ce long intervalle, ce fut une lutte continuelle entre ces enfans encore grossiers de la nature, et le peuple qui avait porté au dernier degré de rafinement tous les arts de la paix et de la guerre. Des rapports aussi prolongés ne pouvaient qu'avoir une influence décisive sur le caractère des Germains. Sans doute elle fut salutaire à quelques égards; les Germains pouvaient-ils manquer de fixer leur attention sur ces institutions, sur ces productions de l'industrie, qui procuraient aux Romains une sécurité et des jouissances inconnues aux peuples encore voisins de l'état de nature? Pouvaient-ils voir ces habitations sûres, commodes et décorées, ces instrumens inventés pour faciliter les travaux des champs et les occupations domestiques, toutes ces inventions tendantes à flatter la sensualité, sans essayer de se rapprocher de leurs modèles? Et si nous voyons jusqu'aux Hurons et aux Iroquois, chercher à imiter les Européens, que ne devaient pas faire les Germains, qui se trouvaient assurément bien plus près de la civilisation, que ne le sont ces hordes de sauvages qui, par exemple, avaient cer-

Digitized by Google

tainement sur eux l'avantage d'être susceptibles de la discipline militaire? Aussi, suivant le rapport d'Ammien Marcellin, (Lib. XVI, Chap. I.) y avait-il déja, vers le milieu du quatrième siècle, près des rives du Mein, un assez bon nombre de maisons bâties sur le modèle de celles des Romains, réunissant les avantages de la solidité et de la commodité. A plus forte raison devait-il y en avoir sur les bords du Rhin. En effet, les anciennes lois bavaroises prouvent combien les formes extérieures des Germains s'étaient perfectionnées depuis le tems de Tacite. Au lieu de ces chaumières d'argile dans lesquelles, selon cet auteur, les maîtres et les valets habitaient ensemble, les maîtres en étaient venus à avoir leurs salles et leurs chambres particulières. Les grains n'étaient plus renfermés dans des souterrains, mais dans des granges. Les chefs des Germains, leurs ducs, leurs comtes s'établissaient dans les forteresses élevées qu'ils enlevaient successivement aux Romains, et on commençait à construire des édifices en pierres.

Les Allemands et les Francs, en particulier, firent les progrès les plus rapides

Digitized by Google

dans tout ce qui avait rapport à l'armement militaire. Une troupe de Francs, quant à l'équipement, quant au maniement des armes, ne pouvait plus se distinguer d'une troupe romaine; car les Romains avaient renoncé à leur armure; et c'est de là, comme le remarque très-bien Gibbon, que date la décadence de la discipline militaire chez eux. Toutes les autres armes offensives et défensives, le bouclier, le casque, l'épée et la lance, les Francs les portaient aussi bien que les Romains; mais les Francs avaient cette bravoure que donne la conscience de ses forces physiques et que les succès rehaussent. Les Romains, au contraire, étaient atteints de cette lâcheté que traînent à leur suite la dégénération de la discipline, les excès du luxe, les progrès des mécontentemens, et la multiplicité des revers.

Le rapprochement de ces deux peuples eut au reste, pour l'un comme pour l'autre, de funestes conséquences; il produisit entr'eux une animosité qui enfanta des guerres continuelles. Il eut surtout pour les Germains un inconvénient plus grave encore. A leur haine contre les Romains,

Digitized by Google

se joignit la soif insatiable des richesses et du pouvoir; et cette passion honteuse fut enfin pour leurs entreprises guerrières un véhicule plus puissant que le noble desir de conserver leur liberté.

La lutte de ces deux nations fut quelquefois suspendue par des traités de paix, quelquefois même par des associations amicales. Il y eut des époques où les Francs furent les alliés des Romains, où ils se mirent à leur solde pour combattre contre d'autres peuples de la Germanie; où les Francs, ainsi que d'autres nations Allemandes, entrèrent en foule au service des Romains, et se concilièrent tellement la faveur des empereurs, qu'ils furent promus aux places les plus distinguées de l'armée et de la cour. Mais la bonne intelligence venait-elle à cesser, les guerres recommençaient avec un nouvel acharnement, qui allait souvent de part et d'autre jusqu'à la fureur. Constantin, lorsque son père vivait encore, fit combattre dans l'amphithéâtre, contre des bêtes féroces, quelques chefs de Francs qui avaient été faits prisonniers de guerre; et les Francs à leur tour, en pénétrant dans les Gaules, assou-

Digitized by Google

virent leur vengeance en y portant le pillage et l'incendie.

La fortune ne leur fut pas toujours favorable. Ils s'étaient déja emparés de soixante-dix villes dans les Gaules, lorsque l'empereur Probus les repoussa dans leurs *marais*. C'était ainsi que les Romains nommaient ces contrées basses, voisines de l'embouchure du Rhin, qui n'étant pas encore protégées par des digues, étaient souvent inondées, et restaient couvertes d'eaux stagnantes.

Constantin triompha aussi des Francs, et en prit le surnom de *Francicus*, qui ne lui est cependant pas resté. On frappa des médailles sur lesquelles la nation Franque était représentée sous la forme d'une femme en pleurs, avec l'inscription de *Francia*. Conformément au goût du siècle, des orateurs soudoyés prononcèrent de pompeux discours à la louange du vainqueur. Un de ces impudens panégyristes, Eumène, poussa la bassesse jusqu'à faire l'apologie de la conduite barbare de Constantin envers les princes Francs, prisonniers de guerre; et s'il croit devoir chercher une excuse à une cruauté que la prudence du

Digitized by Google

moins, au défaut de l'humanité, aurait dû déconseiller à son héros, il la trouve dans la certitude de l'impunité : *non dubitasti*, dit-il à Constantin, *ultimis punire cruciatibus ; nihil veritus gentis illius odia perpetua et inexpiabile iras. Cur enim ullam reputet justæ severitatis offensam Imperator, qui* QUOD FECIT TUERI POTEST. « Vous n'avez pas hésité de les punir par » les derniers tourmens, parce que vous » n'avez pas redouté la haîne perpétuelle » et le ressentiment implacable de cette » nation. Eh ! pourquoi l'empereur regar- » derait-il comme un tort cette juste séve- » rité, *lorsqu'il peut soutenir ce qu'il a cru* » *devoir faire* ? »

Mais en dépit des prédictions du vil adulateur, l'impunité ne fut pas longue, et le jour de la vengeance arriva. Julien, à la vérité, parvint encore à repousser au-de là du Rhin les Francs, qui avaient envahi quelques cantons sur la rive gauche de ce fleuve. Mais, en dernier résultat, leurs entreprises furent couronnées par le succès ; et l'issue de cette longue lutte fut la conquête de la Gaule.

Les historiens sont divisés sur la manière

Digitized by Google

dont s'est opérée cette conquête. Suivant les uns, Clovis et ses Francs firent ouvertement une guerre nationale aux Romains; ils durent la possession de la Gaule aux succès de leurs armes, par conséquent au droit de conquête. Telle fut l'opinion dominante en France, tant qu'on y fut asservi à ce préjugé, dont les nations en général ont tant de peine à se guérir, à ce préjugé qui nous persuade que nos ancêtres ont toujours été également braves, également nobles et grands dans leur conduite.

Le parti opposé soutient au contraire, que la dernière guerre par laquelle Clovis s'empara de la Gaule, n'était qu'une entreprise qui lui était personnelle, et que d'heureuses circonstances firent réussir. Les Gaulois eux-mêmes, accablés sous le poids des impôts, que le génie fiscal des ministres de l'empereur augmentait sans cesse, commencèrent à former des vœux pour le succès des armes des Barbares. Ils croyaient ne pouvoir que gagner en changeant de joug. Car, après tout, ce peuple encore peu civilisé ne connaissait qu'un moyen d'obtenir de l'argent, la force; et ce moyen, il ne l'employait pas toujours;

Digitized by Google

mais l'art, plus dangereux de la finance, cet art de varier les contributions sous mille formes, d'inventer ces moyens ingénieux, lents, mais sûrs, d'épuiser légalement les facultés des contribuables leur était tout-à-fait inconnu; et, il faut en convenir, les Gaulois ne furent pas trompés dans l'espoir d'avoir moins à payer à leurs nouveaux maîtres. Ajoutons une circonstance qui favorisa l'invasion. Les Romains étaient trop affaiblis pour protéger la Gaule contre les attaques réitérées des Barbares. Les Gaulois se flattaient donc qu'en se soumettant aux Francs ils seraient préservés des incursions des autres peuples de la même nation. Ils paraissent même avoir aussi conçu l'espoir que ces Francs céderaient à l'éloquence persuasive des évêques de la Gaule, qu'ils embrasseraient le christianisme, et avec lui des mœurs plus douces et des formes moins sauvages. Mais ce calcul ne fut qu'en partie justifié par l'évènement. Les Francs, il est vrai, se firent baptiser; mais les Francs devenus chétiens furent encore plus féroces, plus violens, plus vicieux qu'ils ne l'avaient été avant leur prétendue conversion.

Digitized by Google

On pourrait aussi, non pas prouver, mais conjecturer que ces dispositions, que ces vœux cachés, ont été secondés par une sorte d'intelligence secrète entre quelques-uns au moins des personnages considérables de la nation des Francs et Clovis. Cette opinion semblerait concilier, jusqu'à un certain point, deux systèmes fort opposés, entre lesquels les publicistes français ont été divisés, et probablement ne le sont plus; celui qui parmi les nombreux partisans compte un homme dont le nom seul est une grande autorité, l'illustre Montesquieu, système suivant lequel les Francs sont entrés dans les Gaules en conquérans, et celui de l'abbé du Bos, qui a soutenu et a employé des argumens spécieux pour prouver que les Francs ont été appelés par les Gaulois eux-mêmes, et sont entrés sans violence dans les Gaules. Mais reprenons le fil de notre narration.

Les Gaulois, à l'époque où nous sommes, n'étaient plus proprement sujets de l'état romain, mais seulement soumis à un gouverneur qui avait été romain. L'empire de Rome n'existait plus; il avait été renversé dix ans avant la conquête de la

Gaule par Clovis. La bataille de Soissons qui la consomma est de l'année 486; et c'est en 476, que le dernier empereur, Augustule, avait été obligé d'abdiquer. L'Italie, Rome même, le centre de l'empire romain, étaient devenues la proie des Hérules. D'autres s'étaient partagé les autres dépouilles de l'empire d'Occident. Au Midi de la Gaule, vers le Couchant, s'étaient établis les Visigoths; au Sud-Est les Bourguignons, vers le Nord-Ouest, les Bretons qui avaient quitté leur isle en fuyant devant les Anglo-Saxons. Siagrius s'était arrogé la puissance dans le reste de la Gaule. Il avait été nommé gouverneur avant la destruction de l'empire. Lorsque le trône impérial d'Occident eut été renversé, Siagrius se trouva sans maître et continua à gouverner, en prince indépendant, la province qui lui avait été confiée. Il avait su se rendre agréable aux Bourguignons et même aux Francs. Ni les uns ni les autres ne s'opposèrent à son dessein, de former un état particulier des débris de la Gaule. Mais Clovis, prince des Francs Saliens, lui fit la guerre par inimitié personnelle. Les Saliens étaient une peuplade de Francs

Digitized by Google

qui avait pénétré dans cette portion des Gaules, qu'on a depuis appelée l'Artois, et ils s'y étaient établis. Il y avait d'ailleurs sur les rives du Rhin, de la Meuse, de la Moselle et de l'Escaut, un grand nombre de peuplades de Francs, qui avaient chacune leurs rois ou princes particuliers.

Childeric, père de Clovis, pour quelques égaremens de jeunesse, avait été déposé et chassé par les Francs Saliens. Ægidius, père de Siagrius, qui avait concouru à son expulsion, avait été élu roi par les Saliens.

Quatre ans après, Ægidius, qui sans doute avait observé que les Francs étaient déja trop dévoués à leurs princes, en quelque sorte héréditaires, pour se flatter de régner sur eux, s'était prêté au rappel de Childeric, qui revint au bout de quatre ans. Mais Clovis, âgé de seize ans et plein d'ardeur, Clovis qui, après la mort de son père, avait réussi à se faire porter sur un pavois par tous les Francs Saliens rassemblés, et à se faire proclamer unanimement roi de la nation, Clovis qui ne connaissait d'autres passe-tems que la chasse et la guerre, n'imagina rien de

Digitized by Google

plus glorieux que de venger sur Siagrius, fils d'Ægidius, l'affront fait à Childeric.

Un prince jeune et audacieux, qui se proposait de ravager un pays riche, tel que l'était alors la Gaule, pouvait compter sur des milliers de volontaires qui, en fidèles compagnons d'armes, se rangeaient sous ses drapeaux, et qui, après avoir occupé des emplois militaires plus ou moins distingués, s'attendaient à avoir une part plus ou moins considérable au butin.

Clovis commença sa guerre contre Siagrius par des brigandages; mais son coup-d'œil rapide et sûr, lui apprit bientôt que le tems était venu de tenter la conquête des Gaules; et pour y réussir, il n'avait à combattre ni les Gaulois, ni les Romains, mais un simple officier de cette fameuse Rome, dont il n'existait plus que le souvenir. En effet, une seule bataille décida du sort de la guerre. Siagrius, qui la perdit, n'avait plus de moyens de résistance à opposer. L'Italie et toutes les provinces étaient perdues. Les Gaulois se soumirent à Clovis, non comme à un ennemi triomphant, mais comme à un libérateur qui les affranchissait d'un joug [illegible]

Digitized by Google

les affranchissait d'un joug que la multiplicité et la dureté des impôts avaient rendu tout-à-fait intolérable.

La conquête des Gaules par les Francs, présentée sous ce point de vue, n'est pas, à la vérité, aussi flatteuse pour l'orgueil de leurs descendans; mais les recherches historiques de ceux qui aiment la vérité ont assuré la préférence à cette solution, sur l'ancien système qui avait prévalu pendant une longue suite de siècles, sans avoir été mûrement examiné.

Nous devons à la justice de reconnaître que c'est un auteur français très-distingué, (*l'abbé Dubos, dans son Histoire critique de l'établissement de la monarchie Française dans les Gaules*), qui, le premier, a débrouillé ce point historique, et a appuyé, sur des faits et sur des argumens très-concluans, l'opinion que nous croyons devoir adopter (1).

(1) M. Hegewisch n'adopte cependant pas aussi complètement qu'il paraît le croire ce système de l'abbé Dubos, si victorieusement combattu par Montesquieu. Le sien semble plutôt présenter une sorte de capitulation entre deux systèmes diamétralement

Digitized by Google

La Gaule, qui depuis cinq ans avait été province romaine, avait pour bornes les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et l'Océan. Outre la France actuelle (1), elle comprenait donc la Suisse, les Pays-Bas autrichiens, et toute cette partie de l'Allemagne qui forme les deux cercles du Rhin. Depuis Constantin, le gouvernement de cette vaste province était confié à un représentant de l'Empereur, sous le titre de préfet du Prétoire. Il avait sous lui dix-sept lieutenans, un pour chacun des diocèses entre lesquels la province était partagée. Chacun de ces diocèses avait sa métropole; le pays était en général bien cultivé, rempli de villes populeuses et florissantes. Le commerce y était en activité, surtout dans les villes situées au bord de la Méditerranée. Les fabriques mêmes y étaient nombreuses. C'était dans la Gaule que les Romains avaient leurs manufactures de toile, de laine (2) et d'ar-

opposés, et peut-être également extrêmes l'un et l'autre. *Voyez l'Esprit des Lois, liv.* XXX. (Note du Traducteur.)

(1) Ceci s'écrivait en 1791. (Note du Traducteur.)

(2) Les draps les plus fins se fabriquaient à Arras

mes (1). Les sciences et les arts y étaient en honneur ; il y avait des académies célèbres à Lyon, à Marseille et dans quelques autres villes. Un grand nombre des auteurs du troisième, du quatrième et du cinquième siècle, des poètes surtout et des orateurs, étaient gaulois.

L'église chrétienne était déja établie dans les Gaules; et, quant à son organisation extérieure, elle avait la forme qui s'est conservée en France jusqu'à nos jours. Les évêques étaient subordonnés à un métropolitain. Ces évêques et archevêques tenaient souvent

---

(*Atrebatum*). Lorsque le frivole Gallien apprit que les Barbares avaient pénétré dans la Gaule, il s'écria : *Eh bien! ne pourrons-nous donc pas vivre sans draps d'Arras?* N'est-il pas possible que ces manufactures de draps se soient conservées, et qu'elles soient l'origine de celles des Pays-Bas, déja si connues dans le moyen âge?

(1) A Strasbourg on fabriquait toutes sortes d'armes; à Mâcon des flèches et des javelots; à Autun des cuirasses; à Rheims des lames. Il y avait à Vienne, pour le compte de l'Etat, une grande fabrique de toile, sur laquelle un intendant avait la surveillance. Voyez dans le *Thesaurum antiq. Rom.* Tom. VII, pag. 1864 et 1871, à l'article *Notitia dignitatum.*

Digitized by Google

des assemblées qui sont fameuses dans l'histoire de l'église.

Ces belles contrées de la Gaule avaient eu, depuis cent ans, beaucoup à souffrir des peuples qui, de leurs repaires du Nord et de l'Orient, fondaient sur les provinces de l'empire Romain. Les Huns, les Goths, les Vandales avaient traversé les Gaules; puis cherchant des climats encore plus tempérés, ils avaient pénétré en Italie, en Espagne, en Afrique; mais les Francs, après avoir envahi les Gaules, s'y établirent, et subjuguèrent les Visigoths et les Bourguignons, qui avaient fondé des royaumes particuliers, les uns des deux côtés du Mont-Jura, les autres entre le Rhône et les Pyrénées.

On n'a que des notions vagues et incomplètes sur les rois des Francs, pour les tems qui précédèrent la conquête des Gaules. Dès qu'elle fut opérée, les rois des diverses peuplades des Francs furent les victimes des perfidies et de l'ambition de Clovis, qui devint ainsi seul roi de toute cette nation. Ses descendans conservèrent la dignité royale pendant plus de deux cents ans. On les a appelés Mérovingiens, parce que, d'après quelques passages d'anciens auteurs,

Digitized by Google

on présume que Mérovée ou *Merwig*, fut le premier roi de cette maison.

Il est connu que Clovis, quelques années après la conquête, embrassa la religion chrétienne. Saint Remi, archevêque de Rheims, le baptisa. Les Francs suivirent son exemple.

Nous nous bornerons à rapporter ici, de la constitution que les Francs donnèrent à leur nouveau royaume, ce qui peut servir à l'objet que nous nous proposons.

On a demandé si les rois des Francs ont obtenu leur dignité par le choix de la nation, ou par droit d'hérédité. Les anciens historiens nous prouvent suffisamment qu'à cet égard les Francs en ont agi comme les autres peuples de la Germanie. Ils élisaient leurs rois sans doute, mais dans leur choix ils s'en tenaient à une même famille, tant qu'elle leur offrait quelqu'un qui leur parût avoir les qualités requises; et pour se décider ils consultaient plutôt la capacité que le degré de parenté de celui qu'ils voulaient porter sur le trône. L'ordre de succession ne fut donc pas d'abord pour eux un droit inhérent à une certaine famille, mais seulement une règle

Digitized by Google

que le peuple s'était prescrite à lui-même. D'autres peuples du Nord l'avaient également adoptée. Elle seule peut expliquer le désordre aparent suivant lequel des princes de la même maison se succédaient sur le trône. C'est ainsi que quelquefois on voit régner le frère du roi précédent, lors même que celui-ci a laissé des fils; et ensuite les enfans de ce frère préférés à leurs cousins germains. Tout dépendait, et des qualités personnelles de celui qu'on voulait élire, et de la situation du royaume. Si les circonstances exigeaient un chef actif et entreprenant, on s'écartait sans scrupule de l'ordre de la succession, comme on s'y conformait lorsque l'état n'avait rien à craindre d'une minorité ni d'un gouvernement peu énergique.

Tacite, dans ses Annales (liv. II, ch. 19) rapporte un trait remarquable qui prouve jusqu'à quel point les Germains étaient accoutumés à prendre leurs rois dans une même maison, mais aussi combien ils exigeaient que celui qu'ils avaient choisi justifiât leurs espérances. Il ne restait plus de la famille royale des Chérusques que le seul Italus, qui avait reçu dans Rome

Digitized by Google

une éducation tout-à-fait romaine. Ils le choisirent cependant pour roi; mais Italus les offensa par son trop grand dévouement pour les Romains. Ils le chassèrent.

Or voici dans quelles formes le nouveau roi était revêtu de sa dignité. Il se présentait à l'assemblée du peuple avec ses prétentions comme fils, ou neveu ou cousin du dernier roi. S'il convenait, quelques-uns des notables l'élevaient sur un bouclier, et le portaient autour de l'assemblée. Il promettait de se conformer aux anciennes coutumes et de conserver à chacun ses droits héréditaires. Le peuple alors le proclamait roi. Tacite (Histor. IV—15) fait mention de ces formalités; et déja de son tems elles étaient fondées sur un ancien usage; car il rapporte que les Caninefates, peuple établi dans ce qui forme la Hollande de nos jours, et qui avait accédé à la première grande ligue de Civilis contre les Romains, élurent pour roi un certain *Brinno*, *d'après un usage dès longtems établi parmi eux.*

Les membres de la famille Mérovingienne, par un privilège qui leur était particulier, portaient leurs cheveux tombant en boucles par derrière ou plutôt tressés. Les

Digitized by Google

autres individus de la nation Franque les avaient coupés par derrière et peignés en avant sur le front, et portaient deux boucles sur les faces. Nous observons dans l'histoire des rois de cette race, ainsi que dans celle des Carlovingiens, que l'usage était de couper les cheveux au monarque déposé, ou au prince qui ne devait pas régner. Après cette formalité, qui semblait indiquer l'incapacité de celui qui la subissait, on le reléguait dans un cloître; et c'était ordinairement pour le reste de sa vie.

La puissance des rois Francs était limitée, et leurs revenus modiques. Toutes les affaires publiques se traitaient dans les assemblées générales de la nation, qui d'abord se tinrent au mois de mars, et dans la suite au mois de mai. Le peuple y apportait au roi des contributions volontaires, soit en argent soit en productions naturelles. Il y avait, outre cela, trois sources auxquelles les rois puisaient leurs revenus.

1°. Les péages établis par les Romains étaient une mine trop facile à exploiter et trop abondante pour ne pas être adoptée par les conquérans de la Gaule. Ceux-ci étaient d'ailleurs dans une parfaite ignorance des

Digitized by Google

autres contributions imaginées par les Romains; et les Gaulois se gardèrent bien, comme l'observe Mably, de les en instruire.

2°. Les rois Francs s'approprièrent aussi un tiers de toutes les amendes; 3°. ils jouissaient encore d'une grande quantité de biens propres que Clovis, en conquérant le pays, avait gardés pour lui et pour ses descendans. Ce n'était pas seulement sur les impôts, c'était encore sur la manière dont les Romains gouvernaient leurs provinces, que les Francs n'avaient pas les plus légères notions. Ils s'en souciaient fort peu; et c'était peut-être par orgueil. Comme dans le cours de leurs guerres ils avaient trouvé les Romains très-peu dignes de leur estime, ils dédaignèrent sans doute d'emprunter d'eux les choses même qui auraient pu leur être utiles. C'est ainsi, par exemple, qu'ils négligèrent d'établir une armée soldée, quoiqu'ils eussent pu observer que c'était le moyen dont s'étaient servi les Romains pour porter leurs conquêtes jusqu'aux pays les plus reculés. Evitant donc de se modeler sur les Romains, qui confiaient à des mains différentes les diverses branches de l'administration, ils firent présider les provinces par

Digitized by Google

un duc ou un comte, qui était à la fois chef suprême de justice, commandant des troupes destinées à la guerre, et receveur des revenus publics. Enfin c'est sans doute par une suite de leur attachement à leurs anciennes institutions, qu'ils continuèrent à donner à leurs employés publics, au lieu d'un salaire, la jouissance de certains biens, qu'ils possédaient aussi longtems que duraient leurs fonctions. Cette coutume devait s'être établie naturellement chez un peuple auquel le numéraire était inconnu. Leur obstination à la conserver, dans un pays où l'argent n'était pas rare, achève de prouver leur répugnance à adopter ce qui venait des Romains, lors même que les usages de ceux-ci étaient préférables aux leurs.

Il y avait à la cour des rois Francs un grand nombre de charges éminentes. Il est probable qu'à cet égard du moins ils avaient cherché à imiter les Romains. Il l'est cependant également, d'après un passage de Tacite, que bien plus anciennement à la cour de ces princes allemands, (si l'on peut appeler ainsi le cercle qui les entourait) il y avait déja diverses espèces de charges. Quel est

Digitized by Google

le peuple, quelque sauvage qu'il soit, chez lequel le riche ne se plaise pas à annoncer son opulence, le puissant son pouvoir, par le nombre de ses domestiques? C'est le premier moyen que l'orgueil, même chez les hommes les moins civilisés, emploie pour se donner de l'importance. Les titres de plusieurs de ces grandes charges connues des Francs prouvent assez leur origine allemande. Ceux d'échansons, de fauconniers, de maréchaux, de veneurs n'étaient assurément connus ni à Rome ni à Constantinople.

Les Francs n'étaient pas pour cela exempts de cette manie commune à toutes les nations encore grossières, d'imiter tous les genres de magnificence qu'elles observent chez celles qui sont civilisées; et, dans cette imitation, ils ne furent peut-être pas d'abord moins mal-adroits que les sauvages actuels de l'Amérique ne le sont quand ils veulent se parer à la manière des Européens. La Gaule avait un bon nombre de belles et grandes villes; mais les rois Francs résidaient constamment à la campagne. Ils se transportaient d'une maison à l'autre; chemin faisant ils s'arrêtaient dans les couvens, ou

Digitized by Google

sur les terres des grands propriétaires. Ceux-ci leur fournissaient les voitures et les chevaux nécessaires pour la continuation de leur voyage. A leur départ ils recevaient encore ce qu'on appelait un présent d'honneur. Les seules occupations que les rois connussent dans leurs terres, étaient la chasse, la pêche, les courses à cheval, la natation et les autres exercices du corps.

Dès les premiers règnes des rois Francs, on voit paraître les évêques aux assemblées générales, peut-être d'abord pour les seuls intérêts de l'église, mais dans la suite comme faisant en quelque sorte un des ordres de l'état. Il serait difficile de déterminer l'époque à laquelle ils commencèrent à être considérés sous ce rapport. Dans le premier siècle tous les évêques étaient gaulois, ainsi que le prouvent leurs noms de *Fortunatus*, *Leontius*, *Gregorius*, etc. Ce n'est qu'à dater du règne de Dagobert que nous trouvons des évêques avec des noms francs, comme Adelbert, Hurold, Heribold, etc. Il n'y a que bien peu d'exemples de Gaulois portant un nom franc, ou de Francs portant un nom gaulois ou romain; et il est prouvé que dans le premier siècle, il n'y

Digitized by Google

a pas eu de Francs qui aient obtenu des emplois ecclésiastiques. Ils étaient pour cela beaucoup trop guerriers, beaucoup trop sauvages encore, et ils n'avaient ni goût pour cette vocation, ni capacité pour acquérir les connaissances qu'elle exigeait. Mais successivement les Gaulois eux-mêmes s'abâtardirent; à chaque génération la barbarie et l'ignorance firent des progrès. Lors de la première invasion des Francs, la littérature et les sciences étaient encore cultivées par les Gaulois avec beaucoup de zèle, et non pas sans succès; ainsi que le prouvent, entre autres monumens, les écrits de Sidonius Apollinaris. On voit en revanche combien les lumières s'affaiblirent parmi eux après la conquête totale de leur pays. Grégoire de Tours nous en offre doublement la preuve. Il était d'origine gauloise; dans son enfance il annonçait un heureux génie. Il fut élevé avec beaucoup de soin; et cependant il se plaint lui-même de la décadence des lettres; et ses écrits témoignent assez que ses plaintes étaient fondées. Dès-lors le peuple conquérant se trouva moins inférieur au peuple conquis. Les Francs, ayant moins d'occasions de s'enrichir par leur

Digitized by Google

épée, conçurent le desir d'avoir aussi leur part aux biens de l'église. Souvent sans doute ils furent appelés par une vocation sincère au service de la religion. Les évêques gaulois avaient acquis de bonne heure une influence marquée tant à la cour que dans les diètes; ce qu'il faut peut-être attribuer autant à la supériorité que leur donnaient un esprit plus délicat et une éducation plus raffinée, qu'aux égards que les Francs croyaient leur devoir comme aux pères de l'église. Les divers privilèges qu'ils obtinrent, prouvent assez cette influence : témoin l'extension donnée au droit qu'avaient les églises de servir d'asile aux criminels; la défense faite d'énoncer des prétentions, à un titre quelconque, sur les biens qui avaient été donnés ou légués au clergé; la composition du tribunal suprême auquel on pouvait appeler en l'absence du roi, et dans lequel il ne siégeait que des évêques.

Longtems les Francs et les Gaulois avaient formé deux peuples différens. Les Francs étaient sans contredit le peuple dominant; mais il ne faut pas croire que les Gaulois leur fussent assujettis comme de nos jours les

Digitized by Google

Grecs le sont aux Turcs. Ni la religion ni la constitution n'excluait les Gaulois des emplois publics. Il n'y avait guères que la fierté des Francs et la diversité des langues, qui missent une différence entre les deux peuples; et cette différence diminua insensiblement; mais on ne pourrait guères déterminer l'époque à laquelle elle cessa tout-à-fait. *Charlemagne entendait encore l'allemand*, disent quelques écrivains français, comme s'il ne l'eût pas habituellement parlé. Mais l'allemand était sa langue naturelle. C'était encore celle de toute la nation des Francs, et même ce n'est qu'au commencement du onzième siècle, sous le roi Robert, qu'on cessa de parler allemand à la cour (1).

L'Histoire des successeurs de Clovis présente le tableau le plus affligeant et le plus hideux des horreurs auxquelles peuvent se livrer des hommes encore sauvages, lorsqu'ils parviennent à un pouvoir extraordinaire et à de grandes richesses. Un his-

(1) Voyez Duclos, Mémoires sur l'origine et sur les révolutions de la langue française, dans les Mémoires de l'académie des inscriptions, T. XVII.

Digitized by Google

torien philosophe (Mr. Gaillard. Hist. de Charlemagne. Tome I.) a fait le compte effrayant de tous les rois et princes qui, dans un intervalle d'environ cent cinquante ans, depuis Clovis jusquà Dagobert, ont péri d'une mort violente. Il se monte à plus de quarante. Même après le règne de Dagobert, les assassinats et les empoisonnemens furent assez communs; et parmi les rois qui moururent de leur mort naturelle, il n'y en eut que trois sur dix-huit qui passèrent l'âge de quarante-cinq ans. Les fatigues de tout genre les épuisaient de bonne heure et abrégeaient leurs jours. Des horreurs de toute espèce remplissent presqu'en entier les pages que l'histoire nous a transmises sur les Mérovingiens. Les belles périodes de celles des Grecs et des Romains élèvent l'ame, remplissent le cœur d'une douce émotion à l'aspect de la grandeur et de la dignité dont la partie morale de l'homme est susceptible. L'histoire des Mérovingiens abat, afflige, éveille le dégoût. Elle ne nous montre que la nature humaine dans sa honteuse dégradation; et puis, qu'on ose soutenir encore qu'elle n'a pas à gagner à la civilisation et aux progrès des lumières!

Digitized by Google

Heureusement que pour remplir notre objet, nous n'avons à prendre dans cette partie de l'histoire de France que la révolution qui a fait passer la dignité royale des Mérovingiens à Pepin père de Charlemagne. Les vices intérieurs de la constitution française, une suite de rois faibles, l'ambition à-peu-près héréditaire d'une seule famille, amenèrent successivement ce grand changement.

Les Francs, après la mort de chacun de leurs rois, avaient la coutume de partager leur royaume en autant de parties qu'il laissait d'enfans. Cette coutume leur était particulière; nous ne la retrouvons chez aucun des autres peuples qui ont fondé de nouveaux royaumes sur les débris de l'empire romain. Les Vandales, les Goths, les Lombards ne partagèrent jamais les leurs.

Or ces partages ne s'opéraient pas toujours de la même manière. Le plus souvent, lorsqu'il y avait deux héritiers pour le trône, l'un avait, sous le nom de royaume d'Austrasie, les pays qui depuis la Loire s'étendaient vers l'Orient, au-delà du Rhin jusqu'en Allemagne; l'autre, sous le nom de Neustrie, tous ceux qui sont situés depuis

Digitized by Google

la rive occidentale de la Loire jusqu'aux Pyrénées et à l'Océan.

Les maires du palais gagnaient le plus à ces partages. C'était le titre d'une charge de la cour, dont les fonctions se rapprochaient beaucoup de celles de nos grands-maîtres d'hôtel modernes. Ces maires du palais, favorisés par la faiblesse de quelques règnes, s'arrogèrent successivement toute l'autorité, et finirent par régner eux-mêmes sous le nom des rois. Quand le royaume se partageait, chacune des divisions avait son maire du palais particulier. Mais le cas arrivait-il, par exemple, que le roi d'Austrasie mourût sans héritiers, et que l'Austrasie fût réunie sous un même souverain à la Neustrie, le maire du palais de l'Austrasie n'était nullement disposé à se démettre de sa charge. Le peuple était accoutumé à lui; et le roi de Neustrie trouvait prudent de le laisser en fonctions; et dès-lors, ce maire du palais régnait comme eût pu le faire un duc indépendant.

Ceux d'Austrasie surtout, tirèrent avec beaucoup d'habileté parti de ces circonstances. Depuis Dagobert I, ils avaient tous été d'une famille que nous devons con-

Digitized by Google

naître plus particulièrement, puisqu'elle est celle qui dans la suite monta sur le trône, et d'où est sorti le héros dont nous écrivons l'histoire.

Elle descendait des Mérovingiens du côté maternel. Une fille de Clotaire III épousa un franc, distingué par sa naissance, Ansbert, qui fut le père d'Arnulf, le premier de cette famille qui obtint la charge de maire du palais. Cet Arnulf, que les historiens français appellent Arnoul, devint, dans sa vieillesse, évêque de Metz, se retira ensuite dans un hermitage, où suivant les idées de son siècle, il termina ses jours au sein de la pénitence et des bonnes œuvres.

Son fils Ansegise occupa peu de tems la place qu'il avait laissée vacante. Il était dans la force de l'âge, lorsqu'il fut assassiné par un homme qui lui devait sa fortune; c'était un enfant trouvé qu'Ansegise, après l'avoir fait élever, avait porté aux premiers emplois militaires.

Pepin d'Heristal, surnommé l'ancien et aussi le gros, succéda à son père Ansegise, et occupa la place de maire du palais plus longtems, et avec une autorité sans com-

Digitized by Google

paraison plus grande. Dagobert II, roi d'Austrasie, étant mort en 680, sans héritiers, Thierri, roi de Neustrie, voulut, selon l'usage suivi jusqu'alors, réunir les deux royaumes. Les Austrasiens s'y opposent. Pepin à leur tête, remporte sur les Neustriens une victoire décisive, prend Paris, s'empare de la personne du roi, et, malgré lui, se fait déclarer maire du palais de Neustrie. Thierri meurt en 692. Clovis III, son fils aîné, monte sur le trône de Neustrie; mais celui d'Austrasie reste vacant. Pepin règne comme maire du palais et comme duc; car il avait pris ce dernier titre dans la guerre qu'il avait faite à Thierri. Clovis III meurt à quatorze ans. Son frère Childebert III, qui n'en avait que onze, le remplace, et meurt en 711. Il a pour successeur son fils Dagobert III, âgé de douze ans. Tous ces princes ne furent rois que de la Neustrie, et Pepin fut leur maire du palais. Parvenu à l'âge des infirmités, il nomma en 714, pour son successeur, son petit-fils encore enfant, et sans éprouver d'oppositions. Il mourut peu après, et sa veuve Plectrude prit la tutelle de son petit-fils, et indirectement celle du jeune roi;

Digitized by Google

de-là une guerre contre les Neustriens qui, répugnant à obéir à une femme, engagèrent leur roi à se nommer un maire du palais, et les Austrasiens qui épousaient le parti de Plectrude.

Ce fut, comme il arrive souvent, un tiers qui tira tout l'avantage de cette guerre. Pepin avait encore un fils nommé Charles. Il est incertain si Alpaïde, sa mère, était maîtresse ou femme de Pepin, et si, dans cette seconde supposition, Pepin s'était fait séparer de Plectrude. Les annales du tems ne parlent pas de divorce, et à cette époque la polygamie n'était pas encore abolie chez les Francs.

D'un autre côté, comment, si Charles Martel n'eût été qu'un enfant illégitime, les moines, qui eurent beaucoup à se plaindre de lui, et qui ont chargé sa mémoire des plus absurdes invectives, nous l'auraient-ils laissé ignorer?

Quoiqu'il en soit, Plectrude, après la mort de Pépin d'Heristal, avait fait placer à Cologne, dans une sorte de réclusion, le jeune Charles qu'elle redoutait; mais il s'échappa, et parvint à se concilier tellement l'affection d'une partie des Austra-

Digitized by Google

siens, qu'ils le nommèrent maire du palais et duc. Il eut d'abord quelques revers, mais à la fin il triompha des partisans de Plectrude et des Neustriens. Plectrude fut forcée de lui livrer ses petits-fils et les trésors de son époux; et les Neustriens reconnurent Charles pour leur maire du palais. Dès-lors il remplit dans les deux royaumes, et sans opposition, les fonctions de cette place importante jusqu'à sa mort. Les guerres qu'il soutint avec une rare valeur, contre les peuples voisins, lui acquirent de la célébrité. On croit que la rapidité décisive de ses succès lui valut le surnom de *Martel*; d'autres prétendent qu'il lui fut donné à la suite d'une victoire très-sanglante qu'il remporta sur les Sarrasins.

Ce fut surtout en 738 que se déploya toute l'étendue de sa puissance. La mort de Thierri IV fit vaquer le trône: on ignore si ce roi laissa des fils; mais il est certain que quelques descendans mâles de Clovis vivaient encore. Néanmoins les Francs laissèrent le trône vaquant, et Charles continua à gouverner sous son ancien titre. En 740, il convoqua une assemblée géné-

Digitized by Google

rale, non pas pour faire élire un roi, mais pour transmettre son autorité à ses fils. Carloman, l'aîné, obtint l'Austrasie; Pepin, le plus jeune, la Neustrie, chacun d'eux sous le double titre de maire du palais et de duc. Quelques autres biens furent donnés à Griso, son troisième fils. Charles mourut en 741.

Trois ans après sa mort, la nation exprima trop vivement le desir de revoir le trône occupé par un prince Mérovingien, pour que les deux frères osassent la contrarier plus longtems. Elle se rassembla donc en 743, et choisit Childéric III. On ne sait pas précisément si c'était un fils, ou un frère, ou un cousin du dernier roi Thierri IV. Le maire du palais d'Austrasie, Carloman, qui était pieux et d'un caractère paisible, se démit de sa dignité au bout de six ans, fit un pélerinage à Rome, et se renferma ensuite dans le monastère alors fameux du Mont-Cassin.

Quoiqu'il eût des fils, Pepin devint après lui maire du palais en Austrasie, et dèslors il employa tous ses efforts à se concilier, dans cette partie du royaume des Francs, la faveur générale dont il était

Digitized by Google

déja en possession dans l'autre, et à se frayer ainsi le chemin du trône. Il parut s'occuper exclusivement du bonheur des peuples. Il établit des tribunaux, protégea les églises, récompensa le mérite, encouragea les vertus, et réprima les crimes. Un seul obstacle s'opposait encore à ses vues, c'était le serment de fidélité que les Francs avaient prêté à Childéric. Pepin trouva aussi moyen de le faire disparaître.

La ville de Rome avait eu depuis quelque tems l'occasion de se soustraire à la dépendance de l'empire d'Orient. Le pape, quoiqu'il ne fût encore qu'un prince de l'église sans autorité temporelle, gouvernait les Romains par son influence. Les Romains et lui-même avaient cependant encore de dangereux voisins dans les Lombards qui, après avoir acquis l'autorité principale en Italie, auraient voulu aussi ranger Rome sous leur obéissance. Les papes cherchèrent à échapper, avec le secours des Francs, à ce nouveau joug. Zacharie, qui occupait le siège de Rome, tandis que Pepin était tout entier à ses vastes desseins, crut nécessaire de s'assurer de son assistance par toutes sortes de voies. Il le voyait

Digitized by Google

en possession d'un grand pouvoir sur sa nation, il ne se fit aucun scrupule de l'aider à consommer son ouvrage.

Depuis Dagobert I, la plupart des rois Francs étaient arrivés mineurs au gouvernement. Il en était résulté de grands inconvéniens que l'historien Eginhard décrit ainsi : « Déja depuis longtems toute la famille des Mérovingiens avait perdu toute son activité, toutes ses facultés morales. Il ne lui était resté de son ancienne splendeur que le titre de roi. La véritable force, la véritable autorité du royaume, était entre les mains des premiers officiers de la cour, qui se nommaient maires du palais. »

Pepin et ses partisans ne manquèrent pas de fixer l'attention des Francs sur l'impuissance de leurs jeunes monarques. Quoique les esprits fussent ainsi préparés à une révolution, les Francs, comme tous les peuples Germains, étaient sincèrement attachés à la famille à laquelle ils avaient une fois confié les rênes du gouvernement. La nécessité bien sentie d'un changement ne suffisait pas pour atténuer en eux ce sentiment : il fallait un ressort encore plus actif; Pepin sut le faire mouvoir. Il en-

Digitized by Google

voya à Rome deux de ses affidés, Burchard, évêque de Wurtzbourg, et Folard, un des ecclésiastiques attachés à la cour, et les chargea de demander au pape : *s'il était juste que celui-là portât le titre de roi qui n'en remplissait pas les fonctions ; ou si celui qui gouvernait effectivement ne méritait pas ce titre ?* Le pape, avec lequel Pepin s'était sans doute concerté à l'avance, fit la réponse qu'attendait celui-ci. C'en était assez de cette décision pour persuader aux Francs, non-seulement qu'ils pouvaient, en conscience, mais même qu'ils devaient abandonner le rejeton de leurs anciens rois. L'autorité, l'*ordre* du pape, (telle est l'expression d'Eginhard (1), les

(1) Voyez Eginhard, *Vita Caroli*, chap. I et III, et les Annales du même Eginhard, ann. 749 et 750. L'expression de *jussu* (ordre), ne doit-elle pas être prise ici dans une acception moins positive, se demandent quelques historiens qui pensent que le pape, sur la demande de Pepin, donna seulement, comme casuiste, son avis théologique pour tranquilliser la conscience des Francs ? Mais Eginhard paraît avoir été trop versé dans la langue des Romains, pour avoir employé un terme si éloigné du sens qu'aurait dû avoir la réponse du pape. Et

Digitized by Google

déterminèrent à dépouiller Childéric de l'autorité royale. Ils tinrent, en 750, une assemblée générale à Soissons ; là, au lieu de lui porter les présens d'usage, ils le firent tondre; c'était, suivant les mœurs du tems, le déclarer déchu de ses droits temporels, et le vouer à la vie monastique. On présume que Childéric mourut trois ou quatre ans après.

Quelques historiens français révoquent en doute les circonstances que nous venons de rapporter, parce que, disent-ils, il n'en est fait mention ni dans les anciennes chroniques, ni dans la vie du pape Zacharie, par Anastasius, ni dans celle de St. Boni-

---

pourquoi Zacharie eût-il été plus modeste dans ses prétentions, que ne le fut peu après le pape Etienne III? Celui-ci n'*ordonna-t-il* pas même aux Francs de rendre leur couronne héréditaire dans la famille de Pepin? Car la malédiction dont il les menace, au cas où ils prendraient des rois dans une autre famille, équivaut assurément bien à un ordre. Il nous semble d'ailleurs qu'il est très-indifférent pour l'honneur du pape et celui des Francs, que le pape ait *commandé* la révolution dont il s'agit, ou qu'il l'ait *conseillée;* que les Francs l'aient entreprise par déférence pour les *ordres* du pape, ou bien par déférence pour son *avis*.

Digitized by Google

face, par son élève Wilibald ; mais ce silence presqu'universel peut-il infirmer le témoignage positif d'Eginhard? Cependant, poursuit-on, comment ce fait n'est-il pas même mentionné dans les lettres du pape à Pepin et à Boniface ? Une question aussi importante n'aurait-elle été faite que de vive voix, aussi bien que la réponse qu'elle a provoquée ? Nous croyons que cela est au moins très-probable. Pepin trouva sans doute qu'il n'était pas sans inconvénient d'énoncer une pareille question par écrit, et le pape en aura pensé autant de la réponse. La prévoyance exigeait que dans une négociation d'une nature si délicate, on aimât mieux s'exprimer de vive voix par des commissaires que par lettres.

Laissons, au reste, cette question historique indécise comme tant d'autres, et suivons Pepin sur le trône. La cérémonie observée jusqu'alors par les Francs, pour confirmer un roi nouveau dans sa dignité, fut changée à cette occasion. Pepin fut sacré comme roi des Francs, par S. Boniface, archevêque de Mayence et légat du pape. Cette imitation, d'un usage consacré chez les Juifs, apprenait à regarder les rois comme les

Digitized by Google

oints du seigneur, et comme établis par Dieu même.

La cérémonie du couronnement fut réunie à celle du sacre. Berthe, épouse de Pepin, fut couronnée en même tems, sans doute pour assurer à ses fils un droit d'hérédité sur le trône. Le pape Zacharie mourut peu après ces évènemens. Son successeur, Etienne III, se trouva dans le cas d'avoir un besoin pressant de l'appui des François. Astolphe, roi des Lombards, menaçait d'assiéger Rome, si elle ne se soumettait pas à sa domination. Le pape fit prier, par des députés, Pepin d'embrasser la défense des Romains. On ne sait quels obstacles empêchèrent ce monarque de se rendre d'abord à ses instances. Le pape, pour abréger les délais, se décida à venir en personne implorer l'assistance de Pepin.

Le nouveau monarque profita de cette circonstance pour achever de guérir les Francs des scrupules qui pouvaient encore leur rester. Etienne le sacra et le couronna une seconde fois, et avec lui ses deux fils, Charles et Carloman. Il les sacra en même tems comme rois des Francs et comme patrices de Rome. Il fit plus, il lança l'excommunication

Digitized by Google

contre tous les Francs qui désormais prendraient un roi dans une autre famille que la postérité de Pepin. Environ deux siècles après, les Francs, ou avaient oublié cet anathème, ou avaient cessé d'en être effrayés. Ils portèrent une autre famille sur le trône, quoiqu'il existât encore des descendans mâles de Pepin.

Ce ne fut qu'après le voyage du pape, et ses résultats, que le roi entreprit contre les Lombards, la guerre dont nous parlerons plus bas.

Pepin mourut en 768, à l'âge de 54 ans, après avoir gouverné comme roi pendant dix-sept ans.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Commencement du règne de Charlemagne. Ses guerres en Aquitaine, contre les Lombards et contre les Saxons.

CHARLES, connu sous le nom de Charlemagne, était le fils aîné de Pepin. Il était né en 742, au mois d'avril, si l'on s'en rapporte à un ancien calendrier que Mabillon, juge très-compétent en semblables matières, croit avoir été écrit dans le neuvième siècle. Les savans ne sont pas d'accord sur le lieu de sa naissance; et comment auraient-ils à cet égard une opinion arrêtée, lorsqu'Eginhard, qui vivait dans la maison de Charles, nous assure qu'il n'avait pu acquérir de notions positives sur rien de ce qui avait rapport aux premières années de ce prince, et qu'il regardait comme une folie de s'en occuper? Que ne serait-on donc pas en droit de dire de ceux qui, après dix siècles, prétendraient être

Digitized by Google

mieux informés de ces circonstances, qu'un contemporain éclairé, qu'un commençal de Charlemagne lui-même?

Bornons-nous donc à de simples conjectures, quant à l'éducation de Charlemagne, et présumons qu'elle n'aura pas été différente de celle que les Francs de familles distinguées recevaient habituellement. Les jeunes gens s'exerçaient à manier les armes, à chasser, à monter à cheval. C'est à quoi se réduisait toute leur instruction. Ils étaient d'ailleurs étrangers à l'étude des sciences et des arts; et le vif penchant que Charles manifesta pour eux, aux années de sa maturité, était beaucoup moins le produit de son éducation que celui du génie qu'il tenait de la nature. D'après le témoignage d'Eginhart, il parlait le latin purement et couramment, et il entendait le grec. Il avait probablement appris le latin de bonne heure, et par l'usage, ainsi que les Francs en général commencèrent à l'apprendre après la conquête des Gaules.

Outre l'instruction et la surveillance qui constituent ce qu'on appelle proprement éducation, il en est une autre qui coucourt bien plus que celle-ci à la formation du

Digitized by Google

caractère. Elle consiste dans les impressions que certaines circonstances produisent de bonne heure sur l'esprit et le cœur d'un jeune homme sans expérience. Charles avait huit ans lorsque Pepin, son père, fut pour la première fois sacré roi des Francs. Il en avait douze lorsque le pape Etienne vint sacrer, pour la seconde fois, Pepin, en même-tems que ses deux fils Charles et Carloman, comme rois des Francs et patriciens, c'est-à-dire, protecteurs du siège papal et de la ville de Rome. Ces deux actes solemnels, ce séjour du pape à la cour de Pepin, les entretiens que le souverain pontife eut sans doute à cette occasion avec le jeune Charles, et dont l'objet fut vraisemblablement de le pénétrer de respect, d'estime et de reconnaissance pour le saint-siège ; la haute idée qu'on avait, ou qu'on affectait d'avoir à la cour de Pepin, de la dignité et des prérogatives du pape ; l'opinion que Charles dut concevoir dès-lors que le droit de son père au trône et celui qu'il devait exercer un jour, reposaient uniquement sur la légitimité de la décision prononcée par le pape, aux dépens de Childéric; toutes ces choses réunies donnèrent probablement aux idées

et aux penchans du jeune prince la direction qui, par la suite, détermina son caractère. Il prit ainsi de bonne heure le goût des spectacles pompeux. Son ame s'enflamma pour la gloire. Il conçut une haute opinion de l'église et de la chaire de Saint Pierre.

Le titre de protecteur de l'une et de l'autre lui parut le plus beau, le plus desirable auquel un monarque pût aspirer. Doué comme il l'était d'un esprit pénétrant, il observa, dès ses premières années, que son père ne s'était élevé si haut que par ses qualités personnelles; et il se persuada qu'il devait surtout s'assurer de ces avantages, sans lesquels ceux même qui sont nés pour le trône, n'obtiennent jamais un véritable ascendant sur l'esprit des peuples; de ces avantages faute desquels les Mérovingiens n'avaient été rois que de nom, et avaient vécu dans la dépendance servile de leurs ministres.

Charles avait vingt-sept ans lorsque Pepin mourut. Frédégaire, continuateur d'Eginhard et son contemporain, nous apprend que, dans les dernières années de sa vie, Pepin, du consentement de la nation,

Digitized by Google

avait établi que l'aîné de ses fils aurait l'Austrasie, et le second la Neustrie. Eginhard, lui-même, dit précisément le contraire. Il paraît, sinon prouvé du moins très-probable, que le partage ne se fit d'aucune de ces deux manières. Quelle en fut donc la forme, se demandera-t-on? C'est une question historique difficile à décider, et aussi indifférente que tant d'autres qui ont fatigué en pure perte la sagacité des critiques. Quel qu'ait été ce partage, la mort précoce de Carloman, frère puîné de Charlemagne, la réunion de toute la monarchie sous celui-ci, en firent bientôt disparaître les traces.

Il suffit donc de savoir qu'immédiatement après la mort de Pepin, le partage s'effectua dans une assemblée extraordinaire de la nation, et que ses deux fils furent confirmés dans la dignité royale.

C'est encore sur la cérémonie de cette confirmation que les historiens ne sont pas d'accord. Les uns, comme le continuateur de Frédégaire, parlent d'un sacre; les autres n'en font pas mention. On pourrait croire qu'il n'eut pas lieu, puisque les deux princes avaient déja été sacrés par le pape Etienne; mais, au siècle dont nous parlons,

Digitized by Google

on répétait volontiers ces actes, qui semblaient ajouter à la solidité des droits autant qu'à leur légitimité.

Quoiqu'il en soit, les deux frères ne furent pas longtems d'accord. On ne sait pas précisément la vraie cause de leurs dissentions. Pourquoi ne la chercherait-on pas uniquement dans ces dispositions chagrines qu'éveille le partage d'un héritage, chez ceux même que ne dévore pas une excessive ambition ? Eginhard, attaché à la personne du prince survivant, et par cela même un peu suspect, fait un grand mérite à Charlemagne d'avoir supporté, avec une patience extrême, l'humeur envieuse de son frère. Il prétend que Charlemagne eut souvent à s'en plaindre, et qu'il n'opposa à ses torts que des ménagemens qui excitèrent l'admiration de tout le monde. Cette discorde se manifesta à quelques égards dans la guerre d'Aquitaine, la première que Charlemagne crut devoir entreprendre peu après son avènement au trône. Voici quelle en fut la cause immédiate.

L'Aquitaine, comme province romaine, s'étendait de la Loire aux Pyrénées. Sous le règne des Francs, elle n'a probablement pas

Digitized by Google

eu toujours les mêmes limites. Il paraît du moins certain que le pays situé entre la Garonne et les Pyrénées, y compris le territoire de Toulouse, en était une portion, et que Toulouse en était la capitale. Lorsque les Visigoths fondèrent un royaume dans le midi de la France, l'Aquitaine en fit partie. Clovis, ayant conquis ce royaume, donna en fiefs à quelques-uns de ses Francs, les biens des vaincus, afin qu'ils maintinssent le pays sous leur dépendance comme une colonie guerrière; mais les Francs qui s'y établirent à cette occasion, s'y trouvèrent beaucoup moins nombreux que dans les autres provinces des Gaules, parce que sans doute le peu d'entr'eux qui avaient survécu à tant de guerres, à tant de conquêtes entreprises par Clovis, suffisaient à peine pour occuper les fiefs de ces autres provinces, et y former des garnisons. D'après des documens authentiques, quelques historiens français, savans et judicieux (Dom Vaissette et M. Gaillard), ont prouvé que, dans les partages usités sous la race des Mérovingiens, l'Aquitaine avait eu ses rois particuliers, pris dans la branche aînée de cette maison; mais que ces princes avaient été forcés, par

Digitized by Google

ceux de la branche aînée, à se contenter du titre de ducs, à avouer une sorte de dépendance et à payer un tribut annuel. Mais ces ducs, qui n'étaient pas de simples gouverneurs, ne pouvaient oublier ni leur origine, ni leur indépendance primitive; et quelques-uns d'eux eurent assez de courage, et crurent les circonstances assez favorables pour reprendre le titre de roi, et pour secouer un joug qui répugnait à leur fierté.

Ils étaient cependant trop faibles pour soutenir de pareilles prétentions. Le duc Hunold, l'un d'eux, avait été contraint en 744 à prêter serment de fidélité à Pepin, qui, alors cependant, n'était que maire du palais. Après cet acte humiliant, il se retira dans un monastère, et abandonna le gouvernement à son fils Waifar. La guerre recommença sous le règne de ce nouveau duc. Il osa résister à quelques demandes de Pepin. Il refusa de lui livrer quelques mécontens qui s'étaient réfugiés en Aquitaine. Pepin irrité, entra dans ses états avec une armée en 760; mais plusieurs causes firent traîner cette guerre en longueur. L'Aquitaine était remplie de places fortes. D'ailleurs, depuis quelques années, Pepin redou-

Digitized by Google

tait un nouvel ennemi dans le puissant duc de Bavière, qui était fortement soupçonné d'aspirer à l'indépendance, et même de faire cause commune avec les Aquitains. Pepin se trouva donc réduit à se tenir, pendant quelques années, sur la défensive à leur égard. Mais une fois rassuré du côté de la Bavière, il tourna tous ses moyens contre l'Aquitaine.

L'année 768 parut devoir être décisive pour lui. Les Francs s'étaient emparés de la plupart de ses places. La mère, la sœur, plusieurs parens du duc avaient été faits prisonniers. Le duc, lui-même, abandonné de tous, et cherchant à s'évader à travers les forêts, pour rentrer dans le pays que nous appelons aujourd'hui Gascogne, fut, suivant les uns, massacré par ses propres gens, et suivant les autres, pris et tué par l'ordre de Pepin. Le monarque des Francs ne lui survécut que quelques mois. En apprenant cette double nouvelle, le vieux Hunold quitta le cloître pour venger son fils, et chasser les Francs de l'Aquitaine. Les Aquitains le reçurent comme leur duc. Les circonstances semblaient le favoriser. Le royaume des Francs allait se partager entre les fils

Digitized by Google

de Pepin ; et la mésintelligence qui se manifestait entr'eux, devait les détourner d'entreprises au dehors. Sur ces entrefaites, l'Aquitaine échut en partage à Charles.

Il crut devoir aussitôt continuer la guerre dont cette province était le théâtre ; et, invoquant une ancienne coutume des Francs, d'après laquelle une pareille guerre devait être regardée comme commune à tout le royaume, il demanda du secours à Carloman son frère, qui lui promit de le seconder. Mais dès qu'il fut entré avec ses troupes en Aquitaine, Carloman retourna avec les siennes dans ses propres états. L'envie, suivant quelques historiens, l'empêcha de tenir sa promesse. Charles n'en poursuivit pas moins son entreprise avec cette activité qui est si souvent décisive. Tout céda à sa rapidité impétueuse. Hunold fut trop heureux de s'enfuir et de se réfugier chez les Gascons.

Suivant l'usage établi chez les Mérovingiens, l'Aquitaine, lorsque le duc régnant laissait plusieurs fils, était aussi partagée entr'eux ; le duc des Gascons était Loup, fils d'un frère d'Hunold. C'est à lui que Charles s'adressa, d'un ton menaçant, pour que le vieux duc fugitif lui fût livré. Il fut bientôt

Digitized by Google

obéi ; Hunold subit le sort qui, dans ces tems, attendait les princes vaincus ; il fut enfermé dans un cloître. Par la suite, il trouva encore moyen d'en sortir ; il se retira chez Didier, roi des Lombards, dont la cour était l'asile de tous ceux qui croyaient avoir à se plaindre de Charles.

Le succès de cette guerre ajouta en 770 une importante province à l'empire de Charlemagne. Il n'y établit pas un nouveau duc ; de semblables gouverneurs, dans de grandes provinces, lui paraissaient dangereux. Il était alors à-peu-près impossible de les tenir dans la dépendance ; et un duc ambitieux avait bien des occasions de s'assurer du dévouement de ses sujets, et d'obtenir leur concours quand il voulait se soulever contre son seigneur suzerain. Charles remédia à cet inconvénient en partageant la province en différens comtés qui eurent chacun leurs comtes particuliers.

Pour fortifier encore davantage ses frontières de ce côté, il fit construire, au bord de la Dordogne, un château que les auteurs du tems appellent *Castellum Francicum*, et qui, plus tard, fut nommé *Franciacum* ou *Franciac*. C'est le *Fronsac* de nos jours.

Digitized by Google

Si ce nom, comme le prétend M. Gaillard, signifiait ordinairement le château des Francs, il devait être prononcé d'une autre manière par ce peuple, ou il était dérivé d'une autre langue que la sienne.

Dès l'année suivante, Charles perdit son frère, ou plutôt il fut délivré d'un rival, sinon dangereux, du moins fort incommode. Carloman mourut au mois de décembre 771. Il laissa deux fils en bas-âge. Aussitôt après sa mort, ses sujets choisirent Charles pour leur roi. Est-il nécessaire de les disculper, ainsi que leur nouveau souverain, de cette exclusion donnée aux fils de Carloman ? N'avons-nous pas déja dit que c'était une règle, chez les peuples du Nord, de porter au trône, au lieu des fils du dernier roi, quand il était très-jeune, son frère ou quelque autre prince de la famille qui leur en paraissait plus digne ? Les Francs ne crurent donc pas faire une injustice aux enfans de Carloman. Lorsqu'ils transmettaient à de jeunes princes la couronne de leur père, ce n'était pas qu'ils la regardassent comme un héritage, c'était seulement parce qu'ils pensaient que la tranquillité publique leur prescrivait de fixer, autant que possible, leur

771

Digitized by Google

choix sur les individus d'une même famille en s'attachant de préférence à la ligne directe.

Gerberge, cependant, veuve de Carloman, ne se flattait pas que ses fils pussent demeurer avec sûreté dans les états de leur oncle. En effet, le traitement le moins fâcheux qui les attendît, d'après la coutume du siècle, était d'être enfermés dans un monastère. Gerberge crut donc devoir, comme tous les ennemis cachés ou déclarés du redoutable Charles, se réfugier avec ses enfans à la cour du roi des Lombards.

Voyons à présent ce qui composait les états de Charlemagne, et quels étaient ceux dont ils étaient entourés.

Tout le royaume des Francs, qui se trouvait ainsi réuni dans la main de Charles, comprenait une partie de l'Allemagne actuelle, et la France telle qu'elle est de nos jours (1). Ses bornes étaient vers le nord de la mer Baltique, le pays des Frisons et celui des Saxons, c'est-à-dire, les Provinces-Unies, la Westphalie et la Basse-Saxe.

A l'Orient, les voisins de ce royaume étaient

(1) C'est-à-dire en 1791.

Digitized by Google

les Thuringiens, qui demeuraient depuis les bords de la Fulde jusqu'au-delà de la Saal, et les Bavarois, dont le pays embrassait alors, outre la Bavière, le pays de Saltzbourg et la plus grande partie de l'Autriche.

Vers le Midi se trouvait la Méditerranée, et, depuis la soumission de l'Aquitaine, les Pyrénées.

Vers l'Occident, l'océan Atlantique et la Bretagne de nos jours, qui déja plus d'une fois avait reconnu, en quelque sorte, la suprématie du monarque français.

Parmi les peuples que nous venons de nommer, les Thuringiens avaient déja été subjugués par les Francs, et étaient gouvernés par des comtes. Tel était aussi le destin des Frisons.

Les Saxons s'étaient soumis à un tribut envers Pepin. Enfin, la Bavière avait un duc particulier, qui était souvent obligé de reconnaître l'autorité souveraine des rois Francs.

Autant qu'il est possible de classer par nations les habitans d'un royaume, en considérant la diversité de leurs langues et la différence de leurs origines, l'ancienne France était habitée par deux nations prin-

Digitized by Google

cipales. Dans la moitié occidentale, qui était séparée de l'orientale à-peu-près par la même limite qui sépare de nos jours la France tant de ses provinces allemandes que de l'Allemagne proprement dite, les Gaulois étaient le peuple le plus nombreux, mais les Francs le plus puissant. La moitié orientale n'était habitée que par des peuples allemands. Depuis la mer du Nord jusques vers l'Alsace et la Lorraine, des deux côtés du Rhin, c'est-à-dire, ce qu'on appelle aujourd'hui les Pays-Bas autrichiens, et ce qui compose les cercles du Haut et du Bas-Rhin, formaient le royaume proprement dit des Francs. C'était ce qu'ils avaient conquis dans leurs guerres contre les Romains, au commencement desquelles ils étaient encore établis entre le Bas-Rhin et le Weser. L'Alsace et la Souabe de nos jours étaient occupées par les Allemands, qui portaient aussi le nom de *Souabes*; et les Bourguignons demeuraient dans ce qui forme aujourd'hui la Bourgogne, la Franche-Comté et la Suisse. Ils n'étaient cependant pas le seul peuple de ces contrées, ils en étaient seulement le peuple dominant. Les Gaulois, quoique nombreux, vivaient dans la dépen-

Digitized by Google

dance des Francs. Il y avait, quant aux mœurs et aux coutumes, quelques légères différences entre les Bourguignons, les Allemands et les Francs ; mais, sous le rapport politique, ils ne composaient qu'une seule nation, à-peu-près comme de nos jours les Anglais et les Ecossais, ou les Prussiens et les Brandebourgeois.

Quelques-uns des rois Francs avaient résidé à Paris dans le palais bâti par l'empereur Julien ; mais Paris n'était cependant pas la capitale du royaume. Les rois passaient la plupart de leur tems à la campagne, tantôt dans un château, tantôt dans un autre. Les assemblées générales ne se tenaient pas non plus toujours dans le même lieu. La constitution des Francs était encore telle que nous l'avons décrite dans le premier chapitre.

Parmi les nations alors connues, se distinguaient principalement les Arabes et les Grecs. L'empire Grec avait déja perdu vers ses diverses frontières une grande partie de ses anciennes possessions. Il ne comprenait plus que la Romanie actuelle, la Grèce, une partie de l'Asie-Mineure et quelque portions de l'Italie. Son siège

Digitized by Google

était à Constantinople. La cour et la nation étaient parvenues au dernier degré de corruption ; toutes les vertus mâles avaient disparu devant l'extrême rafinement, la bigoterie, la mollesse et la cupidité. On citerait à peine dans l'histoire de cet empire dégénéré, un seul trait de grandeur d'ame ou de bonté. La cour ne connaissait pas d'occupations plus importantes que les disputes théologiques. L'esprit d'astuce et d'intrigue, qui prend si faussement le nom de politique, était la seule voie qui conduisît aux emplois honorifiques auxquels souvent on élevait des eunuques. Les forces militaires des Grecs, quoiqu'assez considérables, étaient sans valeur réelle. Leur marine seule avait conservé quelque consistance. C'était par ses flottes, par son argent, et par sa prétendue politique, que cet Etat maintenait encore la considération qu'il devait à ses fondateurs, les premiers empereurs Romains.

Le peuple le plus important, celui qui jetait le plus d'éclat à l'époque où nous sommes, était les Arabes. Ils avaient conquis la Syrie, l'Egypte, la côte d'Afrique, et la plus grande partie de l'Espagne. Les Visi-

Digitized by Google

goths, qui avaient régné en Espagne jusqu'à l'irruption de ce peuple mahométan, s'étaient retirés dans les montagnes des Asturies. Les Arabes n'étaient pas moins belliqueux que les Francs; mais, vers la fin du huitième siècle, ils étaient autant distingués par leurs succès dans les sciences et dans le commerce, que par leurs vertus guerrières; et sous ce double aspect les Francs leur étaient fort inférieurs.

En Italie, les empereurs d'Orient possédaient encore une portion du royaume de Naples, et quelques places au bord de l'Adriatique. Rome, sous l'influence des papes, avait su se soustraire à la domination des Grecs. Tout le reste de l'Italie était soumis aux Lombards. Les Italiens n'étaient pas à la vérité aussi corrompus que les Grecs, mais tout aussi peu belliqueux. Les Lombards eux-mêmes n'avaient plus ce courage entreprenant qui caractérisait leurs ancêtres.

En Angleterre les Anglo-Saxons, venus de la Germanie, s'étaient déja identifiés avec les Bretons. Tout le pays était partagé en plusieurs petits royaumes.

Dans l'Allemagne, proprement dite, il y

avait encore deux peuples qui s'efforçaient de se maintenir contre la prépotence des Francs; c'étaient les Saxons et les Bavarois.

Les peuples Slaves, qui étaient établis depuis la Baltique le long des deux rives de l'Oder, s'étendaient chaque jour davantage.

Les Huns, ou Avares, occupaient ce qui forme aujourd'hui la Hongrie.

Tous ces peuples, à l'exception des Italiens et des Grecs, n'avaient presque aucun rapport entr'eux. Les idées qu'ils se formaient de la puissance, de la constitution, des mœurs, de la religion les uns des autres, étaient donc, ou fausses, ou très-incomplètes. Des nations, placées très-près les unes des autres, qui n'étaient séparées que par un détroit, par un fleuve, ou par une chaîne de montagnes, se connaissaient aussi peu que nous connaissons à présent les contrées les plus lointaines.

Dès l'été qui suivit la mort de Carloman, en 772, Charles entreprit sa première expédition contre les Saxons, et commença par-là une guerre qui, suspendue à différentes reprises par des accommodemens, mais sans cesse renouvelée, fut poursuivie

Digitized by Google

pendant trente-trois ans avec une opiniâtreté et une barbarie réciproques.

Du tems de Tacite, les Saxons n'étaient pas connus des Romains, du moins sous ce nom. Les traditions relatives à leur histoire la plus reculée, sont aussi incertaines, aussi incomplètes que le sont toutes les traditions. Il est probable que d'abord ils demeuraient sur la rive septentrionale de l'Elbe. Lorsque l'esprit d'émigration et de conquête vint s'emparer des peuples de la Germanie, il paraît que les Saxons aussi en furent atteints, du moins pendant quelque tems. On sait qu'une portion de ce peuple, les Anglo-Saxons, passèrent par la mer du Nord dans la Bretagne, et subjuguèrent la partie méridionale de cette île. Ceux qui restèrent dans le pays, s'étendirent par-delà le Weser jusqu'au Rhin, à mesure que les peuples établis dans ces contrées s'avançaient dans les provinces romaines. C'était parmi eux une version assez générale qu'ils étaient venus d'un pays situé au-delà des mers. Il n'est pas sans vraisemblance, qu'originairement les Danois et les Suédois étaient les peuples avec lesquels ils avaient le plus d'affinité. Nous avons du moins deux

motifs pour présumer qu'autrefois ils formaient un peuple distinct des Francs, qui n'était venu s'établir en Allemagne que postérieurement au siècle de Tacite.

D'abord les Saxons avaient un dialecte adouci, qui se rapproche plus du danois que d'aucun autre (1), et que nous nommons, je ne sais pourquoi, *plât* (plat allemand), tandis que proprement on devrait l'appeler *doux*. Celui des Francs au contraire était rude, plein de diphtongues composées, surchargé de consonnes, et surtout de syllabes gutturales.

---

(1) Ici l'auteur se fait à lui-même une objection tirée de la différence qui existe actuellement entre le danois et le plat-allemand. Il cite quelques mots, quelques formes de déclinaison et de conjugaison, dans lesquelles les deux langues diffèrent trop pour qu'on puisse leur croire la même origine. Mais on pourrait répliquer à son objection, qu'elle ne détruit pas son système. Les Français ont assurément une toute autre manière de décliner et de conjuguer que les Romains, qui ne connaissaient, par exemple, ni les articles définis, ni les verbes auxiliaires. Les uns ont des mots dont on ne trouve pas la plus légère trace dans la langue des autres. Inférera-t-on de-là que le français ne vient pas du latin? (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

De plus, les Saxons, ainsi que les Danois, les Suédois, les Normands, mangeaient beaucoup de chair de cheval ; ce que ne faisait aucun des peuples dont Tacite a décrit les mœurs; et c'est précisément cette dissemblance qui nous confirme dans l'opinion que les Saxons, à l'époque où vivait cet historien, demeuraient encore au loin vers le Nord ou vers l'Orient, parmi ces peuples que les Romains ne connaissaient que par les relations inexactes et vagues de leurs voyageurs commerçans, ou d'après les rapports des Germains établis près des bords du Rhin. Car si Tacite avait eu des notions plus détaillées sur les Saxons et leur manière de vivre, il n'eût pas manqué de mentionner, comme une particularité, qu'il y avait des peuples Germains qui mangeaient de la chair de cheval; attendu surtout que l'usage de cet aliment était réputé chez les Romains comme ne pouvant être commandé que par la nécessité la plus urgente, et que Tacite lui-même exprime l'horreur qu'il en avait, lorsqu'en parlant de la détresse à laquelle se trouvèrent réduites les légions romaines, il dit: (Lib. IV, chap. 69 de son histoire)

Digitized by Google

absumtis jumentis, equisque cæterisque animalibus, quæ profana fœdaque in usum necessitas vertit.

Il nous paraît donc à-peu-près prouvé que, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, les Saxons étaient encore inconnus en Germanie. Ce n'est que dans la seconde moitié du quatrième siècle, que les historiens romains en font mention pour la première fois. St. Jérôme en parle dans son épître 91, où il déplore la décadence de l'empire, le pillage et la dévastation des Gaules par les Barbares de l'Allemagne. Les Saxons tiennent leur place dans l'énumération qu'il fait de ces peuples. Il parut sous l'empereur Honorius une espèce de registre politique, connu sous le nom de *Notitia Dignitatum Imperii*, où est mentionné un *Comes littoris Saxonici*; et là aussi une partie des côtes de la Gaule d'alors est nommée *Littus Saxonicum*. On pourrait déployer ici beaucoup d'érudition pour expliquer ce qu'il faut entendre par ce *Littus Saxonicum*, rivage Saxon. Il suffira, pour notre objet, d'inférer de ces deux passages que le nom de *Saxons* était connu au commencement du cinquième siècle.

Digitized by Google

On sait d'ailleurs que parmi les Germains qui déja servaient à cette époque dans les armées romaines, il se trouvait un corps de Saxons. Le même registre que nous venons de citer, parle d'un détachement de Saxons (*ala Saxonum*) qui était alors en Afrique. Ce peuple avait acquis de la célébrité et s'était rendu formidable par ses entreprises maritimes, et Sidonius Apollinaris, qui était évêque en Auvergne vers la fin du cinquième siècle, les présente comme les navigateurs les plus intrépides et les guerriers les plus redoutés sur mer.

Au tems de Charlemagne, les historiens partagent les Saxons en quatre peuples principaux, les *Westphaliens*, les *Angariens*, les *Ostphaliens* et les *Nord-Albingiens* ou *Trans-Albingiens*, c'est-à-dire, habitant au Nord ou au-delà de l'Elbe; ce qui pour les Francs était la même chose. Les habitans du pays de *Wihmodi*, qui est à présent le duché de Bremen, paraissent avoir fait une cinquième division de ce peuple.

Sa constitution à cette époque, si elle n'était pas tout-à-fait la même que celle des Germains avant leurs relations avec les

Romains, s'en approchait du moins beaucoup. Les nobles et les hommes libres formaient deux états différens. Ils étaient les seuls propriétaires des terres qu'ils faisaient cultiver par des hommes *non-libres*, qui n'étaient pas toujours *des serfs;* distinction qu'il est difficile de rendre sensible dans une langue différente de celle dans laquelle elle existait. Ceux qui possédaient des terres sans être nobles, s'appelaient *Frilingi;* on nommait *Liti* ceux qui cultivaient les terres; mais ils n'étaient pas de cette classe d'hommes connus sous le nom de *Servi* ou *Mancipia.*

Dans les assemblées publiques des divers peuples, on convenait non-seulement des lois d'un intérêt pressant et général, mais aussi de toutes les autres mesures que réclamait l'avantage commun. L'exécution des unes et des autres était confiée à des comtes, ducs ou princes, qui étaient nommés par élection.

Les Saxons avaient eu de bonne heure des guerres avec les Francs. Pepin ne fut jamais à leur égard dans une situation complétement pacifique. Ce fut en 758 qu'il fit avec eux le dernier accommodement,

Digitized by Google

en vertu duquel ils s'engagèrent à lui fournir annuellement trois cents chevaux en forme de tribut.

Il est probable, quoique les historiens ne le disent pas positivement, qu'après la mort de Pepin, les Saxons se refusèrent à payer ce tribut. Ils firent plus; des démêlés qui ne sont que trop fréquens entre peuples voisins, fournirent aux Saxons le prétexte de faire des incursions réitérées dans le pays des Francs. Ces incursions furent, d'après le témoignage d'Eginhard (1), accompagnées de tant de cruautés, que les Francs poussés à bout se décidèrent à leur déclarer la guerre, pour recouvrer enfin le repos. Les vues particulières de Charlemagne étaient parfaitement d'accord avec ce vœu de sa nation.

Il prévoyait sans doute que les querelles des papes avec les Lombards ne tarderaient pas à appeler son intervention. Il savait que Pepin avait été, en partie à cause des

(1) Il faut adopter aveuglément ce témoignage, ne pas regarder le long acharnement de Charlemagne contre les Saxons, comme le tort le plus grand qu'on ait à lui reprocher.

Saxons, obligé de suspendre ses conquêtes en Italie. Il crut donc nécessaire, à tout évènement, de se mettre en mesure de n'avoir rien à craindre de leur part. Mais il aspirait, par dessus tout, à acquérir la réputation de protecteur de l'Eglise; et il voyait, dans la guerre qu'il allait faire aux Saxons, un moyen de servir ce projet, puisqu'elle lui en fournissait un de les convertir à la foi chrétienne. Quelques modernes en ont pris occasion de déprimer son caractère. Il était impossible, suivant eux, qu'un prince à grandes vues comme lui, pût se dissimuler combien il était à-la-fois absurde et tyrannique de vouloir convaincre les hommes par la violence. Ils ont donc prononcé que la religion, dans la guerre qu'il fit aux Saxons, n'était qu'un vain prétexte. Cependant tout le reste de sa conduite tend à prouver qu'il était de bonne foi. En vain dira-t-on que le propre d'un génie, comme le sien était de s'élever au-dessus de tous les préjugés; on le jugera moins sévèrement en le jugeant d'après l'esprit de son siècle. A l'époque où il vivait il n'y avait pas un livre, pas un individu peut-être qui eût éveillé en lui l'idée que c'était plutôt un crime

qu'une œuvre méritoire, que de forcer les hommes à reconnaître comme une vérité ce qui leur paraissait une erreur.

En serait-ce une que de présumer que l'exemple des Sarrasins le confirma dans sa prévention et lui persuada que la conversion des Saxons ajouterait à sa gloire? La grandeur à laquelle étaient parvenus les Sarrasins lui parut le fruit de leur zèle pour la propagation de leur religion. Il est naturel à un esprit ambitieux de chercher à surpasser ses contemporains dans les qualités qui excitent le plus l'admiration générale. Charlemagne n'aurait-il pas voulu immortaliser par la même voie son nom, parmi les chrétiens? Chaque siècle n'a-t-il pas ses idées particulières de mérite, de grandeur d'après lesquelles ceux qui sont avides de renommée calculent leurs moyens d'en acquérir?

Le plan de Charlemagne fut donc d'attacher à-la-fois les Saxons à son empire et à son culte; et ce double assujétissement était précisément ce qu'ils redoutaient le plus: de-là cette résistance opiniâtre sur laquelle les historiens français se sont efforcés de jeter de la défaveur; mais peut-

Digitized by Google

on faire un crime à un peuple libre encore, et exempt des viles inclinations qui accompagnent la servitude, de ne subir le joug qu'après une longue lutte? Et quant à ce qui concerne la religion, n'est-il pas dans le cœur de l'homme de regarder comme la plus violente des tyrannies celle qui veut lui faire adopter, sur la divinité, des opinions nouvelles, et de tout tenter pour s'y soustraire? L'attachement des Saxons au culte de leurs pères devait être d'autant plus vif qu'ils répugnaient plus à toute espèce de contrainte. De leur côté, les chrétiens de ces tems regardaient la religion des Saxons comme une religion diabolique, et croyaient leur rendre un service inappréciable en s'efforçant de la leur faire abjurer.

Au printems de 792, Charles tint à Worms une diète dans laquelle la guerre contre les Saxons fut résolue par les Francs, et (ce qui est remarquable) *d'un consentement unanime*; car il est incontestable que le pouvoir des rois était alors limité, quant à la guerre et à la paix. Ils ne pouvaient entreprendre aucune guerre sans l'aveu de la nation; et ils en délibéraient

772

Digitized by Google

avec elle dans une assemblée ordinaire ou extraordinaire. Les historiens du tems présentent presque toujours ce consentement comme indispensable ; et ce n'était pas une simple formalité, ainsi que le prouvera un fait que nous citerons plus bas. Mais, nous demandera-t-on, quelle était cette nation dont le consentement était exigé ? Chacun des Francs paraissait-il dans cette assemblée pour y donner sa voix ? Ou la nation s'exprimait-elle par certains représentans ? Et quels étaient ces représentans ? Ces questions nécessitent quelques éclaircissemens que nous allons essayer de donner.

L'ancienne constitution de la France et de l'Allemagne, émanait en quelque sorte de celle de la monarchie des Carlovingiens ; et celle-ci portait l'empreinte des mœurs et des coutumes qui distinguaient les peuples de la Germanie, lorsqu'ils étaient sous la domination des Romains ; et si Montesquieu a dit avec raison que les constitutions de la plupart des états d'Europe sont venues des forêts de la Germanie, nous pouvons ajoutèr que cette espèce de transplantation était déja sensible sous le règne de Charlemagne ; mais que ce n'est qu'après lui

Digitized by Google

qu'elle a été plus caractérisée, et qu'elle a subi diverses altérations, suivant la différence des localités.

Il n'est pas facile de se former une idée exacte de ce qu'était la constitution de la monarchie française au tems de Charlemagne. Les notions que nous en avons nous ont été transmises dans une langue trop peu familière à ceux de qui nous les tenons, pour qu'ils aient pu nous présenter les objets sous leur véritable aspect. Leurs expressions, quand ils parlent de constitution, sont vagues, ambiguës, et donnent par conséquent lieu à autant d'interprétations qu'elles ont d'interprètes. Comment rendre exactement dans nos langues modernes ces mots latins *optimates*, les grands; *magnates*, les principaux; *nobiliores*, les plus distingués; *seniores*, les anciens; *juniores*, les plus jeunes; *multitudo*, le peuple ou la multitude; *honores*, les places honorifiques; *conventus*, les assemblées? Est-il possible de les exprimer autrement que par des *à-peu-près*, qui ne peuvent être de véritables équivalens?

La constitution française, telle qu'elle était sous Charlemagne, ne peut être con-

Digitized by Google

sidérée comme le résultat d'une combinaison réfléchie. Elle était bien plutôt l'ouvrage combiné de la nature et des circonstances. La nature a fait adopter aux différens peuples certains arrangemens qui doivent être les mêmes pour tous dans la même position. Elle a placé les hommes dans des situations où l'invention de telles mesures morales tendantes à la sûreté générale ou au maintien de l'ordre, leur a été aussi facile que la découverte des instrumens mécaniques nécessaires pour pourvoir à leur subsistance. Déja, au tems de Tacite, la constitution des Germains était beaucoup moins l'ouvrage de la réflexion que celui de la nécessité; et nous croyons que sur cet objet on a été jusqu'ici dans l'erreur. On a parlé de la constitution primitive des Germains comme si elle eût été mûrement rédigée par eux, sans faire attention que, dans des circonstances semblables, un peuple quelconque se serait donné la même constitution. Il y a plus: on pourrait dire peut-être, que du tems même de Tacite, on aperçoit chez nos ancêtres le germe de deux constitutions différentes.

Des familles qui ont habité longtems

Digitized by Google

près les unes des autres, qui ont commencé à se livrer à la culture, à se partager les bois et les pâturages, ont dû se former d'abord en petites peuplades. Dès-lors, il a été indispensable que les chefs de famille se rassemblassent pour délibérer en commun sur les moyens de maintenir la tranquillité commune. Bientôt après, elles ont dû sentir la nécessité de revêtir certaines personnes du pouvoir nécessaire, pour faire exécuter leurs règlemens.

De cet ordre de choses, il résulta nécessairement un pouvoir législatif et un pouvoir exécutif; l'un et l'autre étant indispensables pour remplir l'objet que les pères de famille s'étaient proposé en se rassemblant; et sans doute ils se revêtirent eux-mêmes du premier de ces pouvoirs. N'était-il pas convenable, en effet, qu'ils rédigeassent, d'un consentement unanime, des lois dont chacun d'eux attendait le maintien de sa propriété?

Telle a été la première et la plus naturelle origine des constitutions libres, fondées sur un pacte véritable. Mais elles n'ont pu naître qu'au sein de ces petites peuplades qui voulaient vaquer paisiblement

Digitized by Google

à la culture de leurs champs, au soin de leurs bestiaux. Or, il est indubitable qu'il en existait de telles dans la Germanie; et c'est à elles que doit s'appliquer ce passage de Tacite, où il est question d'assemblées du peuple à des époques déterminées, et d'élections annuelles de magistrats.

Mais des constitutions d'une toute autre espèce ont dû s'élever au sein des hordes qui n'avaient d'autre but, en se réunissant, que la guerre et l'oppression des autres. De pareilles associations se formèrent sans doute dès les premiers tems, par une suite de l'inquiète oisiveté si naturelle à des hommes qui avaient le sentiment de leurs forces physiques, qui répugnaient à des occupations paisibles et uniformes, et qui ne consultaient, pour satisfaire à leurs besoins, que leurs passions, leurs desirs cupides et leurs vains caprices. Cette nouvelle espèce d'associations ne put cependant se former non plus qu'après des délibérations, et en vertu de certains accords; car, après tout, l'homme le plus fort et le plus violent, ne peut contraindre un grand nombre d'hommes, inférieurs à lui en forces, à le seconder dans toutes ses

Digitized by Google

entreprises: mais comme le but de leur réunion ne pouvait s'atteindre sans de grands dangers, ils sentirent bientôt la nécessité de fortifier leurs liens par les promesses les plus énergiques, et par des lois pénales qui en assurassent l'accomplissement. Ils comprirent aussi qu'il fallait donner à leur chef un pouvoir illimité, pour qu'il pût ordonner tout ce qui assurait le succès de leurs vues.

Comme ces associations furent d'abord établies, non pour toujours, mais seulement pour des expéditions passagères, chacun de ceux qui desiraient y prendre part conservait le droit d'être bien informé de ce qui était proposé, afin de pouvoir y acquiescer ou s'y refuser avec connaissance de cause; que s'il engageait sa foi au chef de l'entreprise, ce n'était que dans la vue d'avoir sa part du butin qu'elle devait produire. Sous ces deux aspects, il naissait donc une constitution basée, comme celle de la première espèce, sur un accord. Tacite parle en divers endroits de ces constitutions militaires qui, par leur objet, nécessitaient, dès leur origine, le pouvoir d'un seul.

Digitized by Google

Aussitôt qu'il s'éleva des hordes guerrières, dont le projet était d'attaquer les peuplades paisibles, celles-ci durent s'occuper des moyens de leur opposer de la résistance ; et chaque père de famille qui avait quelque chose à perdre, dut concourir à la défense commune. Mais l'on voit déja quelles différences essentielles il devait y avoir entre une constitution de cette nature et celle de ces hordes, dont la guerre était l'unique ressource comme l'unique occupation.

De ces deux peuplades qui, à leur berceau, ne pouvaient être que petites, se formèrent de plus grands peuples ou de plus grandes nations, et par divers moyens.

Ou bien, plusieurs hordes guerrières se sont réunies, soit volontairement, soit parce que les plus faibles y étaient contraintes par les plus fortes ;

Ou des peuplades pacifiques ont été subjuguées par les hordes guerrières ;

Ou bien encore, elles se sont rapprochées d'un commun accord, pour opposer leurs forces réunies aux hordes guerrières qui les menaçaient.

Avant que des royaumes ou des états

Digitized by Google

quelconques naquissent de l'une de ces circonstances, il devait déja y avoir, dans les peuplades pacifiques, deux classes d'individus, des grands et des petits, des nobles et des non nobles.

Si, dans les mêmes peuplades, tous les pères de famille furent d'abord égaux, c'est-à-dire, possédèrent des troupeaux également nombreux, des terres d'une même étendue, le tems et les circonstances établirent entr'eux des inégalités de fortune. Il y en eut de plus laborieux, de plus éclairés. Ceux-ci héritèrent, ceux-là eurent plus de succès dans leur culture, tandis que la situation des autres empira par des raisons contraires. Bientôt on vit les plus riches acquérir plus de crédit dans les assemblées du peuple. Il est si naturel aux hommes qui ont quelques avantages extérieurs de s'estimer plus que les autres, ensuite de s'en séparer et de former une classe à part, à laquelle ils n'admettent que ceux qu'ils réputent pour leurs égaux! Une fois formée par l'orgueil d'une part, et la faiblesse de l'autre, cette classe ne tarda pas à s'entourer de distinctions et de prérogatives. Dans les assemblées du peu-

Digitized by Google

ple, où elle ne manque pas de dominer, on ne résout que ce qu'elle veut, et naturellement elle ne veut rien de ce qui peut lui être préjudiciable ou même incommode ; elle demande et obtient tout ce qui peut ajouter à ses avantages. Naît-il des circonstances qui amènent la création de certains emplois salariés, cette classe ne manque pas de s'en emparer exclusivement. Cet enchaînement de causes a produit nécessairement chez tous les peuples, aussitôt que la propriété s'y est introduite, une espèce de noblesse, une espèce d'aristocratie ; et toujours, et par-tout, c'est la richesse qui a été et qui sera la première de ces causes. Aux lieux mêmes où ces noms de *nobles* ou *aristocrates* auront été proscrits, la richesse produira tôt ou tard le même effet. On n'osera pas, pendant cent ans peut-être, prononcer le mot frappé de proscription ; mais la chose existera en dépit de toutes les prohibitions. Nous n'excepterons ni les États-Unis, constitués si solemnellement sur les bases de l'égalité, ni même la France régénérée (1).

(1) Nous rappelons que ceci s'écrivait en 1791.

Digitized by Google

La noblesse militaire doit avoir eu une origine différente de celle de la noblesse que les richesses ont produites. Elle ne doit s'élever chez les hordes guerrières qu'après qu'elles ont subjugué les peuplades pacifiques. Les vainqueurs n'ont pas manqué de considérer les vaincus comme leurs sujets, comme leurs esclaves; eux-mêmes se considèrent comme des êtres d'une nature supérieure à ceux qui ont succombé sous les efforts de leur courage. Dès-lors ils s'attribuent l'usage exclusif des armes; et quel que soit leur dédain pour la classe avilie qu'ils ont subjuguée, ils veulent assurer leur domination et leur propre repos en la laissant désarmée.

Dès que la horde guerrière a acquis de la consistance, dès que son chef ou roi n'a plus besoin d'aller solliciter et rassembler ses compagnons d'armes, et qu'au contraire ils viennent en foule chercher du service auprès de lui, il devient leur seigneur et leur maître. Il leur dicte les conditions qu'il lui plaît; et l'une d'elles est sans doute de l'accompagner par-tout, de le suivre dans toutes les expéditions où il jugera à propos de déployer son courage

Digitized by Google

ambitieux et d'employer leurs services. C'est à cette condition seule qu'il leur accorde une part au butin, qu'il leur donne des terres dans les pays conquis, mais pour le tems seulement qu'ils resteront attachés à ses drapeaux. Ainsi, la noblesse guerrière, tant que dura cet ordre de choses, vécut dans une sorte d'asservissement.

Mais lorsque plusieurs hordes peu nombreuses se réunirent à une plus grande, lorsque leurs chefs reconnurent volontairement le chef de celle-ci pour leur chef suprême, ou, si l'on veut, pour leur roi, ils furent les maîtres de stipuler eux-mêmes les conditions auxquelles ils consentaient à dépendre de lui, et en obtinrent d'autant plus facilement des prérogatives et des distinctions, qu'elles étaient nécessaires pour lui assurer l'obéissance de ces petites hordes accoutumées à ne recevoir que d'eux des ordres immédiats. Que si le chef suprême croyait devoir déposséder celui d'entr'eux qui lui inspirait de la méfiance, il ne le faisait qu'avec l'aveu de sa horde, et le successeur qu'il lui donnait n'eût pas été pris impunément dans une horde étrangère, à moins que ce nouveau chef n'eût déja acquis des

Digitized by Google

titres personnels à l'affection de ceux qu'on l'appelait à gouverner. Ces chefs, du second ordre, veillaient auprès du roi ou chef suprême, à tous les intérêts de leur horde. Ils étaient ses interprètes, et, pour ainsi dire, ses représentans. Ils ne manquaient pas d'être consultés par le roi sur toutes ses entreprises militaires; et le roi, pour s'assurer de leur fidélité, pour alimenter leur zèle, pour récompenser leurs utiles efforts, leur prodiguait les prérogatives et les distinctions honorifiques. Dans les états qui ont été formés par des guerriers, il doit donc y avoir eu dès l'origine, parmi la noblesse militaire, une classe plus distinguée que les autres, une sorte de haute-noblesse.

Quel que soit cependant l'orgueil des hommes, il cède à leur cupidité. Ces guerriers couverts de gloire avaient beau dédaigner la peuplade qu'ils avaient subjuguée, ils ne tardèrent pas à vouloir se rapprocher d'elle, à moins que la religion n'élevât entr'elle et eux une barrière insurmontable. Ils convoitèrent les biens des familles riches et nobles de cette peuplade. Son assujétissement étant consommé, la guerre ne leur fournissait plus les moyens ordinaires

Digitized by Google

d'acquérir ces biens; ils en prirent de plus doux. Ils s'allièrent par le sang à ces familles opulentes; et successivement on vit se fondre ensemble la noblesse militaire des vainqueurs et la riche noblesse des vaincus.

Lorsque le roi d'un peuple guerrier eut ainsi soumis une ou plusieurs peuplades, et qu'il eut donné à ses compagnons d'armes, pour prix de leurs services rendus ou à rendre, ce qu'on a depuis appelé des *fiefs*, il eut occasion de les rassembler une ou deux fois par an, pour les passer en revue. Il fut également dans le cas d'appeler autour de lui, à certaines époques, les princes, les comtes, c'est-à-dire, les différens chefs de son armée. Car aussi longtems que l'écriture ne fut pas généralement répandue chez un peuple, le seul moyen qu'eût un chef pour faire connaître ses intentions, distribuer ses ordres et recevoir les rapports qu'on avait à lui faire, était de les convoquer pour s'expliquer de vive voix avec eux.

Il ne faut pas croire que lorsque ses guerriers avaient asservi quelques peuplades pacifiques, leur intention fût de faire régner la justice, et de s'occuper du bien général. Accoutumés au seul métier des armes, à

Digitized by Google

devoir leur subsistance à leur butin bien plus qu'au travail de leurs mains, quand ils parvenaient à conquérir tout un pays, leur seul objet était de se procurer le plus de jouissances possibles, en accablant leurs nouveaux sujets d'obligations serviles et d'impositions. Pour eux, c'était *régner*, dans la seule acception qu'ils donnassent à ce mot. Faire de leur pouvoir un usage propre à rendre heureux ceux sur lesquels ils régnaient, c'eût été pour eux une tâche trop pénible ; aussi laissèrent-ils subsister, chez les peuples vaincus, les formes d'administration et les formes juridiques qu'ils y trouvèrent établies. Ce n'était pas de leur part une preuve de confiance ou d'affection paternelle. C'était seulement insouciance et dédain. Telle fut la conduite des Francs dans les Gaules, des Visigoths en Espagne, des Lombards en Italie. Telle a été ensuite celle des Turcs à l'égard des Grecs de l'empire d'Orient. Les vainqueurs eurent seulement grand soin de faire disparaître chez les vaincus toutes les institutions qui auraient pu les rendre redoutables. Ils se gardèrent bien, par exemple, de laisser subsister leurs assemblées générales du peuple. Mais ils to-

Digitized by Google

lérèrent les assemblées des provinces dans lesquelles il n'était question que d'intérêts particuliers, et qui étaient sans danger pour eux. D'autres assemblées se tenaient aussi quelquefois, mais, par d'autres motifs. Le roi plaçait à la tête des diverses provinces des gouverneurs qui avaient sur elles la surveillance suprême, et étaient chargés de recueillir les impositions. C'étaient les mêmes, qui, sous les titres de princes, de ducs ou de comtes, présidaient à ces guerriers qui avaient obtenu des bénéfices ou biens féodaux dans les provinces. On sent qu'à certaines époques, le roi devait convoquer ces grands officiers pour être informé par eux des détails de leur administration, et pour leur donner ses ordres de vive voix. Car, comme nous l'avons dit plus haut, l'écriture était un luxe d'éducation inconnu de ces conquérans illettrés.

De toutes les places administratives, celles que les vainqueurs recherchèrent les premières, furent les places de juges suprêmes. Les vaincus, souvent mécontens des décisions de leurs propres tribunaux, recouraient au roi lui-même ou à ses principaux officiers. Cette espèce d'appel ne pouvait

Digitized by Google

que flatter à la-fois leur amour-propre et leur cupidité. Elle leur promettait un surcroît de revenus. Or, il n'était pas dans leur caractère de dédaigner l'exploitation de cette nouvelle mine.

Il nous paraît que c'est par ces gradations que se sont formées les constitutions de tous les peuples non civilisés; et comme elles résultaient d'un ordre de choses, qui était à-peu-près le même pour tous, il est naturel qu'elles aient eu entr'elles beaucoup de ressemblance. Aussi, cette uniformité s'observe-t-elle chez tous les peuples anciens ou modernes, qui se sont trouvés dans les mêmes circonstances. On ne doit donc pas s'étonner que ce qu'on a appelé le système féodal, et qu'on a cru appartenir exclusivement à l'Europe, se rencontre en bien d'autres pays. Il est donc bien inutile de chercher à découvrir quelle est la nation qui l'a adopté la première; et de ce qu'on le trouve établi chez les anciens peuples de la Tartarie asiastique, il ne faut pas conclure comme l'a fait Richardson dans sa *Dissertation sur les langues, la littérature et les usages des peuples orientaux*, que les peuples du nord de l'Europe qui

Digitized by Google

ont aussi cette forme de gouvernement, sont sortis de cette partie de l'Asie. Ce qui constitue essentiellement le système féodal ne mérite pas plus d'être qualifié d'invention de l'esprit humain que les institutions de la vie domestique qui tiennent de plus près à la nature, comme la dépendance de la femme à l'égard du mari, et la subordination des enfans et des domestiques à l'égard de l'une et de l'autre.

Tout ce que les hommes ont proprement inventé dans ce genre, se réduit aux signes, aux actes par lesquels ils ont exprimé les rapports qui s'établissaient entr'eux. Le prince ou le comte, en même tems qu'il obtenait du roi le commandement d'un certain nombre de guerriers, celui d'une province ou d'un district, recevait de ses mains une épée ou une lance, ou un drapeau; et à cette occasion, il lui rendait certains hommages, en témoignage de son respect et de sa reconnaissance. Il pliait le genou devant son souverain, ou même lui baisait les pieds. Il y avait, chez les différens peuples, divers symboles, qui tous avaient le même sens, quoique très-variés dans leurs formes; à-peu-près comme il y avait diverses

Digitized by Google

cérémonies pour la célébration du mariage. Tous ces symboles étaient des actes de dévouement, comme toutes ces cérémonies avaient la foi conjugale pour objet.

Il nous semble qu'il ne faut pas perdre de vue cette origine commune de toutes les constitutions chez les peuples non civilisés, si l'on veut se former une idée juste de celle de la monarchie des Carlovingiens, et, en général, de toutes celles des nations d'Europe du moyen âge.

Sous le règne des premiers rois des Francs, il se tint des assemblées nationales de diverses espèces. Il en est de même sous le règne de Charlemagne. Les historiens français, qui ont porté l'œil de la critique sur ces premiers tems de leur monarchie, comme Hotoman, Boulainvilliers, Mably, Dom Bouquet, Baluze, Dom Ruinart, tous plus ou moins distingués par la sagacité qui a présidé à leurs recherches, par la saine philosophie qui a dirigé leur plume, ont envisagé les diverses assemblées de leur nation sous des points de vue bien différens. Tous cependant nous paraissent s'être mépris en ce que, dans ces réunions d'un peuple grossier qui ne consultait que ses besoins du mo-

Digitized by Google

ment, ou obéissait aveuglément à d'anciens usages, ils ont cru voir une organisation régulière qui ne peut se trouver que chez des nations policées depuis longtems. Il semblerait, suivant eux, que dans ces assemblées tout était calculé avec prévoyance, mesuré avec la plus grande justesse; qu'on y connaissait cette balance des pouvoirs qui doit concourir à la confection d'une loi; qui détermine, avec précision les droits que le souverain d'une part et l'assemblée nationale de l'autre, ont à exercer dans cette circonstance. C'est assurément faire beaucoup d'honneur à un peuple qui devait être encore fort étranger à la métaphysique des gouvernemens.

Il se tenait, sous Charlemagne, deux assemblées générales par an. Hincmar, qui était archevêque de Rheims sous le petit-fils de ce monarque, nous en a donné des détails circonstanciés qu'il a puisés dans un écrit où l'abbé Adelhard de Corbie, contemporain et parent de Charlemagne, décrit la constitution de la monarchie carlovingienne, son organisation politique comme la composition de la cour. Mais cet écrit ressemble assez à certains livres où l'on trouve

Digitized by Google

des argumens pour toutes les sectes. Quelque minutieux que soient les détails qu'il contient, ils sont rendus par des expressions si vagues, si ambiguës, que l'ouvrage d'Hincmar sert d'autorité à ceux qui prétendent que, dès le principe, le pouvoir suprême était partagé entre le roi et l'assemblée nationale, comme à ceux qui soutiennent qu'originairement la monarchie française était illimitée.

Ce que l'on peut affirmer relativement à ces assemblées, paraît se réduire à trois articles.

1°. Au tems dont nous parlons, chez un peuple encore si éloigné de la civilisation, le roi même le plus absolu n'aurait pu gouverner sans le concours des assemblées nationales. Comme on ne pouvait lui donner que de vive voix des informations sur l'état des provinces; comme toutes les affaires, celles du clergé seulement exceptées, devaient être traitées verbalement; comme c'était la seule manière dont les résolutions et les ordonnances pussent être reçues et publiées; comme il n'y avait encore ni poste ni couriers pour faire parvenir les ordres à toutes les parties de l'empire; comme il

Digitized by Google

n'existait pas d'archives où fussent conservés les renseignemens et les documens relatifs à la situation du royaume et des provinces; comme enfin, pour tous ces objets, il fallait s'en rapporter au témoignage des anciens, il était impossible de prendre aucunes mesures relatives au gouvernement sans des assemblées auxquelles concouraient ceux dont l'expérience et les lumières pouvaient servir de guide.

2°. Les principaux, les comtes, les princes (*Seniores*, *Principes*) qui étaient convoqués à ces assemblées, étaient à la vérité des officiers ou employés du monarque; mais il ne pouvait ni les nommer, ni les destituer à son gré. Ils étaient en même tems représentans des militaires ou vassaux qui dépendaient d'eux.

3°. Dans ces assemblées il ne se tenait pas de protocole. Rien ne s'y traitait par écrit. On ne pouvait donc y procéder que d'une manière indéterminée. Les prépositions, les discussions, les décisions n'y étaient pas assujetties à des règles fixes. Tout y dépendait des qualités personnelles du monarque ou de celles des personnes qui étaient convoquées. Aussi voit-on que Charlemagne

Digitized by Google

ne fut jamais contrarié par les assemblées nationales, et fit toujours prévaloir sa volonté, tandis que ses faibles successeurs éprouvèrent de leur part de fréquentes contradictions, et furent presque toujours obligés de céder au vœu du peuple. Le peuple semblait vouloir se venger sur eux de l'ascendant qu'il avait laissé prendre à l'énergie entraînante de leur aïeul. Il se souvenait sans doute du rôle qu'il avait joué sous le règne de Pepin, lorsque le pape, implorant l'assistance de ce monarque, mais sentant que l'assentiment des principaux de la nation était nécessaire à ses vues, puisque toutes les expéditions militaires devaient être décidées dans l'assemblée générale, adressait ses instances non-seulement aux trois rois et patrices de Rome, Pepin, Charles et Carloman, mais aussi à tous les évêques, abbés, prêtres et moines, et à tous les ducs, comtes et même à toute l'armée du royaume et de la province de France. (*Vel cuncto exercitui regni et provinciæ Francorum.*)

Ces observations, fondées sur les faits, nous semblent justifier parfaitement le

tableau qu'un écrivain distingué (1) a tracé de l'ancienne constitution des Francs, lorsqu'il dit : l'*état de la France était comme à présent celui de Turquie, un mélange défectueux de la volonté du peuple et de la puissance du chef suprême.*

Concluons de ces observations que la théorie du droit public ne peut être que le produit de la raison cultivée et de l'expérience; et n'allons pas la chercher chez des peuples encore barbares, qui ne se décident que par les localités, les circonstances, les besoins du moment, les passions qu'ils éprouvent ou celles que réveillent en eux les hommes à caractère qui s'emparent de leurs facultés, et les dirigent à leur gré. Chez de pareils peuples, la forme du gouvernement semble être longtems la même, mais change réellement à chaque génération. L'esprit de la constitution française fut monarchique et à-peu-près despotique sous Charlemagne, comme il fut aristocratique sous ses successeurs. C'est que Charlemagne fit prendre à cette constitution l'empreinte de son génie vaste et impérieux; tandis que la faiblesse des

(1) L'auteur aurait bien dû le nommer.

Digitized by Google

souverains de sa race enhardit et fit réussir les prétentions de ceux qui voulurent effectivement partager son pouvoir. Ce n'est pas que Charlemagne lui-même méconnût les droits de sa nation; mais, comme il dominait tout par ses éminentes qualités, ces droits restèrent sans exercice. Déja le règne de Charles-le-Chauve, son petit-fils, se présente sous un autre aspect. Déja dans un de ses capitulaires, se trouve ce principe que les rois modernes de la troisième race avaient fait oublier, et que l'assemblée nationale de 1789 a ressuscité et invoqué pour en faire la base de sa nouvelle constitution. Ce capitulaire, de l'an 863, porte expressément: *Lex fit consensu populi et constitutione regis.* La loi se fait par le consentement du peuple, et l'adoption du roi. Il y a plus; dans un capitnlaire antérieur, celui de 843, le même souverain reconnait que c'est de ses *fidèles* (sujets) qu'il tient sa dignité royale. Il est vrai que ce n'était pas le peuple français qui obtenait de lui cet aveu. C'étaient seulement les grands, les évêques, les principaux d'entre les nobles. Ils profitaient pour cela des circonstances favorables qui n'existaient pas

Digitized by Google

sous Charlemagne, ou plutôt que ce monarque, plus puissant par ses talens que par la vaste étendue de ses états, n'avait pas laissé naître.

Cela posé, on pense bien que ce ne fut que pour la forme qu'il convoqua une assemblée nationale à Worms, en 772, lorsqu'il fut question de déclarer la guerre aux Saxons. Il n'eut pas même besoin de forcer les volontés. Il les trouva toutes disposées à seconder ses vues ambitieuses. Aussitôt que la résolution fut prise, une armée fut levée, et entra sous son commandement dans les terres des Saxons. Elle s'empara bientôt d'une de leurs principales forteresses, Eresbourg, qui était probablement située dans le pays de Paderborn, et se nomme aujourd'hui *Stadtberg*. Charlemagne y détruisit une espèce de temple qui renfermait une statue grossièrement sculptée. C'était, selon ce monarque et les évêques qui l'entouraient, une idole des Saxons. Etait-ce en effet l'image d'un de leurs dieux, ou, comme quelques érudits l'ont prétendu, celle d'Arminius, dont les exploits contre les Romains, au tems d'Auguste, avait rendu le nom fameux dans ces

Digitized by Google

contrées? C'est sur quoi il est difficile de prononcer. Les anciens historiens français appellent cette idole *Irmensaül*; mais n'en disent rien d'ailleurs qui puisse fixer nos incertitudes.

Après ce premier succès, Charles s'avança jusqu'au Weser. Les Saxons, consternés par la prise d'une place qui était pour eux d'une grande importance, cédèrent pour le moment à l'orage. Ils conclurent à la hâte un traité. Ils livrèrent douze otages, et Charles rentra en France.

Voilà tout ce que les chroniques du tems nous apprennent de cette première expédition, sans énoncer les conditions auxquelles les Saxons se soumirent. Il est probable que ce ne fut qu'une de leurs peuplades, peut-être celle des Angrariens, qui subit le joug du vainqueur. En général ces peuplades, dans le cours de cette longue guerre, firent rarement cause commune; et on peut présumer que l'invasion de Charles en Angrarie fut trop subite pour qu'elles eussent eu le tems de se concerter: nous serions d'ailleurs portés à croire que, pour cette fois, Charlemagne se contenta d'assurances générales de soumission, sans exiger

Digitized by Google

des Saxons un tribut, ou leur conversion au christianisme. S'il eût été question de pareilles conditions, les chroniques ne les auraient pas passées sous silence. Ajoutons qu'à cette époque des complots dangereux se formaient en Italie contre Charlemagne, qu'ils devaient appeler toute son attention, et le décider à faire à tout prix la paix avec les Saxons.

C'était Didier, roi des Lombards, qui annonçait des intentions hostiles contre lui. Avant de rapporter ce que fit Charlemagne pour en prévenir l'effet, et pour conquérir en une campagne tout le royaume des Lombards, il est à-propos de donner quelques détails sur ce peuple, et sur le royaume qu'il avait fondé en Italie.

Les Lombards étaient originairement un peuple de Germanie. La ressemblance de leurs mœurs avec celles des Germains, les mots allemands qui se trouvent dans leurs lois, ne laissent aucun doute à cet égard. Ils prenaient leur nom des longues barbes que portaient chez eux les hommes mariés, coutume par laquelle ils différaient des Francs. Au tems de Tacite, ils habitaient les contrées septentrionales de la Germanie,

Digitized by Google

C'était alors un peuple peu nombreux, mais très-brave. Depuis Tacite, on ne retrouve plus leur nom avant le sixieme siècle. Dans cet intervalle de tems, ils avaient, comme tant d'autres peuples de la Germanie, quitté leur pays natal. Ils s'étaient d'abord établis en Pannonie (la Hongrie moderne) où ils avaient été pour les Grecs des alliés fort utiles. Mais en 568, ils tournèrent leurs armes contre eux. Paul Diacre, leur historien particulier, qui fut secrétaire de leur dernier roi, nous apprend à quelle occasion.

Le général grec Narsès avait, avec le secours des Lombards, remporté sur les Goths une victoire décisive, et avait par-là reconquis l'Italie à l'empire d'Orient. Ce service important ne le sauva pas d'un affront que lui fit éprouver l'impératrice Sophie. Le dépit qu'il en conçut le détermina à engager les Lombards à cesser de compter davantage sur une cour aussi capricieuse, à se payer de leurs services par leurs propres mains, et à s'emparer pour eux-mêmes du beau pays dont la conquête était due à leurs armes. Soit que cette invitation ait eu lieu, soit que les Lombards n'aient suivi que leur propre impulsion, ils pénétrèrent

Digitized by Google

en 568, par le Frioul en Italie, sous la conduite de leur roi Alboin. Dans l'espace de trois ans ils se rendirent maîtres de tout le nord de l'Italie et d'une grande portion du milieu de ce pays. Alboin se déclara roi d'Italie, et fixa son siège à Pavie; mais il fut assassiné en 571. Les divisions qui s'élevèrent à sa mort entre les chefs de sa nation, les mesures défensives que prirent les exarques, arrêtèrent les progrès des Lombards. Il eût été difficile d'ailleurs qu'ils s'étendissent davantage, quoique la royauté fût rétablie chez eux, et que plusieurs de leurs rois fussent braves et entreprenans. Leurs efforts pour s'emparer du reste de l'Italie furent en grande partie contrariés par les papes. Luitprand, un de leurs rois, fut en particulier détourné de ses projets par Grégoire II, d'une manière tout-à-fait extraordinaire.

Les papes, ainsi que la ville de Rome, reconnaissaient encore alors la souveraineté des empereurs Grecs. L'affaire la plus importante qui occupât la cour de Constantinople était la dispute relative au culte des images. L'empereur Léon l'Isaurien s'était déclaré contre ce culte avec la plus grande

Digitized by Google

véhémence. Il avait envoyé dans tout l'empire les ordres les plus sévères pour faire disparaître les images de toutes les églises. Les Italiens en particulier qui, jusqu'à cette époque, n'avaient pas songé à se soustraire à la faible domination des Grecs, furent si irrités qu'ils conçurent le dessein de se soumettre à celle des Lombards, plutôt que de se conformer à une mesure qui leur semblait un sacrilège; et le peuple opposa par-tout à son exécution un soulèvement éclatant.

Luitprand, roi des Lombards, voulut faire tourner cette fermentation à son profit. Grégoire prévit ses projets, et s'efforça de les déjouer. Il fit à l'empereur des représentations réitérées pour l'engager à revenir sur ses pas. Mais l'empereur persista dans son plan avec une sorte de fureur. Il expédia même l'ordre de lui livrer le pape, mort ou vif. Le souverain pontife crut enfin qu'il était de son devoir d'opposer une résistance publique à une si étrange opiniâtreté. Sans se soustraire à la dépendance de l'empereur, il exhorta, non-seulement les Romains et les autres villes d'Italie qui appartenaient encore aux Grecs, mais aussi

Digitized by Google

les Lombards, à prévenir, même par la violence, l'exécution des ordres de la cour d'Orient. La ville de Rome alla plus loin. Malgré les remontrances du pape, elle cessa de payer aux Grecs le tribut accoutumé. Elle nomma un magistrat particulier pour la gouverner en attendant l'élection d'un empereur légitime.

La plupart des autres villes de l'Italie du centre qui n'étaient pas assez puissantes pour se déclarer indépendantes, se soumirent au roi des Lombards.

Sur ces entrefaites l'empereur Léon envoya un nouvel exarque, Eutichius, en Italie. Cet homme rusé parvint à rétablir les affaires des Grecs plus heureusement qu'on ne pouvait l'espérer. Par sa politique adroite il réussit à augmenter la méfiance qui régnait entre le pape et Luitprand, à tel point que celui-ci commença à regarder le pontife romain comme un rival d'autant plus dangereux qu'il était plus déguisé. Il en résulta une association entre Luitprand et l'exarque. Tous deux s'avancèrent vers Rome avec leurs armées, et campèrent devant la ville au bord du Tibre.

Digitized by Google

Dans cette crise, ce fut le pape qui sauva les Romains. Leur ville était, à la vérité, fortifiée ; et Grégoire avait fait réparer ses fortifications ; mais il ne crut pas devoir courir les hasards d'un siège. Il recourut à un autre moyen pour conjurer l'orage. A la tête du clergé et des principaux romains, il se rendit au camp des Lombards, et demanda d'être admis en présence de leur roi.

Luitprand, qui ne s'attendait guères à cette visite, reçut le pontife romain avec une surprise mêlée de respect. Grégoire, qui était éloquent, lui rappela, avec dignité et avec énergie, les promesses qu'il lui avait faites précédemment d'embrasser la cause de l'église. Il lui peignit les maux qui allaient résulter de son inique entreprise. Il l'exhorta, le pria, le conjura d'y renoncer, de revenir aux sentimens honorables qu'il avait professés jusqu'alors. Ce ne fut pas en vain. Jamais conversion ne fut plus subite ni plus complète. Luitprand est tellement ému que, bravant la présence de l'exarque, il se jette aux pieds du souverain pontife, confesse sa faute, se rend avec le pape à l'église de Saint-Pierre, et après y avoir

Digitized by Google

reçu la communion, dépose son glaive, son poignard, son armure, son manteau, son sceptre d'argent, sa couronne d'or, sur le tombeau du saint apôtre, et jure de ne jamais souffrir qu'il soit fait la plus légère offense ni à l'église ni à son chef. Tel est l'ascendant de l'éloquence, quand elle se réunit à une certaine dignité personnelle; mais convenons qu'elle n'est jamais plus irrésistible, plus efficace que lorsqu'elle agit sur des hommes dont les lumières ne modifient pas la sensibilité et qui sont plus touchés de ce qui parle à leur cœur que de ce qui s'adresse à leur raison.

Celle du pontife romain triompha des engagemens qui liaient les Lombards et leur roi. Ce fut envain que l'exarque les leur rappela. Il fut obligé de se résigner à être témoin de la réconciliation de Luitprand avec le pape. Le roi Lombard retourna dans ses états. L'exarque chercha, comme il put, à maintenir les provinces qu'il avait recouvrées dans leur fidélité envers l'empereur. Rome continua à se conserver indépendante sous l'influence du pontife.

Mais Grégoire et ses successeurs ne se

Digitized by Google

dissimulèrent pas combien cette situation était critique. Ils devaient craindre qu'avec le tems, les Grecs ne déployassent plus d'activité pour reconquérir la souveraineté de la ville de Rome. D'un autre côté, l'ambition des Lombards ne pouvait qu'exciter des alarmes. Les successeurs de Luitprand, non moins avides que lui, pouvaient être moins accessibles à la déférence pour le saint-siège. Dans ces circonstances embarrassantes, Grégoire II, ou, suivant quelques historiens, son successeur Grégoire III, conçut l'idée d'employer contre les Lombards l'assistance des Francs. Il envoya des députés au maire du palais, Charles-Martel, pour lui proposer un traité. L'histoire se tait sur les suites de cette démarche. Elle nous apprend seulement que les Lombards firent de nouvelles tentatives pour étendre leur domination, et que les papes leur résistèrent. Nous avons vu que Zacharie, pour s'assurer de l'appui des Francs contre eux, concourut à la déposition de Childéric et à l'élévation de Pepin sur le trône.

Enfin, ce que les papes avaient redouté arriva : Astolphe, le vingtième roi des Lom-

Digitized by Google

bards, s'empara de l'exarchat; et les Grecs ne possédèrent plus en Italie, que les provinces méridionales et quelques villes situées au bord de l'Adriatique. En 753, Astolphe se présente devant Rome, et somme ses habitans de se soumettre à lui et de lui payer un tribut annuel. Etienne III avait déja fait, auprès de la cour de Constantinople, des démarches qui n'avaient produit qu'une vaine intervention de sa part auprès d'Astolphe. Le roi des Lombards n'en poursuit pas moins ses projets. Le pape n'a plus d'autre ressource que d'aller lui-même implorer l'appui de Pepin; et pour l'intéresser en sa faveur, il lui confère, ainsi qu'à ses fils, le titre de patrices de Rome, et contribue beaucoup à assurer la dignité royale à sa maison.

Pepin, soit par reconnaissance, soit par ambition, était assez disposé à entrer dans les vues du pape. Mais pour entreprendre une guerre contre les Lombards, il lui fallait l'aveu de sa nation, aveu qui, dans les affaires majeures, était alors regardé comme indispensable. Il éprouva d'abord de grandes difficultés. Les Francs répugnaient à porter leurs armes en Italie. Quelques ten-

Digitized by Google

tatives de ce genre avaient échoué sous les règnes précédens. Parmi les Francs consultés dans une assemblée générale, il s'en trouva beaucoup qui énoncèrent un refus formel, et qui déclarèrent même que si l'expédition avait lieu, ils n'y prendraient aucune part.

Le pape, qui n'avait pas prévu ces obstacles, qui, peut-être, suivant les conseils d'une politique secrète, desirait amener Astolphe à la paix par la terreur qu'inspiraient les Francs plutôt que par leur intervention armée, le pape engagea Pepin à moyenner un accomodement entre le roi des Lombards et lui. Pepin l'ayant tenté sans succès, détermina enfin les Francs à seconder ses desseins; et la guerre fut résolue. On prétend qu'à cette occasion Pepin fit au pape cette fameuse donation qui assurait au saint-siège l'exarchat et la Pentapole, c'est-à-dire, la plus grande partie de ce qui compose aujourd'hui (1) l'état de l'église, aussitôt qu'il en aurait dépouillé les Lombards. La cour de Rome n'a jamais pu, à la vérité, exhiber le document de

(1) En 1791.

Digitized by Google

cette donation. On ne saurait, cependant, douter qu'elle ait eu lieu. Elle est constatée par le témoignage d'Anastase, qui, environ un siècle après, était bibliothécaire à Rome. Elle l'est surtout par les lettres des papes à Charlemagne et à ses prédécesseurs ; par des lettres conservées, non dans les archives de la cour de Rome, mais dans celles des successeurs de Charlemagne, et dont, par conséquent, l'authenticité ne peut être révoquée en doute. Voltaire, toutefois, en a contesté la réalité. Il n'est pas vraisemblable, (c'est son plus fort argument) que Pepin ait voulu conquérir l'Italie pour les papes, au lieu de la conquérir pour lui-même. Tel est, sans doute, le calcul ordinaire des conquérans. Mais pour incorporer l'exarchat à la France, Pepin devait, avant tout, s'emparer du royaume des Lombards, au-delà duquel l'exarchat était placé. Les circonstances ne favorisaient pas encore cette conquête ; et Pepin aura cru plus sage de s'attacher étroitement le pape et les Romains, que de les effrayer par le soupçon qu'il ne songeait qu'à son intérêt personnel, et de les engager à se réconcilier avec les Lombards.

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, Pepin entra en Italie en 755, et y revint en 756. Astolphe qui, dans ces deux campagnes, avait perdu tous ses états, excepté Pavie, sa capitale, se résigna enfin à abandonner au pape l'exarchat et la Pentapole. Pepin repassa aussitôt les Alpes, sans avoir été jusqu'à Rome. Quelques embarras intérieurs qui le rappelaient en France, les préparatifs de ses hostilités contre les Saxons expliquent cette précipitation.

Après la mort d'Astolphe, qui arriva en 756, la couronne de Lombardie fut briguée par Didier, que le dernier roi avait attaché à sa cour comme grand écuyer, et qu'il avait créé duc, c'est-à-dire, gouverneur de Toscane. Il eut pour opposans quelques grands du royaume, et surtout Rachis, frère d'Astolphe, qui, après avoir été roi lui-même, s'était retiré dans un monastère. Déja il allait renoncer à la vie religieuse et se mettre à la tête du parti opposé à Didier; et une guerre civile paraissait inévitable. Didier, pour conjurer cet orage, s'adresse au pape. Il offre de lui céder les villes qu'Astolphe avait encore conservées. Il lui promet des pré-

sens considérables; il s'engage à se conduire en tout d'après ses volontés, s'il veut l'aider à obtenir la couronne. Etienne commença par faire sanctionner ses promesses par *un serment terrible*, suivant l'expression d'Anastase, dans la vie de ce pape; ensuite il agit avec tant d'efficacité auprès de Rachis, qu'il le décide à rester dans le cloître, et que Didier fut reconnu pour roi par tous les Lombards. Il semble que le huitième siècle était celui des conversions miraculeuses opérées par les pontifes de Rome.

Les Lombards et les papes auraient dû cultiver cette amitié, toute peu sincère qu'elle était peut-être, pour ne pas fournir aux Francs, dont ils connaissaient l'énergique influence, un prétexte de rentrer en Italie. Mais bientôt ils prouvèrent que leur inimitié réciproque était trop enracinée pour céder aux conseils de leur propre intérêt. Didier, qui prévoyait bien que les papes ne laisseraient échapper aucune occasion de rappeler les Francs en Italie, imagina d'échapper à ce danger par un moyen nouveau. Il rechercha l'amitié des deux rois de France, (Carloman vivait encore) et

Digitized by Google

leur fit proposer le mariage de l'une de ses filles avec l'un d'eux. Charlemagne était peu disposé à accueillir cette proposition ; peut-être craignait-il qu'une union aussi étroite ne contrariât les desseins qu'il formait secrètement sur l'Italie. Cependant sa mère qui avait beaucoup de crédit auprès de lui, triompha de sa répugnance. Charles épousa la princesse des Lombards Hermengarde, que les uns appellent Desiderate et les autres Berthe.

Cette intime liaison des Francs et des Lombards était entièrement contraire aux vues du pape. Il s'y étaitopposé de toutes ses forces. Il avait écrit à Charles et à son frère une lettre dans laquelle il peignait les Lombards sous les couleurs les plus odieuses. Il les avait même menacés de sa malédiction, si malgré ses remontrances, l'un ou l'autre contractait un mariage *qui ferait leur honte éternelle, et qui était réprouvé par Dieu et par ses apôtres* (1). Pour cette fois l'éloquence d'Etienne III fut en défaut. Le mariage fut

(1) On peut lire cette étrange lettre dans la collection des conciles de France, par Sirmond, T. III.

Digitized by Google

célébré; mais, pour la consolation, ou si l'on veut pour la justification du pontife romain, il fut très-malheureux. Charlemagne eut si peu à s'en applaudir, qu'il saisit le prétexte de la stérilité d'Hermengarde pour faire prononcer son divorce en 771 par une assemblée d'ecclésiastiques.

Didier ressentit vivement l'affront fait à sa fille, et l'inutilité de ses efforts pour se concilier l'amitié des Francs. Dès-lors il ne respira que la haine et la vengeance. Il crut avoir trouvé une occasion favorable pour les assouvir. Il la saisit, mais ce fut pour son malheur.

Nous avons dit plus haut qu'après la mort de Carloman, sa veuve et ses fils qui redoutaient son frère, étaient venus se réfugier auprès de Didier avec quelques autres mécontens. Ceux-ci lui inspirèrent l'espoir de voir un jour les fils de Carloman se former un parti en France. Cet espoir n'était pas tout-à-fait illusoire. Le règne de Charlemagne n'était pas à l'abri de quelques fermentations intérieures, comme le prouvent deux conspirations dont nous parlerons plus bas; mais Didier trahit prématurément ses projets, et Charles le prévint.

Adrien I, qui était parvenu au saint-siège en 772, témoigna d'abord le desir de vivre en bonne intelligence avec les Lombards. Didier, ébloui par ces démonstrations, et avant de s'être bien assuré de leur sincérité, proposa au pape de sacrer rois de France les deux fils de Carloman. Il se flattait que cet acte du souverain pontife déterminerait les mécontens de France à se déclarer ouvertement contre Charles. Mais Adrien était prudent; il prévit qu'il courrait moins de risques en faisant éprouver un refus au roi des Lombards, qu'en irritant celui de France contre le saint-siège par une démarche aussi offensante. Didier devint plus pressant; et quand il vit que c'était sans effet, il substitua des menaces à ses instances. Adrien, continuant à se montrer inflexible, Didier entra dans l'exarchat, et s'empara de la plupart de ses villes. Adrien fit à son tour de vains efforts pour le ramener à des sentimens pacifiques. Didier continuait sa marche vers Rome. Le pape crut dès-lors n'avoir plus de ménagemens à garder. Il envoya des députés à Charlemagne, et lui révéla les desseins du roi des Lombards.

Aussitôt Charlemagne rassembla, pen-

Digitized by Google

dant l'été de 773, l'armée des Francs, près Gebenna, qui est la ville moderne de Genève. Sur ses représentations, ses guerriers se déterminèrent à ne pas revenir dans leurs foyers aux approches de l'hiver suivant leur coutume, mais à rester en Italie jusqu'à la consommation de l'entreprise. Car, il prévoyait bien qu'un seul été ne lui suffirait pas pour s'y établir solidement.

Il partagea son armée en deux parties. Avec l'une il passa lui-même le Mont-Cenis. Il donna le commandement de l'autre à Bernard son oncle maternel, fils, probablement illégitime, de Charles-Martel. Cette seconde division franchit le Mont-Joux. Vainement les Lombards avaient garni de troupes les étroits défilés des Alpes ; un gros de Francs pénétra par un chemin auquel ils n'avaient pas pensé. Voyant l'ennemi sur leurs derrières, ils abandonnèrent les défilés ; et dès-lors toute l'armée des Francs entra en Italie. Suivant quelques historiens elle livra, à la descente des Alpes, une bataille aux Lombards et les battit. Suivant d'autres, ils avaient attendu Charlemagne dans un camp, près de Mortaria ; mais à son approche, ils le quittèrent à la hâte, en

Digitized by Google

abandonnant leurs tentes et leurs équipages. Didier se sauva dans Pavie avec une partie de ses troupes ; et son fils Adalgise avec le reste dans Véronne. Cette seconde ville fut bientôt forcée de se rendre. Adalgise parvint à s'échapper, et passa avec un vaisseau à Constantinople ; mais la veuve de Carloman et ses deux fils tombèrent au pouvoir du vainqueur. On ignore, mais on peut facilement conjecturer quel fut le sort de ces malheureux princes. Pavie devait faire plus de résistance que Véronne. Charles prit le parti de l'affamer. Il fit ses dispositions en conséquence, confia le commandement de l'armée à son oncle, et se rendit à Rome, au printems de 774, pour y célébrer les fêtes de Pâques.

Quoique Charlemagne eût une affection sincère pour les pratiques de religion, il fut déterminé à ce voyage par deux autres motifs non moins puissans sur lui, son desir de s'instruire et son amour pour la gloire. Il était très-empressé de voir cette capitale du monde pour laquelle les Barbares mêmes qui avaient renversé l'empire romain, ne pouvaient se défendre d'une sorte de respect. Il était flatté de l'idée d'être

Digitized by Google

reçu par le pape et par le peuple romain, comme leur libérateur, comme leur défenseur. Il voulait voir par lui-même quels droits pouvait lui donner ce titre de patrice de Rome que le pape Etienne III lui avait conféré pendant son séjour en France.

Il est connu qu'aux tems de la république, ce titre désignait les principaux de la noblesse. Mais quand l'empereur Constantin eût établi une hiérarchie de rangs, dont les Romains, à l'époque de leur splendeur, n'avaient pas même l'idée, le titre de patrice ne fut donné qu'aux grands du premier ordre, que l'empereur assimilait à ses parens. Depuis le règne de Justinien, les gouverneurs-généraux des provinces importantes et éloignées, qui, sous ce double rapport, jouissaient et d'une plus grande autorité et d'une plus grande considération que les gouverneurs ordinaires, furent nommés tantôt exarques, et tantôt patrices. Ainsi, le patrice ou exarque d'Italie était, pour ainsi dire, un vice-roi dans cette partie de l'empire. Mais lorsque les Romains, à l'occasion de la persécution des images et sous la direction des papes, cherchèrent à se soustraire à la domination des empereurs d'O-

Digitized by Google

rient, ils commencèrent par conférer le titre de patrice au maire du palais Charles-Martel, qui y attacha peu d'importance. Il n'en fut pas ainsi de Pepin, auquel Etienne III le donna, en même tems qu'à ses deux fils, au nom du peuple romain. Pepin, en l'acceptant, fit connaître qu'il regardait, les Romains non plus comme sujets de l'empereur grec, mais comme un peuple indépendant. Il parut d'ailleurs faire peu d'attention aux droits qui pouvaient être liés à ce titre. Charlemagne lui-même, qui le porta dès le commencement de son règne, ne paraît pas avoir songé au parti qu'il pouvait en tirer, avant d'avoir conquis le royaume des Lombards ; et en effet tant que ce royaume subsistait les rois de France étaient sans moyens de faire valoir les titres que leur accordaient le pape et les Romains, quelque imposans qu'ils fussent. Leur position changea aussitôt que, par cette conquête, ils se trouvèrent les maîtres de l'Italie.

Lorsque le pape et le peuple romain offrirent pour la première fois le patriciat, Charles-Martel reçut d'eux en même tems, comme marques distinctives de cette dignité, les clefs du tombeau de l'apôtre

Digitized by Google

S. Pierre, et un drapeau béni. Dans les siècles d'ignorance et de barbarie, faute de connaître toutes les ressources du langage, on se servait très-souvent de signes et d'emblèmes, au lieu des mots que les nations cultivées savent employer pour exprimer leurs pensées. Mais, que signifiaient ces clefs, ces drapeaux? Un parti prétend que par-là le pape et les Romains avaient reconnu les patrices Charles-Martel, Pepin et Charles pour souverains de Rome, et leur avaient transporté tous les droits que les patrices ou exarques avaient possédés et exercés dans cette capitale du monde, au nom des empereurs grecs. Le parti opposé soutient que, par ce titre, Charlemagne, ainsi que son père et son aïeul, était devenu seulement protecteur du siège apostolique, avoué de l'église, (*advocatus ecclesiæ*). Il paraît hors de doute que le pape et les Romains n'avaient cru lui conférer qu'un titre honorifique. Pouvaient-ils présumer que ces Lombards si redoutés, si belliqueux, succombassent jamais entièrement sous le pouvoir des Romains, et que leur défaite subite et totale mît Charlemagne en mesure de donner toute l'extension possible

Digitized by Google

à son titre de patrice? Ce n'est pas au bout de dix siècles que nous pouvons aspirer à décider cette question. Au défaut de droits incontestables, les faits éclatans vont parler.

Charles arriva à Rome la veille de Noël. Son entrée fût une sorte de triomphe. Il fut reçu par le pape et par les Romains, avec toute la solemnité qu'on déployait à l'arrivée d'un patrice ou d'un représentant de l'empereur grec. Les chefs de la magistrature allèrent à sa rencontre avec les drapeaux de la ville; les prêtres avec leurs croix. La marche se dirigea vers l'église de St.-Pierre, à l'entrée de laquelle le pape l'attendait. Le monarque et le pontife Adrien I avaient tous deux une taille majestueuse, tous deux des formes nobles et engageantes; circonstance qui, non-seulement répand une sorte de dignité sur de pareilles solemnités, mais qui, frappant le peuple d'admiration et de respect, le dispose à regarder ce que font des personnages aussi importans, comme marqué au coin de la grandeur et de la sagesse. Charlemagne et Adrien avaient tous deux un coup-d'œil rapide et un sens droit. Ils

Digitized by Google

s'entendirent dès les premiers momens de leur entrevue; et il s'établit entr'eux une communauté d'idées et de sentimens. Après s'être embrassés tendrement, ils entrèrent ensemble dans l'église au milieu des chants solemnels du clergé et du peuple. Charles s'agenouilla et fit sa prière devant le tombeau de St. Pierre, rendit graces à cet apôtre de la victoire qu'il venait de remporter sur les Lombards, et se confessa. Ensuite le pape et lui se jurèrent, sur les dépouilles mortelles de St. Pierre, une amitié sincère; et ce serment fut prêté en même tems par les principaux d'entre les Francs et les Romains. Peut-être se seraient-ils l'un et l'autre honorés davantage s'ils se fussent dispensés de fortifier ainsi un engagement que leur parole réciproque semblait devoir suffisamment garantir. Les jours de fêtes qui suivirent cette cérémonie et presque tous ceux que Charlemagne passa à Rome furent marqués par des solemnités ecclésiastiques.

En entrant dans l'église de St. Pierre, le pape marcha-t-il à la droite ou à la gauche de Charlemagne? Le monarque, avant d'entrer, baisa-t-il respectueusement, suivant la pieuse pratique du siècle, les

Digitized by Google

marches du temple ? C'est sur quoi les historiens ne s'accordent pas. Ces circonstances minutieuses avaient encore un grand intérêt lorsque, des plus simples démarches de Charlemagne, on inférait des droits qui devaient embrasser une longue suite de siècles. Les publicistes modernes sont moins superstitieux ; et ils se consolent que les anciennes chroniques ne nous aient rien appris de positif sur des évènemens aussi peu importans.

Le pape se hâta de mettre à profit les dispositions favorables d'un monarque encore ébloui de sa fortune et de la grandeur à laquelle il avait été si rapidement porté, et les sentimens généreux qu'elles devaient éveiller en lui. Il demanda et obtint facilement la confirmation de la donation que Pepin avait faite de l'exarchat au saint-siège. Mais comment s'effectua cette confirmation? Fut-ce seulement de vive voix ou par écrit? Charles, en confirmant cette donation, y ajouta-t-il d'autres biens ? Et fit-il ce nouveau présent au saint-siège sans restriction ou avec la réserve de la souveraineté? Ce sont encore des questions sur lesquelles les opinions varient. Ce qu'il y a de certain,

Digitized by Google

c'est que la cour de Rome n'a jamais pu ou n'a jamais voulu représenter l'acte de donation qu'elle a constamment invoqué. Quelques écrivains en ont conclu qu'il n'existait pas, et que la confirmation dont il s'agit n'avait été que verbale. D'autres, en revanche, prétendent que le saint-siège a eu de bonnes raisons pour tenir secret l'original de cet acte; qu'il s'est par là ménagé la faculté de faire comprendre, dans les copies qu'il en a fait tirer, plus de pays que l'original n'en nommait. Le fameux biographe des papes, Anastase, qui vivait vers la fin du neuvième siècle, avait sans doute une de ces copies infidelles sous les yeux, lorsqu'il assurait que Charlemagne avait porté la libéralité au point d'avoir fait présent au saint-siège de la Corse, de Spolete, de Bénévent, de Venise et de l'Istrie.

Nous ne prononcerons pas que Charlemagne ait été assez prévoyant pour se réserver la souveraineté des biens dont il faisait la donation au saint-siège. On peut seulement assurer que plus d'une fois il fit connaître qu'il ne voulait point renoncer à cette souveraineté.

Digitized by Google

Toutes les circonstances qui avaient concouru à former l'esprit de ce prince, lui avaient inspiré une grande considération pour la religion chrétienne, et pour toutes les formes extérieures à l'aide desquelles elle pouvait se propager et s'accréditer chez les nations. Il se trouvait pour ainsi dire à la source d'où elle s'était répandue en Europe. Il devait naturellement être curieux de s'y informer des institutions originaires qui avaient servi à rendre si universelle cette religion bienfaisante. On peut voir par ses capitulaires qu'il soupçonnait qu'elles avaient dégénéré de leur pureté primitive. Adrien ne crut donc pouvoir mieux se recommander auprès d'un monarque qui avait une opinion si favorable de l'église à son origine, qu'en lui faisant présent de la collection des lois ecclésiastiques des premiers siècles. Le pontife en remettant cette collection au monarque français, comme au libérateur de Rome, l'accompagna d'une espèce de dédicace en quarante-cinq vers latins qu'on peut regarder comme un monument assez curieux du mauvais goût qui régnait alors. C'est un acrostiche dont les quarante cinq lettres initiales forment les

Digitized by Google

mots suivans. DOMINO EXCELL FILIO CAROLO MAGNO REGI HADRIANUS PAPA.

Mais si Adrien n'était qu'un littérateur digne de son siècle, il était loin de manquer de talent et d'adresse. On peut donc présumer que, dans la collection qu'il donna à Charlemagne, il ne perdit pas de vue les intérêts du saint-siège; et qu'il y fit insérer de préférence les actes qui tendaient à favoriser, à confirmer, à étendre ses droits et son autorité; peut-être même s'y glissa-t-il au moins quelques-unes de ces décrétales imaginées par l'imposture, et attribuées à un certain *Isidorus Mercator*, qui vivait au huitième siècle.

Ces fausses décrétales sont un ouvrage de ténèbres, il est vrai, mais elles paraissent avoir été composées d'après un vaste plan que leurs auteurs, quels qu'ils soient, ont suivi avec une rare persévérance. Il est difficile de croire qu'un particulier ait conçu ce plan dans son cabinet, et qu'il ait imaginé tous les faux documens destinés à remplir l'objet qu'il se serait proposé. Quels motifs auraient pu déterminer cet homme à un travail pénible et fastidieux, qui ne devait lui produire ni honneur, ni profit, et dont

Digitized by Google

il ne pouvait espérer aucun résultat prochain ? Car l'influence qu'ont eue ces décrétales, ne pouvait être et n'a été sensible qu'après plusieurs générations. Comment d'ailleurs un simple particulier, auteur d'une pareille fourberie, aurait-il pu faire faire de sa collection le nombre de copies nécessaires pour qu'elle se répandît parmi tous les membres du clergé ? Qu'on se rappelle qu'à cette époque les copistes étaient extrêmement rares, qu'ils ne se trouvaient que dans les cloîtres, et que les matériaux de l'écriture étaient très-chers.

On a dit, il est vrai, qu'un prêtre, outragé par ses supérieurs, avait imaginé cette imposture pour se venger de tout le haut-clergé, en le soumettant par-là à la domination du pape. Mais c'eût été de sa part un moyen bien étrange de se venger, que de se renfermer dans son cabinet pendant plusieurs années, pour y inventer des actes dont l'effet, nécessairement lent et tardif, ne pouvait assurément pas atteindre celui qu'on suppose avoir été l'objet particulier de son ressentiment.

N'est-il pas plus vraisemblable que les fausses décrétales n'ont pas été fabriquées

à-la-fois par un seul individu, mais successivement par plusieurs, et sous l'inspection de ceux qui espéraient en profiter, et qu'elles ont été répandues une à une dans l'univers chrétien, avant qu'on les ait publiées sous la forme d'une collection complète.

Si l'on pèse ces considérations, et si l'on observe que la cour de Rome, en plusieurs autres occasions, a fait servir à son agrandissement des actes incontestablement faux, on ne hasardera pas, ce semble, un soupçon téméraire, si l'on présume que cette collection, remise par le pape Adrien à Charlemagne, n'était autre chose que celle des fausses décrétales. Nous pouvons, au reste, citer deux autorités assez imposantes à l'appui de notre opinion; celle de Febronius dans son ouvrage de *Statu ecclesiæ* 1763, p. 521, et celle de Gibbon dans son Histoire de la décadence et de la chûte de l'empire romain. Chap. XLIX.

Quoiqu'il en soit de cette discussion, sur laquelle nous ne proposons que des doutes et des conjectures, Charlemagne, en quittant Rome, retourna à son armée qui était devant Pavie. La famine força enfin les

Lombards de se rendre. Didier avec sa femme et sa fille s'abandonna à la clémence du vainqueur. Charles les fit passer en France, où Didier, au rapport de quelques historiens, entra dans un monastère à Liège. Ainsi, dans une seule campagne, le royaume des Lombards fut subjugué par le roi des Francs. Les Lombards eux-mêmes, tout braves qu'ils étaient, avaient eu besoin de quelques années pour enlever aux Grecs, alors très-belliqueux, les pays dont ils avaient formé leur royaume. La rapidité avec laquelle Charlemagne opéra cette conquête, fut peut-être l'effet de quelques causes fortuites. Cependant si l'on considère que les Lombards, au lieu de combattre, cherchèrent leur sûreté dans leurs forteresses, qu'ils manquèrent du courage nécessaire pour affronter Charles en pleine campagne, on est assez tenté de croire qu'ils ont eu le sort des Goths et des Vandales; que, comme eux, ils se sont laissés amollir par la possession des belles contrées que leur valeur avait conquises, et sont ainsi devenus une proie facile pour leurs ennemis.

On n'oserait pas affirmer que Charles se

fit couronner roi des Lombards par l'archevêque de Milan, qui posa sur sa tête une couronne qu'on a appelée *couronne de fer*, parce qu'elle était garnie intérieurement d'un anneau de ce métal. Les historiens ne s'accordent guères sur ces faits, assez indifférens en eux-mêmes. Ce qu'il y a de certain, c'est que le royaume des Lombards resta un royaume à part avec sa constitution et ses lois; qu'il ne fut pas incorporé à celui des Francs; qu'il ne fut pas même mis dans sa dépendance. Charlemagne lui conserva ses assemblées nationales, et les convoqua lui-même. Il fit pour lui des lois spéciales, et prit le titre particulier de roi de Lombardie. Les Francs et les Lombards continuèrent à former deux nations distinctes, qui seulement eurent un souverain commun. La relation qui s'établit entre ces peuples était semblable à celle qui commença à exister entre l'Angleterre et l'Ecosse, à l'avènement de Jacques I au trône d'Angleterre. L'une et l'autre restèrent chacune un royaume à part, qui eut son parlement particulier, sa constitution particulière. Ce ne fut que sous la reine Anne que ces deux royaumes furent réunis, et

Digitized by Google

n'en formèrent plus qu'un sous le nom de *Grande-Bretagne.*

La conquête de la Lombardie valut à Charlemagne les félicitations les plus affectueuses de la part d'Adrien, qui parut assez disposé à attribuer ce succès, au moins en partie, à son intercession auprès du très-haut. Dans la lettre qu'il lui écrivit à ce sujet, et qui est la première du recueil qu'on en a publié, le pontife s'exprime ainsi : « *Je prends Dieu à témoin que depuis le jour où tu es parti de Rome pour ces contrées* (la Lombardie), *non-seulement tous nos prêtres, et tous les religieux des monastères, mais encore tout le peuple, ont prié pour toi tous les jours et même à toutes les heures*, etc., et plus haut il lui disait : « *Crois-moi, grand roi, roi très-chrétien, bon, excellent fils, soit pleinement persuadé qu'aussi longtems que, selon ta promesse, tu seras fidèle, et fervent dans ton amour pour le prince des apôtres, le Dieu tout-puissant t'accordera des succès sans interruption, et des victoires sans bornes.* » Et il ne contrariait nullement les idées de Charlemagne en lui tenant ce langage. Son zèle apostolique n'aurait pu égarer à ce point sa prudence.

Digitized by Google

En effet, toute la conduite de Charlemagne tend à faire croire qu'il n'était pas éloigné de regarder le succès de ses armes comme le prix des services qu'il avait rendus au saint-siège, et comme l'effet des prières du souverain pontife. La grandeur de son ame, l'étendue de son esprit, ne le préservaient pas des préjugés de son siècle.

Au reste cette conquête, quelles qu'en fussent les causes, n'ajouta pas seulement à sa puissance : elle agrandit aussi ses vues. l'Italie avait encore conservé une grande partie de l'ancienne culture romaine. Elle offrait encore quelques villes où fleurissaient jusqu'à un certain point le commerce et l'industrie. Les arts et les sciences n'y étaient pas tout-à-fait inconnus. Sous tous ces rapports, il est vrai, on pouvait la comparer à un tableau dont les couleurs ont pâli, ou à une statue qui a souffert des outrages du tems et des injures de l'air. Elle avait cependant, à cet égard, de grands avantages sur la France et sur l'Allemagne; et le génie de Charles était propre à les apprécier et à concevoir l'idée de les procurer à ses autres états.

Outre le royaume des Lombards, qui

Digitized by Google

comprenait la partie supérieure de l'Italie (à l'exception de Venise), et la Toscane moderne, il y avait trois duchés dont les Lombards étaient maîtres, et qui étaient en quelque sorte dans la dépendance de leurs rois. Ceux-ci avaient bien le droit, à la mort de chacun des ducs, de lui nommer un successeur à l'exclusion de ses enfans; mais ordinairement ils conservaient aux fils la dignité de leur père. De ces trois ducs, le premier qui fut obligé de prêter serment de fidélité à Charlemagne, fut le duc de Frioul Rodgaud. L'armée des Francs le serrait de trop près pour qu'il osât se refuser à cet hommage. Une invasion assez redoutable que les Saxons firent dans les états de Charlemagne, sauva probablement, pour cette fois, les ducs de Spolète et de Bénévent de la nécessité d'imiter le duc de Frioul. Elle força Charlemagne de se porter au plutôt vers ses provinces attaquées, après avoir pris en Italie les mesures les plus urgentes.

Les Saxons, en apprenant que Charles était occupé au-delà des Alpes d'une guerre importante, trouvent l'occasion favorable pour se venger des Francs en l'absence de

Digitized by Google

leur roi. Dès le printems de 774 ils s'étaient emparés d'Eresbourg, où Charles avait laissé une garnison, et ils avaient démoli cette forteresse. S'avançant ensuite jusqu'à Fritzlar, ils avaient mis tout à feu et à sang sur leur passage. Mais devant Fritzlar, où ils voulaient réduire en cendres une chapelle dédiée à St. Boniface, ils éprouvèrent un échec.

Sur ces entrefaites, Charles arrivant d'Italie en automne, envoya contr'eux trois corps d'armée, qui les mirent totalement en déroute, et les poursuivirent jusque dans leur propre pays. Dès-lors ce monarque crut qu'il fallait ou faire par la force embrasser le christianisme à ce peuple inquiet et irrité contre les Francs, ou l'exterminer; résolution violente qu'on ne doit apprécier qu'après avoir observé qu'entre peuples policés qui sont en guerre, elle n'est jamais nécessaire; mais que des peuples sans culture peuvent se trouver dans de tels rapports que l'existence de l'un ne peut être assurée que par l'anéantissement de l'autre. Il serait aussi injuste de juger de pareils peuples d'après les maximes humaines du droit des gens moderne, qu'il serait scandaleux et

Digitized by Google

déraisonnable de vouloir justifier ou même excuser des nations cultivées, lorsqu'elles se permettent des dévastations et des barbaries que leurs positions respectives ne rendent pas absolument indispensables (1).

Charlemagne, ayant employé l'hiver à méditer son plan et à se persuader de la nécessité de son exécution, entra en campagne avec toutes les forces de sa monarchie au printems de l'année 775. Sigeburg, que les Saxons avaient fortifié, fut emporté. Eresbourg qu'ils avaient démoli fut rétabli. Charles franchit ensuite le Weser après avoir battu à Brunsberg un gros de Saxons qui voulait lui disputer le passage. Il s'avança

---

(1) L'auteur, dans cette distinction un peu subtile, ne se laisse-t-il pas égarer par son enthousiasme pour son héros? Le principe qu'il établit n'est-il pas dangereux dans son application? A quels signes reconnaîtra-t-on ce peuple assez odieux, assez redoutable, pour que son ennemi puisse l'exterminer sans remords? Quel est le vainqueur irascible qui, avec de pareilles maximes, ne secouera pas le joug des scrupules, et ne se persuadera pas qu'il ne fait que pourvoir à sa conservation, lorsque cependant il ne fera que céder à la violence de son caractère implacable? (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

jusqu'aux rives de l'Oder. Là, Hesso, qui était probablement le prince ou le chef des Ostphaliens, vint lui proposer un accommodement. Charles lui fit jurer obéissance, et donner des otages pour garans de sa fidélité. Il retourna vers le Weser en traversant l'Angrie et la Westphalie. Les habitans de ces deux pays se soumirent et lui donnèrent aussi des otages.

Il nous manque sur cette guerre des détails assez circonstanciés pour expliquer comment ces Saxons, auxquels on ne peut refuser du courage, et qui avaient pour les Francs une haine si active, se sont soumis si facilement. Certains indices nous apprennent seulement qu'ils n'étaient pas aussi bien armés que leurs ennemis, et qu'ils n'avaient ni union entr'eux, ni bons généraux ; trois circonstances dont une seule suffirait pour que le peuple le plus valeureux succombât sous les armes d'un peuple moins brave, mais placé à d'autres égards dans une position plus favorable.

Une preuve qu'il ne régnait pas parmi les Saxons une parfaite intelligence, c'est qu'à chaque occasion on voit ceux d'entr'eux qui se rangeaient du parti de Char-

Digitized by Google

lemagne inculper Witikind comme l'ennemi le plus acharné des Francs; et il paraît que c'était plus dans la vue d'irriter le monarque français contre ce général, que pour se disculper eux-mêmes ou leur nation. On ne voit pas d'ailleurs leurs diverses peuplades réunir jamais toutes leurs forces pour résister à l'ennemi commun.

Pour ce qui est de leurs généraux, nous pouvons, d'après ce Witikind, si célébré par les historiens, apprécier tous les autres; mais nous aurons, dans la suite, une occasion plus favorable pour hasarder quelques remarques sur le mérite militaire de ce général.

Quant à la manière dont les Saxons étaient armés, il faut que les cuirasses et les armures complètes aient été très-rares parmi eux. Il n'y avait dans leur pays ni forges, ni fabriques d'armes. Les Francs, au contraire, avaient depuis longtems une infanterie nombreuse et pourvue de cuirasses. La conquête de la Gaule avait mis à leur disposition les bonnes fabriques d'armes que les Romains y avaient établies. Nous trouvons, dans les lois de Charlemagne, la défense réitérée de porter aux en-

Digitized by Google

nemis des armures connues alors, chez les Francs, sous le nom de *brunnies*. Or, un corps d'infanterie peu nombreux, mais revêtu d'une armure complète en fer, doit avoir un avantage sur une armée beaucoup plus considérable qui n'emploie pas ces moyens défensifs. L'usage des armures paraît s'être introduit plus tard dans le Nord. Les vieilles chroniques de ces contrées parlent souvent de rois ou chefs du neuvième siècle qui, dans leurs expéditions étaient accompagnés de guerriers *invulnérables*. Les armures qu'ils portaient sous leurs manteaux ou leurs pelisses leur ont sans doute fait donner cet épithète.

Si d'un côté nous nous étonnons de la rapidité avec laquelle les Saxons ont été subjugués, nous ne devons pas trouver moins étrange la facilité de Charlemagne à se contenter de leurs promesses générales. Comment la concilier avec le projet qu'il avait formé à l'ouverture de la première campagne? Elle ne peut s'expliquer que par le soulèvement du duc de Frioul, qui le força de renoncer à son plan lorsqu'il n'en avait encore qu'ébauché l'exécution.

Ce Lombard audacieux avait fait une

Digitized by Google

ligue avec plusieurs villes, et avait rassemblé une armée considérable. Charles jugea qu'il ne devait pas lui laisser le tems de se former un plus grand parti. Il profita donc des premières dispositions pacifiques que les Saxons témoignèrent, s'accomoda rapidement avec eux, et, malgré les approches de l'hiver, vola en Italie avec un corps de troupe peu nombreux, mais choisi, attaqua là le duc Rodgaud, dispersa son armée, le prit lui-même, et le fit décapiter comme parjure.

Il s'élève à ce sujet une grave inculpation contre Charlemagne. M. Gaillard prétend que c'est la partialité des historiens français qui a fait qualifier de rebelle le duc de Frioul; que loin de s'être jamais soumis à Charlemagne, il avait travaillé à replacer, avec le secours des Grecs, le malheureux Adelgise sur le trône de ses pères. Si cette assertion était prouvée, rien n'égalerait l'injustice et la barbarie de Charlemagne envers un homme dont le dévouement généreux pour son ancien souverain aurait dû lui inspirer de l'estime. Mais il paraît probable que Rodgaud était devenu le vassal de Charlemagne; dans ce cas, il

Digitized by Google

s'était rendu coupable de félonie, et son châtiment est justifié par les lois des Francs sur les fiefs.

Au reste, les villes dont on suspectait la fidélité se soumirent au vainqueur, qui fit gouverner le duché par des comtes, comme ses autres états. Plus tard, il est vrai, les historiens font encore mention d'un duc Henri de Frioul; mais il paraît qu'il avait seulement le commandement suprême sur les troupes de cette province. C'était un des généraux en qui Charles avait le plus de confiance.

Le duc de Spolette, effrayé par le déplorable résultat des tentatives de Rodgaud, se soumit et cessa pour toujours d'aspirer à l'indépendance. On le retrouve même combattant contre les Grecs sous les drapeaux des Francs.

Avant de partir pour l'Italie, Charles avait pris des mesures qu'il avait cru suffisantes pour repousser les premières attaques que les Saxons pouvaient tenter pendant son absence. En effet, ils surprirent Eresbourg et l'emportèrent. Mais s'étant présentés devant Sigebourg, la garnison française fit une sortie et les força de se

Digitized by Google

retirer. Sur ces entrefaites, Charlemagne revint d'Italie avec une telle rapidité, et fit de telles dispositions, que les Saxons qu'il trouva dans les environs de la ville qui s'appelle à présent Lipspring (1), furent réduits à demander de nouveau la paix. Comme l'hiver approchait, il se contenta d'exiger d'eux des otages pour garantir la sincérité de leur soumission. Un grand nombre d'entr'eux cédèrent à l'invitation d'embrasser le christianisme et reçurent le baptême. Charlemagne fit ensuite rétablir la forteresse d'Eresbourg et en fit construire une autre au bord de la Lippe. Il mit de fortes garnisons dans ces deux places, et retourna dans ses états d'Allemagne où il passa l'hiver à Heerstal.

Mais au printems de 777, il entra en Saxe avec une grande armée. Il convoqua une assemblée générale à Paderborn, et y invita les Saxons pour y concerter avec eux les conditions de la paix. La noblesse et le peuple de cette nation y parurent. Il n'y eut que Witikind, chef ou duc en

(1) Petite ville de l'évêché de Munster, près de la source de la Lippe.

Digitized by Google

Westphalie, qui refusa de s'y rendre et passa en Dannemarck.

Arrêtons-nous ici un instant pour observer à cette occasion comment les plus grandes révolutions ont souvent des causes en aparence peu importantes. Cette fuite de Witikind en Dannemarck est peut-être la première origine des grands évènemens dont l'Europe fut peu de tems après le théâtre. Witikind éveilla l'attention des Danois sur le caractère envahissant des Francs, sur l'ambition de Charlemagne en particulier, sur cette religion qu'il voulait forcer les Saxons d'adopter, et qui, selon ce général, n'était qu'un moyen dont le souverain des Francs se servait pour établir plus solidement sa domination sur les Saxons. Les Danois ainsi prévenus ne purent voir qu'avec de vives sollicitudes les Francs marcher à pas rapides dans la route des conquêtes, se porter au delà de l'Elbe, s'avancer jusqu'aux bords de l'Eyder. Ils ne purent qu'être alarmés d'un voisinage aussi redoutable. Ils portèrent un œil également inquiet sur les mesures que Charlemagne prit à Hambourg, pour répandre de là le christianisme parmi les nations du Nord.

Digitized by Google

Ils commencèrent dès-lors le plan de ces grandes expéditions contre les Francs et contre tous les peuples chrétiens; expéditions qui remplissent l'histoire du neuvième et du dixième siècles, et dont on apprécierait bien mal l'objet, la nature et l'importance, si on ne les considérait que comme des entreprises de pirates.

Dans ce siècle de barbarie, on pense bien que les lois du bon voisinage n'étaient pas toujours fidellement observées entre les Danois et les Saxons; mais il était naturel que la circonstance du danger commun rapprochât ces deux peuples, et que les Saxons implorassent l'assistance des Danois (1) contre ces

(1) Il doit paraître singulier que les Saxons, pendant leurs guerres avec les Francs, n'aient jamais invoqué les secours de ceux de leurs compatriotes qui, après leur transmigration en Bretagne, étaient et s'appelaient encore Saxons. Les Anglo-Saxons ne semblent pas non plus avoir pris le moindre intérêt au sort de leurs frères du Continent, qui passaient sous le joug des Francs. Auraient-ils en si peu de tems rompu toutes relations avec leur ancienne patrie? Leur fierté leur aurait-elle déja persuadé que, se suffisant à eux-mêmes dans leur isle, ils pouvaient être indifférens à ce qui se passait sur le reste du globe? Ou leur conversion au christia-

Digitized by Google

Francs, qui semblaient menacer toutes les nations. D'ailleurs, si l'on en croit une tradition qui s'est conservée dans le Nord, Witikind était marié à Geva, sœur d'un roi danois établi dans le Sleswick de nos jours. Les Annales françaises le nomment *Siegfried*; son véritable nom danois était *Sivard*. Nous verrons plus bas ce qui résulta de ces rapports. Bornons-nous ici à ceux des Saxons avec Charlemagne. Ils firent la paix aux conditions suivantes: ils conservèrent leur propre constitution, leurs lois, leurs assemblées nationales; ils reconnurent Charles pour leur souverain. Ils consentirent à lui payer un tribut, et promirent de ne pas contrarier les mesures qu'il allait prendre pour la propagation de la religion chrétienne dans leur pays. Tous ceux qui violeraient ces conditions, ou qui se permettraient le moindre acte hostile, soit contre les Francs, soit contre le christianisme, se-

---

nisme leur prescrivait elle de méconnaître les compatriotes qu'ils avaient laissés en Allemagne, et qui y étaient restés plongés dans l'idolâtrie? On peut s'étonner que les historiens ne nous aient rien transmis qui puisse résoudre cette question. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

raient dépouillés de leurs propriétés et de leur liberté personnelle, et transportés hors de leur patrie.

Charlemagne, par cet accommodement, parut avoir complétemeut rempli ses vues relativement aux Saxons. Ils se soumirent d'eux-mêmes, en cas d'un nouveau soulèvement, à des peines qu'ils ne devaient pas être tentés d'encourir. Le christianisme pouvait s'établir par des moyens conformes à son esprit, par la voie de l'enseignement et de la prédication.

Le roi des Francs sembla dès-lors pouvoir considérer les Saxons comme ses sujets et comme chrétiens. Il se flatta d'avoir atteint un but auquel il attachait un grand prix, et qui devait devenir un de ses principaux titres de gloire, en rapprochant d'une religion humaine et bienfaisante, un peuple qui, jusque-là, avait été livré aux plus horribles superstitions, un peuple auquel son culte demandait des sacrifices humains.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Expédition de Charlemagne en Espagne. Son second voyage à Rome. Faveur qu'il accorde aux sciences. Nouveau soulèvement des Saxons, et leur assujettissement total. Conspirations contre Charlemagne.

CHARLEMAGNE, une fois rassuré sur les soulèvemens ultérieurs des Saxons, crut pouvoir se livrer à une entreprise dont il avait conçu l'idée pendant qu'il tenait une assemblée générale à Paderborn. Quelques princes arabes étaient venus du fond de l'Espagne le trouver dans cette ville pour implorer son appui contre le Calife, ou, comme on le nommait alors en Europe, contre le roi de Cordoue.

L'empire des Arabes, ou autrement dit des Sarrasins, qui était parvenu au plus haut degré de puissance et de gloire, commençait à éprouver quelques commotions intérieures. Les émirs ou gouverneurs des

Digitized by Google

provinces, surtout de celles qui étaient éloignées, cherchaient à se soustraire à la dépendance du calife de Bagdad qui était regardé comme le chef suprême de tout l'empire. Ceux d'Espagne furent des premiers qui y réussirent; mais les sous-gouverneurs, répartis dans les diverses provinces, profitèrent de leur exemple, et aspirèrent aussi à se rendre indépendans. Tels furent Ibn Alrabi, émir de Saragosse, Abithauer, émir de Huesca, et quelques autres. Abderame, alors calife des Sarrasins en Espagne, était trop puissant pour qu'ils osassent seuls s'attaquer à lui. Ils recoururent à Charlemagne, qui jouait déja un grand rôle en Europe. Ibn Alrabi se rendit auprès de lui pendant qu'il était à Paderborn. C'était la première fois que des princes d'une nation, qui avait fait trembler l'Europe et l'Asie, étaient venus à une cour chrétienne pour demander sa protection. Mais comment Charles pouvait-il former une alliance avec des infidèles, dans un siècle où leur faire la guerre était réputé un acte de religion, où vivre en bonne intelligence avec eux c'était se rendre coupable de trahison envers Dieu et envers l'église? Aussi pré-

Digitized by Google

tend-on que ce monarque hésita quelque tems s'il accueillerait les propositions des sectateurs de Mahomet. Mais l'ambition guérit de bien des scrupules. Il se persuada facilement qu'à la faveur de cette liaison, il pourrait améliorer la situation des chrétiens qui vivaient sous la domination de ces infidèles; et, dès le printems de 778, il passa les Pyrénées avec deux armées considérables, dont l'une entra par Narbonne et le Roussillon, l'autre, qu'il commandait en personne, par la Gascogne et la Navarre. Il commença par attaquer Pampelune qui se rendit par capitulation. De là, il marcha vers Saragosse où la première armée, qui, chemin faisant, avait pris Barcelone, vint se joindre à lui. Saragosse capitula; Ibn Alrabi y fut rétabli ainsi que les autres émirs dans leurs petites principautés. Pour prix du service qu'il avait rendu, Charlemagne voulut bien les obliger seulement à se reconnaître pour ses vassaux; et, tant qu'il vécut, ils restèrent fidèles à cet engagement.

Charles s'occupa ensuite du sort des chrétiens, et obtint qu'ils seraient affranchis de la taxe que devaient payer aux princes arabes tous ceux de leur sujets qui ne pro-

Digitized by Google

fessaient pas la religion mahométane. Il ne s'oublia pas lui-même. Il retint la partie de l'Espagne qui est située entre l'Ebre et les Pyrénées, et la réunit à ses états. Elle comprenait ce qui forme aujourd'hui le Roussillon, et une grande portion de la Catalogue, de l'Arragon et de la Navarre; pays dans lesquels aucun royaume chrétien n'avait encore été rétabli. Cette nouvelle province fut nommée la Marche Espagnole (*Marcha Hispanica*), et le comte ou gouverneur, auquel il en confia le commandement, fixa sa résidence à Barcelone. Les Sarrasins, c'est-à-dire, le Calife de Cordoue et les émirs qui dépendaient de lui et qui lui étaient restés fidèles, essayèrent de repousser Charlemagne au-delà des Pyrénées. Ils réussirent même en 793 à s'emparer de Barcelone par surprise, et à pénétrer jusqu'à Narbonne. Mais, comme vers le même tems, les Espagnols s'étaient avancés en forces du fond de la Galice et des Asturies, les Sarrasins furent obligés de porter toutes leurs troupes vers les provinces menacées, et se crurent dans la suite trop heureux que les Francs, après avoir repris Barcelone, ne s'avançassent pas au-delà de l'Ebre.

Digitized by Google

On se demande comment Charlemagne, à la suite de ce succès, n'a pas pénétré plus avant en Espagne, et n'y a pas mis un terme à la domination des Sarrasins? Peut-être craignit-il qu'en s'éloignant trop des Pyrénées, il ne courût le risque de voir couper sa communication avec la France; ce qui aurait pu s'effectuer par un corps de troupes peu considérable, qui seul aurait occupé les défilés de ces montagnes. Peut-être jugea-t-il prudent de ne pas étendre ses conquêtes au-delà de certaines bornes. Peut-être aussi (ce qui est encore plus probable) calcula-t-il qu'en restant trop longtems aux prises avec les Sarrasins, il favoriserait les entreprises des plus inquiets, des plus dangereux de ses voisins, c'est-à-dire, des Saxons. Quels qu'aient été ses motifs, il se contenta d'avoir reculé du côté de l'Espagne les frontières de ses états jusqu'aux rives de l'Ebre.

Quelques historiens modernes, M. Gaillard entr'autres, supposent que, dès le commencement de son règne, Charlemagne doit avoir formé un plan de conquêtes dans tout son ensemble, qu'il a dû subordonner à ce plan toutes ses entreprises; et ils se deman-

Digitized by Google

dent comment il est possible que ce prince n'ait pas cru trouver plus de gloire et d'avantages à combattre avec persévérance les Sarrasins que les Saxons; à affranchir entièrement l'Espagne du joug des premiers; comment il n'a pas été plus tenté d'étendre son empire dans ces belles contrées du Midi, que dans les régions stériles et sauvages du Nord? Ils prétendent que l'Espagne eût été pour lui une conquête plus facile et, sans comparaison, plus belle que celle du pays des Saxons. Ces objections méritent d'être réfutées.

D'abord, il est peut-être, en général, faux de dire que les conquérans commencent par former de vastes plans vers l'exécution desquels toutes leurs expéditions sont constamment dirigées. Leur première guerre peut bien dépendre de leur choix, et devenir l'objet d'un plan déterminé: telles ont été celle d'Alexandre contre les Perses, celle de Charles-Gustave contre la Pologne, celle du grand Frédéric en Silésie. Mais, souvent aussi, ce sont les circonstances qui décident leur première guerre. C'est ainsi que Gustave-Adolphe entreprit la sienne contre la Russie. Or, les historiens français assurent

Digitized by Google

(et nous ne voyons pas pourquoi on ne voudrait pas les en croire) que Charlemagne fut *obligé* d'entrer en campagne contre les Saxons; et, en effet, l'animosité nationale entr'eux et les Francs était trop enracinée, trop alimentée par les relations que leur donnait leur voisinage ; elle avait éclaté trop souvent aux moindres occasions, pour que Charlemagne eût pu éviter de faire la guerre aux Saxons, quand même son ambition mieux calculée aurait porté ses vues d'un autre côté.

On peut ajouter, pour la justification de ce monarque, qu'il a donné une grande preuve de sagesse, en résistant à l'attrait qu'il devait trouver à la beauté du climat d'Espagne, et à la gloire de chasser les Sarrasins de l'Europe; et en préférant de s'occuper, avant tout, de la défense du pays qui était la patrie de sa nation, et la base la plus solide de sa puissance ; d'un pays dont il aurait compromis la sûreté, en l'abandonnant aux invasions d'un voisin redoutable, pour aller cueillir de stériles lauriers dans une contrée lointaine.

Ce fut en repassant les Pyrénées qu'il éprouva le plus grand échec qu'il ait

Digitized by Google

eu dans aucune de ses guerres. Son armée ne pouvait se frayer une route à travers les défilés étroits de ces montagnes couvertes de bois, qu'en marchant sur un très-petit front par colonnes extrêmement allongées. Quelque hasardeuse que fût cette marche, tout le corps de l'armée passa heureusement. Il n'en fut pas ainsi de l'arrière-garde. Elle était, avec les équipages, engagée dans des défilés que dominaient de toutes parts des montagnes escarpées, lorsque des troupes ennemies parurent sur les hauteurs : de là, légèrement armées et à l'abri de toute attaque, elles firent pleuvoir une grêle de flèches, de dards, de pierres et d'éclats de rochers sur les Francs qui s'avançaient pesamment armés et sans moyen de défense. Il n'en échappa qu'un très-petit nombre. Les équipages furent la proie de l'ennemi. Charlemagne perdit, en cette rencontre, les meilleurs chefs de ses troupes, parmi lesquels Eginhard en nomme trois, *Ekhart*, *Anshelm* et *Rutland* ou *Roland*.

On sait que cette malheureuse campagne contre les Sarrasins a fourni le sujet à des romans de chevalerie ; qu'elle est connue

Digitized by Google

sous le nom de la bataille de Roncevaux, et que Roland y joue le rôle principal. Le chef de ces troupes, qui eurent sur celles de Charlemagne un avantage si peu glorieux, était Loup, duc de Gascogne, dont nous avons eu occasion de parler; ce descendant de la race des premiers rois, qui avait été si maltraité par ceux de la seconde, et qui ne pouvait qu'avoir conçu le plus vif ressentiment contre Charlemagne. Sa conduite au reste n'annonce pas une ame courageuse et élevée. Il n'ose pas faire un seul mouvement lorsque le roi des Francs entre en Espagne; à son retour il n'ose pas attaquer son corps d'armée; et ses exploits se bornent à fondre sur son arrière-garde, lorsqu'elle est dans l'impossibilité de se défendre. On ne doit donc pas s'étonner que les Français aient accumulé les invectives sur un ennemi aussi lâche dans ses vengeances. Peut-être même que Charlemagne est excusable d'avoir ressenti vivement un acte de perfidie qui lui avait été si funeste. Il s'arma contre le duc de Gascogne, le prit et le fit pendre, conformément au code des fiefs, qui infligeait une peine infamante au vassal coupable de félonie.

Digitized by Google

Nous ne conviendrons pas avec M. Gaillard, dont nous honorons d'ailleurs les lumières, que Charlemagne, qui, à tant d'autres égards, s'est élevé au-dessus de son siècle, aurait dû sentir toute l'absurdité du régime féodal, et le proscrire entièrement. Il nous semble qu'il vaudrait autant exiger de lui qu'il eût abdiqué. Le système féodal était aussi conforme à la situation où se trouvaient les peuples qui l'ont adopté, que peut l'être à la position actuelle de l'Europe les plans modernes de finances et l'entretien des armées toujours subsistantes. Il n'a rien en lui-même de si déraisonnable. Il devait nécessairement s'établir chez tous les peuples qui commençaient à s'organiser en sociétés regulières, et auxquels l'art d'écrire était inconnu; mais on doit convenir en même tems que, lorsque ces circonstances ont changé, ses inconvéniens surpassent de beaucoup ses avantages, et qu'une nation entièrement policée doit désirer de le voir disparaître comme un dernier reste de son ancienne barbarie.

M. Gaillard prétend aussi que Charlemagne aurait dû traiter avec beaucoup plus de ménagement un descendant des Mérovin-

Digitized by Google

giens, un prince qui ne pouvait avoir oublié les outrages de tout genre que les ancêtres de Charles, et Charles lui même, avaient fait éprouver à sa famille; qu'à ces titres le duc Loup avait des droits à la clémence du vainqueur. Sans doute il eut été plus généreux de pardonner. Mais ce que les uns eussent attribué à la grandeur d'ame, n'eut-il pas été par les autres attribué à la faiblesse? D'ailleurs, Loup lui-même, ennemi lâche et perfide, n'avait-il pas mérité un châtiment auquel eût échappé peut-être un ennemi noble et franc dans ses hostilités? Charlemagne du moins ne fit pas peser son ressentiment sur la famille de ce traître. Il abandonna une partie de la Gascogne à son fils Adelric, d'où descend la maison d'Armagnac, qui depuis devint si fameuse en France. Mais revenons aux évènemens qui suivirent l'expédition de Charlemagne au-delà des Pyrénées.

La conquête des provinces romaines par les Barbares, fut sans doute pour leurs habitans une des plus fâcheuses catastrophes qui pût les atteindre, pour peu qu'ils se regardassent encore comme sujets de l'empire Romain. Elle devait l'être sur-

Digitized by Google

tout pour les ecclésiastiques qui, plus que les autres, lui étaient affectionnés. Nous avons observé cependant que la domination des Barbares avait beaucoup allégé pour eux le fardeau des contributions publiques, qui, dans le derniers siècles, avaient été portées à un degré intolérable; et sous ce rapport du moins, ils ont pu se féliciter de leur changement de situation. Le clergé, en particulier, aurait dû être capable d'un désintéressement presque sur-humain, pour être insensible aux avantages qui en résultaient pour lui. Eût-il pu se flatter, si l'empire d'Orient eût duré plus longtems, de jouer un rôle dans l'état, et même d'y obtenir la principale influence? Eût-il été comblé de concessions et de donations testamentaires? Eût-on souffert qu'il se fût soustrait à une juridiction qui s'étendait à tous les autres membres de l'état, et qu'il ne reconnût que celle qu'il créerait lui-même en la rendant indépendante du gouvernement temporel? L'ignorance, la simplicité de ses nouveaux maîtres pouvaient seules lui laisser acquérir des prérogatives si peu compatibles avec une saine constitution.

Aussitôt que les Francs établis dans les

Digitized by Google

Gaules eurent embrassé le christianisme qui y régnait, il fut décidé que les prêtres y formeraient le premier ordre de l'état. Aux yeux de ces barbares, ils étaient comme des représentans de la divinité. A ce titre, comment n'auraient-ils pas obtenu le premier rang? Qui aurait pu aussi bien qu'eux donner aux rois des idées positives sur la situation du pays, sur ses anciennes institutions? Ils devinrent donc bientôt les principaux conseillers du souverain. Eussent-ils persuadé aussi facilement aux Romains ou aux Grecs qu'aux Francs opulens, que, pour assurer le salut de leur ame, il fallait qu'ils fissent de riches donations aux églises et aux monastères? Ils tinrent des assemblées aussi souvent qu'ils le jugèrent à propos. Quelquefois, il est vrai, les rois, justement alarmés, leur défendirent d'en convoquer sans leur permission; mais il ne leur était pas difficile de persuader au souverain que ces assemblées étaient indispensables; et leur triomphe en pareils cas n'était pas incomplet. Ils en profitaient pour faire confirmer et étendre leurs privilèges. Déja sous le règne de Clotaire II, ils étaient parvenus à faire donner aux églises et aux couvens

Digitized by Google

ce droit funeste qui assure l'impunité aux crimes, le droit d'asyle.

Charlemagne, malgré son dévouement au christianisme, était trop éclairé pour ne pas sentir tous les inconvéniens de ce privilège. Il parvint donc, dans la diète qu'il tint à Heerstall, à y faire mettre au moins des bornes. Il y donna un capitulaire auquel les ecclésiastiques furent bien obligés de consentir, et qui portait que les meurtriers et les autres criminels contre lesquels les lois prononçaient la peine de mort, ne seraient pas reçus dans les églises quand ils viendraient s'y réfugier, ou que du moins on n'y pourvoirait pas à leur subsistance. On reconnaît dans ce capitulaire la sage modération d'un législateur qui aime mieux tarir lentement la source des abus que de les détruire tout-à-coup avec violence. Un monarque, trop ardent dans son zèle pour le bien, eût peut-être ordonné d'arracher de vive force les criminels à leurs asyles. Cet ordre eût irrité le peuple; la sûreté ou la dignité du souverain eût été compromise : il se fût cru obligé ou de soutenir à main armée sa nouvelle loi, ou de la révoquer, ou de la laisser tomber dans l'oubli; et dans tous les cas,

Digitized by Google

le droit d'asyle n'eût fait qu'acquérir plus de consistance.

Cependant les ecclésiastiques ne manquèrent pas de regarder cette ordonnance comme une véritable violation de leurs privilèges; et suivant la remarque d'un historien français, assurément dévoué à la cour de Rome, du père Daniel, *les évêques en étaient extrêmement jaloux; et il fallait l'autorité d'un roi aussi absolu que Charlemagne pour pouvoir y donner quelque atteinte.* Le père Daniel a-t-il voulu, par cette observation, louer ou blâmer la conduite du monarque? Quelle qu'ait été l'opinion de ce jésuite, qui ne se sera pas sans dessein expliqué avec une telle ambiguité, Charlemagne ne peut qu'être approuvé d'avoir au moins atténué un abus dont s'offensait la raison et même la religion. Il doit l'être encore plus d'y être parvenu, non par des moyens violens, mais par le seul ascendant de son autorité; et les ecclésiastiques se seraient honorés si d'eux-mêmes ils eussent renoncé à un privilège qui favorisait la perversité. Mais c'eût été exiger trop peut-être d'un siècle d'ignorance et de superstition.

Digitized by Google

Dans l'automne de 780, Charlemagne retourna en Italie, emmenant avec lui Hildegarde son épouse et les trois enfans qu'il avait d'elle, Charles, Carloman et Louis. Il passa l'hiver à Pavie, et y tint une diète au mois de mai. Le succès de ses armes lui avait assujetti le royaume des Lombards; et d'après les idées, erronnées sans doute, mais généralement reçues, il aurait pu y régner despotiquement. Comment y recourait-il donc encore à l'intervention des assemblées nationales? C'est par grandeur d'ame, peut-être, qu'il a cru devoir laisser une sorte de constitution libre à un peuple qu'il avait vaincu et qu'il aurait pu gouverner sans aucune espèce d'entraves. Or, à l'époque où il régnait, on ne concevait pas qu'une constitution pût exister sans assemblées nationales.

Aux approches de Pâques, Charlemagne se rendit à Rome. Il y fut reçu avec les mêmes solemnités que la première fois. Le pape, sur sa demande, donna le dimanche de Pâques, un spectacle religieux et imposant qui paraît avoir été un des principaux objets du voyage de ce monarque.

Le second de ceux de ses fils qui avaient

Digitized by Google

été reconnus pour fils de roi, fut sacré par le souverain pontife comme roi d'Italie; et le troisième, nommé Louis, le fut comme roi d'Aquitaine. Le premier de ces deux enfans n'avait encore été qu'ondoyé, et on lui avait alors donné le nom de Carloman. Charlemagne avait promis qu'il le ferait baptiser par le pape Adrien. Pour accomplir cette promesse, un voyage à Rome était nécessaire; mais il avait été différé d'une année à l'autre. Adrien donc, avant de sacrer le jeune Carloman, lui administra le baptême, et substitua au nom qu'il portait, celui de Pepin, qui devait réveiller dans l'esprit de Charlemagne des idées plus agréables que celui de Carloman.

Les historiens du tems rapportent simplement la cérémonie du double sacre, sans y ajouter aucune circonstance qui jette quelque jour sur les motifs que peut avoir eu Charlemagne pour faire sacrer, dans un âge aussi tendre, ses deux fils, dont l'un avait cinq ans et l'autre trois. Mais ne pourrions-nous pas suppléer au silence des contemporains?

Nous observerons d'abord que Charlemagne s'était déja proposé de partager ses états entre ses fils.

Digitized by Google

Il paraît ensuite évident qu'il regardait le royaume des Lombards et l'Aquitaine comme deux pays conquis, pour lesquels il pouvait se choisir un successeur sans se munir du consentement de la nation. Aussi rien n'indique-t-il qu'il l'ait recherché; et s'il eût cru en avoir besoin, il eût mieux aimé sans doute profiter de l'assemblée qu'il avait tenue à Pavie pour y faire sacrer le second de ses fils par un évêque de Lombardie.

Charlemagne peut au reste s'être décidé par un motif aussi sage qu'impérieux, à revêtir de si bonne heure deux de ses fils de la dignité royale. Il paraît avoir senti que, pour bien gouverner son peuple, un prince devait le connaître à fond et ne jamais le perdre de vue. C'est très-probablement ce qui l'empêcha lui-même d'établir sa résidence dans une des belles contrées qu'il avait conquises, et ce qui le détermina à se fixer au milieu de ses Francs; c'est dans la même vue qu'il laissa le second de ses fils en Italie, et renvoya le troisième en Aquitaine, afin qu'ils s'accoutumassent l'un et l'autre aux nations sur lesquelles ils devaient régner un jour. Il plaça auprès d'eux des hommes dont l'habileté et la probité

Digitized by Google

lui répondaient que ces jeunes princes seraient aussi bien élevés qu'il était possible qu'ils le fussent alors.

Pendant ce voyage, Charlemagne fit une connaissance qui eut les effets les plus heureux pour lui-même, pour ses contemporains, pour ceux surtout qui vivaient à sa cour, et qui n'a pas été sans une grande influence sur les siècles suivans. L'histoire doit en faire mention comme d'une des principales causes qui ont empêché l'anéantissement total des sciences, et ont rallumé leur flambeau prêt à s'éteindre.

Les occasions de faire de semblables connaissances se seraient vainement offertes à Charlemagne, si la nature n'eût pas donné à son esprit une certaine élévation, et ne l'eût pas doué de ces heureuses dispositions que nous nommons goût et desir de s'instruire. Mais il les chercha toute sa vie, ces occasions; et les hommes que leurs lumières et leurs talens rapprochèrent ainsi de lui, jouirent constamment de son affection, malgré quelques faiblesses, malgré les torts qu'ils purent avoir à son égard, en contrariant ses vues ou ses opinions.

A un âge où l'on aurait dû croire que ses

Digitized by Google

projets politiques et militaires lui laissaient peu de loisirs et peu de penchant pour les études paisibles du cabinet, il s'était déja fait instruire dans la langue latine par un prêtre nommé Pierre, natif de Pise, qu'il avait sans doute appris à connaître en Italie. Déja au seul aspect des monumens romains, il avait étendu ses notions sur les arts et sur tout ce qui caractérise un peuple cultivé, lorsqu'il fit la connaissance d'Alcuin, qui, comme la suite le prouva, était très-propre à diriger un monarque avide d'instruction, à former et à développer sont goût pour les sciences et pour les arts.

Alcuin, disciple du vénérable Bède, avait été envoyé à Rome par l'archevêque d'Yorck, pour y recevoir le *Pallium*, ce signe caractéristique de sa dignité que le pape envoyait aux métropolitains. Charles s'entretint avec lui à son passage par Pavie en 781, et fut si frappé de la sagesse de ses discours qu'il le pressa instamment de venir s'établir auprès de lui, aussitôt que sa mission serait remplie. Alcuin lui promit de s'y rendre dès qu'il en aurait obtenu la permission de son roi et de son archevêque, à condition toutefois qu'il aurait toujours la liberté de

Digitized by Google

retourner en Angleterre. Il usa effectivement de cette faculté en 793, mais revint bientôt en France où il demeura jusqu'à sa mort en 804.

Alcuin paraît avoir été versé dans toutes les connaissances que l'on cultivait alors. Elles étaient à la vérité en petit nombre et n'étaient pas très-profondes; mais Alcuin était un phénomène pour son siècle. Ce qui le rendit surtout intéressant pour Charlemagne, c'est qu'il possédait un don plus rare peut-être que le génie, l'heureux don de saisir toutes les occasions pour présenter ses connaissances multipliées sous les formes les plus agréables et les plus engageantes. Certaines réponses non préparées que reçut de lui Charlemagne en diverses circonstances font preuve de sa présence d'esprit; et ses écrits, ses lettres en particulier, attestent qu'il avait l'art de gagner le cœur du monarque, sans s'avilir par l'adulation, et celui de n'user de l'ascendant qu'il avait acquis sur lui, que pour porter son attention vers les objets d'utilité et de bienfaisance.

Le nombre de ses ouvrages (recueillis en 1777 par Frobenius, prince, abbé de St.-Emeran, en quatre volumes in-folio.)

Digitized by Google

prouve qu'il écrivait avec une grande facilité. Il ne faudrait pas, il est vrai, y chercher des choses profondément pensées, ou élégamment exprimées. Mais on y trouve bien des traits qui font présumer que, dans un siècle plus heureux, Alcuin eût été un écrivain très-instructif et très-agréable.

Il enseigna à Charlemagne la réthorique qui, sous la forme qu'elle avait alors, n'était pas, il est vrai, très-propre à perfectionner beaucoup l'éloquence naturelle du monarque. Il lui donna aussi des leçons sur la dialectique, que Charlemagne aimait beaucoup, quoique son esprit, naturellement pénétrant et subtil, eût bien pu s'en passer. Enfin il l'instruisit dans l'astronomie, à laquelle Charlemagne se livra avec beaucoup d'ardeur, en sorte que le monarque et ceux à qui son exemple avait inspiré le même goût, employaient beaucoup de leurs momens à observer le ciel. Eginhard paraît avoir été un de ces principaux amateurs; et la chronique qui lui est attribuée, avec une extrême vraisemblance, contient des observations astronomiques qui n'ont pas paru indignes de l'attention des connaisseurs.

Digitized by Google

« *Il ne dépend que de toi*, écrivait un » jour Alcuin à Charlemagne, *de faire de* » *la France une Athènes chrétienne.* » Quelques-uns ont trouvé qu'Alcuin ne s'est que trop appliqué à rendre *chrétienne* sa *nouvelle Athènes;* et pour le prouver, ils ont dit qu'il avait défendu à ses élèves la lecture des anciens poètes, de crainte qu'ils ne perdissent plus du côté des mœurs, qu'ils n'auraient gagné du côté du goût. Ils ajoutent qu'il reprocha un jour à son ami, l'archevêque Riculfe, de Mayence, d'avoir trop d'attachement pour Virgile. Il est possible que dans un âge avancé, Alcuin ait eu sur cet objet des idées un peu trop sévères; qu'une fois, par occasion, il ait interdit à ses écoliers la lecture des poètes, qui, portée à l'excès, aurait eu l'inconvénient de les détourner de leur vocation. Mais une défense générale de cette espèce eût pu lui attirer, de leur part, une récrimination à laquelle il ne se sera sûrement pas exposé. Ses écrits, ses lettres surtout, contiennent de très-fréquentes citations des poètes anciens, et prouvent qu'il les lisait avec autant de plaisir que d'assiduité. Son jeune ami Angilbert était appelé

Digitized by Google

Homère, dans le cercle savant qui s'était formé à la cour de Charlemagne. Alcuin lui écrivit à Rome, pour le prier de lui apporter des reliques, et ajouta en plaisantant : *Si nihil attuleris, ibis, Homere, foras.* Assurément un homme qui, à-propos de reliques, se rappelait un vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide, ne pouvait pas être un ennemi de la lecture des poètes.

Les amateurs des sciences qui, à l'exemple et par les encouragemens de Charlemagne, s'étaient formés en grand nombre à sa cour, érigèrent une espèce de société savante qu'ils nommaient eux-mêmes *Académie ;* ce qui, sans autre motif, a donné lieu de dire que Charlemagne avait fondé l'Académie ou l'Université de Paris. Alcuin paraît avoir été le créateur, et pendant quelque tems le président de cette société savante. On ne sait rien d'ailleurs de son organisation, si ce n'est que ses membres étaient distingués par des noms particuliers, semblables à ceux que, de nos jours, portent encore les membres des sociétés savantes en Italie, celle des Arcades par exemple. Mais on ignore si ces noms académiques de la cour de Charlemagne,

Digitized by Google

avaient rapport aux talens, ou aux goûts, ou enfin aux écrits de ceux à qui ils étaient donnés.

Un de ces académiciens, que Charlemagne honorait particulièrement, que même il employait aux affaires d'état, était Théodulphe, qui n'était pas un Italien, comme quelques-uns l'ont cru, mais un Visigoth né en Espagne, puisque, dans un de ses poëmes, il appelle les Visigoths *consanguineos suos*. A l'Académie, ce Théodulphe, qui fut fait évêque d'Orléans, portait le nom de *Pindare*, soit qu'il eût une affection particulière pour ce poète lyrique, soit qu'il composât lui-même des odes. Ses poésies sont celles de ce tems qui ont le moins de défauts et qui contiennent le plus de beautés. Il est l'auteur d'une hymne qui se chante encore en France à la procession du dimanche des Rameaux, et qui commence par ce vers :

Gloria, laus et honor tibi sit, rex Christe, redemtor.

Parmi ses ouvrages relatifs à la religion, on trouve une espèce d'instruction pour ses ecclétiastiques, dans laquelle il prend les devans sur nos siècles modernes, en s'éle-

Digitized by Google

vant avec force contre l'usage d'enterrer dans les églises. Après la mort de Charlemagne, son bienfaiteur, il paraît s'être livré imprudemment aux intrigues mondaines. Il éveilla les soupçons de Louis-le-Débonnaire et encourut sa disgrace. Une de ses élégies offre un passage qui sert à éclaircir un des points importans de l'histoire ecclésiastique de son siècle. On y voit pourquoi les évêques furent si disposés à reconnaître la juridiction suprême que le pape s'était arrogée, et comment ils aidèrent à accréditer les fausses décrétales sur lesquelles s'appuyait cette juridiction. Dans un autre de ses poëmes, Théodulphe trahit le secret de son ordre, en donnant à entendre que le moyen qu'avaient les évêques d'échapper aux jugemens arbitraires de leurs véritables juges, de leurs seigneurs territoriaux, c'était de recourir au pontife romain, des mains duquel ils avoient reçu le *pallium*.

Le célèbre Eginhard, secrétaire, ou chancelier de Charlemagne, et intendant de ses bâtimens (*præfectus a Carolo exstruendis ædificiis*), portait, comme académicien, le nom de *Kalliopius* (mot grec qui signifie celui qui a une belle voix), soit à

Digitized by Google

cause de son talent pour le chant, qui ne devait pas avoir peu de prix pour un monarque dont le perfectionnement de l'art du chant fût, comme nous le verrons, un des objets de ses sollicitudes; soit, peut-être aussi, parce qu'il s'était particulièrement consacré à la muse de l'histoire.

Riculfe, archevêque de Mayence, avait le surnom de *Damœtas*, probablement parce qu'il avait un goût particulier pour les poésies pastorales. L'abbé de Corbie, Adelard, parent du monarque, reçut le nom d'*Augustin*, soit comme admirateur des œuvres de ce père de l'église, soit comme doué des qualités qui l'avaient caractérisé.

Enfin Charlemagne avait choisi pour lui-même le nom de *David*, ou parce qu'il prenait pour modèle ce roi, *suivant le cœur de Dieu*, ou parce qu'Alcuin, en courtisan adroit, le lui avait proposé comme le plus digne de lui. Ce monarque savait par cœur les pseaumes et les chantait volontiers. Alcuin lui avait indiqué ceux qu'il pouvait chanter dans les diverses circonstances.

Il y avait encore un savant que Charles considérait beaucoup, et qui ne paraît cependant pas avoir été membre de son

Digitized by Google

académie; c'est le fameux historiographe des Lombards, connu sous le nom de *Paul Diacre*. Elevé à la cour des rois de Lombardie, ami et chancelier du dernier de ces princes, il résista d'abord aux instances que lui fit Charlemagne, pour qu'il vînt se fixer auprès de lui. Il y céda enfin, mais ce fut pour peu de tems. Bientôt après il retourna dans son monastère; mais il conserva des relations avec le monarque français. On trouve dans les œuvres d'Alcuin, deux poëmes pleins d'expressions d'amitié, que lui fit adresser Charlemagne. Suivant quelques chroniques, Paul Diacre trempa dans les complots des ducs de Frioul et de Bénévent, en faveur de Didier ou de son fils Adelgise. Charlemagne en ayant eu connaissance, voulut savoir de lui-même la vérité. Paul Diacre lui répondit avec un calme courageux: « Des circonstances for- » tuites ne me dispensent pas de mes de- » voirs. Didier est toujours mon roi, et je » lui paie toujours le tribut de fidélité que » je lui dois. » On ajoute que Charlemagne, dans un premier mouvement de colère, ordonna qu'on lui coupât les deux mains; mais qu'il se ravisa bientôt après; que le

Digitized by Google

protecteur des sciences, l'ami généreux de ceux qui les cultivaient, l'emporta sur le conquérant irrité « mais, dit Charlemagne, » en faisant un retour sur lui-même, où » pourrions nous retrouver un si bon his- » torien, si nous faisions couper les mains à » celui qui a écrit de si beaux ouvrages? » Ce qui nous est parvenu sur le caractère de Charlemagne, rend assez vraisemblable cette anecdote, quoiqu'elle paraisse un peu romanesque.

Dans un siècle où les lumières et le goût ont atteint leur dernier période, on pourrait peut-être s'égayer sur ces académiciens du huitième siècle, sur leurs noms, sur leurs informes essais, leurs barbarismes, leurs fautes contre la grammaire, et même sur un empereur gravement occupé à chanter des pseaumes. On peut cependant affirmer qu'ils ont fait tout ce qu'il était possible de faire au tems où ils vivaient. Ils étaient persuadés que leurs succès répondaient à leurs efforts; et c'en était assez du moins pour les satisfaire, pour occuper utilement leurs loisirs, et pour les préserver peut-être d'égaremens moins innocens. Jusqu'à l'époque de la régénération des sciences, on

Digitized by Google

ne citerait peut-être pas une cour où le monarque et les courtisans ont fait de la culture de leur esprit leur principal passe-tems. En citerait-on même beaucoup dans les siècles de lumières par excellence? Que si Charlemagne avait besoin d'être excusé sur la bizarrerie de son goût pour le chant des pseaumes, ne pourrait-on pas dire que nous le jugeons trop d'après nos mœurs modernes; qu'à l'époque où il vivait on croyait franchement ce qu'on devait croire, et qu'on ne rougissait pas de ces pratiques qui prouvent et entretiennent la croyance.

Mais revenons à l'académie, ridicule ou non, de Charlemagne, et à son inclination pour tout ce qui tenait aux sciences et à la religion.

Cette académie avait aussi son Homère; c'était Angilbert, jeune homme d'une famille distinguée. Ses talens, son esprit, sa sagesse, sa fidélité lui avaient mérité la tendre amitié du monarque. Il l'accompagnait dans tous ses voyages; et il était dans la confidence des affaires les plus graves, comme nous en verrons plus bas quelques preuves. Charlemagne lui donna une place parmi les ecclésiastiques de sa

Digitized by Google

cour, et voulait même le faire archevêque; mais l'amour trompa les intentions du monarque. Angilbert devint épris de Berthe, une des filles de Charlemagne. Jeune et aimable il fut payé de retour. Il l'épousa vers l'an 787. C'est ainsi du moins que le rapporte son biographe; mais le fameux historiographe des saints, Bolland, plus recommandable par son zèle que par sa sagacité, fait de grands frais d'érudition critique pour prouver que le pieux monarque n'a pu donner les mains au mariage de sa fille avec Angilbert; et cependant, par une bizarrerie difficile à expliquer, il est forcé de convenir que le couple amoureux, quoique non marié, se permit assez souvent certaines privautés. Et il lui eut été difficile de le nier, puisqu'il est historiquement prouvé qu'Angilbert de Berthe eût deux fils. L'un deux, Nithard, qui est connu comme historien, le dit formellement dans son ouvrage de *Dissensionibus filiorum Ludovici Pii*, qu'il avait écrit sur la demande de Charles-le-Chauve, et qu'il dédia à ce monarque.

Nous savons qu'on oppose à ce témoignage un passage remarquable de la vie de

Charlemagne par Eginhard, passage qui en effet pourrait donner lieu à de longs commentaires. Eginhard, qui devait si bien connaître l'intérieur de son héros, s'exprime ainsi :

« Son cœur tenait si fortement à ses fils » et à ses filles, qu'il ne pouvait se passer » de leur société, ni à sa table, ni dans ses » voyages. Comme ses filles étaient d'une » grande beauté et qu'il les aimait tendre- » ment, on peut s'étonner qu'il n'ait jamais » voulu laisser aucune d'elles se marier, » soit qu'elles fussent demandées par des » Francs, soit par des étrangers. Il les » garda toutes auprès de lui jusqu'à sa mort. » Il assurait qu'il ne pouvait vivre sans » leur société. Par-là, il s'attira, lui qui » d'ailleurs était si heureux, des évène- » mens malheureux et affligeans ; cepen- » dant il se conduisit de façon qu'il ne parut » pas en être informé, ni même les soup- » çonner. »

Ce passage contredit assez formellement le biographe Angilbert ; et, néanmoins, le récit de celui-ci peut avoir été conforme à la vérité. Eginhard dit seulement que Charlemagne ne *voulut* jamais *laisser* ma-

Digitized by Google

rier ses filles, qu'il n'avait jamais voulu *consentir* à leur mariage; mais ne pouvaient-elles pas en avoir contracté malgré sa volonté ou à son insçu ? Son refus, ajoute Eginhard, eut pour lui des suites fâcheuses. Une de ces suites nous est connue. Car, il est bien avéré que Berthe fut deux fois mère. Il ne nous reste donc plus qu'à choisir entre Berthe, sensible, amoureuse et faible, mais cependant attachée à l'honneur et à la vertu, et Berthe libre dans ses opinions comme dans ses mœurs. Or, nous ne voyons pas de raison pour nous la représenter sous ce second aspect. On doit croire plutôt que l'auteur de la vie d'Angilbert a été véridique; que Nithard, dans un ouvrage qu'il écrivait pour Charles-le-Chauve, et qui devait être lu par le public de son tems, n'eût pas osé se donner pour le fils d'une des filles de Charlemagne, s'il eût dû par-là entacher l'honneur de sa mère et celui de ce monarque; or, c'est ce qu'il eût fait si sa mère et son père n'eussent pas été mariés. Mais, dira-t-on encore, l'auteur de la vie d'Angilbert dit positivement que Charles *consentit* à son mariage avec Berthe. Comment concilier cette assertion avec le passage

Digitized by Google

d'Eginhard ? On ne le peut, nous l'avouerons, qu'en s'arrêtant à une conjecture qui nous paraît avoir un grand degré de probabilité. Charlemagne, sans doute, aura exigé qu'on tint secrets, et le mariage de sa fille, et le consentement qu'il y avait donné : sans doute aussi on n'aura pas osé en parler tout haut, même après sa mort, sous le règne de Louis-le-Débonnaire, qui avait sur cet objet des opinions très-sévères. Or, c'est sous ce règne qu'écrivait Eginhard. Mais successivement le mariage de Berthe cessa d'être un secret, et devint enfin, sous Charles-le-Chauve, une chose notoire ; à-peu-près comme celui de Louis XIV avec madame de Maintenon a été longtems couvert d'un voile épais, qui n'a été soulevé tout-à-fait que cinquante ans après sa mort.

Rotrude, autre fille de Charlemagne, eût aussi un fils, quoique son mariage avec le jeune empereur d'Orient n'ait pas été effectué après avoir été négocié quelque tems. Ce fils s'appelait Louis. Il mourut comme abbé de St.-Denis, en 867. (V. les Annales de St.-Bertin.) Son père n'est nommé nulle part.

La répugnance qu'éprouvait Charlemagne à marier ses filles, ne peut s'expliquer

Digitized by Google

que de la manière suivante. A chaque proposition qui lui aura été faite, il aura opposé des objections assez graves, selon lui, pour le détourner d'accorder son consentement. N'a-t-on pas vu de tout tems les pères qui joignent à beaucoup d'ambition, une grande tendresse pour leurs filles, consulter, avant tout, les motifs politiques dans l'établissement de leurs enfans, et se montrer très-difficiles et très-irrésolus quant au choix de leurs gendres. Nous avons cru cette digression nécessaire, pour sauver la mémoire de Charlemagne d'une inculpation peu compatible avec les preuves qu'on a d'ailleurs de la générosité de son ame.

Il ne nous paraît donc pas douteux qu'Angilbert et Berthe aient été mariés, ou du moins qu'ils aient vécu dans une intimité bien voisine du mariage. Ils se séparèrent cependant en 790, moins par circonstance que par dévotion. L'un se fit moine, et l'autre religieuse. Il ne nous est resté d'Angilbert qu'un petit poëme qui porte son nom; c'est une félicitation qu'il adresse à Pepin, second fils de Charlemagne, avec lequel il était étroitement lié. Cette production n'est pas dépourvue de sentiment; mais ne suf-

Digitized by Google

firait assurément pas pour justifier le nom d'*Homère* qu'on avait donné à son auteur.

Charlemagne était très-libéral envers les savans dont il s'était entouré. Il dérogeait entièrement en leur faveur à ces anciennes lois ecclésiastiques qui proscrivaient la réunion de plusieurs bénéfices sur une seule tête, et auxquelles il tenait beaucoup à d'autres égards. Théodulphe reçut de lui l'évêché d'Orléans, l'abbaye de Fleury, et plusieurs autres abbayes. Hilduin, un des membres de son académie, possédait à-la-fois celles de St.-Denis, de St.-Germain-des-Prés et de St.-Médard de Soissons, qui étaient fort riches toutes les trois. Quatre autres qui ne l'étaient pas moins, celles de Ferrières (ou Bethlehem), de St.-Loup de Troyes, de St.-Josse sur mer et de St-Martin de Tours, appartenaient à Alcuin. On y comptait jusqu'à vingt mille mains-mortables, ou espèce de serfs. Car la servitude de la glèbe n'était pas encore abolie en France. C'est à ce nombre qu'Elipard, évêque espagnol, porte les serfs dépendans d'Alcuin dans une lettre où, en disputant avec lui sur des matières théologiques, il lui reproche son opulence. Il faut cepen-

Digitized by Google

dant convenir qu'Alcuin n'avait pas brigué de pareilles richesses, qu'il ne les accepta que pour céder aux instances du monarque; que souvent il se plaignit qu'elles lui étaient à charge, parce qu'elles le détournaient de l'étude; qu'à plusieurs reprises, il demanda à Charlemagne la permission de céder quelques-unes de ses abbayes à ses élèves; mais que le monarque s'y refusa, que seulement il consentit que, pour alléger un peu ses sollicitudes, il confiât à quelques-uns de ses élèves l'administration du temporel de ses abbayes.

Ces savans, il faut en convenir, semblables en cela du moins à des savans plus modernes, ne vivaient pas toujours dans une parfaite intelligence. Alcuin et Théodulphe surtout paraissent avoir eu entr'eux une querelle assez vive, ainsi qu'on peut en juger par quelques lettres d'Alcuin à Charlemagne, et par la réponse de ce monarque. Comme cet incident jette un grand jour sur le caractère de Charlemagne, il mérite quelques détails.

Un ecclésiastique du diocèse d'Orléans avait été condamné à l'emprisonnement par Théodulphe, son évêque, en vertu d'un

jugement légalement prononcé ; mais il s'était échappé et avait été se réfugier auprès des moines ou chanoines de Troyes. Théodulphe obtint de l'empereur un ordre pour qu'on se ressaisît de sa personne. Les moines résistèrent. Alcuin, qui demeurait avec eux comme leur abbé, écrivit à cette occasion à *Wizo* et *Fridegis*, deux de ses anciens écoliers, dont les noms académiques étaient *Candidus* et *Nathanael*, et qui étaient alors fixés à la cour. Après quelques complimens d'introduction, après avoir rappelé les droits qu'avait conservé sur eux leur ancien maître, leur père, qui approchait en tremblant des portes du tombeau, après leur avoir exposé les dangers qu'ils couraient, depuis que, renonçant à la paix de la maison paternelle, ils avaient été respirer l'air contagieux de la cour, Alcuin leur dit (dans cette lettre qui est de 802 ou 803): « Théodulphe a un démêlé avec les frères » de St.-Martin (de Tours). Un accusé, » après avoir subi plusieurs peines, s'est » échappé de sa prison, et s'est retiré dans » l'église de St.-Martin, cet illustre confes- » seur du Christ; il avoue sa faute, il ap- » pelle à l'empereur. Il demande qu'il lui

Digitized by Google

» soit permis de se présenter devant son au-
» guste personne. Nous l'avons livré aux
» domestiques de l'évêque, qui, à ce qu'on
» prétend, craignant quelques embûches,
» se sont enfui en le laissant devant la porte
» de l'église; sur quoi d'autres gens de l'é-
» vêque sont venus pour l'enlever avec vio-
» lence. Ils ont profané la sainteté de la
» maison de Dieu; ils ont outragé St.-Mar-
» tin, le confesseur du Christ. Ils ont pénétré
» jusques dans le chœur en présence de
» l'autel; mais de là ils ont été repoussés
» par les frères. S'ils disent autrement, ils
» disent un mensonge. Car aucun d'eux ne
» s'est incliné devant l'autel. Le bruit s'est
» répandu dans la ville, qu'il était venu
» d'Orléans des ennemis pour profaner les
» ossemens de St.-Martin, et les pauvres
» sont accourus en foule, disposés à proté-
» ger leur protecteur. Nos frères ont sauvé
» les gens de l'évêque des mains du peuple,
» et ont fait sortir le peuple de l'église. Mais
» je sais à présent que ledit évêque forme
» de graves accusations contre nos frères,
» qu'il exagère beaucoup de choses, et dit
» ce qui n'est pas arrivé. Je vous en prie
» donc, mes très-chers fils, jetez-vous aux

Digitized by Google

» pieds de notre seigneur David, du très-
» auguste empereur ; et si l'évêque vient
» pour disputer avec lui, demandez s'il est
» juste qu'on vienne chercher l'accusé avec
» violence dans l'église, pour lui faire subir
» la peine à laquelle il s'est soustrait : s'il est
» juste que celui qui appelle à l'empereur
» soit admis devant lui : s'il est bien que
» celui qui se repent de son égarement,
» soit dépouillé de tout ce qui lui appartient
» jusqu'aux cordons de ses souliers ; et si on
» observe à son égard cette parole du Sei-
» gneur : *La miséricorde l'emporte sur le*
» *jugement* (Super exaltat misericordia ju-
» dicium. Epit. de St.-Jacques II, 13). Si
» vous représentez tout cela à mon maître,
» l'empereur chrétien, je sais qu'aucun
» avantage ne le détournera du chemin de
» la vérité, ne le fera déroger aux décisions
» des saints Pères. »

Charlemagne répondit à Alcuin et à ses moines ou chanoines, ou (suivant le langage usité en France jusqu'à nos jours) à la congrégation de St.-Martin. Sa réponse a été très-probablement rédigée par lui-même ; car tout grand homme qu'il était, il ne négligeait pas les détails, il ne croyait pas les

Digitized by Google

discussions ecclésiastiques au-dessous de lui. Son esprit s'étendait à tout. Son activité embrassait tout, et il était persuadé que personne ne pouvait mieux que lui rendre ses propres idées, ni surtout s'exprimer en son nom avec cette énergie mêlée de sagesse qui présidait à ses écrits, à ses discours comme à ses démarches. Voici donc comment était conçue la réponse aux chanoines de St.-Martin.

« Le jour avant celui où votre lettre » nous a été remise, j'en avais reçu une de » Théodulphe, qui se plaint des offenses » faites à ses gens, ou plutôt à l'évêque » lui-même, et du mépris avec lequel on a » reçu des ordres expédiés et signés par » nous pour faire livrer certain ecclésias- » tique, qui s'était échappé de prison, et qui » s'était caché dans l'église de St.-Martin; » en quoi nous ne croyons pas, comme vous » paraissez le croire, avoir ordonné rien » d'injuste.

» Mais lorsque nous nous sommes fait lire » une seconde fois les deux lettres, la vôtre » et celle de Théodulphe; la vôtre nous a » paru *beaucoup plus violente*. Elle nous a » paru avoir été *écrite avec plus de colère*

Digitized by Google

» *que celle de Théodulphe, et n'avoir pas*
» *été assaisonnée de charité chrétienne.*
» Nous l'aurions prise plutôt pour une apo-
» logie du coupable, et pour une accusation
» portée contre l'évêque, attendu que, sous
» des expressions voilées, elle semble dire
» que le coupable peut et même doit être
» admis à former sa plainte. Il est cependant
» établi par les lois divines et humaines,
» qu'aucun délinquant n'ose en accuser un
» autre; et néanmoins, en vous couvrant de
» notre nom, vous l'avez pris sous votre pro-
» tection et l'avez conservé auprès de vous;
» ensorte que celui qui était déja accusé et
» jugé devant les yeux du peuple, a eu,
» sous le prétexte d'un appel à l'empereur,
» l'occasion de former une accusation. Vous
» vous prévalez pour cela de l'exemple de
» l'apôtre St.-Paul, qui, lorsqu'il fût accusé
» par sa nation devant le prince de Judée,
» fut envoyé par ce prince à l'empereur,
» pour subir son jugement. Mais cet exemple
» n'est pas applicable à la circonstance pré-
» sente; car l'apôtre Paul avait été seule-
» ment accusé par les Juifs, mais non jugé.
» Il appela à l'empereur, et il devait lui
» être permis de se présenter devant lui.

Digitized by Google

» Mais cet infâme ecclésiastique n'est pas » seulement accusé, il est jugé; il a été » mis en prison et s'est échappé. Il a violé » les lois en se retirant dans la cathédrale, » où il n'aurait dû aller qu'après avoir fait » sa pénitence; et il ne cesse pas, à ce que » l'on dit, de vivre mal. Il a, suivant ce que » vous dites, appelé à l'empereur, d'après » l'exemple de l'apôtre Paul; mais jamais » il ne sera, comme l'apôtre Paul, admis » devant l'empereur; car nous ordonnons » qu'il soit livré de nouveau à celui auprès » duquel il a été accusé, par lequel il a été » jugé et envoyé dans la prison d'où il s'est » échappé. Soit qu'il dise ou non la vérité, » c'est son juge qui doit l'amener devant » nous; car il serait très-peu convenable » que, par égard pour un pareil homme, » notre premier ordre fut changé.

» Ce qui nous surprend encore beaucoup, » c'est *qu'il vous soit tombé dans l'esprit* » *de vous opposer à nos ordres et à notre* » *pouvoir*, lorsque, d'après l'ancienne ob- » servance et les dispositions des lois, il est » évident que les ordres des rois doivent » être valables, et qu'il n'est permis à per- » sonne de mépriser leurs décisions. *Nous*

Digitized by Google

» *ne pouvons assez nous étonner que vous*
» *ayez fait plus de cas des instances d'un*
» *scélérat que de nos ordres.*

» Il est maintenant évident que le pen-
» chant pour les troubles et la violation de
» la charité sont sortis de ce lieu en même-
» tems que cet homme. Car vous-mêmes,
» qui formez la congrégation de ce couvent;
» vous qui vous nommez (et plût à Dieu
» que ce fût avec vérité) les serviteurs de
» Dieu; vous-même vous savez combien de
» fois votre conduite a été désapprouvée
» par plusieurs; et ce n'a pas été sans motif.
» Car tantôt vous vous nommez moines,
» tantôt chanoines; tantôt vous ne portez
» aucun de ces deux noms. Voulant cepen-
» dant venir à votre secours, et rétablir
» votre réputation, nous avons fait choix
» pour vous d'un guide et d'un maître. Nous
» l'avons fait venir des pays éloignés, afin
» que par ses paroles et ses exhortations il
» vous enseignât la vraie voie, et afin qu'é-
» tant un religieux lui-même, il vous ins-
» truisît aussi par sa conduite. Mais, hélas!
» les choses ont tourné tout autrement, et
» le diable a trouvé en vous ses serviteurs;
» il a semé des divisions parmi eux, et dans

Digitized by Google

» l'endroit qui y était le moins propre ;
» parmi les sages et les docteurs de l'église ;
» et ceux qui devaient, quand vous man-
» quez, vous corriger et vous châtier, ont
» été par vous forcés au péché de l'envie et
» de la colère. Mais ceux-ci, grace à Dieu,
» n'approuvèrent sûrement pas vos cou-
» pables complots. Et vous qui méprisez nos
» ordres, soit que vous vous appelliez moines
» chanoines, sachez que vous avez à vous
» conformer à notre décision, qui vous sera
» annoncée par notre commissaire ici pré-
» sent ; et quand même une lettre envoyée
» par vous vous excuserait sur votre résis-
» tance, venez néanmoins, et effacez, par
» une satisfaction convenable, le délit que
» vous avez commis. »

Cette lettre n'est assurément pas un chef-d'œuvre de logique ni d'élégance, mais on y a remarqué avec raison la tournure que prend Charlemagne pour adresser ses reproches aux chanoines, en épargnant Alcuin, qui avait pris leur défense. Les chanoines étaient, en effet, livrés à beaucoup de désordres ; et Alcuin prit bien de la peine pour les ramener à une conduite régulière. Au reste, cette lettre nous fait voir avec

Digitized by Google

combien de dignité et de fermeté Charlemagne savoit maintenir son autorité; combien il était ferme dans ses résolutions, et jusqu'à quel point il était indépendant des décisions et des conseils même de ses favoris.

Ces deux doctes rivaux, Alcuin et Théodulphe, différaient entr'eux à plusieurs égards. Théodulphe se mêlait davantage des affaires du siècle; Alcuin se renfermait dans sa sphère d'ecclésiastique et de savant; et, sous ce double rapport, il avait une extrême activité. Il n'est personne dans le moyen âge qui se soit occupé avec plus d'ardeur du bien de l'humanité; il était pénétré du véritable esprit du christianisme. Dans une de ses lettres à Charlemagne, qui est venue jusqu'à nous, il osa, en conciliant la dextérité avec la force des argumens, engager Charlemagne à ne pas faire peser le fardeau de la dîme sur les peuples convertis au christianisme, sur les Saxons, sur les Huns. En passant sur son style, qui est celui dont se servaient alors les chrétiens même les plus éclairés, on ne peut que reconnaître dans cet écrit, un philantrope plein de sagesse et de zèle; un homme éminemment doué du talent de s'insinuer dans

Digitized by Google

l'esprit des grands. Après avoir félicité le monarque sur sa victoire, il continue ainsi:

« Mais à présent cherche dans ta sagesse » et dans ta conscience à procurer de pieux » prédicateurs à ce peuple nouveau; des » prédicateurs dont l'extérieur annonce la » pureté des mœurs, instruits dans la connaissance de leur croyance, pénétrés des » préceptes de l'évangile, et prenant les » saints apôtres pour modèles. Ceux-ci présentaient du lait à leurs auditeurs, c'est-» à-dire, des préceptes doux et modérés. » D'après ces considérations, et en consultant ton amour pour la religion, tu jugeras s'il convient d'imposer le joug des » dîmes à ces peuples encore si peu policés, » si récemment conquis à la foi; de faire » porter cette contribution en entier sur » toutes les maisons; ou bien tu croiras, » peut-être, devoir considérer que les » apôtres, qui cependant avaient été instruits par Dieu même et envoyés par J. C. » pour prêcher l'évangile, n'ont jamais » exigé les dîmes, jamais insisté sur leur » paiement, etc. » Malheureusement Charlemagne ne suivit pas ce conseil.

Lorsque ce monarque, vers la fin de 799,

Digitized by Google

entreprit son dernier voyage à Rome, probablement dans le secret dessein de renouveler l'empire d'Occident, il écrivit à Alcuin qu'il ne préférerait probablement pas *les murs enfûmés de Tours* aux *palais dorés de Rome*. Alcuin lui répondit que la fûmée n'était pas si redoutable pour ses yeux que le fer. Il supposait, sans doute, d'après les bruits publics, que Charlemagne en allant à Rome n'avait d'autre projet que d'étouffer la sédition qui avait produit l'expulsion du pape Léon; il se persuadait que cette entreprise ne pouvait réussir que par l'emploi des armes; et il préférait à ce spectacle le sombre aspect de sa paisible abbaye.

Ces hommes, éclairés pour leur tems, ces savans qui nous occupent, concoururent beaucoup à répandre, parmi les Francs, un goût très-vif pour les sciences et la littérature. Les écrivains du neuvième siècle, tant en Allemagne qu'en France, les Hincmar (1), les Agobard (2), les Paschase (3),

(1) Archevêque de Rheims.

(2) Archevêque de Lyon, sous Louis-le-Débonnaire, auteur de plusieurs écrits assez philosophiques pour le tems.

(3) Savant abbé de Corbie, que les protestans

Digitized by Google

les Otfred (1), les Nithard (2), et plusieurs autres, doivent être regardés comme les élèves formés par l'académie de Charlemagne.

On devrait des éloges à ce monarque pour son intimité avec les savans de son tems, quand même elle n'aurait eu pour objet que sa propre satisfaction. Mais il est constant qu'en la cultivant, il avait des vues plus étendues; il desirait ennoblir le caractère de ses sujets par la culture des sciences. Dans tous les endroits où il y avait une église, il fit établir une école où les jeunes gens apprenaient à lire, à écrire, à compter, à chanter, et même la grammaire. Il est vrai que son motif principal pour fonder ces écoles, était d'avoir un clergé plus instruit, plus digne de sa vocation; mais quand une fois les instituteurs du peuple,

---

ont regardé comme l'inventeur du dogme de la Transubstantiation.

(1) Moine allemand qui commença à épurer la langue tudesque, et composa même une grammaire.

(2) Abbé de Saint-Riquier, parent et ami de Charles-le-Chauve, qui a écrit l'histoire de la guerre des fils de Louis-le-Débonnaire.

Digitized by Google

qui ne pouvaient être en ce tems-là que des ecclésiastiques, eurent été formés, et que par eux les connaissances utiles et les idées morales se furent propagées, les jeunes laïcs furent aussi admis dans ces établissemens d'éducation.

Une espèce de tradition attribue à Alcuin le mérite d'en avoir inspiré l'idée à Charlemagne. Ce monarque paraît en avoir posé les premières bases, en exprimant aux évêques et aux abbés son desir de voir s'établir dans chaque église principale, dans chaque couvent, une école où pussent se former de bons ecclésiastiques. C'est ce qu'il fit en 787, par une lettre circulaire qui est venue jusqu'à nous, et dans laquelle on croit reconnaître la rédaction d'Alcuin. Il y énonce plutôt ses vœux qu'il n'y donne ses ordres. Il y dit, par exemple, « qu'il a considéré » avec ses féaux conseillers que les évêchés » et les cloîtres pourraient bien servir de » demeure, non-seulement à ceux qui se » sont consacrés au service de Dieu, mais » aussi à ceux qui aimeraient à cultiver les » sciences ; qu'il serait donc convenable que » ceux qui cherchent à plaire à la divinité » par leurs actions, cherchassent aussi à lui

Digitized by Google

» plaire par la correction de leur langage, » que bien faire valait sans doute mieux que » savoir; mais que plus on était riche en » connaissances et plus on était en état de » se bien conduire. »

On dirait peut-être mieux pour la forme dans le dix-huitième siècle; mais aurait-on des idées plus saines?

Dans un autre passage de cet écrit, il est dit qu'il a souvent reçu des lettres qui venaient des monastères; qu'il y avait remarqué l'expression d'intentions louables, mais un style peu correct. « C'étaient, ajoute-t-il, » les pensées d'hommes pieux et fidèles, » mais qui, faute d'instruction, n'étaient » pas assez maîtres de leur langue pour » s'exprimer sans locutions vicieuses; ce » qui nous a fait appréhender que des gens » qui s'étaient si peu occupés de l'art d'é- » crire, ne fussent pas très-propres à bien » entendre les saintes écritures. C'est pour- » quoi nous vous exhortons à ne pas vous » contenter d'étudier la littérature sans » négligence, mais à y porter de l'ému- » lation. » Il finit par exprimer le desir qu'on établisse dans chaque évêché, dans chaque monastère, des hommes habiles

Digitized by Google

dans l'enseignement; mais il le fait d'une manière si énergique, qu'il n'y aura sûrement pas eu un évêque ni un abbé qui ne se soit empressé de se conformer à ses intentions comme à des ordres formels; et c'est sans doute ce qui a fait dire aux historiens que Charlemagne avait *ordonné* l'établissement des écoles.

On y enseignait, outre les premières notions de la religion, la musique d'église, l'écriture, un peu de grammaire et d'arithmétique. En 787, Charlemagne amena même de Rome des professeurs qu'il destinait à donner à ses sujets des leçons dans ces deux dernières sciences.

Autrefois on exaltait beaucoup ces établissemens, par un motif qui, dans des tems plus modernes, les a fait apprécier avec beaucoup de sévérité. On prétend aujourd'hui que l'enseignement qu'elles favorisaient était trop circonscrit dans le cercle de la religion. Nous croyons que ce reproche n'est pas fondé. La circulaire dont nous avons cité quelques passages prouve que Charlemagne n'avait pas renfermé l'instruction dans des bornes si étroites, qu'au contraire son intention était que tout ce qui

Digitized by Google

tenait à la littérature fût cultivé avec soin ; et cette intention fut remplie. Nous avons des détails des neuvième, dixième et onzième siècles, sur l'état des écoles établies en Allemagne, d'après le vœu de ce monarque. Les ouvrages des anciens y étaient lus assiduement ; et il y avait dans les couvens des hommes qui possédaient plus de véritable science, et qui écrivaient mieux que les auteurs des siècles suivans jusqu'à l'époque de la réformation.

Charles était, dirons-nous, assez sage ou assez juste pour croire que des hommes auxquels il confiait la tâche, précieuse pour lui, de répandre les lumières parmi ses sujets et d'ennoblir leurs mœurs, devaient être assez bien traités pour que leurs formes extérieures concourussent à leur donner de la considération : aussi les places de professeurs de ces écoles étaient-elles dotées de manière à les faire vivre dans une grande aisance. On sait que les chaires fondées par Charlemagne sont l'origine de ces canonicats qui ont conservé leurs prérogatives et leurs riches revenus, mais dont les titulaires se sont, avec le tems, dispensés des utiles fonctions qui leur avaient été primi-

Digitized by Google

tivement imposées; et l'oisive opulence s'est successivement emparée de ce que les fondateurs avaient destiné au talent laborieux.

Il y a eu des souverains qui, par inclination, ont beaucoup fait pour les sciences, qui ont attiré à leur cour les hommes les plus distingués de leur tems, qui les ont comblés des témoignages de leur faveur. On les a célébrés comme protecteurs des sciences, tandis qu'ils n'aspiraient peut-être qu'à satisfaire leurs goûts personnels. Si une des nations modernes, vouées aux progrès des lumières, eût eu un monarque qui eût desiré aussi ardemment que Charlemagne de favoriser ces progrès, et qui, comme lui, y eût employé des moyens proportionnés aux ressources de son siècle, nous croyons pouvoir assurer qu'en moins de cinquante ans elle se serait placée au premier rang parmi les nations cultivées.

On a, sous ce rapport, comparé Charlemagne à Pierre-le-Grand. Tous deux, a-t-on dit, doués d'un génie observateur, ont senti combien les nations soumises à leur empire étaient éloignées des jouissances dont sont en possession les nations éclairées. Tous deux ont pris les mesures

Digitized by Google

les plus propres pour leur procurer ces avantages ; mais combien Pierre n'a-t-il pas été à cet égard plus favorisé par les circonstances que Charlemagne ? L'Europe presqu'entière lui présentait un tableau sur lequel il lui était facile de lire tout ce qui manquait à la Russie ; par-tout il voyait des lumières, de toutes parts il pouvait les appeler à lui. Au tems de Charlemagne, toutes les nations de l'Europe étaient à-peu-près également barbares : ce prince ne pouvait se former des idées sur le perfectionnement d'une nation que par la lecture ou par ses entretiens avec des hommes dont ce moyen avait étendu et développé les facultés, ou enfin par l'aspect des monumens de l'ancienne Rome.

Les deux monarques peuvent être plus justement comparés quant aux mesures qu'ils ont employées pour répandre les sciences parmi leurs sujets. L'un et l'autre se sont montrés fort sages dans le choix de ces mesures ; l'un et l'autre ont été en garde contre la parcimonie qui fait avorter les plans conçus par la seule vanité ; l'un et l'autre ont su faire en grand ce qui devait produire de grands résultats.

Digitized by Google

Charlemagne, en particulier, a donné plusieurs preuves de son desir de rendre le peuple meilleur par l'instruction, d'élever son caractère en cultivant sa langue. Il voulut que les sermons fussent débités dans le langage du peuple; il fit recueillir et copier les anciennes chansons allemandes; il essaya d'enrichir la langue de sa nation de mots qui lui manquaient; il inventa des noms allemands pour les mois; quelques-uns de ces noms sont encore en usage; tous méritaient d'être adoptés pour toujours. Il nomma mai le mois de la joie (*wonnemond*); août, le mois de la moisson (*erntemond*); novembre, le mois du vent (*windmond*); décembre, le mois saint (*den heiligen mond*). Il désigna aussi les douze principaux vents par des noms particuliers, qu'on ne leur avait pas encore donnés dans la langue des Francs; il conçut même le plan d'une grammaire allemande.

Après avoir tant parlé du zèle de Charlemagne pour le progrès des sciences, il paraîtrait un peu étrange de se demander si lui-même *il savait écrire*, c'est-à-dire, former des caractères d'écriture, soit avec une plume et de l'encre, soit d'une manière quelconque.

Digitized by Google

M. Gaillard, dont l'ouvrage a paru en 1782, n'a pas dédaigné de consacrer plusieurs pages à discuter cette question, à laquelle semble donner lieu le passage suivant d'Eginhard (chapitre 25) : *Tentabat et scribere*, dit cet historien qui avait approché de si près son souverain, *tabulasque et codicillos ad hoc in lecticulo sub cervicalibus circum ferre solebat ut, cum vacuum tempus esset, manum effigiendis litteris assuesceret; sed parum prosperè successit labor præposterus ac serò inchoatus;* ce qui exprime très-distinctement que Charles, quand il avait des loisirs, s'exerçait à l'écriture et réussissait peu dans un travail qu'il avait commencé trop tard. Mais de ce que quelqu'un fait difficilement une chose quelconque, en doit-on conclure qu'il n'a nullement la faculté de la faire? Nous connaissons tel savant à qui il en coûte beaucoup d'écrire quelque chose de lisible. Charles n'avait pas reçu de leçons d'écriture dans sa jeunesse. L'écriture est comme le dessin, comme la musique instrumentale; pour y acquérir de la facilité, il faut s'y être exercé de bonne heure. Charles a mis de la constance à se perfectionner dans un

Digitized by Google

exercice qu'il n'avait *commencé que tard*, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il y obtint quelques succès. Voilà, à ce qu'il nous semble, tout ce que signifie le passage d'Eginhard; et quand même il faudrait convenir avec quelques auteurs, qu'un prince aussi docte *ne savait pas écrire*, qu'en inférerait-on au désavantage de son instruction? Ne peut-on pas, sans savoir écrire soi-même, avoir lu beaucoup de choses écrites, et avoir par-là enrichi son esprit de beaucoup de connaissances? Or, Charlemagne savait parfaitement lire, si l'on s'en rapporte à ce même historien dont on invoque le témoignage pour lui refuser le talent d'écrire. *Legendi et psallendi* (dit Eginhard, chapitre 26) *disciplinam diligentissime emendavit, erat enim utriusque admodum eruditus.*

Charlemagne ne se borna pas à encourager, à cultiver les diverses branches des connaissances humaines qui n'étaient pas étrangères à son siècle. Il aima aussi et favorisa les beaux-arts. Depuis la cessation des théâtres des anciens, la musique ne s'était soutenue que parce que, à dater du pontificat de Grégoire I, elle était entrée pour beaucoup dans le culte chrétien. Ce

Digitized by Google

pape s'était fort appliqué à donner plus de perfection au chant de l'église. On sait qu'il fit recueillir les textes mis en musique qui sont encore en usage dans l'église romaine. Les écoles de chant qu'il établit, répandirent une belle méthode à Rome et dans le reste de l'Italie. Les peuples du Nord, dont les langues ont, en général, beaucoup de rudesse, avaient une manière de chanter qui était plus rude encore peut-être. Rien n'était plus désagréable pour les oreilles délicates des Romains et des Italiens, que les bruyans éclats de la voix des Francs et des autres peuples allemands, qui semblaient mugir lorsqu'ils croyaient chanter. Charles sentit fort bien quelle différence il y avait entre le chant doux et mélodieux des premiers et les cris déchirans des seconds. Il se donna beaucoup de peine pour accoutumer ses Francs à la méthode des Italiens, si supérieure à la leur. Mais l'ouïe a besoin de bien plus d'exercice que la vue, pour s'habituer à distinguer le beau de ce qui ne l'est pas. Les Francs répugnaient à avouer les avantages du chant romain. Sans la persévérance de leur souverain, ils auraient obstinément

Digitized by Google

conservé leur grossière méthode. Il combatit, même par des menaces, même, ajoutent quelques écrivains, par des peines corporelles, leurs préventions contre le chant romain. Car, il fallait bien qu'il tînt, par quelque côté, aux erreurs de son siècle. Il fonda deux écoles de chant, l'une à Soissons et l'autre à Metz. Les maîtres à chanter qu'elles formèrent furent distribués dans les provinces. Il eût aussi des leçons pour enseigner à toucher l'orgue. Ces écoles de chant instituées par Charlemagne, font époque dans l'histoire de la musique. Sans elles cet art ne se serait pas répandu par toute l'Europe, ou s'y serait répandu beaucoup plus tard.

Les beaux édifices que Charlemagne observa dans toute l'Italie, lui donnèrent naturellement le goût de l'architecture. Il éprouva à leur aspect qu'il ne pouvait y avoir de monumens qui attestassent, d'une manière plus durable et plus propre à émouvoir, la grandeur de ces peuples qui, depuis longtems, ne vivaient plus que dans le souvenir. A son retour d'Italie, il fit commencer la construction de plusieurs palais vastes et magnifiques, dont le plus remarquable était celui d'Aix-la-Chapelle. Il fit bâtir, dans la

Digitized by Google

même ville, en l'honneur de la mère de Dieu, une église ou basilique, qui est décrite par Eginhard comme un édifice d'une beauté admirable. Le goût de cet historien peut fort bien n'avoir pas été très-sûr. Ce qui n'était que vaste et somptueux lui aura sans doute paru beau et digne d'admiration. Mais ce que du moins l'on ne saurait contester, c'est que ce palais et cette église d'Aix-la-Chapelle, sont les premiers édifices construits en Allemagne, par un prince allemand, dans lesquels on ait employé des colonnes de marbre, des ouvrages de sculpture, des ornemens en argent, en or, ou au moins dorés.

Par les descriptions des contemporains, on voit quelle impression ont dû faire sur des peuples grossiers, qui commençaient à s'éveiller au sentiment des beaux-arts, ces deux édifices vastes, où tous les genres de magnificence avaient été prodigués. Le moins habile des architectes du tems d'Auguste, eût probablement souri de pitié ou gémi en les regardant, comme les connaisseurs de notre Europe moderne s'égayent ou s'affligent quand ils voient, dans les états des Turcs, les débris de quelques-uns des

Digitized by Google

beaux temples de la Grèce, employés à décorer une mosquée ou un harem de mauvais goût. On avait pris pour la construction et les ornemens de ces deux édifices d'Aix-la-Chapelle, des pierres de taille enlevées aux murailles de Verdun, des colonnes de marbre détachées de l'ancien palais des empereurs à Ravenne. Les portes et les grilles étaient de bronze. Les vases et les flambeaux étaient d'argent ou d'or; et au dessus de la coupole de l'église principale, il s'en élevait, dit-on, une d'or massif. Mais nous partagerions volontiers l'opinion de M. Gaillard, qui présume que ce qu'on prenait alors pour *or massif*, n'était peut-être que d'un métal imitant l'or, ou seulement doré.

Le palais nous est représenté comme ayant eu une enceinte immense. Elle contenait des logemens, non-seulement pour toutes les personnes attachées à la cour, mais encore pour tous les grands, tous les vassaux, tous les évêques; pour tous les laïcs et ecclésiastiques distingués, qui des provinces se rendaient auprès du souverain. Ce palais renfermait, outre cela, les diverses grandes salles où se tenaient les assemblées générales de la nation, les as-

Digitized by Google

semblées particulières des évêques et des vassaux, et les assises dans lesquelles le roi en personne administrait la justice. Charlemagne lui-même, ajoutent les historiens, y avait un cabinet placé de façon qu'il avait la vue sur toutes ces salles, sur toutes ces chambres, et qu'il pouvait distinguer tous ceux qui entraient et sortaient. Nous ne parlons pas de quantité de galeries et de colonnades, non plus que des bâtimens destinés pour la garde du souverain, et les officiers subalternes de sa cour. Déja les prétendus connaisseurs, les flatteurs surtout, commençaient à prédire qu'Aix-la-Chapelle deviendrait une *seconde Rome*, quelques-uns même à lui donner d'avance ce nom.

Il est parvenu jusqu'à nous cinq cents et quelques vers latins, qui ont pour titre : *Versus de Carolo Magno et Leonis Papæ ad eundem adventu*, qui paraissent être le fragment d'un poëme épique et dont les suivans expriment à-la-fois ce vœu et cette prédiction :

Ubi Roma secunda,
Flore novo ingenti (ou *ingenii*) *magna consurgit ad alta,*
Mole, tholis muro præcelsis sidera tangens,

Stat pius arce procul Carolus, loca singula signans,
Alta què disponens venturæ mœnia Romæ.

« Où une seconde Rome, fleurissant de nouveau, » élève dans les airs son imposante masse; où le » pieux Charles, du sommet des murs de son palais, » semble toucher les astres, ordonne les distribu- » tions et les emplacemens, et préside à la construc- » tion des hautes murailles d'une Rome future. »

Ce fragment était en manuscrit dans l'abbaye de St.-Gall; il a été publié par Canisius, qui regarde Alcuin comme l'auteur du poëme dont il fait partie. Basnage est d'un avis contraire, parce que, dit-il, cet auteur devait être à Paderborn lors de l'arrivée du pape, puisqu'il en parle comme un témoin oculaire, et qu'à cette époque Alcuin était retenu par son grand âge dans sa cellule de Tours. Mais on peut lui répliquer que le privilège des poètes est de parler des choses qu'ils racontent comme s'ils les avaient vues, lors même qu'elles se sont passées loin d'eux; que dans un âge avancé Alcuin avait conservé toute la vivacité de son esprit. Au reste, si ces vers ne sont pas d'Alcuin, ils pourraient bien être

Digitized by Google

d'Angilbert, s'il est vrai que le surnom d'Homère lui ait été donné à cause de son talent pour la poésie épique.

Quel que soit leur auteur, il suffirait pour prouver que l'académie établie à la cour de Charlemagne ne cultivait pas les sciences pour le seul avantage de la religion, et que la lecture assidue des grands modèles avait du moins fait jaillir quelques étincelles de génie. On y retrouve un imitateur de Virgile, sur lequel les beaux tableaux de l'Enéïde n'avaient pas produit une faible impression. Celui qu'il fait de la construction des édifices d'Aix-la-Chapelle, rappelle celui de Virgile parlant de Carthage. Une partie de chasse dans laquelle Charlemagne est accompagné de son épouse, de ses fils et de ses filles, est une sorte d'imitation du poète latin, retraçant la chasse de Didon et les jeux militaires des Troyens. Les fils, et surtout les filles du monarque, sont caractérisés avec un certain talent; et dans les portraits qu'en fait l'auteur, on reconnaît son desir de mériter les suffrages du beau sexe. Les vers de ce petit poëme ne sont assurément pas harmonieux, le style en est dur et fatigant; mais les traits de génie y

Digitized by Google

brillent çà et là; et ses couleurs ne sont pas sans vivacité. La grandeur du sujet et celle de son héros semblent avoir élevé l'auteur au dessus de son siècle.

Aix-la-Chapelle, qui a amené cette digression, fut le séjour favori de Charlemagne, surtout dans ses dernières années. Il affectionnait principalement cette ville, à cause de ses eaux thermales. Il y fit établir toutes les commodités, il y prodigua tous les embellissemens que comportaient les mœurs du tems et les progrès des arts. Il avait un plaisir particulier à s'y baigner avec une société nombreuse.

Il fit construire sur le Rhin, à Mayence, un pont qui, quoiqu'il ne fût qu'en bois, passait pour un ouvrage magnifique et durable. On y travailla dix ans, si l'on doit en croire l'auteur, d'ailleurs peu croyable, d'une chronique postérieure au règne de Charlemagne. C'est le même (Marianus Scott) qui raconte gravement que l'archevêque Riculfe fit brûler le pont de Mayence, parce que de nuit il s'y commettait des brigandages. La vérité est que ce pont fut brûlé par accident en 813. Charlemagne avait formé le projet de le faire reconstruire

Digitized by Google

en pierre. Il mourut l'année suivante avant d'avoir pu l'exécuter.

Le voyage de ce prince en Italie, et les soins qu'à son retour il donna aux affaires intérieures de ses états, pourraient faire croire que durant cet intervalle il vivait en paix avec ses ennemis du dehors. Il n'en était pas ainsi : depuis l'année 777, les Saxons n'avaient pas été, à beaucoup près, fidèles à leurs engagemens.

Charlemagne revenait de son expédition en Espagne. L'affliction que lui avait causé son échec au passage des Pyrénées était encore récente, lorsqu'il apprit que les Saxons avaient fait une violente irruption dans ses états d'Allemagne. Nous avons vu que Witikind, au lieu de se trouver à la diète de Paderborn, avait été chercher des secours en Danemarck. Il en était revenu en 778. Il réussit à faire épouser son animosité aux Saxons, soit qu'il les séduisit par l'espoir de l'assistance des Danois, soit qu'il leur persuadât que la campagne de Charlemagne, au delà des Pyrénées, leur offrait une occasion favorable.

Quoiqu'il en soit, ils entrèrent dans le pays des Francs, s'avancèrent jusqu'au Rhin,

Digitized by Google

firent de vains efforts pour passer ce fleuve, mirent tout à feu et à sang, et exercèrent de tels ravages, que comme l'observe Eginhard, il était visible que leur expédition avait pour objet, non de s'enrichir par le butin, mais d'assouvir leur vengeance. Aussitôt que Charlemagne en fut informé, il envoya des ordres dans les provinces orientales de ses états, pour que tous ceux qui devaient un service militaire marchassent contre les Saxons. Quelques historiens ont prétendu que ce prince avait employé contr'eux l'armée même qu'il avait conduite en Espagne. Mais est-il possible que cette armée eût, au printems, ouvert la campagne en franchissant les Pyrénées; eût, en été, combattu sur les rives de l'Ebre; se fût retrouvée en automne sur celles du Rhin, et eût terminé victorieusement cette campagne aux bords du Weser? Quelque prodigieuse qu'ait été l'activité de Charlemagne, il est impossible de croire à une pareille rapidité. Il est donc bien plus probable que ce furent deux armées qui agirent, l'une au delà des Pyrénées, et l'autre sur le Weser.

A l'approche des troupes de Charlemagne, les Saxons se retirèrent : ils furent

Digitized by Google

atteints et battus au bord de l'Eder dans le pays de Hesse, vers la fin de 778. Après ce premier succès, Charlemagne passa l'hiver à Heerstal. Le printems suivant, il s'avança jusqu'à la Lippe, défit les Westphaliens près Bocholt, accepta leur soumission, poursuivit sa marche jusqu'aux bords du Weser, et plaça son camp près d'un endroit nommé *Medufulli*. C'est-là que vinrent le trouver les députés des Ostphaliens et des Angrariens. Charlemagne, selon la coutume, se fit livrer des otages comme garans de leur sincérité, et demanda que tous les peuples formant la nation des Saxons, se réunissent à Hochheim dans le printems suivant de 780, pour concerter avec lui les conditions de la nouvelle paix.

Aucun historien ne dit à cette occasion un seul mot de Witikind. Il est probable que ce chef saxon était reparti pour le Danemarck. Car nous voyons qu'il en revint en 782. Il avait sans doute des qualités qui lui donnaient une grande influence sur ses compatriotes, puisqu'il leur persuada souvent de reprendre les armes avec un nouvel accès de courage, malgré le mauvais succès de leurs tentatives. Mais l'histoire ne rap-

Digitized by Google

porte de lui pas un seul trait qui ait pu lui mériter le titre du plus grand capitaine de son tems, que lui ont donné quelques écrivains modernes, comme l'abbé Vély, M. Gaillard, etc. Nous ne trouvons rien qui puisse prouver son courage ou la sagesse de ses mesures ; et voici cependant comment M. Gaillard le caractérise dans son Histoire de Charlemagne, tome II, p. 227.

« Les Saxons, dit-il, n'étaient jamais véritablement soumis, et ils étaient encore » plus éloignés de l'être depuis qu'ils avaient » à leur tête cet Irmensul vivant, ce nouvel » Arminius, ce Witikind, digne rival de » Charlemagne par les talens, *par la valeur*, par les vertus, et plus intéressant » que lui, puisqu'enfin il combattait pour » la liberté. Cet homme aussi éloquent que » brave, ne cessait d'animer les Saxons à » la défense de leur pays ; ses discours, » toujours animés du feu de la liberté, » échauffaient et transportaient aisément » des cœurs nés pour elle. Il avait pour les » Français, parce qu'ils étaient conquérans, parce qu'ils voulaient être maîtres, » la haîne qu'Annibal avait autrefois vouée » aux Romains. »

Digitized by Google

Ce portrait est brillant sans doute ; mais est-il bien ressemblant ? Nous ne dirons pas que Witikind n'ait eu ni talens, ni valeur, ni vertus ; mais nous ne trouvons rien dans les anciens historiens qui nous apprenne qu'il ait réuni tous ces titres à une brillante renommée ; du moins les faits qu'ils rapportent de lui ne sont pas de nature à nous en donner une idée si avantageuse. Une seule qualité éminente paraît lui avoir été propre, d'après le témoignage de ses contemporains ; c'est une fermeté inébranlable dans ses résolutions, qualité précieuse sans doute et souvent nécessaire, mais qui n'est pas toujours accompagnée du courage, et des autres qualités du cœur et de l'esprit. Seule, elle peut exposer à de grandes fautes et à de grands revers ; témoin, chez les anciens, Dion et le second des Brutus ; et dans l'histoire moderne, Philippe II, roi d'Espagne et l'infortuné Jacques II. Chaque fois que ses compatriotes cèdent, avec une facilité qui tient un peu de la faiblesse, à la fortune de Charlemagne, que fait Witikind ? Il passe l'Elbe, et se réfugie chez les Danois. Il ne peut se déterminer à une soumission à laquelle son cœur répugne.

Digitized by Google

Mais aussitôt qu'il est convaincu de la nécessité de reconnaître la domination française, et de la vérité du christianisme, il se décide à la démarche à laquelle, auparavant, rien dans le monde n'aurait pu le décider. Il se soumet à Charlemagne, il se fait baptiser, et dès-lors, il reste aussi fidèle à son monarque et à son nouveau Dieu qu'il l'avait été jusque-là à la liberté et aux dieux de son pays. Cette conduite ferme et persévérante contraste assurément avec la versatilité des Saxons, qui, après avoir reconnu la souveraineté de Charlemagne et s'être fait baptiser, se soulèvent de nouveau, reviennent au paganisme et persécutent la religion chrétienne ; elle donne un certain caractère de grandeur à Witikind ; mais fournit-elle un motif suffisant pour le faire ranger parmi les héros ? Il est au moins permis d'en douter.

Ce qui est bien constaté, c'est qu'aussitôt que les affaires des Saxons tournent mal, il s'éloigne d'eux. La principale cause de leurs revers paraît avoir été le peu d'union qui régnait entre leurs diverses peuplades. Toutes les fois que Charlemagne marche contr'eux,

Digitized by Google

nous voyons que les trois peuples principaux qui composaient leur nation, les Westphaliens, les Ostphaliens et les Angrariens, au lieu de réunir leurs forces et d'agir d'après un plan commun, attendent isolément l'ennemi en-dedans de leurs frontières, lui livrent bataille, ou s'accommodent avec lui sans s'embarrasser les uns des autres. Cette circonstance ne prouve-t-elle pas que Witikind, malgré toute son influence, n'avait pas assez de dextérité pour opérer entre ces trois peuples une alliance tendante à leur défense commune ?

Charlemagne, après avoir passé l'hiver à Worms, se porta, au printems de 780, avec une forte armée au delà du Weser, et vint camper près de Horheim. Les Saxons se rassemblèrent suivant leur promesse et se soumirent. Un grand nombre d'entr'eux reçut le baptême. Les conditions qu'ils subirent sont probablement celles qu'on trouve exprimées dans le capitulaire intitulé *de partibus Saxoniæ*. Il ne porte pas de date, à la vérité, comme la plupart des autres; mais on peut conjecturer qu'il fut donné dans le camp de Horheim en 780. On

Digitized by Google

ne trouve du moins dans l'histoire de la guerre des Saxons aucune époque à laquelle il puisse être mieux appliqué.

Les articles de cet accommodement tendaient à prévenir de nouveaux soulèvemens, ainsi qu'à propager la religion chrétienne parmi les Saxons. Quant au premier objet, les Saxons furent obligés de consentir à ce que désormais leur pays fût gouverné par des comtes de la nation des Francs; et il fut établi que les biens de celui qui tuerait un de ces comtes (étrange prévoyance!), ou engagerait d'autres à le tuer, seraient dévolus au fisc royal. Il fut, en même tems, défendu aux Saxons de tenir leurs diètes accoutumées, à moins qu'ils ne fussent convoqués par un commissaire du roi. Ces deux articles suffisaient, sans doute, pour faire disparaître totalement la liberté de leur nation; et, dès qu'ils furent mis en exécution, les Saxons devinrent, par le fait, les sujets des Francs.

Il serait à désirer que Charlemagne eût marqué de la modération, du moins dans les articles relatifs à l'établissement du christianisme; mais il est difficile de l'excuser sur quelques-uns, que la raison con-

Digitized by Google

damne autant que le véritable esprit de la religion chrétienne.

Ce réglement portait d'abord que les églises qui allaient être bâties en Saxe, seraient aussi sacrées et *plus sacrées encore* que ne l'avaient été les temples de l'idolâtrie; que celui qui tuerait un prêtre chrétien serait puni de mort; que la même peine serait infligée à ceux qui offriraient des victimes humaines aux prétendues divinités des Saxons. Jusque-là, rien qui ne fût avoué par la justice; mais il fut ajouté à ce réglement que la peine capitale atteindrait aussi ceux qui, suivant les rites des payens, *brûleraient les morts*, et *ceux qui se cacheraient pour échapper au baptême*, et ceux qui, au mépris de la religion chrétienne, *mangeraient de la viande les jours maigres*; que celui qui, dans l'espace d'un an, ne ferait pas baptiser son enfant nouveau-né, paierait une somme d'argent considérable; que cependant la peine serait remise à celui qui, *coupable de tous ces délits*, recourrait au prêtre, se ferait baptiser par lui, ou, si déja il avait reçu le baptême, se soumettrait aux pénitences ecclésiastiques. De nos jours, il est heureusement inutile

Digitized by Google

de prouver combien une pareille ordonnance était odieuse, opposée au vrai christianisme, et mal calculée pour le but auquel elle tendait. On ne reconnaît pas dans son auteur, l'ame élevée et généreuse qu'annonce le reste de sa conduite, Mais ces erreurs, auxquelles il a sacrifié, étaient moins les siennes que celles de son siècle.

On prétend que c'est l'année suivante qu'il créa les huit évêchés de Bremen, Verden, Minden, Halberstadt, Hildesheim, Paderborn, Munster et Osnabruk. Il est indubitable que c'est lui qui les a établis, mais difficile de déterminer en quelle année.

La création des évêchés en Allemagne est, sous un double aspect, une des plus importantes époques de l'histoire de cet empire.

Les évêques, d'instituteurs des peuples qu'ils étaient d'abord, sont devenus des princes et des seigneurs territoriaux. Leurs coopérateurs, connus d'abord sous les titres modestes de *chantre*, *d'écolâtre*, sont devenus des personnages considérables, qui sous le nom de chanoines, ont formé une

Digitized by Google

espèce de parlement siégeant à côté de leur prince ; portant même, avec le tems, leurs prétentions plus loin, et s'arrogeant un droit foncier et héréditaire sur ces biens qu'on a appelés biens ecclésiastiques. On se demandera comment ces instituteurs du peuple, établis par Charlemagne, ont pu faire une fortune aussi prodigieuse ? Comment s'est trouvé, dans leur premier établissement, le germe d'où sont sortis successivement et la supériorité territoriale et la dignité d'états de l'empire ? Nous croyons que c'est l'importance que Charlemagne attachait à la profession de l'enseignement qui est l'origine de cette grandeur à laquelle s'est élevé le clergé de l'Allemagne. Il ne considérait pas moins les instituteurs destinés à former le peuple, que les guerriers appelés à le défendre contre les ennemis du dehors et que les magistrats établis pour le protéger par les lois contre les désordres de l'intérieur. L'évêque avait la surveillance suprême sur les instituteurs de son district, comme le comte sur les militaires et les magistrats du sien. Dès le commencement, les évêques et les comtes, d'après les mesures prises par Charlemagne, se trouvè-

Digitized by Google

rent être les princes de l'empire(*principes*), dans le sens qu'on attachait alors à ce mot ; c'est-à dire,, qu'ils étaient les principaux fonctionnaires. Comment ensuite ces fonctionnaires sont devenus de vrais *princes de l'empire*, dans le sens actuel de ce titre, des seigneurs territoriaux, et des co-régents, c'est ce qui est devenu facile, sous le règne de monarques sans vigueur, à une époque où la constitution reposait, non sur des lois positives, mais sur celles d'une observance incertaine et vague. L'histoire de l'Allemagne, à dater du neuvième siècle, nous présente les diverses phases de cette étrange révolution, qui a été favorisée par d'autres circonstances.

L'époque de la fondation des évêchés d'Allemagne est celle où a commencé chez les Allemands la culture de l'esprit. On peut dire que jusque-là ils n'avaient été que des êtres purement sensuels, uniquement occupés d'objets physiques, étrangers à toute idée d'un monde intellectuel. Leur langue n'avait pas encore de mots pour exprimer ce qui tient à cet ordre de choses ; et il est assez curieux de suivre les efforts qu'il a fallu faire pour la doter de ces mots. L'é-

Digitized by Google

rection des évêchés a été pour l'Allemagne ce qu'avait été pour la Grèce la fondation des colonies Phéniciennes et Egyptiennes. Elle a beaucoup contribué à répandre ces semences dont le développement, dans un sol assez ingrat et sous un ciel peu propice, n'a pu s'opérer qu'avec une extrême lenteur. Revenons aux Saxons.

Il est probable que, fatigués de leur longue et inutile résistance, ils se sont enfin pour la plupart résignés à leur sort. Il en est beaucoup cependant auxquels le joug qu'on leur avait imposé parut insupportable. Avoir à obéir à des comtes pris dans la nation des Francs; être obligés à braver, dans des pays lointains, les dangers et les fatigues d'un service militaire; voir élever sous leurs yeux des temples à une divinité qu'ils abhorraient; être forcés de concourir à la construction de ces édifices odieux, et de payer la dîme de tous leurs biens aux prêtres de cette divinité, des vexations aussi multipliées ne pouvaient qu'alimenter leur haine contre les Francs; haine d'autant plus violente qu'ils étaient plus obligés de la comprimer. Il y avait cependant peu d'apparence qu'ils pussent

Digitized by Google

jamais l'exhaler dans de nouveaux soulèvemens, puisque tout rassemblement national leur était interdit. Ce fut Charlemagne lui-même qui, se laissant égarer par les apparences de leur soumission, leur fournit l'occasion la plus favorable de conspirer de nouveau contre lui.

Les Sorabes, peuple Slave établi entre l'Elbe et la Saale, firent une irruption dans la partie de la Saxe qui les avoisinait. Aussitôt, Charlemagne ordonna aux comtes qui gouvernaient ces contrées de les repousser avec un corps de troupes formé d'une réunion de Saxons et de Francs. Les Saxons se trouvèrent ainsi les armes à la main, et en profitèrent. Au lieu de se joindre aux Francs à l'endroit indiqué, ils se rassemblèrent sur le flanc septentrional d'une montagne située au bord du Weser, et qui était alors connue sous le nom de Suntal. Witikind qui, précisément à cette époque, revenait de Danemarck, les avait déterminés à tenter encore une fois de faire la guerre aux Francs.

Charlemagne avait envoyé trois des principaux chefs de son armée, Adalgise, Geilon et Wolrade, pour commander l'ar-

Digitized by Google

mée qui devait agir contre les Sorabes. Lorsqu'ils arrivèrent avec le corps des Francs sur la frontière de la Saxe, ils apprirent le nouveau soulèvement des Saxons, et résolurent d'employer leurs forces à le réprimer, plutôt qu'à combattre ces Sorabes, dont l'invasion leur paraissait moins redoutable. Cet avis fut adopté par le comte Thédéric qui, à la première nouvelle de la révolte des Saxons, était accouru des bords du Rhin avec un corps de troupes, et s'était joint à l'armée principale.

Thédéric était parent de la famille royale. Cette relation et son mérite personnel, lui donnaient un crédit dont gémissait l'ambition jalouse des trois généraux. Ils croyaient qu'ils n'avaient pas besoin de son secours pour triompher des Saxons; ils s'indignèrent que sa présence vînt atténuer la gloire dont ils se flattaient de se couvrir. Suivant le plan tracé par Thédéric, ils devaient prendre à dos les Saxons. Ils exécutèrent ce mouvement; mais ensuite, au lieu de l'en informer, comme ils en étaient convenus, afin qu'il pût combiner son attaque avec la leur, ils se précipitèrent sur le camp ennemi, craignant par-dessus tout de lais-

Digitized by Google

ser Thédéric prendre part à leur victoire. Mais les Saxons avaient été instruits de l'approche du comte, et non-seulement ils avaient préparé une défense vigoureuse, mais encore ils avaient pris une position telle qu'ils enveloppèrent les Francs et les taillèrent presque tous en pièces. Adalgise et Geilon, quatre autres comtes, et vingt des principaux officiers restèrent sur le champ de bataille.

Cette victoire cependant doit avoir coûté bien cher aux Saxons, ou ils ne surent pas en profiter. Au lieu de rien entreprendre contre Thédéric, ou du moins au lieu de prendre des mesures défensives contre Charlemagne, qu'ils devaient s'attendre à voir accourir pour venger cette défaite, ils s'abandonnèrent à une inaction inexplicable. En peu de tems, Charlemagne se trouva avec une forte armée dans le centre de leur pays; il ne les regarda plus comme des ennemis avec lesquels il avait à entrer en négociation, mais comme des rebelles dont il avait à punir la perfidie. Il somma les principaux de leur nation de comparaître devant lui. Tous accusèrent Witikind comme l'auteur de la rébellion; mais ils ne

Digitized by Google

purent le livrer parce qu'il s'était de nouveau réfugié en Danemarck. A son défaut, Charlemagne exigea qu'on lui remît tous ceux qui avaient pris part à ce qu'il appelait une trahison. Il fut obéi. Quatre mille cinq cents Saxons lui furent livrés, et en un seul jour il les fit tous décapiter dans son propre camp de Ferden, au bord de l'Aller.

Il faudrait être dépourvu de tout sentiment d'humanité pour oser entreprendre l'apologie d'un pareil acte de cruauté, même pour le rappeler sans frémir d'indignation; et si, comme quelques écrivains modernes l'ont prétendu, Charlemagne le commit de sang froid, il serait impossible de ne pas exécrer sa mémoire. Cependant, si l'on se retrace les circonstances qui ont précédé cette épouvantable boucherie, on sera plus disposé, non pas à l'excuser, mais à l'attribuer à un violent mouvement de colère. A une époque où ce prince se croit assez sûr de la fidélité des Saxons pour employer leurs armes contre d'autres peuples, ils trahissent sa confiance par une nouvelle défection qui lui coûte deux de ses meilleurs généraux et une partie consi-

Digitized by Google

dérable de son armée. Quel autre, à la place de Charlemagne, n'eût pas été violemment irrité ? Mais convenons que, pour conserver son caractère de magnanimité, il aurait dû commander à son juste ressentiment, et ne pas flétrir sa gloire par une action aussi barbare.

Elle ne fit au reste que porter la nation Saxonne à de nouveaux accès de fureur. Dès le commencement de l'année suivante tous les peuples qui la composaient, réunis une fois dans la cause commune, reprirent les armes contre les Francs avec plus d'audace que jamais. Leur projet paraît avoir été de pénétrer dans le pays même de leur ennemi. Charles les prévint; il marcha vers eux avec une partie seulement de son armée, qu'il n'avait pas eu le tems de rassembler toute entière. On en vint aux mains dans un endroit que les auteurs du tems appellent *Thietmelle*, et qui est probablement le Detmold de nos jours. Les Saxons furent obligés de se retirer; Charlemagne, lui-même, retourna à Paderborn pour y attendre le reste de son armée. Aussitôt qu'elle fut réunie, il se mit à la poursuite des Saxons qui s'étaient postés au bord de

Digitized by Google

l'Hase; il les attaqua et les battit après avoir éprouvé la résistance la plus opiniâtre.

Malgré ces deux victoires consécutives que les historiens français prétendent avoir été très-sanglantes, les Saxons se défendirent encore avec plus de courage, et ce fût, à ce qu'il paraît, en prenant de meilleures mesures qu'auparavant; car tous les moyens de vigueur que Charlemagne employa cette année et la suivante, ne purent le sauver de la nécessité de revenir sans cesse dans le pays de Paderborn. Enfin, vers la fin de 784, il prit la résolution de poursuivre la guerre pendant l'hiver. C'était la troisième fois qu'il parvenait à obtenir des Francs un effort si opposé à leurs mœurs. Il demeura lui-même à Eresbourg, où il fit venir sa femme et ses enfans, dont il ne pouvait jamais être longtems séparé. Là, il consacra l'hiver à amener, par deux voies différentes, les Saxons à un accommodement. En faisant exercer toutes sortes de ravages dans leurs pays, il chercha à les effrayer et à leur faire redouter sa vengeance, s'ils osaient la provoquer plus longtems. En même-tems, il entama des confé-

Digitized by Google

rences avec leurs principaux chefs ; il en gagna la plupart. Witikind, lui-même, commença à prêter l'oreille à des propositions de paix.

Cependant, au printems de 785, il entra de bonne heure en campagne ; il avait déja pénétré dans le Bardengau, qui était proprement ce qu'on appelle aujourd'hui le district de Bardewick. Ce fut là qu'il reçut la déclaration de Witikind, qui proposait d'aller le trouver avec un autre chef saxon, nommé Albion, aussitôt qu'ils pourraient le faire avec sûreté. Charlemagne lui envoya les otages qu'il demandait. Aussitôt Witikind et Albion se mirent en route, accompagnèrent Charlemagne en France, et reçurent le baptême à Attigny.

Tous les Saxons suivirent l'exemple de leurs principaux chefs ; ils se soumirent, et vraisemblablement aux mêmes conditions qu'en 780. Charlemagne crut sans doute prudent de n'être, à leur égard, ni plus modéré, ni plus sévère qu'à cette époque.

La même année on découvrit une conjuration formée contre lui. Les historiens du tems n'en ont pas donné les détails ; mais à la manière dont ils s'en expriment, on juge

Digitized by Google

qu'elle dut être dangereuse ; la noblesse du pays oriental des Francs paraît y avoir pris beaucoup de part. Eginhard raconte qu'on croyait de son tems que c'était l'humeur altière et ambitieuse de la reine Fastrade qui avait provoqué cette crise ; que, par déférence pour elle, Charlemagne s'était écarté de sa modération habituelle.

Le comte Hartrad était, sinon le principal moteur, du moins le chef apparent de cette conspiration dirigée contre les jours de Charlemagne. Les conjurés furent trahis, arrêtés tout-à-coup et emprisonnés. Trois d'entr'eux furent tués en se défendant avec opiniâtreté. Hartrad, et quelques-uns de ses principaux complices, furent privés de la vue, les autres bannis du royaume.

Au commencement de 786, une révolte éclata dans la Bretagne et fut aussitôt réprimée. Cette province, trop écartée du chemin rapide des conquérans, paraît avoir été épargnée par les Goths, les Huns, et les autres peuples qui avaient envahi la Gaule. Jusqu'au cinquième siècle, elle n'avait été habitée que par des peuplades gauloises et peut-être par quelques colonies

Digitized by Google

romaines; mais à cette époque les habitans primitifs de la Grande-Bretagne, repoussés de leur sol natal par les Anglo-Saxons, passèrent la mer en grand nombre, s'établirent dans la partie occidentale de la Gaule, et lui donnèrent leur nom, qu'elle a porté jusqu'à nos jours. Depuis longtems ces nouveaux habitans de la Bretagne avaient été obligés de payer un tribut aux rois des Francs : plusieurs fois ils avaient voulu s'en affranchir. Ils firent, sous Charlemagne, une nouvelle tentative qui échoua. Ils furent obligés de se soumettre.

Le joug des Francs paraissait oppressif à tous les peuples qui le portaient. Les Thuringiens essayèrent aussi de le secouer, ou plutôt ils s'expliquèrent sans ménagement sur la dureté de leur servitude, et sur les moyens de recouvrer leur liberté. Le vigilant monarque en fut informé : il fit employer auprès des principaux de cette nation les remontrances et les menaces, pour les déterminer à revenir à l'obéissance. Ils furent envoyés à Rome, et à plusieurs églises alors célèbres pour y prêter, sur les reliques des saints, un nouveau serment de fidélité; car, d'après l'esprit du siècle, un pareil

Digitized by Google

serment paraissait plus obligatoire que celui qu'aurait reçu la divinité, comme si les saints eussent été des vengeurs plus redoutables du parjure que Dieu même. A leur retour de ces lieux saints, les Thuringiens, qui rentraient dans leur pays avec sécurité, furent arrêtés à Worms; on leur creva les yeux, on les bannit, on leur confisqua leurs biens. Ce fait étrange n'est rapporté, il est vrai, que par un seul auteur, celui des *Annales Francisci*, connu vulgairement sous le nom de *Nazarianus*, qui est en général très-concis dans sa narration, mais qui, en cette occasion, entre dans des détails assez circonstanciés. Faut-il récuser son témoignage isolé, ou faut-il croire, sur sa parole, que le grand monarque pouvait être perfide et cruel quand il le croyait nécessaire?

A cette époque, Charlemagne était en paix de tous côtés; c'était un moment favorable pour faire valoir sa souveraineté sur Bénévent.

Nous avons parlé des trois ducs Lombards, qui, lorsque le royaume de Lombardie fut conquis par Charlemagne, conçurent le projet audacieux de soutenir leur indé-

Digitized by Google

pendance contre ce puissant monarque. Cette témérité avait coûté au duc de Frioul ses états et sa tête ; celui de Spolète, effrayé par cet exemple, s'était soumis ; celui de Bénévent suivit son plan avec constance, et même avec plus de succès qu'on n'aurait pu s'y attendre.

Plusieurs circonstances l'avaient favorisé. Le Frioul était de toutes parts environné par les Francs ; Spolète en était très-rapproché. L'étendue de ces deux états était peu considérable. Le duché de Bénévent, au contraire, formait un état puissant ; il comprenait les trois quarts du royaume de Naples (le quatrième appartenait encore à l'empire Grec.) Le pays était rempli de grandes villes : outre ce double avantage, il était dans une très-heureuse position. Les Francs, avant de l'envahir, avaient une marche pénible à faire à travers toute l'Italie. D'après la manière dont on faisait alors la guerre, ils n'étaient obligés à entrer en campagne qu'au printems, et ne pouvaient atteindre les frontières du pays de Bénévent que lorsque l'été était déja bien avancé ; et, comme ils se séparaient à l'approche de l'hiver, ils n'avaient que quelques semaines

Digitized by Google

pour entreprendre une conquête pour laquelle, à cause de plusieurs places fortes, situées la plupart au bord de la mer, il eut fallu plus d'une année.

Tels étaient les motifs de la sécurité et de la fermeté du duc de Bénévent, Arégise, qui d'ailleurs n'était pas à beaucoup près sans courage. Ni la fin tragique du duc de Frioul, ni la conduite timide de celui de Spolète, ne purent l'ébranler. Il est assez probable que, comme quelques historiens français l'assurent, Amalberge son épouse, fille de l'infortuné Didier, le fortifia beaucoup dans ses résolutions. Douée d'une profonde sensibilité, elle n'était occupée que des moyens de venger les malheurs de sa famille sur celui qui en était l'auteur. On prétend que sa sœur Luitberge, épouse du duc de Bavière, Thassillon, était animée des mêmes sentimens. L'entremise de ces deux princesses forma des liaisons secrètes entre leurs époux. Arégise était le plus déterminé des deux, et sut prendre les mesures les plus propres à faire réussir son entreprise. A l'exemple des rois Francs, il se fit sacrer par un de ses évêques. Au lieu du titre de duc qu'il

Digitized by Google

avait porté jusqu'alors, il prit celui de prince, comme pour exprimer davantage son indépendance. Il se mit une couronne sur la tête, porta un sceptre, et fit tous les autres actes qu'on croyait n'appartenir qu'à un prince souverain. Tout en lui annonçait un homme qui avait de l'audace, et, si l'on veut, de l'orgueil; nous verrons même bientôt qu'il n'avait pas négligé les moyens de soutenir ses hautes prétentions. Mais, à la vérité, il n'avait pas assez calculé ce que devaient lui opposer de redoutable le génie et la fortune de Charlemagne.

Charlemagne crut pouvoir considérer la conduite du duc comme une révolte. Il était persuadé que son titre de roi des Lombards, qu'il devait à son épée, lui avait acquis un droit de souveraineté sur ce prince. Il le laissa cependant quelques années en possession paisible de sa prétendue indépendance, parce que sa guerre contre les Saxons ne lui permettait pas de porter en Italie autant de forces, et pour autant de tems qu'il lui en eût fallu pour dompter un ennemi dont le courage n'était pas à dédaigner. L'année 786, qui le laissait libre de tous ses mouvemens, était pour ses projets

Digitized by Google

contre le duc de Bénévent une époque favorable.

Les auteurs français observent, comme une circonstance particulière, que Charlemagne n'entreprit sa marche en Italie que lorsque l'automne de cette année était déja avancé. Mais ce fut précisément par-là qu'il échappa à une grande partie des difficultés de son expédition contre les Bénéventins. Il ne conduisit d'abord son armée que dans les environs de Florence et de Rome, où il la laissa reposer le reste de l'hiver. Ce plan de campagne lui assura deux avantages. Il put, dès le retour de la belle saison, se porter avec des troupes fraîches sur la frontière de Bénévent; et il eut ainsi tout le printems et l'été pour l'exécution de son plan. En effet, cette apparition prématurée des Francs consterna tellement Arégise, qu'il n'osa ni défendre sa capitale, ni se présenter à eux en pleine campagne. Il se replia dans les villes maritimes. En peu de tems tout le reste du pays, y compris sa capitale, fut occupé par les Francs.

Arégise lui-même s'était retiré à Salerne. Il avait muni cette place, et toutes les autres qui étaient situées au bord de la mer, de

Digitized by Google

murailles, de tours, et de tous les moyens de défense connus alors, en sorte qu'il était en état de soutenir un long siège. Comme les Francs n'avaient pas encore de vaisseaux, il pouvait recevoir par mer des provisions, et n'avait pas à courir, comme Didier dans Pavie, le danger d'être affamé. Cependant, voyant les ravages que les Francs exerçaient dans son pays, et redoutant la persévérance de Charlemagne dans ses entreprises, il demanda la paix d'une manière qui offrait un mélange bizarre de bassesse et de fierté, de frayeur et de fermeté. Il députa ses deux fils, Romuald et Grimoald, et un grand nombre d'évêques et d'abbés, avec beaucoup de présens pour Charlemagne. Il lui fit proposer de lui payer un tribut annuel; il promit d'obéir en tout à sa volonté. Charlemagne pouvait garder ses deux fils en otage; il pouvait tout exiger de lui, tout, excepté que le duc lui-même vint le trouver. D'après quelques mots des historiens du tems, il paraît que l'intention de Charlemagne était d'abord de dépouiller le duc de sa dignité, ou du moins de lui dicter des conditions encore plus dures que celles auxquelles il se soumettait. Il se

Digitized by Google

décida cependant, pour le moment, à consentir à tout ce que le duc lui demandait, en n'exigeant même pas qu'il se rendît auprès de lui. Il lui envoya un plénipotentiaire pour recevoir son serment de fidélité. Il ne garda pour otage que son plus jeune fils Grimoald; l'aîné eut la liberté de retourner chez son père.

Les anciens historiens attribuent à deux singuliers motifs la modération que Charlemagne montra dans cette circonstance. C'était, suivant l'expression d'Eginhard, *l'utilité* qu'il croyait pouvoir retirer des Bénéventins. (*Rex utilitate gentis consideratâ.*) On ne devine pas trop en quoi consistait cette utilité. Suivant d'autres, ce fut par respect pour la religion (*divini timoris respectu*), qu'il fut moins exigeant qu'on n'aurait pu le présumer. Plus de sévérité eût prolongé la guerre, et eût nécessairement entraîné la dévastation d'un pays couvert d'églises et de monastères. Ces deux raisons peuvent paraître assez peu déterminantes l'une et l'autre. Mais avec des historiens aussi obscurs dans leur concision, il faut bien, ou se contenter de vagues conjectures, ou rester dans l'incertitude.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Conquête de la Bavière. Guerre avec les Grecs. Expédition contre les Huns. Caractère militaire de Charlemagne. Concile de Francfort. Mort du pape Adrien. Fin de la guerre contre les Huns. Nouvelles hostilités contre les Saxons.

OUTRE les deux ducs de Spolète et de Bénévent, il y en avait encore un qui possédait un pays assez puissant, et se trouvait en quelque sorte dans la dépendance de Charlemagne. C'était Tassillon, duc de Bavière. Les deux premiers se maintinrent dans leur dignité, celui de Bénévent, par son courage et son adresse, celui de Spolète, en évitant soigneusement tout ce qui pouvait donner des soupçons contre lui. Tassillon fut moins heureux, parce qu'il était moins prudent. Pour supporter la suprématie des Francs, il lui manquait la

Digitized by Google

souplesse du duc de Spolète, et pour s'y soustraire, il lui aurait fallu l'intrépidité et la dextérité du duc de Bénévent. Faible et fier à-la-fois (1) il exprima, à chaque occasion, combien lui répugnait la dépendance dans laquelle le tenaient les Francs, sans cependant savoir mettre à profit les moyens qu'il aurait eu de s'en affranchir.

La Bavière était alors beaucoup plus étendue qu'elle ne l'est de nos jours. Outre le duché qui porte ce nom, elle comprenait plusieurs pays qui forment à présent l'archevêché de Salzbourg, ou qui font partie de la Bohême, de l'Autriche et du Tirol. Les Bavarois avaient d'abord été subjugués par les Ostrogoths. Ils recouvrèrent ensuite leur liberté, mais bientôt après furent rangés sous la domination des Francs. Dans l'ancienne collection des lois bavaroises, qui doit avoir été faite sous le règne d'un roi Théodoric (ou Thierry), on trouve une loi qui s'exprime ainsi, « Le duc sera toujours » de la famille des Agilolfingiens, comme

(1) Eginhard, Vita Carol. Mag. chap. XI, s'exprime ainsi sur cette guerre : *Bajoaricum bellum superbiâ simul ac socordiâ Tassilonis Ducis excitat.*

Digitized by Google

» il l'a été jusqu'ici. Car les rois nos prédé-
» cesseurs ont consenti à ce que, tant qu'elle
» serait fidelle, tous les ducs fussent pris
» dans cette famille. » Quelques histo-
riens (1) prétendent que ce roi Théodoric, ou Thierry, qui dans la collection originale est nommé roi des Francs, était proprement roi des Ostrogoths, et que les copistes avaient confondu ces deux princes. Quoiqu'il en soit, la famille des Agilolfingiens, même sous la domination des Francs, jouissait du privilège que lui assurait la loi que nous venons de citer. Mais divers indices nous annoncent qu'à diverses reprises les ducs de cette famille avaient aspiré à l'indépendance. Odilon, père de Tassillon, entreprit une guerre malheureuse contre Pepin et Carloman, lorsqu'ils n'avaient encore que le titre de maires du Palais, quoiqu'ils fussent réellement les souverains de la France. Il fut contraint de leur prêter foi et hommage; et après sa mort, en 757, son fils Tassillon, à la diète de Compiegne, reçut l'investiture de son duché, des mains de

(1) Entr'autres M. du Buat, dans son Histoire des anciens peuples de l'Europe, tom. XII, pag. 97.

Digitized by Google

Pepin, qui déja s'était emparé de la couronne de France; et il prêta serment de fidélité non-seulement à Pepin, mais encore à ses deux fils, Charles et Carloman; et comme, dès-lors sans doute, son caractère n'inspirait pas beaucoup de confiance, on crut devoir recourir aux moyens qu'on employait dans ce siècle barbare pour rendre les sermens plus solemnels et plus obligatoires. On le fit jurer sur les reliques des quatre Saints, protecteurs de la France, auxquels on attribuait beaucoup de miracles, St.-Denis, St.-Rustique, St.-Eleuthère et St.-Martin. Ce ne fut pas encore assez; les principaux Bavarois qui formaient la suite de Tassillon, furent obligés de confirmer son serment par le leur.

Pepin argua de ce serment en 763, pour exiger que le duc de Bavière l'accompagnât dans son expédition contre les Aquitains. Tassillon marcha en effet avec ses troupes; mais bientôt après se retira, en prétextant une maladie. Pepin commença dès-lors à former des doutes sur sa fidélité.

Ses soupçons s'accrurent lorsque, vers le même tems, Tassillon épousa Lutberge,

Digitized by Google

fille du roi des Lombards. Il suspendit même quelques années sa guerre contre les Aquitains, et resta dans le centre de ses états pour surveiller les mouvemens des Lombards et des Bavarois.

L'espèce de défection que s'était permis Tassillon tenait peut-être plus encore à son amour propre qu'à sa politique. Il était humilié d'être traité par Pepin comme un vassal. De retour dans son duché, il se refusa à reparaître à la cour du roi des Francs; il osa même affecter de se conduire comme un prince tout-à-fait indépendant: mais il lui manquait le courage et la prudence nécessaires pour soutenir une pareille prétention. Il nous reste de lui une ordonnance dans laquelle il prend, à la vérité, seulement le titre de duc ou de prince (*princeps*), mais se sert de l'expression de *son royaume* (*regnum*), en parlant de ses états. Pepin cependant ne tarda pas à s'apercevoir que Tassillon ne pouvait devenir un ennemi redoutable; et il se détermina à finir avant tout sa guerre contre les Aquitains.

Les entreprises militaires que Charlemagne eût à continuer à son avènement

Digitized by Google

au trône, absorbèrent toute son attention, et ne lui laissèrent pas le tems de revendiquer sa suprématie sur la Bavière. Tassillon donna la mesure de son inactivité et de son imprévoyance, en laissant attaquer Didier son beau-père par Charlemagne, sans venir à son secours. Il ne tarda pas à éprouver que ce monarque n'était pas disposé à le laisser en possession de sa prétendue indépendance. Charlemagne, se trouvant à Rome en 781, se plaignit au pape de l'infidélité et de la désobéissance de Tassillon. Ils convinrent de lui envoyer des députés pour le sommer d'accomplir ses devoirs. Tassillon effrayé se rendit, dans l'année même, à la diète de Worms, y prêta à Charlemagne un nouveau serment de fidélité, et lui donna douze otages pour garans de sa foi. Mais à peine fut-il de retour en Bavière qu'il manifesta, avec une extrême imprudence, combien il était affligé de la mortification qu'il venait de subir. Il y eut à sa cour même des personnes qui transmirent à Charlemagne les propos qui lui étaient échappés dans ses accès d'humeur. Peut-être révéla-t-on en même tems au monarque les liaisons se-

Digitized by Google

crètes que Tassillon, à l'instigation de sa femme, avait formées avec le duc de Bénévent son beau-frère. Quelque peu dangereux qu'un ennemi, aussi faible à tous égards, dût paraître à Charlemagne, sa perte fut résolue et devint inévitable.

Dans une nouvelle diète que le roi des Francs tint à Worms, en 787, il se plaignit de la conduite très-suspecte de Tassillon, et fit sentir la nécessité de prendre des moyens énergiques pour s'assurer de sa fidélité. On convint que trois armées pénétreraient à la fois en Bavière par trois chemins différens. A l'approche de ces forces redoutables, Tassillon invoque et obtient la permission de paraître devant Charlemagne, se déclare coupable, et demande grace. Son pardon lui est accordé; mais il est obligé de livrer pour otages son propre fils, Théodore, et douze seigneurs Bavarois. Son sort fut, l'année suivante, entièrement décidé.

Cette année 788 paraît avoir été pour Charlemagne une des plus critiques de son règne. Les ennemis qu'avaient excité contre lui ses entreprises heureuses et brillantes, étaient enfin tombés d'accord de

Digitized by Google

l'attaquer à-la-fois de différens côtés. Une armée de Grecs devait agir contre lui en Italie, et le duc de Bénévent voulait faire cause commune avec elle : en même-tems les Huns, ou plutôt les Abares, s'étaient laissés persuader par les Grecs; et, suivant les avis qui furent donnés à Charlemagne, par le duc de Tassillon lui-même, de faire une irruption dans ses états.

Charles abandonna à ses généraux la défense de l'Italie et des provinces menacées par les Huns. Quant à lui, il crut devoir se charger lui-même de contenir et de châtier Tassillon, si c'était en effet à son instigation que ces formidables ennemis allaient pénétrer en Allemagne.

Au printems de 788, il convoqua une diète à Ingelheim. Tassillon y fut invité comme vassal, et y comparut. Il faut qu'il ait été bien sûr de son innocence, ou, s'il était coupable de quelques prévarications, qu'il les crût couvertes d'un voile impénétrable, ou enfin qu'il ait été à-la-fois le plus timide, le plus irrésolu et le plus inconsidéré des hommes.

Quoiqu'il en soit, on lui retraça toutes les trahisons dont il s'était, depuis long-

Digitized by Google

tems, rendu coupable envers les monarques Francs, *ses seigneurs suzerains*. Un grand nombre de ses propres sujets parurent comme témoins, et l'accusèrent d'avoir cherché à exciter les Huns à la guerre contre les Francs, de s'être expliqué sur le compte de Charlemagne comme eût pu le faire l'ennemi le plus acharné de ce monarque. Tassillon avoua lui-même que le dépit avait plus d'une fois dicté ses discours. Quant à ses relations avec les Huns, les historiens français croient qu'elles sont suffisamment prouvées par l'invasion qu'ils firent cette année même dans le pays des Francs. Bref, toute l'assemblée déclara le duc coupable, et prononça sa sentence de mort. Charles lui fit grace de la vie, mais il fut enfermé dans un cloître, ainsi que son épouse, ses fils et ses filles. Depuis cette époque, Charlemagne ne fit plus gouverner la Bavière par des ducs héréditaires, mais comme le reste de ses états, par des comtes qu'il nommait à sa volonté.

Les Bavarois se soumirent à lui sans aucune résistance, et lui restèrent constamment fidèles; circonstance qui honore beaucoup le monarque Français, mais qui, en

Digitized by Google

revanche, jette un jour bien défavorable sur le duc Tassillon.

Les Huns firent effectivement cette même année deux invasions dans les états de Charlemagne, l'une en Frioul, l'autre en Bavière. Elles furent repoussées l'une et l'autre. Ils revinrent une seconde fois en Bavière avec de plus grandes forces; mais ils furent encore défaits dans un combat que les historiens contemporains présentent comme très-important. Il paraît que la perte qu'ils éprouvèrent, tant sur le champ de bataille que dans leur fuite au-delà du Danube, fut si considérable, qu'ils n'eurent pas le courage de tenter contre les Francs une troisième entreprise.

Dans le même tems que les Huns exécutaient leurs infructueuses invasions, les Grecs commençaient leurs hostilités contre Charlemagne; ce qui a fait conjecturer qu'il y avait entre les Huns et les Grecs une secrète confédération. Tant que les Francs n'avaient fait aucune conquête en Italie, la cour de Constantinople avait recherché leur amitié; elle avait même quelquefois obtenu d'eux qu'ils fissent la guerre aux Lombards; mais lorsque Charlemagne

Digitized by Google

eût conquis la plus grande partie de l'Italie, la jalousie des Grecs s'éveilla ainsi que leur inquiétude pour le reste de leurs possessions. Cependant, comme ils avaient la conscience de leur faiblesse, ils n'osèrent pas lui opposer une résistance ouverte; craignant même de lui fournir un prétexte pour les chasser entièrement d'Italie, ils crurent prudent de resserrer en apparence leurs liens avec lui. Ils lui firent proposer un mariage entre sa fille Rotrude et leur jeune empereur Constantin VI, surnommé Porphyrogenète (1), qui était sous la tutelle d'Irène sa mère. La négociation échoua. Si l'on en croit un historien Grec (Zonaras), c'est Irène qui avait d'abord conçu l'idée de cette alliance, mais elle y avait bientôt renoncé, dans la crainte que son fils ne fût excité par sa jeune épouse à se saisir du sceptre qu'elle portait. D'un autre côté, les

(1) C'est-à-dire, *né dans la pourpre*. On donnait ce nom aux princes grecs qui étaient nés lorsque leur père était sur le trône, et qui y montaient après sa mort. Les révolutions étaient si fréquentes à Constantinople, qu'il n'y eût que peu d'empereurs qui purent porter ce nom.

Digitized by Google

historiens Français prétendent que Charlemagne ne voulut pas consentir au mariage proposé ; mais ils ne motivent pas ce refus. Eginhard se borne à dire, comme nous l'avons vu plus haut, que Charlemagne n'avait jamais pu se décider à marier ses filles, parce qu'il ne pouvait se passer de leur société. N'est-il pas plus vraisemblable qu'en cette circonstance il s'est décidé par des raisons politiques? Ne pourrait-on pas s'arrêter à une conjecture que paraissent confirmer, d'une part, l'ensemble de la conduite de Charlemagne à l'égard de la cour grecque ; de l'autre, son habitude constante de tendre de très-loin au but qu'il se proposait, et d'y adapter toutes ses mesures ?

Il n'est pas douteux que, bien longtems avant d'avoir accepté le titre d'empereur, il avait aspiré à obtenir de la cour de Constantinople un rang qui le mît sur la même ligne que l'empereur d'Orient. Peut-être que, sur la proposition d'une alliance avec cette cour, il demanda le titre de *basileus*, que les Grecs n'accordaient qu'à leur empereur, à l'exclusion de tous les autres souverains; et peut-être que, mortifié d'avoir

Digitized by Google

fait auprès d'eux une démarche infructueuse, il repoussa une idée qu'il pouvait avoir accueilli d'abord.

Les Grecs indisposés contre lui pour une cause quelconque, n'auraient cependant pas eu le courage de regarder son refus comme une offense, s'ils n'eussent pas espéré trouver du secours en Italie. Arégise, duc de Bénévent, leur en avait promis.

A peine Charlemagne fut-il de retour d'Italie en 787, après avoir conclu un traité avec lui, qu'Arégise s'occupa de former avec les Grecs une alliance qui pût lui fournir les moyens de rompre impunément ce traité. Jusqu'alors il y avait eu des guerres presque continuelles entre les Grecs et les Bénéventins; car les ducs de Bénévent étaient Lombards, c'est dire assez qu'ils cherchaient sans cesse à s'agrandir, tandis que les Grecs regardaient l'Italie comme une province qui leur appartenait, et dont ils désiraient conserver au moins la partie inférieure. Les uns et les autres se réunirent donc contre les Francs par une alliance, en vertu de laquelle le duc de Bénévent devait être gouverneur pour les Grecs en Italie, et envoyer son fils Romuald en otage à

Digitized by Google

Constantinople. Une armée de Grecs était destinée à aborder dans le pays de Naples, et à se joindre aux Bénéventins. Adalgise, fils de Didier, que nous avons vu plus haut se réfugier à Constantinople, devait accompagner cette armée, et être proclamé roi d'Italie.

Le projet du duc Arégise n'était probablement pas de remplir scrupuleusement toutes ces conditions; il voulait seulement se servir des Grecs pour se délivrer des Francs. Il débuta cependant de manière à faire croire qu'il se préparait de bonne-foi à se rendre vassal des Grecs. Il revêtit solemnellement le manteau de Patrice que l'impératrice Irène lui avait envoyé. Il se fit couper les cheveux à la manière des Grecs; les ciseaux dont on se servit étaient aussi un présent de l'impératrice : bref il avait toutes les formes, toutes les apparences d'un grec; mais la mort vint renverser son plan. Son fils Romuald mourut en 787, au moment où il allait partir pour Constantinople. Arégise ne lui survécut qu'un mois. Selon quelques auteurs, c'est le chagrin d'avoir perdu son fils qui abrégea ses jours.

Les Bénéventins envoyèrent aussitôt des

Digitized by Google

députés à Charles pour lui annoncer la mort de ces deux princes, et pour le prier de remettre en liberté Grimoald qui était en otage auprès de lui, et de lui confirmer la dignité de duc. Charlemagne aquiesça à leur demande, quoiqu'il fût bien informé des secrètes infidélités d'Arégise. Adrien, qui ressemblait à tant d'égards au monarque des Francs, fut en cette occasion moins généreux et plus méfiant que lui; il lui représenta avec force le danger auquel il s'exposait en traitant ainsi ce jeune prince lombard, qui ne manquerait pas de suivre, à la première occasion, les traces de son père qui allait se trouver en possession d'un pays d'où, appuyé par les Grecs, il pouvait devenir redoutable pour les possessions de Charlemagne en Italie. Ces considérations ne détournèrent pas le monarque de sa résolution magnanime; il voulut bien croire que Grimoald serait enchaîné par ses bienfaits, et il l'envoya à Bénévent avec le titre de duc, après lui avoir fait promettre de reconnaître sa suprématie. En signe de cette reconnaissance, le nom de Charles devait précéder celui du duc dans les actes publics et sur les monnaies. Grimoald fut

Digitized by Google

obligé de donner une marque de dévouement encore plus décisive, en se privant des moyens qui avaient mis son père à même de résister si longtems aux Francs, c'est-à-dire, en faisant raser les fortifications de Salerne et celles des autres places de son duché.

Dès-lors Grimoald se trouva forcé d'agir hostilement contre ces mêmes Grecs, qui arrivaient en Italie comme alliés de son père. Ils abordèrent, en effet, en 788; et au lieu de trouver l'assistance sur laquelle ils devaient compter, ils furent repoussés par Grimoald, et éprouvèrent une perte considérable. Jean, leur principal commandant, resta sur-le-champ de bataille. Adalgise qui avait conçu l'espoir de reconquérir le trône de son père, retourna à Constantinople, et, abjurant tous ses projets d'ambition, se contenta du Patriciat que lui avait conféré l'empereur d'Orient.

Winigis, un des généraux les plus chers à Charlemagne, avait été envoyé avec une troupe d'élite auprès de Grimoald, moins peut-être pour le soutenir contre l'armée des Grecs que pour le surveiller: précaution insuffisante, si le jeune duc avait eu alors

quelques desseins perfides; mais il n'en manifesta pas pour le moment, et il resta, du moins pour quelques années, fidèle à ses engagemens.

Depuis la déposition de Tassillon, jusqu'à la fin de 788, Charlemagne était resté constamment en Bavière, et s'y était occupé de l'organisation intérieure du pays. C'était la première campagne à laquelle il n'avait pas assisté en personne à la tête de ses troupes, qui, pendant ce tems, combattaient non-seulement contre les Grecs, mais aussi contre des ennemis plus redoutables, contre les Huns.

L'expédition qu'il fit l'année suivante, paraît plutôt avoir eu pour objet de châtier un peuple qui exerçait des ravages dans ses états d'Allemagne, que de conquérir une nouvelle province. Elle fut entreprise contre les Wilses, peuple Slave établi sur les bords de la Baltique. Charlemagne les força de lui donner des otages pour sûreté de l'engagement qu'ils prirent de mettre un terme à leurs brigandages; il borna là ses succès contr'eux. Il paraît avoir toujours regardé l'Elbe comme la limite naturelle de son empire. Nous verrons plus bas qu'il

Digitized by Google

construisit plusieurs forts sur les rives de ce fleuve.

En 790, des députés du peuple des Huns arrivèrent à Worms, où Charles avait passé l'hiver; ils étaient chargés de négocier avec lui une fixation de limites. Dans la même vue, Charlemagne envoya des députés à leurs chefs. Les négociateurs n'ayant pu s'accorder, le monarque résolut de faire valoir ses droits par les armes; il ne pouvait obtenir de ces peuples turbulens une satisfaction pour leurs incursions dans ses états, ni se flatter qu'ils renonçassent d'eux-mêmes au plan dévastateur qu'ils avaient constamment suivi depuis leur arrivée en Hongrie, vers le milieu du sixième siècle.

A l'époque désastreuse où du nord de l'Asie des hordes innombrables de pasteurs, de chasseurs et de brigands, avaient pénétré en Europe, les pays aujourd'hui connus sous le nom de Hongrie et d'Autriche, qui formaient alors la Norique, la Pannonie et la Dacie, avaient été les provinces romaines les plus exposées aux invasions de ces barbares. Aucune autre contrée ne fut le théâtre de dévastations plus horribles, plus universelles, plus répétées; elles avaient

Digitized by Google

effacé toutes les traces de l'industrie humaine. Ces hordes surtout, dont les principales occupations étaient le soin de leurs chevaux et le pillage, trouvant un pays qui remplissait leur double objet, en leur offrant d'un côté de vastes pâturages et de l'autre de riches provinces à piller, lui donnèrent bientôt les aparences hideuses de ces déserts immenses, connus sous le nom de *Steppes*, qui abondent en Asie.

Dès les premiers tems de leurs invasions, l'usage s'était introduit d'appeler du nom général de Huns tous ces peuples sauvages qui avaient choisi la Hongrie pour leur principal établissement. Mais ceux qui portent une saine critique dans l'étude de l'histoire, savent distinguer les différens peuples qui, à diverses époques, sont venus d'Asie en Hongrie, et qui, proprement, n'étaient pas tous des Huns. Ceux que combattit Charlemagne devraient être appelés *Ogres*, s'il était nécessaire de donner à chacun de ces peuples le nom qu'il se donnait lui-même. Les Grecs, sous l'idiôme desquels tous les mots s'adoucissaient en s'altérant, avaient fait de ce nom d'Ogres celui d'*Avares* ou *Abares*; et c'est ainsi qu'Alcuin et Charle-

Digitized by Google

magne les appellent, l'un dans une lettre à un de ses amis auquel il dit, en lui apprenant d'autres nouvelles : *Viriliter et Avari quos nos Hunnos dicimus exarserunt* ; l'autre dans une de ses lettres à son épouse Fastrade. Mais pour les lecteurs peu curieux de ces érudites distinctions, ce serait toucher de près à la pédanterie que faire l'énumération des noms divers de ces peuples barbares. C'est ainsi que de nos jours nous nous bornons à désigner, sous le nom général d'*Indiens*, toutes les différentes peuplades sauvages de l'Amérique ; et un auteur fatiguerait sans doute la mémoire et l'attention de ses lecteurs, si, en parlant d'elles, il leur donnait leurs véritables noms d'*Ilinois*, d'*Algonquins*, de *Hurons*, d'*Iroquois* et autres, dont le nombre est presque infini. C'est le devoir du géographe, quand il décrit les diverses peuplades d'un pays, de déterminer exactement leur position et les différens noms sous lesquels elles sont connues. Mais le commun des lecteurs exige de l'historien qu'il se borne à ceux que l'usage a consacrés. Une extrême précision dans ce genre rendrait sa narration obscure, ou nécessiterait de fréquentes

Digitized by Google

explications qui en ralentiraient la marche, et qui produiraient bien plus sûrement l'ennui que l'instruction.

Suivons donc Charlemagne dans son expédition contre ces barbares qu'on est convenu d'appeler Huns. Il les jugea des ennemis assez redoutables pour prendre contr'eux des mesures beaucoup plus énergiques qu'il n'en avait encore pris dans aucune de ses guerres précédentes. Il paraît que près d'une année fut employée aux préparatifs dont ils étaient l'objet; car, d'après les chroniques du tems, ce fut dans la première moitié de 790 que Charlemagne entama avec eux des négociations qui furent infructueuses; et ce ne fut qu'en 791 qu'il fit contr'eux sa première campagne.

Les Huns combattaient tous à cheval, et leurs chevaux étaient rapides et infatigables. Charles avait peu de cavalerie. Les Francs ne connurent d'abord que l'infanterie. Les capitulaires de Charlemagne ne font mention qu'une seule fois (en 807) de la cavalerie des Frisons, et il paraît que ses armées n'avaient guères que celle-là.

Or, avec une armée presqu'entièrement composée de fantassins, faire la guerre à

Digitized by Google

un peuple tels que les Huns, n'était pas une tâche facile. L'événement prouva avec quelle adresse Charlemagne parvint à la remplir.

Quand un capitaine a eu de longues guerres à soutenir contre différens ennemis, et que constamment la victoire a fini par se déclarer pour lui, ses succès ne peuvent être attribués uniquement à la fortune, ou à des circonstances fortuites; ils doivent l'être à la supériorité de son génie, à la sagesse de ses plans. En admettant ce principe, qui est au moins appuyé sur de fortes présomptions, on s'est accordé à regarder comme un des plus grands capitaines du moyen âge, celui qui a subjugué les Saxons, malgré une résistance opiniâtre de trente ans; celui qui a vaincu ces Lombards renommés par leur valeur; celui qui a triomphé des Arabes, dont l'enthousiasme guerrier avait, il est vrai, commencé à se ralentir, mais qui cependant étaient encore des combattans pleins de courage; celui enfin qui a renversé le redoutable empire des Huns. En vain, dira-t-on, que dans le moyen âge l'art de la guerre n'existait plus; que dans les campagnes de Char-

Digitized by Google

lemagne, rien n'indique qu'il ait dû ses victoires à la vigueur de sa discipline, ni à l'excellence de sa tactique, ni à la sagesse de ses plans, ni à aucune de ces déterminations habiles qui n'appartiennent qu'aux hommes éminemment doués du génie militaire. Nous croyons que le général des peuples, même les moins civilisés, peut, indépendamment de la discipline et de la tactique, posséder un talent propre à lui donner un avantage décisif sur ses adversaires; et ce talent c'est le coup-d'œil sûr et rapide, qui a tant d'influence sur le choix des postes et des campemens, et sur le sort des batailles. Les plus anciens maîtres dans l'art de la guerre ont pensé, et Xénophon, juge si compétent dans cette matière, a prétendu que la chasse était un exercice très-propre à faire acquérir ce coup-d'œil. Suivant eux, elle était un excellent apprentissage pour ceux qui devaient avoir des armées à commander. Or, on sait que Charles était passionné pour la chasse. Sa capacité naturelle, que cette école aura formée et développée, pourrait du moins expliquer en grande partie ses succès militaires.

Digitized by Google

Qu'aux tems de Charlemagne on ait été incapable de ces combinaisons savantes qui font mouvoir avec célérité, avec précision, avec sûreté, les différens ressorts dont se compose l'immense machine vivante qu'on appelle une armée; qu'on n'ait pas su appliquer les mathématiques à ses campemens, à ses diverses évolutions, c'est assurément ce dont tout observateur judicieux est obligé de convenir; et il serait dérisoire de soutenir que les Francs ont eu une *tactique* dans le sens rigoureux de ce mot. Cependant il est impossible qu'ils n'aient pas eu certaines règles d'après lesquelles ils disposaient leurs troupes, ils les faisaient mouvoir, ils les exerçaient au maniement de leurs armes. Qu'on se rappelle que leurs ancêtres avaient beaucoup servi dans les armées romaines; qu'ils avaient introduit parmi leurs compatriotes les exercices militaires des Romains, que les principales armes des Francs étaient encore, sous Charlemagne, les mêmes que celles des légions romaines, la cuirasse, le bouclier, la lance. N'est-il pas vraisemblable que les règles méchaniques de la tactique romaine se sont maintenues, au moins par tradition, chez

Digitized by Google

les Francs? Peut-être ces règles ne tombèrent-elles entièrement dans l'oubli qu'après le règne de Charlemagne, lorsque l'on commença à donner la préférence au service à cheval, et à dédaigner le service à pied comme peu convenable pour un homme libre.

Le tableau, que trace Gibbon (Ch. LIII.) du caractère militaire des Francs, n'est pas applicable aux Francs du tems de Charlemagne. C'est plutôt celui des peuples européens du moyen âge en général, que les Orientaux, par ignorance, comprenaient tous sous le nom de *Francs*. Dans les capitulaires de Charlemagne, où l'on prescrit les armes dont doivent être munies les troupes de nouvelles levées, il n'est pas fait mention de l'épée, qui devint dans la suite une partie principale de l'armure, mais seulement de la lance. Il est constant que le prix d'une bonne infanterie ne commença à être reconnu que dans le quinzième siècle, et que les Suisses sont les premiers qui éveillèrent l'attention de l'Europe par l'excellente qualité de leur infanterie. Or, leur manière de combattre à pied ne pourrait-elle pas avoir été originairement celle des Francs, qui se

Digitized by Google

serait maintenue plus longtems parmi eux, les montagnes dont leur pays est hérissé leur ayant interdit l'usage de la cavalerie ?

Nous donnons, au reste, ces conjectures pour ce qu'elles peuvent valoir ; mais il nous semble que plusieurs circonstances empêchent de croire à l'absolue impéritie des Francs dans l'art de la guerre. On peut du moins présumer, avec beaucoup de vraisemblance, que, sous Charlemagne, le véritable nerf des armées, la discipline, ne leur était pas inconnue. Un monarque qui, comme lui, attachait tant de prix à l'ordre ; un monarque aussi actif, aussi éclairé, qui faisait des réglemens si précis pour l'administration de ses terres ; qui exigeait une obéissance si ponctuelle, dont la surveillance, toujours en haleine, embrassait les détails même les plus minutieux, corrigeait tous les abus, traitait les négligences comme des prévarications ; un pareil monarque peut-il n'avoir pas senti toute l'importance de la discipline militaire, c'est-à-dire, du maintien de l'ordre et de la régularité dans un métier qu'il affectionnait par-dessus tout, et dont il avait fait le principal instrument de sa gloire ? Veut-on quelques

Digitized by Google

preuves de la sévérité avec laquelle il maintenait la discipline ? Plusieurs de ses capitulaires nous en fournissent. Par le sixième, qui est de l'an 812, non-seulement l'ivrognerie était punie dans ses armées, mais encore il était défendu à un soldat d'inviter son camarade à boire. Le troisième portait qu'un officier qui arrivait trop tard au rendez-vous, était privé de viande et de pain, pour autant de jours qu'il s'était fait attendre. Le quatrième, de la même année, condamnait à mort celui qui avait quitté l'armée sans permission.

Mais ce qu'on ne saurait refuser à Charlemagne comme guerrier, ce qui caractérise surtout ses grands talens militaires, ce sont deux qualités qui, dans tous les tems et avec toutes les tactiques possibles, ont donné d'immenses avantages à ceux qui en ont été doués; l'étonnante rapidité de ses mouvemens, et l'art avec lequel il savait faire concourir à un but commun les opérations de plusieurs armées.

L'activité de ce monarque eût été remarquable, quand même il aurait eu à faire mouvoir des armées permanentes. Lorsque les Saxons, le croyant occupé en

Digitized by Google

Italie, font une incursion dans ses états d'Allemagne, il a déja repassé les Alpes avant qu'ils se soient avancés jusqu'au Rhin; il les atteint, et les poursuit jusqu'au-delà du Weser. Lorsqu'ensuite les Lombards le supposent enfoncé et perdu dans la partie septentrionale du pays des Saxons, et qu'ils se flattent de tenter impunément une nouvelle entreprise contre lui, ils le voient tout-à-coup reparaître de l'autre côté des Alpes, et sa présence anéantit tous leurs plans avant qu'ils aient eu à peine le tems d'en ébaucher l'exécution. César, à la tête de ses légions, ne fut peut-être jamais aussi rapide dans ses mouvemens; et César avait à ses ordres des armées permanentes. Charles, au contraire, commandait à des soldats qu'il lui fallait rassembler à l'entrée de chaque campagne, et qui retournaient à leurs champs aussitôt qu'elle était finie.

Dès qu'une expédition était arrêtée dans l'assemblée du peuple, en automne ou au printems, chaque comte, dans son comté, annonçait à ceux qui étaient tenus au service militaire, pour cette année, qu'ils devaient se trouver à certaine époque au lieu du rassemblement; c'était ce qu'on appelait

Digitized by Google

dans le langage du tems, la *convocation du ban.* Les vassaux, qui possédaient une terre d'une grande étendue, étaient obligés de paraître en personne. Les vassaux, possesseurs de terres plus médiocres, devaient, dans une proportion déterminée, fournir et équiper complétement un ou plusieurs d'entr'eux. Les hommes qui n'étaient pas enchaînés par les obligations féodales, n'étaient tenus à aucun service militaire hors les cas où la defense du pays exigeait leur concours; et alors, suivant les circonstances, ils prenaient, parmi eux, un nombre plus ou moins grand d'hommes armés. Les vassaux, ainsi que les hommes libres qui manquaient au rendez-vous, étaient punis par une amende pécuniaire, quelquefois même par la perte de leurs fiefs. On indiquait aux vassaux ainsi convoqués, de quelles armes ils devaient se pourvoir. Les uns arrivaient avec une cuirasse, une lance et un bouclier; les autres avec un arc et douze flèches. On prescrivait à chacun d'eux d'apporter des vivres pour trois mois sur une des frontières de l'empire qui lui était indiquée. Cette frontière, qu'on appelait *March* dans le langage alors usité, était le

Digitized by Google

Rhin, pour ceux qui, établis dans la Gaule, devaient servir depuis les bords de la Loire jusqu'à la rive gauche du Rhin ; c'était la Loire pour ceux qui, venant de l'Allemagne, étaient destinés à agir au delà de la Loire. Si l'expédition regardait l'Espagne, c'étaient les Pyrénées. Si on devait agir contre les Danois, c'était l'Elbe. Chaque district était obligé d'avoir ses propres voitures pour faire transporter les vivres ; et sur ces voitures, on chargeait tous les ustensiles nécessaires pour asseoir un camp, bâtir des forts et entreprendre des sièges. Que de fatigans détails, que de peines, que de dépenses ! L'activité de Charlemagne ne pouvait s'accommoder d'opération si lentes, si compliquées. Il est le premier qui, en Allemagne, ait recouru à la navigation des fleuves, pour faciliter et accélérer ces différens transports.

Les comtes dont le territoire devait être traversé par une armée, en étaient informés assez à l'avance pour que les ponts, les bateaux et les chemins fussent remis en bon état ; et dans chaque comté les deux tiers des fourages étaient mis en réserve pour les chevaux de l'armée qu'on y attendait.

Digitized by Google

Pour pouvoir, avec des armées ainsi organisées, faire des marches aussi rapides que celles que fit Charlemagne dans presque toutes ses guerres, il fallait sans doute une grande précision dans ses ordres, et une extrême ponctualité dans leur exécution; ce qui suppose une activité infatigable, une sévère surveillance, et la connaissance des plus petits détails relatifs à la marche d'une armée; c'est-à-dire, un de ces hommes comme il y en a peu, un général doué des talens les plus rares.

Une autre qualité peu commune caractérisait Charlemagne comme guerrier; c'est, comme nous l'avons dit, son aptitude à faire agir en même tems plusieurs armées à la fois, et à les faire concourir à un même but. Pour les mouvoir ainsi, il fallait qu'il connût parfaitement les pays qui étaient le théâtre de leurs opérations. Les cartes, les descriptions topographiques, les relations multipliées des nations entr'elles ont, dans nos tems modernes, singulièrement facilité l'acquisition de cette connaissance. Mais Charlemagne, au défaut de toutes ces ressources, ne pouvait recueillir que des informations verbales sur les pays où il

Digitized by Google

devait opérer. Dans sa première expédition contre les Lombards, nous le voyons franchir les Alpes avec deux armées. Il en conduit deux autres au delà des Pyrénées; c'est avec trois armées que nous allons le voir pénétrer en Hongrie; et dans chacune de ces expéditions il atteint le but qu'il se propose. La connaissance locale des pays où il portait la guerre, ne suffit pas encore pour expliquer des succès aussi constans. Il y joignait sans doute cet esprit de combinaison qui fait calculer ses moyens, coordonner des opérations simultanées, de telle manière qu'elles s'entraident au lieu de se contrarier.

Tel se montra Charlemagne, surtout dans son expédition contre les Huns. Il ouvrit la campagne en 791, avec trois armées qui entrèrent en Hongrie par trois côtés différens. La première, formée de Thuringiens, de Saxons et de Frisons, fut confiée par lui aux comtes Théderic et Mainfroy (Meginfried), et devait, en partant de la Bohême, longer la rive septentrionale du Danube, et pénétrer dans le pays des Huns. Il marcha lui-même à la tête de la seconde, qui n'était composée que de Francs, et suivit le

Digitized by Google

bord méridional du Danube jusqu'à l'Ens, qui formait alors la limite entre la Bavière et le pays des Huns. Là il fit camper ses troupes; les provisions lui furent apportées par le Danube. Charles, voulant sanctifier une expédition qui était dirigée contre des payens, et pénétrer ses soldats des principes du christianisme, ordonna trois jours de jeûnes et de prières, pendant lesquels quiconque jouissait d'une bonne santé ne put, sans dispense, manger de la chair, ni boire du vin; et les dispenses se payaient une certaine somme proportionnée aux facultés de ceux qui les demandaient. On fit, outre cela, une collecte volontaire pour les pauvres. Chacun des prêtres qui se trouvaient dans le camp fut tenu de dire la messe; et tous les autres ecclésiastiques, de chanter cinquante pseaumes. Enfin il y eut des processions où tous les prêtres marchèrent nuds pieds (1).

(1) Il faut que dans son camp près du Danube, Charlemagne n'ait pas eu Eginhard auprès de lui pour rédiger ou revoir ses lettres. Celle qu'il écrivit de là, à Fastrade son épouse, contient des passages dont pourraient profiter certains critiques, pour prouver qu'on a beaucoup exagéré les connaissances

Digitized by Google

M. Gaillard paraît s'étonner de ces démonstrations de piété, et n'est pas éloigné d'en prendre occasion de ridiculiser le conquérant qui y met tant d'importance, au moment où il est entouré de ses guerriers. Mais les généraux romains étaient-ils moins dévots, à leur manière, en pareilles circonstances? Chanter des litanies et des

---

de ce monarque. Il faut convenir que le passage suivant, par exemple, offre des fautes grossières contre la grammaire, et qu'on peut en conclure au moins que Charlemagne, livré à lui-même, n'était pas un habile latiniste. Le voici :

Nos autem, domino adjuvante, tribus diebus litaniam fecimus, *id est* nonis septembris, *quod fuit lunis* die incipienter *et martis et mercuris, etc. Unde volumus ut sapiùs nobis de tuâ sanitate, vel* de aliud quod *placuerit*, signifare *debeas.*

Parmi les lettres de Charlemagne, on en trouve une à l'évêque Garibald, de Liège, dans laquelle il recommande aussi un jeûne, des exercices de pénitence pendant trois jours, et quelques autres pratiques; et ce, dit-il, *pour prévenir diverses calamités qui nous menacent, la mauvaise récolte et la disette que l'on redoute, le mauvais tems, et une guerre vraisemblable contre nos voisins.* Voyez la dix-huitième lettre de Charlemagne, page 631 du Recueil.

Digitized by Google

pseaumes à la veille d'une bataille contre un ennemi barbare et justement redouté, est-ce trahir de la faiblesse ? A-t-on jamais douté du courage de ces généraux romains qui consultaient l'avenir dans les entrailles fumantes des victimes, et croyaient y lire l'issue des combats qu'ils étaient près de livrer ?

Lorsque les troupes de Charlemagne eurent pris du repos, et que ce prince eut reçu des nouvelles de ses deux autres armées, la guerre fut déclarée aux Huns; et les trois armées se mirent en mouvement à-la-fois. La troisième arrivait d'Italie, et était commandée par les ducs de Frioul et d'Istrie. Elle marcha la première contre l'ennemi. Les Huns furent chassés de deux forteresses dont il serait difficile de déterminer aujourd'hui la véritable position. Charles se porta au delà du Raub, et assit son camp près de cette rivière et du Danube. Il y séjourna peu de tems, et rentra en Bavière, probablement à cause d'une violente épidémie qui s'attaqua aux chevaux de son armée, et lui en laissa à peine la dixième partie. De leur côté les comtes Thédéric et Mainfroy retournèrent en

Digitized by Google

Bohême par ses ordres. Les troupes, suivant l'usage, se séparèrent à l'approche de l'hiver. Charles passa toute cette saison à Ratisbonne.

Nous ne voyons pas que l'année suivante, 792, ce monarque ait rien entrepris contre les Huns. Une querelle de religion, dont nous parlerons plus bas, l'occupait alors; mais, quelque importante qu'elle fût, il est peu probable que son inaction, pendant une année entière, n'ait pas eu d'autres causes. Une conspiration, qui s'était formée contre lui, le retint sans doute loin du théâtre de ses exploits. Il employa toutefois ce tems à faire de nouveaux préparatifs. Il fit construire sur le Danube un pont de bateaux qui devait lui faciliter la continuation de la guerre.

L'auteur de cette conspiration était son fils Pepin, non celui qui était roi d'Italie, mais un autre Pepin, fruit de son mariage passager avec Himiltrude, qu'il avait épousée par un caprice amoureux, et dont il se sépara bientôt après. Les enfans qui provinrent de ces mariages inégaux étaient, d'après les anciennes lois des Germains, inhabiles à hériter de leur père, et surtout à leur

Digitized by Google

succéder dans l'exercice du pouvoir suprême. La sévérité de ces lois, qui contrariait l'ambition de Pepin, l'indignait d'autant plus, que ses frères cadets, nés d'un mariage mieux assorti, avaient été nommés rois au sortir du berceau. Quelques seigneurs mécontens irritèrent son animosité contre son père. Enfin, si l'on en croit Eginhard, la cruauté de la reine Fastrade les détermina à entrer dans un complot dont l'objet était d'égorger Charlemagne et ses autres enfans, et de porter Pepin sur le trône. Ce complot fut découvert par un Lombard, nommé Ardulphe. Pepin et ses complices furent condamnés à mort à la diète de Ratisbonne. Charles fit grace de la vie à son fils, mais il l'enferma dans le monastère de Prum; les autres conjurés furent décapités ou pendus.

Charlemagne était à la veille d'entrer en campagne contre les Huns, au printems de 793, lorsqu'il apprit que le comte Thédéric, voulant conduire à travers la Saxe les troupes qu'il avait rassemblées en Frise, avait été attaqué et battu par une peuplade de Saxons établie dans la partie de la Basse-Allemagne, qui fait de nos jours le comté

Digitized by Google

d'Oldenbourg. Cette nouvelle inattendue, et la crainte que ces hostilités partielles ne s'étendissent à toute la nation des Saxons, déterminèrent Charlemagne à ajourner son expédition contre les Huns. Il ne voulut cependant pas que l'armée, qui était déja rassemblée près de Ratisbonne, restât dans une dangereuse oisiveté : il l'employa à creuser un canal qui devait joindre la Rednitz à l'Altmuhl. Ces deux petites rivières sont navigables ; l'une coule dans le Mein, l'autre dans le Danube. Le canal projeté devait donc faire communiquer le Danube avec le Rhin. Le commerce, qui n'existait pas alors, eût sans doute, avec le tems, profité de cette entreprise si elle eût réussi ; mais elle échoua. L'armée travailla tout l'été au canal, qui devait avoir deux mille pas de long sur une largeur de trois cents pieds : mais le terrein qu'il devait parcourir était marécageux. Les terres, entraînées par des pluies continuelles, comblèrent les fossés à mesure qu'on les creusait. On ignorait alors les moyens que la méchanique et l'hydraulique opposeraient de nos jours à ces inconvéniens. Charlemagne, contrarié par les élémens, et mal secondé par les

Digitized by Google

hommes, fut obligé de renoncer à son projet.

Cependant il lui arrivait des rapports qui lui apprenaient que l'insurrection en Saxe faisait des progrès, et que, d'un autre côté, les Sarrasins venaient de faire une invasion en Septimanie. Il licencia aussitôt son armée, et convoqua une diète à Francfort pour le printems suivant. Il passa l'hiver dans cette ville.

Comme les évêques et les abbés étaient toujours appelés aux diètes, et qu'ils s'y trouvaient en grand nombre, Charlemagne ne manquait pas de profiter de leur réunion pour agiter avec eux des questions théologiques dans des assemblées particulières. Il se tenait donc des synodes ou des conciles aux mêmes lieux et aux mêmes époques que les diètes. A celle de Francfort, Charlemagne voulut faire discuter quelques-unes des plus importantes questions qui occupaient alors tous les esprits. Dans cette vue, il avait convoqué, non-seulement les évêques et abbés de ses états d'Allemagne, mais aussi ceux des Gaules et d'Italie. Nous ne partageons cependant pas l'opinion de ceux qui soutiennent que ce concile de Franc-

Digitized by Google

fort ne fut qu'un concile provincial, parce que les prélats de toute la chrétienté n'y parurent pas, mais seulement ceux des états de Charlemagne, qui, malgré leur étendue, ne formaient cependant qu'une province du royaume de Jésus-Christ sur la terre. Le nombre des théologiens qui s'y trouvèrent fut d'environ trois cents.

Ce devait être un spectacle digne de l'observation des philosophes (s'il en eût existé à cette époque), qu'une semblable réunion d'hommes appelés pour éclaircir et résoudre les questions les plus ardues de la théologie, au centre d'un pays dont les habitans se doutaient à peine qu'il y eût, dans la nature, d'autres objets que ceux qui tombaient sous le sens. Quelle impression ne durent pas éprouver ces Allemands, encore presque sauvages, encore livrés à l'apathie de la grossière ignorance, en entendant discuter ces questions par trois cents théologiens, pris en grande partie chez les nations les plus vives de l'Europe!

Il est à présent assez indifférent de savoir si Charlemagne présida ou non à cette assemblée, et s'il avait droit d'y présider;

mais alors le droit et le fait étaient sans doute d'un grand intérêt pour les différens partis. Ceux qui soutenaient et qui soutiennent encore que la puissance spirituelle doit être absolument indépendante de la temporelle, et ceux au contraire qui soumettent à celle-ci, même les affaires de religion, durent puiser dans ce concile des argumens en faveur de leur système. Mais les expressions de l'écrit adressé par Charlemagne aux évêques d'Espagne, prouvent clairement que ce monarque se regardait comme le *président* du concile assemblé par ses ordres; et les évêques français, dans leur lettre aux évêques Espagnols, témoignent également que c'est *par son ordre* et *sous sa présidence* qu'ils ont traité les objets proposés à leur délibération. *Congregatis* (disent-ils) *præcipienta et præsidente piissimo et gloriosissimo Domino nostro Carolo rege.*

La cause de l'autorité temporelle fut donc, en cette occasion du moins, décidée par le fait, en dépit de ceux qui voudraient disputer sur le droit; et ceux-ci ne peuvent se sauver qu'en présentant ce qui se passa alors comme une exception accordée à l'au-

Digitized by Google

torité d'un monarque à-la-fois puissant et religieux, qui embrassait les intérêts de l'église comme ceux de l'état, et à l'ascendant de son génie.

La première question qui occupa le concile de Francfort, traita des rapports de l'humanité de Jésus-Christ avec Dieu le père; sur cette question, assez difficile à éclaircir, même dans des siècles beaucoup plus éclairés, on avait établi ce principe: JÉSUS, L'HOMME DIEU, EST FILS DE DIEU; et ce principe était unanimement avoué. Mais des disputes s'élevèrent, lorsque des esprits subtils, voulant l'analyser, proposèrent la question suivante: *comme Dieu, Jésus est fils de Dieu dans l'acception la plus rigoureuse de ce mot; mais comme homme, peut-on l'affirmer de même?* *Non*, répondirent deux prélats espagnols, Elipand, archevêque de Tolède, et Félix, évêque d'Urgel: *comme homme, Jésus n'est que le fils adoptif de Dieu.*

Cette opinion avait déja été examinée par quelques-uns des évêques qui entouraient habituellement Charlemagne; et comme elle était nouvelle, elle avait été déclarée hérétique. Charlemagne, qui avait

Digitized by Google

aussi la prétention de se faire un nom par la théologie, en avait jugé de même. Il appela auprès de lui l'évêque d'Urgel, dont le diocèse était dans ses états, et qu'il regardait en conséquence comme un de ses sujets. Il s'était flatté de le convaincre de son erreur. N'ayant pu y réussir, il l'envoya à Rome, dans l'espoir que l'éloquence du Saint-Père serait plus persuasive.

Pendant son absence, il fit proposer au concile de Francfort la nouvelle doctrine par ce même Elipand, archevêque de Tolède, qui paraissait enclin à la favoriser, et qui avait invité Charlemagne à l'examiner, dans un écrit, où, suivant l'expression du monarque, il ne prouvait pas moins son orgueil que son savoir. Ici nous trouvons à regret, l'habile législateur, le conquérant, transformé en théologien atrabilaire. Il fait écrire trois lettres à l'archevêque espagnol, l'une par les évêques d'Italie, l'autre par ceux de France, la troisième par le pape; une quatrième lui est adressée par Charlemagne lui-même. Ces quatre lettres existent encore. Celle de Charlemagne offre une preuve affligeante de ce que peut le zèle excessif pour l'or-

Digitized by Google

thodoxie, même sur les têtes les plus fortes et les ames les plus élevées.

« Nous étions disposés, « écrit-il, en s'adressant aux évêques espagnols, » à vous » secourir dans vos embarras temporels » (à l'égard des Maures); mais cela ne » peut avoir lieu si vous souffrez cette hé- » résie parmi vous. Dès-lors, nous sommes » obligés de rompre toute communication » avec vous. » Etait-il donc alors dans l'esprit du christianisme de laisser succomber les hérétiques sous la puissance des infidèles, quand on ne pouvait parvenir à les convertir? Mais le siècle de Charlemagne n'est pas le seul où la raison, la morale et la religion même, bien entendue, aient eu à gémir d'un pareil renversement de principes.

Au reste, cet évêque d'Urgel, Félix, auteur principal de cette division passagère dans l'église, pourrait être plutôt accusé de versatilité que d'obstination. A plusieurs reprises, il abjura ce qu'on appelait son hérésie, et se réconcilia avec l'église; et plus d'une fois il retourna à sa doctrine. A la suite de sa seconde rechûte Charlemagne le fit déposer et l'exila à Lyon. Alors

Digitized by Google

il se rétracta de nouveau ; il subit son sort avec résignation ; et dans la lettre où il annonçait sa rétractation au clergé et aux fidèles de son diocèse, il s'intitule lui-même : *Votre ci-devant évêque.* Si cette docilité, accuse la faiblesse de son caractère, elle prouve du moins pour la bonté de son cœur ; et elle aurait dû le sauver des injures du père Daniel.

Son complice en hérésie, l'archevêque Elipand, fut ou moins souple ou moins inconstant. Comme son siège, Tolède était sous la domination des Maures ; il ne pouvait, comme Félix, être déposé par Charlemagne ; et cette circonstance explique peut-être son courage. On voit par une lettre qu'il écrivait à Félix, qu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans, il persistait encore dans son opinion, malgré la décision du concile de Francfort, malgré les représentations répétées du monarque des Français. Les écrivains espagnols, sans doute parce qu'ils y croient l'honneur de leur église intéressé, prétendent qu'Elipand finit par se convertir avant de mourir.

D'après ce que nous venons de reprocher à Charlemagne, il ne faut pas juger que sa conduite à l'égard des hérétiques ait

Digitized by Google

été constamment marquée au coin de la violence. Deux faits suffiraient pour le justifier de cette inculpation. Comme ils jettent du jour sur son caractère, qui s'écartait rarement de la justice et de la modération, nous ne devons pas les omettre.

Le style de sa lettre contre les hérétiques espagnols ne respire pas d'un bout à l'autre le ressentiment et l'amertume. Au contraire, la bonté et la douceur y dominent; et lorsqu'il appela auprès de lui l'évêque Félix, pour qu'il défendît sa doctrine en présence du monarque, il lui promit sûreté pour sa personne, et il lui tint parole. L'opinion qu'on peut manquer de foi aux hérétiques n'était aparemment pas encore reçue comme elle l'a été depuis (témoin la conduite de l'empereur Sigismond envers l'infortuné Jean Hus), ou la rectitude de ses idées ne permit pas à Charlemagne de la mettre en pratique.

Le culte des images fut le second objet qui occupa le concile de Francfort. Il avait été depuis longtems une source de divisions dans l'église. Il ne tenait pas à une doctrine métaphysique, féconde en subtilités; c'était une pratique extérieure qu'un

Digitized by Google

parti regardait comme utile et conforme à la religion, l'autre comme nuisible et fait pour être réprouvé. « N'est-il pas » naturel, disaient les uns, d'aimer à se » retracer les objets de son affection et de » sa reconnaissance? Où sont les cœurs » aimans et sensibles qui ne désirent pas » posséder les images de leurs parens, de » leurs amis, de leurs bienfaiteurs; les avoir » sous les yeux, et pour ainsi dire s'entre- » tenir avec eux en leur absence? Pourquoi » se refuserait-on la même satisfaction à » l'égard de ceux qui, par leurs exemples et » leurs leçons, ont été les bienfaiteurs du » christianisme? Les images sont le moyen le » plus commode de communiquer au peu- » ple, aux enfans, la connaissance de l'his- » toire de la religion. Les mères en expli- » quent le sujet à leurs enfans; et ces » jeunes ames reçoivent ainsi des impres- » sions d'amour, de respect, de gratitude » envers Dieu et envers les hommes, par » l'entremise desquels Dieu leur a fait » le présent d'une religion si bienfaisante; » des impressions qu'elles conservent le » reste de leur vie. Il n'y a que des cœurs

Digitized by Google

» froids et durs qui puissent rejeter le » culte des images. »

« Oui, répondaient les Iconoclastes, mais » ce culte dégénère en idolâtrie. Les pre- » miers chrétiens n'avaient point d'images. » Vous représentez Dieu même sous une » forme humaine, et c'est précisément ce » qu'il a défendu. »

Sans prétendre prononcer entre deux opinions si opposées, bornons-nous à rappeler ici que depuis cinquante ou soixante ans les Iconoclastes avaient triomphé dans l'empire d'Orient. Les empereurs étaient presque toujours à leur tête ; mais la jeune Irène, que la nature avait douée de tous les moyens de plaire, s'étant mise, comme tutrice de son fils mineur Constantin VI, en possession du pouvoir suprême, cette grande querelle religieuse prit une autre direction. Irène avait eu beaucoup à souffrir de son époux Léon IV, et de son beau-père Constantin V, à cause de son attachement pour le culte des images. Le premier usage qu'elle fit de sa puissance fut de manifester sans réserve des affections qu'elle avait été si longtems forcée de comprimer, et que partageaient secrètement la plus grande

Digitized by Google

partie de ses sujets. Dès-lors les patriarches ne se firent aucun scrupule de déclarer que dans leur intérieur ils avaient professé la même doctrine que l'impératrice. Ils s'accusèrent eux-mêmes d'avoir, par respect humain, par crainte du ressentiment des empereurs, renié leur véritable croyance. Irène convoqua en conséquence un concile à Nicée, en 787; elle y invita le pape Adrien, qui y envoya deux légats. Le culte des images y fut proclamé et établi sur des principes positifs. Une image de la Sainte Vierge fut apportée solemnellement dans l'assemblée; elle y fut révérée par tous les ecclésiastiques présens, et on y brûla les écrits des Iconoclastes. Le pape, très-satisfait des décrets de ce concile, les envoya à Charlemagne son ami. Cependant ce monarque, malgré son amitié personnelle pour le pontife, malgré son respect pour le St.-Siège, soumit les actes de ce concile à l'examen des évêques de ses états, qui rédigèrent en son nom un écrit par lequel il rejettait les décisions du second concile de Nicée, comme contraires aux usages et à la doctrine de l'église, et dans lequel il cherchait à prouver que ce concile n'était pas écumé-

Digitized by Google

nique. Cet écrit, qui est venu jusqu'à nous, et que nous nommons *livres Carlovingiens*, est d'un style très-amer, comme on peut en juger par le titre qu'il porte : *Contre l'assemblée qui est tenue en secret et avec impudence dans la Grèce pour faire accorder l'adoration aux images.*

Voilà où en étaient les choses, lorsque le concile de Francfort fut convoqué. On y reprit la question sous œuvre, et le concile de Nicée y fut rejeté une seconde fois. Comme deux évêques, Théophylacte et Etienne, y assistaient en qualité de députés du pape, le parti qui aimait à se représenter Charlemagne comme un prince obéissant et dévoué au saint-siège, eut sans doute beaucoup de peine à s'expliquer sa conduite. Quelques-uns, pour l'excuser, ont imaginé que la fourberie des Iconoclastes avait dérobé à la connaissance de Charlemagne, et de ses évêques, les véritables actes du concile de Nicée, et leur avait substitué, soit des traductions infidelles, soit des actes controuvés ; ce qui leur avait fait croire que le culte des images avait été approuvé et ordonné dans des termes que non-seulement le concile n'a-

Digitized by Google

vait pas employés, mais qu'il avait au contraire rejetés et condamnés. En effet, dans les actes originaux, écrits en langue grecque, cette adoration que nous devons à Dieu seul, était distinguée par l'expression particulière de *Latria*, qui signifie cette espèce d'hommage que nous pouvons rendre aux hommes, et que les Grecs nommaient *Proskunesis ;* au lieu que dans les actes controuvés ou dans les infidelles traductions des véritables, on avait exprimé, suivant les apologistes de Charlemagne, que l'on devait aux images le même culte qu'à la Sainte-Trinité (1). Mais cette hypothèse est dé-

(1) Les zélés défenseurs de la suprématie du pape, tels que le père Daniel et Baronius, emploient pour atténuer l'atteinte qui lui fut portée en cette occasion, une distinction qui paraîtra bien subtile. Ils prétendent que le second concile de Nicée fut à la vérité rejeté *au* ou pendant le concile de Francfort, mais non pas *par* lui. Car, suivant leur opinion, on ne peut pas dire qu'un concile ait prononcé telles ou telles décisions avant qu'elles aient été confirmées par le pape. Or, ajoutent-ils, celles des pères du concile de Francfort contre celui de Nicée, loin d'avoir été *confirmées* par le pape, avaient au contraire été improuvées par lui. Mais une grande partie des catholiques, et toute l'église

truite par un fait non contesté. Adrien, lui-même, avait envoyé les actes authentiques du concile à Charlemagne. Or, les légats du pape qui se trouvaient à Francfort auraient-ils manqué d'éclairer les prélats qui y étaient rassemblés, si ceux-ci avaient été égarés soit par des actes faux, soit par des traductions infidelles? D'autres ont donc mieux aimé avouer que Charlemagne, avec ses évêques, avait attaqué le concile de Nicée avant celui de Francfort; mais ils ont nié formellement que cette attaque ait eu lieu aussi dans les séances de ce second

---

gallicane, ont depuis longtems repoussé ces prétentions ultramontaines. Au reste, ce triomphe dont les protestans ont fait grand bruit, ne fut ni brillant, ni durable, puisque Charlemagne annulla ces décrets du concile de Francfort, en cédant au pape Adrien I. Sans doute des motifs politiques l'auront porté à cette condescendance. Sans doute l'habile pontife, qui était ami de ce monarque, aura été auprès de lui l'interprète des vœux de l'impératrice Irène pour un rapprochement. Dès l'année 798, nous la voyons envoyer une ambassade solemnelle à Charlemagne, ce qui doit faire supposer des négociations antérieures, qui auront suivi de près le concile de Francfort. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

concile, quoique l'authenticité de ses actes ne puisse pas être révoquée en doute.

Ceux qui conviennent que les plus grands hommes ne sont pas exempts de petites passions, expliquent bien plus naturellement la conduite de Charlemagne, en observant qu'à cette époque il régnait une sorte de mésintelligence entre l'impératrice Irène et lui. Ce monarque, fort de sa puissance politique, et très ferme dans ses résolutions, aura bien pu faire opiner conformément à ses vues les trois cents théologiens qui l'entouraient, y compris même les légats du pape; d'autant plus que le culte des images n'était pas encore aussi en faveur dans l'église d'Occident que dans celle d'Orient, et qu'il lui aura été facile de faire partager aux archevêques et aux évêques de ses états, l'esprit de rivalité dont il était animé contre la cour de Constantinople.

Quoiqu'il en soit, au reste, des causes de sa violente opposition au concile de Nicée, il est certain que, non-seulement il envoya au pape son favori Angilbert, avec des livres rédigés sous son nom contre ce concile, et sa profession de foi sur cet objet; mais encore qu'il pria constamment

Digitized by Google

le pontife romain de déclarer hérétique le jeune empereur Constantin. Il est difficile de décider pourquoi il ne provoqua pas la même condamnation contre la tutrice de ce prince. Fut-ce par ménagement ou par dédain pour elle?

Le pape ne put qu'être douloureusement affecté de la conduite d'un monarque avec lequel il avait vécu jusque-là dans la meilleure intelligence. Cette conduite en effet le contrariait sous plus d'un rapport. Ses légats avaient formellement accédé à toutes les décisions du concile de Francfort. Irène, d'ailleurs, en rétablissant le culte des images, avait fait le premier pas vers un rapprochement entre l'église d'Orient et celle d'Occident, et croyait avoir prévenu par-là le schisme qui avait pensé éclater à cette occasion; et son ouvrage semblait détruit par cet incident inattendu. Adrien se contint cependant. Il répliqua avec autant de modération qu'il y avait d'amertume dans les écrits qui paraissaient sous le nom de Charlemagne. Pour cette fois, chose rare, la douceur triompha de la violence. Charlemagne se laissa persuader qu'il s'était égaré. En même tems il

Digitized by Google

s'établit plus d'harmonie entre la cour de France et celle de Constantinople. Il fut même question, comme nous le verrons plus bas, d'un mariage entre Charlemagne et Irène.

Deux ans après, en 796, mourut le pape Adrien I. Il avait occupé le saint-siège pendant près de vingt-quatre ans, premier et dernier exemple d'un pontificat aussi long depuis St. Pierre (1), qui, si l'on s'en rapporte au calcul des canonistes, avait été vingt-quatre ans cinq mois et dix jours le chef de l'église. La haute estime et la tendre amitié de Charlemagne pour lui, sont une preuve qu'il était fort au dessus du commun par le caractère et les ta-

(1) On a observé que le moyen terme du règne des papes ne surpasse pas la durée de huit ans; et c'est à quoi fait allusion une des formules qu'on adresse au nouveau pape, lors de son inauguration, en lui disant : *Sancte Pater, non videbis annos Petri.* (Saint Père vous ne verrez pas les années de Saint Pierre.) Ce qui est lui dire : *Vous ne régnerez pas vingt-quatre ans.* Compliment en forme de prédiction, que la politesse, que l'humanité même pourrait désavouer, mais que l'usage avait consacré comme tant d'autres choses difficiles ou a expliquer ou à excuser. (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

lens. Il paraît que l'opposition du monarque au concile de Nicée n'altéra en rien les sentimens d'Adrien pour lui. Lorsque Charlemagne apprit sa mort, il pleura, suivant le rapport d'Eginhard, comme s'il eût perdu le plus chéri de ses enfans. Peu de momens avant d'avoir reçu cette nouvelle il voulait lui envoyer, par son ami Angilbert, un présent composé de ce qu'il y avait de plus précieux dans le butin que son armée avait fait sur les Huns. Il composa, sur la mort du pontife, une élégie qui, enfermée dans un coffre de marbre, fut déposée sur son tombeau, et qu'on prétend exister encore dans l'église du Vatican. Ce petit poëme ne se ressent pas de l'insipide afféterie du moyen âge et respire une véritable sensibilité.

A la diète qui fut tenue à Francfort en même tems que le concile, il fut question des trois guerres qu'on allait avoir à poursuivre de trois différens côtés, contre les Huns, contre les Saxons, et contre les Sarrasins. Cette dernière n'était pas, quant à son importance, à comparer avec les deux autres. De ce côté, les Pyrénées étaient le boulevard naturel des états de Charlema-

Digitized by Google

gne; les Sarrasins avaient beaucoup perdu de leur génie belliqueux. Ils étaient partagés en petites principautés que leur jalousie réciproque mettait hors d'état d'entreprendre rien de décisif. Il y en avait d'ailleurs quelques-uns qui s'entendaient avec Charlemagne. Le monarque chargea son fils, Louis d'Aquitaine, de la conduite de cette guerre.

D'après les préparatifs que Charles avait faits pendant les deux années précédentes contre les Huns, on doit juger qu'il regardait la guerre qu'il allait leur déclarer comme la plus grave et la plus hasardeuse. Cependant il en confia la direction aux comtes de Bavière et de Frioul, réunis à son fils Pepin établi en Italie. Il se chargea lui-même de consommer l'assujettissement des Saxons. Mais nous allons d'abord rapporter sans interruption les principaux faits de la guerre contre les Huns.

Il se passa deux ans sans action décisive. Il régnait alors parmi les Huns une telle division qu'un de leurs kans, Tudun, prit le parti d'entrer en négociation avec Charlemagne, et demanda d'embrasser le christianisme.

Digitized by Google

Cependant, en 796, Pepin, partant d'Italie, et le duc Henri, qui conduisait les troupes du Frioul, entrèrent dans le pays des Huns. Ils prirent et détruisirent leurs principaux retranchemens, que les historiens français désignent par le nom de *Ringus*, et qui paraissent avoir formé un cordon autour du territoire de leur khan suprême, dans l'intérieur du pays. Les Huns avaient déposé derrière ces retranchemens tout le butin que depuis deux siècles et demi ils avaient fait dans leurs expéditions à travers les plus riches contrées de l'Europe; et ce butin, d'après les expressions des auteurs contemporains, doit avoir été très-considérable. Aucune guerre, dit Eginhard, n'avait autant enrichi les Francs, qui n'étaient, pour ainsi dire, qu'un peuple pauvre, en comparaison de ce qu'ils furent après avoir conquis d'aussi riches dépouilles. Charles en envoya une partie au pape. Il distribua le reste à ses courtisans et à son armée.

La même année le khan, Tudun, se rendit lui-même à Aix-la-Chapelle. Il se fit baptiser avec quelques autres personnages principaux de sa nation. Tous prêtè-

Digitized by Google

rent serment de fidélité à Charlemagne. Mais, ou la conversion de Tudun et l'hommage de son obéissance ne furent pas sincères, ou ses dispositions changèrent par la suite. Car il excita lui-même les Huns à un soulèvement général dont Charlemagne prévint à tems l'explosion, en prenant contre lui les mesures les plus énergiques. Par ses ordres, le duc Henri de Frioul et le comte Gerold de Bavière entrèrent en Hongrie, y remportèrent de grands avantages et se saisirent du chef des rebelles; mais le duc Henri tomba dans une embuscade et y perdit la vie. Tudun, comme un vassal infidelle, fut puni de mort; et dès-lors les Huns se trouvèrent beaucoup trop affaiblis pour ne pas se soumettre à la domination de Charlemagne; et on peut dire qu'à cette époque ses états furent étendus jusqu'au confluent du Danube avec la Theiss et la Save.

Cependant la Hongrie fut moins une partie intégrante de la monarchie française, qu'une province qui en dépendait à-peu-près, comme la Moldavie et la Valaquie ont dépendu longtems de la Porte-Ottomane. Les Huns conservèrent leur propre consti-

Digitized by Google

tution, leurs khans particuliers qui, toutefois, en parvenant au gouvernement, devaient être confirmés par Charlemagne, et lui prêter, comme vassaux, serment de fidélité. Revenons à la guerre des Saxons.

Il est vraisemblable que ce furent seulement les districts septentrionaux de leur pays qui se soulevèrent de nouveau et attaquèrent le comte Thédéric. Ceux du midi, plus rapprochés des Francs, paraissent s'être maintenus dans une prudente tranquillité. Nous trouvons que, pendant ces hostilités, qui durèrent plus de dix ans, une diète fut rassemblée à Aix-la-Chapelle, en 797, et que les nobles et les hommes libres (*Freyen*) de la Westphalie, de l'Ostphalie et de l'Angrie y comparurent. Il y fut pris, avec leur consentement, diverses résolutions qui prouvent que ces Saxons étaient déja familiarisés avec les arrangemens des Francs. Ce capitulaire n'offre aucune trace des animosités antérieures; et cependant, à la même époque, la guerre se suivait presque sans interruption dans les contrées septentrionales. On voit seulement qu'en 794 quelques corps de révoltés se réunirent dans un canton

Digitized by Google

voisin d'Eresbourg qui s'appelait le *Sintfeld*. Mais bientôt Charlemagne partit de la Hesse avec une armée, tandis que son fils aîné arrivait des bords du Rhin; et ils se rendirent sans la moindre résistance.

Charlemagne rencontra plus d'opposition dans les pays septentrionaux. Au printems de 795 il était campé près de Bardewik. Une armée d'Abotrites devait y venir se joindre à lui; mais lorsqu'elle voulut passer l'Elbe, elle fut attaquée par les Saxons; et leur chef, ou roi, fut battu. Pendant les deux années suivantes, Charlemagne se tint constamment entre le Weser et l'Elbe, et s'avança jusqu'à la mer du Nord.

Vers l'automne de 797, il crut nécessaire de maintenir encore une fois son armée en Saxe pendant l'hiver. A l'endroit même où il avait eu son camp jusqu'alors, au bord du Weser, il fit construire des maisons pour lui et pour sa suite. Il donna à cet endroit le nom de *Heer-Stelle* (emplacement de l'armée), qu'il a conservé jusqu'à nos jours. C'est là, à l'une des extrêmités de l'Europe alors connue, que ses deux fils, Louis et Pepin, vinrent, l'un d'Aquitaine, l'autre d'Italie, le trouver par ses ordres. C'est là

Digitized by Google

qu'il reçut des députés des Huns, du roi des Asturies, Alphonse, et même du calife de Cordoue, Abdalla. De quelle considération devait jouir un prince qui, dans un siècle où les voyages étaient rares, et les communications peu faciles, recevait de si loin tant d'hommages à la fois!

Son usage, à l'égard des députés étrangers qui lui étaient très-souvent envoyés, était de leur donner audience soit à ses diètes soit dans ses camps. En 798, un député qu'il avait chargé d'une mission auprès du roi de Danemarck, Siegfried, fut attaqué et massacré par les Nordalbingiens, peuple établi près l'embouchure de l'Elbe. Ils portèrent même leur barbare impudence jusqu'à mettre à mort quelques plénipotentiaires que Charlemagne, on ne sait pas trop pour quel objet, leur avait envoyés. Elle ne resta pas impunie, Charlemagne ravagea par le fer et la flamme tout le pays situé entre l'Elbe et le Weser, sans doute parce qu'il en croyait les habitans complices de cette perfidie. Les Nordalbingiens éprouvèrent un échec en combattant contre les Abotrites, qui étaient les alliés des Francs, et perdirent quatre mille hommes. La guerre cependant n'était

Digitized by Google

pas encore à son terme. Vers la fin de l'année, Charles retourna dans ses états et passa l'hiver à Aix-la-Chapelle.

Cette année 798 est encore remarquable par une nouvelle preuve de l'importance que Charlemagne attachait aux arrangemens relatifs à la religion, et de la prétention qu'il avait d'y présider. Il éleva, de sa propre autorité, l'évêque de Juvavia (ou Saltzbourg) au rang d'archevêque, et lui donna la surveillance sur tous les autres évêques de la Bavière, qui alors était bien plus étendue que de nos jours; et ce fut ensuite, par les ordres de ce prince, que le pape Léon III envoya le *pallium* au nouvel archevêque, et lui donna la consécration en cette qualité.

L'année suivante, tandis qu'au printems il rassemblait ses troupes pour une nouvelle expédition, un incident appela toute son attention sur l'Italie. Le pape Léon III, récemment porté sur la chaire de St. Pierre par son parti, implora contre ses ennemis l'appui de Charlemagne, qui l'invita à venir le trouver dans son camp près Paderborn. Il s'y rendit, et après s'y être arrêté quelques

Digitized by Google

jours, il repartit pour Rome, accompagné des plénipotentiaires de Charlemagne. Les évènemens dont l'Italie se trouvait alors le théâtre, lui parurent assez graves pour le déterminer à aller lui-même à Rome, avant de mettre un terme à la guerre des Saxons. Il resta seulement quelque tems en arrière pour prendre contr'eux les mesures nécessaires. Il entreprit ensuite, au printems de 800, un voyage vers les côtes occidentales de ses états. C'était l'époque où déja les Normands, connus aussi sous le nom de Danois, commençaient à être fameux par leurs brigandages. Ils venaient de faire des descentes dans ses provinces maritimes qu'ils avaient pillées et ravagées. L'objet du voyage de Charlemagne était de protéger ses sujets contre les entreprises de ces pirates audacieux. Il fit construire une flotte et des forteresses pour protéger les ports et l'embouchure des fleuves. Il ne revint à Mayence que vers le milieu de l'été ; et il y tint une diète au mois d'août. Ce n'était pas la saison ordinaire de ces sortes d'assemblées politiques ; mais l'urgence des circonstances nécessita sans doute une innovation. A cette

Digitized by Google

diète de Mayence, il fut arrêté qu'on ferait une seconde campagne d'hiver en Italie; et Charlemagne la commença dès l'automne suivant.

CHAPITRE V.

Causes du voyage de Charlemagne en Italie. Son couronnement à Rome. Suites de cet événement. Nouveaux rapports de Charlemagne avec les Saxons. Ses mesures d'administration. Ses voyages.

DÈS les premiers tems de la république romaine, la religion avait été un des plus puissans ressorts employés par le gouvernement pour conduire le peuple. La plupart de ses institutions religieuses n'avaient pas d'autre but. Les charges relatives au culte étaient comptées parmi les plus importantes. Celle de pontife surtout, ou de grand-prêtre, n'était pas recherchée par les ambitieux avec moins d'ardeur que celle de consul. Cette habitude de gouverner par la religion et d'être gouverné par elle, était tellement enracinée parmi les grands et chez le peuple, que lorsque le christianisme

Digitized by Google

vint à s'établir, on abusa de cette religion toute spirituelle, en en faisant un instrument de politique; le siège épiscopal de Rome lui-même devint bientôt l'objet de la lutte des factions et le prix de la violence. C'est ainsi que dès le quatrième siècle, Damase parvint à en chasser son concurrent Ursicinus. Dans le cinquième, le parti de Symmaque et celui de Laurent se persécutèrent avec un tel acharnement, qu'après plusieurs scènes honteuses, on en vint à un véritable combat qui coûta la vie à un grand nombre de bourgeois de Rome et à plusieurs ecclésiastiques.

Dans ces tems reculés le pape était élu par l'assemblée réunie du clergé et du peuple. Ce n'est que longtems après le règne de Charlemagne que ce droit d'élection fut dévolu, par l'incurie de ceux qui en étaient en possession, à un petit nombre d'ecclésiastiques d'un rang supérieur, nommés cardinaux. Depuis la chûte de l'empire d'Occident, la considération des évêques de Rome s'était accrue dans la même proportion que l'autorité des empereurs grecs en Italie et à Rome s'était affaiblie. Nous avons déja vu que les diverses

Digitized by Google

tentatives des Romains pour se rendre indépendans avaient été dirigées par leurs évêques. Ce n'est pas que ceux-ci eussent encore un véritable droit de souveraineté à exercer. Les Romains leur obéissaient, non pas comme à leurs princes temporels, mais par déférence pour leur dignité spirituelle.

Dès le lendemain de la mort d'Adrien, le 26 décembre 795, Léon III, né romain, avait été élu pour son successeur. La rapidité de pareilles élections n'est pas toujours une preuve de l'assentiment général en faveur de celui qui en est l'objet. Elle tient quelquefois seulement à l'adresse d'un parti qui a su préparer ses moyens et gagner de vîtesse les partis opposés. C'était le cas de l'élection d'Etienne III, comme nous le verrons bientôt. A peine eût-elle été décidée qu'il députa auprès de Charlemagne pour l'en informer et pour l'assurer de la fidélité qu'il croyait lui devoir.

On lit dans une ancienne légende qu'une femme (jeune et belle, sans doute,) étant venue lui baiser la main le jour de son inauguration, il éprouva un mouvement de concupiscence dont sa conscience timorée

un peche très-grave ; que pour appaiser ses remords il se fit couper la main, et que dès-lors il fut établi qu'on ne baiserait plus que le pied du pape. Une autre légende met cette aventure sur le compte de Léon I. Il importe peu de savoir auquel des deux papes elle a été effectivement attribuée ; mais la philosophie ne peut trouver indifférent qu'elle ait été inventée, et qu'on y ait cru ; ce serait pour elle une ample matière à des réflexions un peu hardies qui pourraient blesser certaines opinions (1), et qui d'ailleurs nous entraîneraient trop loin de notre sujet. Revenons à la députation envoyée par le nouveau pape à Charlemagne ; députation qui a donné lieu à diverses conjectures, à diverses interprétations, à travers lesquelles il est assez difficile de démêler la vérité.

Eginhard, qui mieux que personne a dû être informé des évènemens politiques de son tems, rapporte que les députés de Léon III remirent de sa part à Charlemagne les clefs du tombeau de St. Pierre et

(1) On ne doit pas oublier que l'auteur est protestant.

le drapeau de la ville de Rome, et prièrent le monarque d'envoyer un de ses principaux officiers pour recevoir le serment de fidélité et d'obéissance du peuple romain. Cette dernière partie de leur message ne doit laisser aucun doute sur son objet. Il était impossible d'exprimer plus clairement que Rome était dans la dépendance de Charlemagne. L'envoi du drapeau de cette ville peut avoir été, comme quelques-uns le prétendent, un emblême de sa soumission, ou seulement, suivant d'autres, une marque de considération, attendu, disent ceux-ci, qu'un pareil envoi a été fait à d'autres princes, qui certainement ne pouvaient être considérés comme seigneurs de Rome. Cet hommage, du moins on l'avouera, n'a rien d'aussi caractéristique que le premier. Quant à l'envoi des clefs du tombeau de St. Pierre, on est plus embarrassé d'en déterminer l'objet. Il pouvait fort bien, d'après les mœurs du tems, n'être de la part du pape qu'un témoignage d'estime : et, en effet, la correspondance de Charlemagne avec Adrien I et Léon III ne contient pas un passage où le monarque prenne avec ces papes le ton

d'un souverain, pas un où ils paraissent se reconnaître pour ses sujets. Le style général et quelques passages de ces lettres, prouve au contraire que Charlemagne et le pape se regardaient réciproquement comme des amis indépendans et comme des alliés. Charlemagne, dans sa lettre de félicitation à Léon III, sur son élection, exprime le vœu de renouveler avec lui l'alliance qu'il avait faite avec son prédécesseur Adrien I. « Que mon devoir, lui » dit-il dans cette lettre, soit de défendre » la sainte église du Christ contre les payens » et les incrédules du dehors, et de main- » tenir au dedans la croyance catholique; » vous, très-saint Père, assistez-nous de » vos prières. »

Or, en invoquant le secours des prières du pape, il ne prétendait pas faire un simple compliment ni implorer une assistance illusoire. Il unissait au caractère d'un conquérant celui d'un chrétien très-zélé. Il était fermement persuadé que s'il consacrait son bras à l'extension du royaume du Christ sur la terre et à la gloire de la chaire de St. Pierre, les successeurs de l'apôtre, les papes, obtiendraient par

leurs prières la bénédiction du ciel sur ses armes (1).

Aussi attacha-t-il beaucoup d'importance à l'espèce d'alliance qu'il venait de contracter avec le nouveau pontife. En lui écrivant à ce sujet, il lui exprime combien il est satisfait de ses promesses, combien il compte sur

(1) Par-tout et dans tous les tems les guerriers ont imploré l'assistance du dieu des armées, et, en lui rendant grâces de leurs succès, ont témoigné qu'ils les attribuaient à son assistance immédiate. Plusieurs sans doute, sinon tous, ont cru intérieurement, ce qui est devenu un adage universel, que *Dieu aidait ceux qui s'aidaient eux-mêmes.* Le dogme même de la prédestination n'empêche pas ceux qui l'ont adopté, de s'armer, d'attaquer et de se défendre. Charlemagne a bien prouvé aussi qu'il ne se reposait pas exclusivement sur l'assistance divine, moins encore sur l'intercession du pape et des saints apôtres; mais ses actions, ses écrits, ses paroles attestent qu'en implorant ces secours d'en haut, il ne croyait pas remplir une vaine formalité, propre seulement à encourager la multitude grossière dont il était environné; et probablement il n'eût pas osé se permettre une plaisanterie plus que philosophique, que l'on prête à un héros moderne, chrétien comme lui, mais chrétien plus éclairé : *Dieu est toujours pour les gros bataillons.* (Note du Traducteur.)

sa fidélité : *Valdi gavisi sumus et in promissionis ad nos fidelitate ;* on voit facilement qu'il ne s'agit pas de la *fidélité* d'un sujet, d'un vassal, mais de celle d'un ami ou d'un allié. Les expressions dont il se sert en parlant du pape défunt, ne laissent aucun doute sur cette interprétation. Il le nomme son *très-fidèle ami ;* il rappelle la *douce fidélité de l'amitié* qui régnait entr'eux (*suavissimâ familiaritatis fidelitate.*)

Suivant le desir de Léon III, Charlemagne envoya à Rome son favori Angilbert. Les instructions qu'il lui donna sont venues jusqu'à nous. Elles recommandaient à Angilbert d'entretenir avec le nouveau pape, de rendre, s'il était possible, encore plus parfaite l'harmonie qui s'était établie entre Adrien I et lui, et qui avait été si avantageuse pour l'un et pour l'autre.

Léon III était depuis environ quatre ans en possession de la papauté, lorsqu'il éclata tout-à-coup une conspiration qui avait été secrètement ourdie par ses ennemis cachés. Elle avait pour auteurs Paschalis et Campulus, proches parens de son prédécesseur, qui occupaient les principales dignités du clergé de Rome. On ne saurait

Digitized by Google

décider si leur animosité tenait seulement au dépit de n'avoir pas été préférés à Léon, ou s'ils étaient irrités de n'être pas aussi distingués par le nouveau pontife qu'ils croyaient le mériter, ou s'ils avaient éprouvé quelques offenses dont ils conservaient le ressentiment. Quel que fût la cause de leurs dispositions hostiles, ils avaient su si bien se déguiser, que si Léon ne les regardait pas comme ses meilleurs amis, il n'avait pas du moins de soupçons sur leur compte. Ils choisirent le jour d'une procession solemnelle pour l'exécution de leur complot. On ne conçoit pas comment ils crurent qu'elle serait plus facile pour eux dans une circonstance qui fixait les yeux de tout le peuple sur le chef de l'église. Les chroniques du tems se taisent sur les motifs de leur détermination.

Le 25 avril 799, au moment où Léon III allait se rendre de l'église de St. Jean-de-Latran à celle de St. Laurent, dans laquelle on devait se rassembler pour la procession, Paschalis s'approche de lui et s'excuse, sur une indisposition, de ce qu'il ne peut assister à la cérémonie, et de ce qu'en conséquence il ne s'est pas revêtu de ses

Digitized by Google

habits sacerdotaux. Bientôt après Campulus paraît, et tous deux accompagnent le pape jusqu'à un couvent qu'il avait fondé. Tout-à-coup des gens armés s'élancent des maisons voisines. La troupe non armée qui entourait le pontife et qui n'avait pu prévoir qu'une solemnité religieuse fût troublée par une pareille attaque, est saisie de frayeur, et prend la fuite. Les scélérats s'emparent de la personne du pape abandonné à lui-même, le frappent, le foulent aux pieds, veulent lui arracher les yeux et lui couper la langue; et ne pouvant y parvenir au milieu de la rue, le traînent dans l'église d'un couvent voisin pour y consommer leurs atroces projets à la face des autels. Là, cependant, les remords ou la crainte arrêtèrent leurs mains forcenées. Si l'on en croit Anastase et sa pieuse légende, le pape subit effectivement le double supplice que lui avaient réservé ses ennemis; mais un miracle lui fit recouvrer à l'instant et ses yeux et sa langue. Eginhard se borne à dire que quelques-uns *croyaient* qu'on lui avait crevé les yeux, mais se tait sur le miracle; cependant, l'un et l'autre évènemens, s'ils avaient eu lieu, auraient sans

doute été racontés à Charlemagne et constatés par son historien, qui n'eût pas manqué de les affirmer. C'est le moindre argument qu'il y ait à faire contre l'assertion de la légende.

Ce qui du moins n'est pas douteux, c'est qu'après ce sanglant outrage, le pape fut retenu prisonnier comme un malfaiteur; mais à l'aide de quelques-uns de ses amis il parvint à franchir, pendant la nuit, les murailles de sa prison et se réfugia à Spolette. De là, il députa vers Charlemagne pour l'informer de sa déplorable aventure. Le roi, qui était au moment de commencer une expédition contre les Saxons, invita Léon à venir le trouver dans son camp de Paderborn, et Léon se mit en route.

Ses ennemis, déconcertés par cet incident, imaginèrent de prévenir l'impression qu'allaient faire ses plaintes sur Charlemagne, en le faisant accuser auprès de ce monarque comme coupable de quelques grands crimes.

Léon, après avoir séjourné quelques jours dans le camp de Paderborn, reprit le chemin de Rome, accompagné de deux archevêques, de quatre évêques et de trois

Digitized by Google

comtes, qui devaient avant tout le rétablir dans sa dignité et le protéger contre toute violence jusqu'à l'arrivée du monarque. C'était ce que pouvait faire de moins pour lui Charlemagne qui, combinant son équité naturelle avec sa puissance, et voulant conserver l'impartialité d'un arbitre, sentit que, sans décider une grande question sur laquelle il n'avait encore entendu qu'une des parties intéressées, il ne pouvait se dispenser de commencer par réparer une voie de fait évidemment atroce et scandaleuse en replaçant sur son siège le pontife qu'elle en avait précipité.

Suivant quelques anciennes chroniques, le retour du pape causa dans Rome une joie universelle. Il en est d'autres qui, en rappelant la tiédeur avec laquelle le peuple Romain l'avait défendu contre ses agresseurs, font douter avec raison qu'il en fût aimé.

Charlemagne, doué de cette sage activité qui ne néglige rien, mais qui ne précipite rien et met de la suite et de l'ordre dans toutes ses démarches, Charlemagne, content d'avoir pourvu à la sûreté, au moins passagère du pontife romain, prit,

Digitized by Google

comme nous l'avons dit, contre les Saxons et contre les Normans, les mesures qu'exigeaient les circonstances, tint une diète à Mayence, et enfin, partit avec une armée pour l'Italie. Arrivé à Ancône, il mit cette armée aux ordres de son fils Pepin; et, accompagné d'une suite nombreuse, il continua son chemin vers Rome. Il y fit, le 24 novembre, une entrée aussi solemnelle que les deux précédentes.

Il annonça que le septième jour après son arrivée, le premier décembre 800, il entendrait et examinerait en séance publique les accusations qu'avaient portées les adversaires de Léon III, pour justifier l'acte de violence qu'ils s'étaient permis contre lui.

A cet effet, il fit inviter tous les évêques, abbés et autres ecclésiastiques qui se trouvaient à Rome, la noblesse romaine et tous les Francs qui l'accompagnaient, à se réunir dans l'église de St. Pierre. Il ordonna lui-même à tous ceux qui avaient des plaintes à former contre le pape, de se lever et de parler. L'instruction de ce grand procès se fit publiquement en sa présence, dans l'église, et il y présida.

Digitized by Google

Voilà ce qui n'est pas contesté. Mais l'ordonna-t-il comme juge compétent des accusateurs et de l'accusé? En sa qualité de patrice, exerça-t-il les fonctions juridiques à l'égard du pape et de ses adversaires, en les traitant comme ses sujets? Ou ne fut-il qu'un arbitre dont le pape avait invoqué l'intervention? Les opinions sur cette question, sont aussi différentes que les systêmes des partis contraires, relativement à l'origine et aux droits du saint-siège. Pour mettre nos lecteurs en état de prononcer eux-mêmes, nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous leurs yeux les relations des écrivains qui vivaient à cette époque, ou qui ont vécu peu après.

Eginhard, dans la vie de Charlemagne, n'a donné aucuns détails, et se borne à dire : « Que Charles se rendit à Rome pour » rétablir les affaires de l'église qui étaient » très-embrouillées. » Dans ses Annales, son récit est un peu plus circonstancié. » Le septième jour après l'arrivée du mo» narque, dit-il, on entreprit l'affaire im» portante et épineuse de l'examen des cri» mes imputés au pape. Mais comme il ne » se trouva personne qui voulût prendre

Digitized by Google

» sur lui la preuve de ces crimes, le pape,
» en présence de tout le peuple, monta
» en chaire dans l'église de St. Pierre, le
» livre des évangiles à la main, invoqua
» la Sainte Trinité et se purgea par un
» serment des accusations portées contre
» lui. »

L'historien lombard, Paul Diacre, s'exprime aussi en très-peu de mots. Il rapporte qu'en 800, Charles avait été à Rome, et que le pape Léon, les quatre Evangélistes à la main, avait juré qu'il avait la certitude intime de n'avoir pas commis les crimes honteux que lui imputaient les Romains.

C'est le biographe des papes, Anastase, qui raconte cet évènement avec le plus de détails. « Charlemagne, dit-il, fi' assem-
» bler, dans l'église de St. Pierre, les arche-
» vêques, les évêques, les abbés et tous
» les principaux Francs et Romains. Le
» pape et lui s'assirent. Ils ordonnèrent
» aux archevêques, évêques et abbés de
» s'asseoir aussi (les autres ecclésiastiques,
» les Romains et les Francs restèrent de-
» bout), et de faire l'examen des chefs
» d'accusation portés contre le pape. Mais

Digitized by Google

» tous les archevêques, évêques et abbés
» répondirent unanimement : *Nous ne nous*
» *permettrons pas de juger le siège apostolique, qui est placé au dessus de toutes*
» *les églises de Dieu; car nous sommes*
» *tous jugés par lui, par son vicaire; mais*
» *lui même ne peut être jugé par personne:*
» *tel a été l'usage de tout tems. Cependant nous voulons, selon les constitutions de l'église, obéir à tout ce que le*
» *suprême évêque lui-même trouvera*
» *bon.* — Sur quoi le pape Léon répliqua :
» *Je veux marcher sur les traces de mes*
» *prédécesseurs, et je suis prêt à me justifier des fausses imputations qui ont été*
» *si honteusement dirigées contre moi.* Un
» des jours suivans, poursuit Paul Diacre,
» tous les archevêques, évêques et abbés,
» tous les Francs de la suite du roi et tous
» les Romains se trouvant de nouveau
» réunis dans l'église de St. Pierre, le pape
» prit les quatre évangiles, monta dans la
» chaire, et protesta, à voix haute et par
» serment, qu'il était certain de n'avoir pas
» commis les crimes qui lui avaient été imputés par ses iniques persécuteurs. Sur-
» quoi tous les archevêques, évêques, abbés

Digitized by Google

» et tous les ecclésiastiques entonnèrent des » cantiques à l'honneur de Dieu, de la » Sainte Vierge, de Pierre, prince des » apôtres et de tous les Saints. »

Les autres anciens écrivains n'ont fait que copier Eginhard ou Anastase.

Nous ne pensons pas que des notions, ou si incomplètes, ou si partiales, (car qui pourrait croire à l'impartialité d'un bibliothécaire des papes) suffisent pour faire décider sous quel aspect Charlemagne a prétendu se présenter dans cette circonstance. Peut-être ne savait-il pas bien lui-même quel rôle il devait y jouer; s'il y paraissait comme un véritable juge, ou simplement comme un arbitre. Il est vrai, d'un côté, qu'il avait pris, avec l'agrément des papes, le titre d'avoué et défenseur du siège apostolique, (*advocati et defensoris*) et qu'en vertu de son patriciat romain, il avait la juridiction suprême dans Rome. Mais les papes, en lui conférant ce titre, n'avaient certainement pas prétendu lui donner la souveraineté sur eux-mêmes; leur unique objet avait été sans doute d'avoir constamment un allié prêt à les secourir; et le ton d'égalité qui règne dans sa correspon-

Digitized by Google

dance avec eux prouve que, du moins dans sa conduite extérieure, il ne regardait pas les papes comme dépendans de lui. En pénétrant dans le caractère sagement politique, délié, conséquent, de cet homme extraordinaire, peut-être pourrait-on, sans témérité, hasarder une conjecture. Ne serait-ce pas par calcul qu'il s'est abstenu de marquer en cette occasion une suprématie bien décidée sur le pape, quelque persuadé qu'il pût être qu'elle ne lui aurait pas été contestée? Il s'était jusqu'alors très-bien trouvé de ses rapports d'égalité et d'intimité avec les souverains pontifes. Il avait encore des avantages à en espérer. En affectant sur Léon III, une supériorité que celui-ci eût avouée sans doute, mais dont il aurait été choqué, il pouvait craindre d'armer l'amour-propre de ce pape contre l'exécution de ses vastes desseins, de le forcer peut-être à se rapprocher de la cour de Constantinople, à une époque surtout où depuis l'avénement d'Irène au trône, cette cour avait fait des démarches pour se réconcilier avec Rome. La situation de Charlemagne à l'égard des Grecs, le caractère de sa politique qui prévoyait tout, et qui savait

Digitized by Google

tout ménager, doivent nous faire croire qu'il a soigneusement évité tout ce qui aurait pu altérer l'affection du pape pour lui.

Les fêtes de Noël suivirent de près l'instruction du fameux procès de Léon III. Nous observerons à cette occasion qu'alors la nouvelle année commençait le premier jour de ces fêtes, en sorte que le grand évènement que nous allons rapporter date proprement du premier jour de l'an 801, et que c'est à cette date qu'il faut le chercher dans les annales françaises.

Charlemagne avait un attachement particulier pour son habillement de franc et ne le quittait qu'à regret. Cependant il se laissa persuader par le pape de porter son vêtement de patrice pendant tout son séjour à Rome; et ce fut avec ce vêtement qu'il se rendit à l'église le jour de Noël pour assister à la grand'messe.

Après qu'il eut pris sa place vis-à-vis de l'autel et qu'il eut fait sa prière, le pape s'approcha de lui tout-à-coup, et lui mit la couronne sur la tête. Tout le peuple, soit qu'il fût préparé à cette scène imposante, soit qu'il se laissât entraîner par l'enthousiasme qui paraissait animer le souverain

Digitized by Google

pontife, s'écria aussitôt : *Vive et triomphe Charles, l'auguste, le grand, l'empereur pacificateur des Romains* ! L'assemblée répéta ces paroles à trois reprises. Ensuite le pape *adora* le monarque et le sacra empereur.

Anastase, fidelle à rapporter tout ce qui peut honorer les papes et à taire tout ce qui peut compromettre leur dignité, Anastase ne dit rien de l'adoration. Eginhard, au contraire, en fait mention expresse. Mais le mot d'*adoration* n'avait pas alors l'acception rigoureuse que nous y attachons aujourd'hui. C'était un usage antique qui consistait en ceci. On portait une de ses mains à ses lèvres (*ad orem*) comme pour signifier qu'on envoyait un baiser à l'objet de son hommage; avec l'autre main on touchait respectueusement son habit, et si c'était une idole chez les payens, ou une image chez les catholiques, on touchait son autel. Cette espèce de culte était donc emprunté des idolâtres, en tant qu'il s'adressait à d'autres qu'à la divinité; et c'est pour cela surtout qu'il répugnait aux Iconoclastes; mais en adoptant ces mots *adoration*, *adorer*, on y a attaché différens sens suivant les tems,

Digitized by Google

suivant les lieux, suivant la disposition des esprits. Leur acception n'a été bien déterminée que lorsque les idées ont été fixées sur la différence immense qu'il devait y avoir entre le culte qui n'appartenait qu'à Dieu, et celui qu'on pouvait rendre aux saints où à leurs images; et alors c'est à Dieu seul qu'on a appliqué exclusivement, en français du moins, le mot *adoration*. Lorsqu'Eginhard a écrit que le pape avait *adoré* Charlemagne, on ne peut pas supposer qu'il ait voulu dire que le vicaire de J. C. sur la terre ait pu rendre à un homme, quelque élevé qu'il fût en dignité, un hommage qu'il savait mieux que personne n'être dû qu'à la divinité.

Ni Eginhard ni aucun des anciens historiens ne font mention du serment prêté par Charlemagne en sa nouvelle qualité d'empereur. Anastase lui-même n'en parle pas. Sigonius, savant professeur à Padoue dans le seizième siècle, qui, entr'autres ouvrages, a écrit un traité de *Regno Italie*, plein de recherches et dicté par une sage critique, est le premier qui ait découvert dans un vieux rituel romain la formule du serment que Charlemagne doit avoir prêté lors de

Digitized by Google

son couronnement à Rome, et qui était conçu en ces termes :

« Au nom du Christ, je promets et jure, moi » Charles, comme empereur, devant Dieu » et le St. apôtre Pierre, que je veux être » le protecteur et le défenseur de cette sainte » église romaine, dans toutes ses affaires » suivant mes lumières et mon pouvoir, » en tant que Dieu me prêtera son se- » cours. »

On ne peut croire que ce serment ait été imaginé après-coup. Il paraît cependant difficile à comprendre comment il a été ignoré des contemporains.

Quoiqu'il en soit, la contenance de Charlemagne, au moment où il reçut la couronne impériale, annonçait un mélange de surprise et de modestie qui servit très-bien à exprimer la haute idée qu'il avait à-la-fois et de sa nouvelle dignité et du personnage éminent qui la lui conférait. Mais serait-ce faire tort à son grand caractère, qui n'excluait pas la sage dissimulation, que de présumer que sa surprise et sa modestie ne furent qu'aparentes? Il soutint cependant son rôle jusqu'au bout. A l'issue de la cérémonie il déclara, en retournant à

Digitized by Google

son palais, que la dignité d'empereur lui paraissait trop élevée pour qu'il eût osé l'accepter volontairement. Il assura que s'il eût été instruit des intentions du pape, il ne se serait pas trouvé à l'église, malgré la solemnité du jour, qui était la plus grande fête des chrétiens. Cette espèce de répugnance, qui avait été assez facile à vaincre, ne l'empêcha pas, au reste, de déposer son titre de patrice et de porter constamment par la suite celui d'empereur. (*imperatoris et augusti*); et quoique les historiens contemporains n'aient rien osé nous transmettre qui puisse faire douter de la sincérité de ses démonstrations, la postérité qui n'a pas la même réserve à observer, peut se permettre de conjecturer que ce qui se passa dans l'église de St. Pierre, le premier décembre 801, avait été secrètement concerté entre le pape et Charlemagne dans le camp de Paderborn. C'est là, sans doute, que le monarque promit un service éclatant; que le pontife s'engagea à un témoignage éclatant de sa reconnaissance; et l'un et l'autre se tinrent parole.

C'est ainsi que, sans préparatifs ostensi-

Digitized by Google

bles et sans obstacles, et dans une circonstance solemnelle, fut rétabli l'empire d'Occident. L'évènement prouva que ce n'était pas une vaine formalité. De-là découlèrent de nouveaux droits ou du moins de nouvelles prétentions et de nouveaux rapports entre le pontife de Rome et les souverains de l'Europe, rapports qui ont étendu leur influence jusqu'à nos tems modernes, et sur lesquels les différens intérêts ont bâti les systèmes les plus opposés. On peut à présent discuter froidement et sans danger ces systèmes qui, en d'autres siècles, ont pensé bouleverser le monde. Trois d'entr'eux fixeront ici notre attention.

I. Celui que les papes et leurs zélés partisans ont cherché à accréditer. Suivant ce système, Léon III, comme vicaire de Dieu et agent de son pouvoir souverain sur tous les peuples de la terre, a dépouillé les empereurs grecs de leur dignité impériale, à cause de leur hérésie et de leur désobéissance envers le saint-siège, et l'a conférée à Charlemagne : c'est pour cela qu'ils ont regardé le couronnement de ce monarque à Rome, comme la translation de l'empire

Digitized by Google

des Grecs aux Francs, *translationem imperii*; en sorte que cet évènement serait le premier fait éclatant que les papes, enhardis par les succès, aient eu à citer à l'appui de leur prétendu droit de disposer des couronnes. Assurément Léon III, en posant la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, et ce monarque, en la recevant, ne croyaient pas donner un exemple qui dût avoir tant d'influence sur les destinées de l'univers. Léon ne prévoyait pas jusqu'à quel point ses successeurs, les Grégoire VII, les Boniface VIII, les Alexandre VI, dans leurs audacieuses entreprises, renchériraient sur leur modèle, et Charlemagne soupçonnait encore moins sans doute que parmi les princes qui, après lui, occuperaient les trônes de l'Europe, il devait y en avoir plusieurs aux dépens desquels les pontifes de Rome argueraient de sa docilité respectueuse, mais intéressée envers le saint-siège.

II. Un second système, qui n'est pas diamétralement opposé à celui ci, mais qui en diffère essentiellement, est celui d'un parti nombreux, dans lequel se trouvent même beaucoup de catholiques, et qui

Digitized by Google

n'avoue point du tout que le pape ait dépouillé les empereurs grecs de leur dignité ; qui soutient qu'ils sont restés empereurs légitimes ; et que le pape n'a fait que rétablir l'empire d'Occident qui s'était éteint en 476, dans la personne d'Augustule. Les écrivains qui tiennent à ce parti appellent, en conséquence, renouvellement de l'empire d'Occident (*renovationem imperii*,) la proclamation de Charlemagne comme empereur ; et ce monarque lui-même, ainsi que nous le verrons bientôt, partageait cette opinion.

III. Les partisans d'un troisième système prétendent que ce n'est point le pape seul, en vertu d'un prétendu pouvoir confié par Dieu à son vicaire, mais tout le peuple romain, concurremment avec lui, et s'expliquant par sa bouche, qui a conféré la dignité impériale à Charlemagne ; c'est l'opinion qu'ont adoptée les publicistes allemands, aussitôt qu'ils ont porté le flambeau de la critique dans l'étude de l'histoire ; et c'est celle qui est la plus généralement adoptée en Europe. Quelques-uns seulement la modifient même avec assez de raison, en disant que Charlemagne n'a

Digitized by Google

reçu du peuple romain et du pape, son interprète, qu'un nouveau titre, comme en 723, le czar Pierre I obtint de son sénat celui d'*empereur*, que ses prédécesseurs n'avaient pas porté.

En effet Charlemagne était déja, par le fait, souverain de la ville de Rome, depuis qu'il pouvait faire valoir la dignité de patrice que lui avaient conféré les Romains; c'est-à-dire, depuis que par la conquête de l'Italie supérieure et du royaume des Lombards, les chemins de Rome lui étaient ouverts. Chaque prince est assurément bien en droit de porter le titre qui lui est donné par son peuple. Les Romains ne pouvaient donner à Charlemagne autre chose qu'un vain titre. Auraient-ils pu lui accorder tous les droits que ces anciens empereurs avaient sur les pays qui appartenaient à leur empire? Ces droits étaient éteints depuis plus de trois siècles. Les Romains de nos jours ne seraient pas moins autorisés à les faire revivre que l'eussent été ceux du tems de Charlemagne. Cette tentative, qui à présent serait incontestablement ridicule, ne l'eût guères été moins au commencement du neuvième siècle.

Digitized by Google

Cependant Charlemagne, favorisé par les circonstances qui ne lui laissaient craindre aucune opposition, essaya de convertir en réalité ce qui aurait dû ne lui paraître qu'une illusion. Il aurait pu ne considérer son nouveau titre d'empereur, que comme l'expression d'une dignité plus éminente, d'un rang plus élevé, qui semblait lui appartenir comme au souverain de plusieurs royaumes réunis, comme au représentant de plusieurs grandes nations rassemblées sous son sceptre, d'un rang qui semblait le placer au dessus d'autres souverains d'états isolés et moins étendus que les siens; et en cela, il n'eût fait que ce que, dans nos tems modernes, ont fait quelques princes qui, après avoir agrandi considérablement leurs états, ont cru devoir prendre un titre proportionné à l'accroissement de leur importance politique.

Mais Charlemagne et ses contemporains paraissent avoir envisagé sa nouvelle dignité sous un point de vue tout différent. Sa conduite prouve qu'il croyait fermement avoir, pour ainsi dire, hérité de la place et des droits des anciens empereurs romains. Il ne se contenta pas du simple titre

Digitized by Google

d'empereur, il y ajouta ces mots: *qui gouverne l'empire des Romains.* (*Imperator romanorum gubernans imperium.*) Il fit expédier ses actes dans la forme usitée à la cour de Constantinople; et en conséquence le comput des indictions (1), y fut ajouté à la date conforme à l'ère vulgaire, quoique les indictions n'aient jamais été établies dans ses états. Enfin, sur les monnaies qui furent frappées à Rome, peut-être par son ordre, mais du moins avec son aveu, en mémoire de cet évènement, il est désigné par ces mots: *Renouvellement de*

(1) On appelait *indictions*, dans les derniers tems des empereurs romains, les édits relatifs aux impôts qui étaient renouvelés tous les quinze ans, et que l'empereur signait solemnellement avec de l'encre couleur de pourpre. Les impôts ainsi établis devaient se payer quinze ans de suite sans aucune variation. A l'expiration de ce terme, ils étaient déterminés de nouveau, d'après les changemens qu'avaient éprouvés dans l'intervalle les provinces, les villes qui y étaient assujetties; et ces rôles, ainsi modifiés, étaient publiés ou *indiqués* dans un nouvel édit. De là le mot d'*indictions*, dont la signification précise est peut-être inconnue à plusieurs de nos lecteurs. (Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

l'empire romain. (RENOVATIO IMPERII ROMANI.)

Un des capitulaires de Charlemagne nous paraît très-remarquable, et peut être interprété de deux manières. On y trouverait facilement la preuve qu'il a prétendu puiser, dans sa dignité impériale, de nouveaux droits, même sur ses anciens sujets placés hors de l'Italie. Lorsque de ce dernier voyage de Rome, il fut revenu dans ses états de France, aux instructions que recevaient ordinairement les commissaires qu'il envoyait dans les provinces, il ajouta l'ordre de faire prêter un nouveau serment de fidélité par tous ceux de ses sujets qui avaient plus de douze ans. Voici les propres expressions de ce capitulaire : *ut omnis homo in toto regno suo qui antea fidelitatem sibi* REGIS *nomine promisisset nunc ipsum promissum hominis* CÆSARI *faciat* ; que tout homme dans son royaume qui auparavant lui avait promis fidélité en sa qualité de ROI, lui fasse à présent la même promesse en sa qualité de CÉSAR.

A la première lecture de ce passage, il est difficile de lui donner un autre sens que celui que nous venons d'énoncer. Mais quand

on se rappelle quelle était alors la constitution des peuples, on est tenté de croire que c'est dans une autre intention que Charlemagne exigeait ce nouveau serment. Pour la rendre plus vraisemblable, il est peut-être nécessaire de résoudre une question.

Un des écrivains les plus éclairés du dix-huitième siècle, Voltaire, appelle Charlemagne le plus grand politique de son tems; ce qui ne l'empêche pas de lui reprocher plusieurs fautes graves contre la politique. Il le blâme, par exemple, de n'avoir pas établi sa résidence à Rome, après avoir obtenu la dignité impériale. Il aurait dû, suivant Voltaire, faire de cette ville la capitale de l'empire renouvelé; c'eût été le vrai moyen de se maintenir plus facilement en possession et de l'Italie et de sa nouvelle dignité. Mais si l'on s'est formé une idée exacte de la sagesse de Charlemagne, on doit présumer qu'il a eu de fortes raisons pour aimer mieux résider au milieu de ses premiers sujets, que de s'établir à Rome. Or les motifs qui doivent l'avoir déterminé, se puisent dans la constitution des Francs. Charlemagne, sans doute, aura senti qu'il aurait eu besoin de prendre bien des mesures de précaution

Digitized by Google

pour faire avec sûreté de Rome la capitale de ses états. Si, n'écoutant que les conseils d'une vaine gloire, il eût voulu opérer sur le champ cette importante révolution, il aurait pu compromettre tous les avantages qu'il avait acquis précédemment. Rappelons-nous qu'il n'y avait pas encore d'armées toujours subsistantes. Cette seule circonstance eût suffi pour rendre dangereuse, peut-être même impossible, l'exécution du projet de Charlemagne, en supposant qu'il l'eût conçu. Les armées de ces tems consistaient en troupes rassemblées d'après une convocation, qui n'étaient obligées au service militaire que pendant l'été et qui se dissolvaient à l'approche de l'hiver. Ainsi, dans le cas où Charlemagne eût voulu se fixer en Italie, il aurait dû ou avoir une armée qui fût constamment sur pied, ou se reposer sur la valeur et la fidélité des Italiens. Le premier parti eût nécessité un grand nombre de changemens considérables dans l'organisation des états tels qu'ils étaient constitués alors. D'un autre côté, les vertus guerrières des Italiens étaient devenues fort équivoques depuis quelques siècles; et quant à leur fidélité, Charlemagne était

Digitized by Google

trop pénétrant pour se dissimuler qu'ils n'abhorraient pas moins son joug qu'ils n'avaient abhorré celui des Grecs et celui des Lombards. Eginhard, qui se trouvait à portée d'en juger, dit formellement : *semper* ROMANIS *et Græcis suspecta fuit Francorum potentia.* Dès qu'il était question de soutenir ses droits par la force des armes, Charlemagne ne pouvait donc compter que sur la fidélité et la bravoure de ses Francs, qui s'honoraient d'avoir pour maître un prince de leur nation, qui étaient accoutumés à vaincre sous ses ordres. Mais pour conserver leur affection, il fallait qu'il vécût au milieu deux; nous savons d'ailleurs que les grands de cette nation avaient joui d'une grande autorité sous les rois précédens et qu'ils n'aspiraient qu'à la recouvrer, comme ils le prouvèrent après la mort de ce monarque, qui avait su les contenir dans une paisible obéissance. S'il eût pris le parti de faire au loin une longue absence, ces esprits remuans, jusqu'alors constamment surveillés par lui, croyant échapper à sa vigilance, n'eussent pas manqué d'exciter des troubles intérieurs. Concluons donc, malgré ce que l'opinion d'un

Digitized by Google

homme comme Voltaire a d'imposant, que Charlemagne calcula avec sa sagacité ordinaire lorsqu'il résista à la tentation de transférer sa résidence à Rome.

A présent que cette question nous paraît résolue, nous croyons pouvoir déterminer une des intentions du nouveau serment qu'il se fit prêter par les Francs en sa nouvelle qualité d'empereur. Sans doute, il ne voulut par-là que s'assurer à tout hasard, leur assistance pour soutenir sa dignité impériale contre les Grecs, de qui il avait de l'opposition à redouter, ou contre tout autre ennemi.

Il nous serait difficile de décider si c'est ce prince ou le pape Léon qui conçut la première idée de renouveler l'empire d'Occident. Si le pape n'en fut pas l'auteur, du moins il était presque impossible qu'elle réussît sans son consentement, et même sans son concours.

Or, se demandera-ton, quels motifs ont pu le déterminer à être le promoteur, l'instrument principal de cette grande révolution ? N'aurait-il pas prévu quelles suites elle devait avoir ? Ne devait-il pas lui paraître probable que les nouveaux empereurs cher-

Digitized by Google

cheraient à faire valoir leurs droits en Italie, et particulièrement dans Rome; que dès-lors les papes se trouveraient dans leur dépendance; qu'ils auraient à luter contre de grandes difficultés pour étendre et pour consolider leur domaine temporel, et principalement pour affermir leur souveraineté sur la ville de Rome ? Enfin si, comme tous ses successeurs, Léon III avait pour maxime d'empêcher que l'Italie, que Rome surtout, ne fût assujettie à quelque monarque puissant, comment a-t-il pu se prêter spontanément à revêtir de la dignité impériale, un prince aussi redoutable que Charlemagne? Il faut sans doute que quelque motif, plus impérieux encore que ces considérations, l'ait déterminé à cet effort que les intérêts du saint-siège semblaient devoir lui déconseiller. Or nous trouvons ce motif dans le soin que réclamait avant tout sa sûreté personnelle. Les adversaires dont il avait déja éprouvé la malveillance et même les outrages, lui inspiraient sans doute d'assez vives allarmes pour qu'il crût devoir acheter à tout prix la protection de Charlemagne; la suite prouva combien cette protection lui avait été nécessaire. Car à

Digitized by Google

peine Charlemagne eût-il fermé les yeux, qu'on découvrit une nouvelle conspiration dont il était l'objet. L'animosité des Romains l'accompagna jusqu'au tombeau et se manifesta dans toutes les circonstances.

Malgré la masse de probabilités qui expliquent comment Léon III a pu se décider à donner un maître au saint-siège, nous ne pouvons présenter sur cette question que des conjectures. Car il serait possible que les sollicitudes de ce pape pour les intérêts de l'église, eussent influé sur sa détermination; et dans cette hypothèse, on pourrait présumer, avec le judicieux et docte Pagi, commentateur de Baronius, que Léon à cette époque n'avait pas perdu l'espérance de prévenir la séparation de l'église grecque d'avec l'église romaine, et qu'il se flattait d'y parvenir en ménageant l'impératrice Irène. C'était précisément alors que cette princesse, après avoir fait déposer son fils, et s'être mis en possession du trône impérial de Constantinople, avait fait proposer sa main à Charlemagne. Elle affectait des sentimens religieux; elle annonçait le desir de rapprocher l'église grecque de l'église romaine. Le pape aura peut-être voulu

Digitized by Google

profiter de ces circonstances favorables; il aura cru peut-être que donner la couronne impériale à Charlemagne, à ce prince qui s'était consacré au service du saint-siège, c'était un moyen de faciliter le mariage projetté, et le rapprochement qui pouvait en être la conséquence.

Il y a cependant aussi de graves objections à faire contre cette hypothèse. La réunion des églises grecque et latine devait paraître à-peu-près impossible à tous ceux qui pouvaient en juger sainement. Comment espérer qu'elle s'opérât par la seule volonté d'une femme que le caprice de la fortune avait portée sur le trône, qu'un autre caprice pouvait si facilement en renverser? La réconciliation de l'église romaine ne dépendait plus du souverain de Constantinople. Tout le peuple était pour le schisme. Ainsi le pape devait regarder les Grecs comme ses ennemis irréconciliables. Ils persistaient dans leurs prétentions sur la ville de Rome. Ils étaient encore maîtres de l'Italie inférieure. Le duc de Bénévent leur était intérieurement dévoué, et sa puissance n'était pas à dédaigner. De ce côté Rome et le pape ne pouvaient être tran-

Digitized by Google

quilles, tant que les Grecs auraient un pied en Italie. Le pape et les Romains, en proclamant Charlemagne empereur d'Occident, lui adjugeaient toute cette contrée qui, d'après l'ancienne division, faisait partie de l'empire d'Occident, et à laquelle les Grecs n'avaient pas cessé de prétendre. Ils rendaient donc par-là une guerre inévitable entre Charlemagne et les Grecs, et mettaient ce monarque dans la nécessité d'employer toutes ses forces pour les chasser entièrement d'Italie. Charlemagne, en y parvenant, acquérait à la vérité un surcroît de pouvoir qui devait inquiéter le pape. Mais la crainte qu'inspiraient les Grecs, était un mal présent qu'il était instant d'écarter. La puissance excessive du nouvel empereur, l'emploi qu'il pouvait en faire aux dépens du saint-siège lui-même, n'étaient que des inconvéniens éloignés et incertains. Il reste donc probable que Léon aura plutôt consulté ses besoins personnels, ses dangers du moment, que des considérations alarmantes qui ne devaient se présenter à lui que dans un avenir lointain; et cette conjecture nous paraît expliquer plus que toute autre sa conduite avec Charlemagne.

Digitized by Google

En accordant que le monarque français ait été bien sincère dans l'expression de son étonnement modeste, au moment où le pape posa la couronne impériale sur sa tête, on doit cependant convenir qu'aussitôt après, il ne dissimula ni sa satisfaction, ni sa reçonnaissance à l'égard du St. Apôtre, dans l'église duquel la nouvelle dignité venait de lui être conférée. Son fils, ses filles et lui comblèrent à l'envi de dons précieux, et cette église et le tombeau de St. Pierre. Ces dons étaient une couronne d'or, garnie de gros diamans et pesant cinquante livres, qui fut suspendue au dessus de l'autel; une clef d'or du poids de trente livres, aussi garnie de diamans; un grand calice, également enrichi de pierres précieuses, pesant huit livres, et deux autres, l'un de trente-sept et l'autre de trente-six livres; une table d'argent du poids de cinquante-cinq livres; une croix garnie de hyacinthes que le pape, d'après le desir de l'empereur, fit porter devant lui aux processions; un livre d'évangiles richement décoré de dorures et de pierres précieuses, et plusieurs autres meubles précieux, dont Anastase a donné la fidelle énumération

Digitized by Google

dans la vie de Léon III. Observons encore, d'après le témoignage de cet historien, que tous ces présens furent faits au pape le jour même où il posa la couronne impériale sur la tête de Charlemagne, immédiatement après l'office divin ; ce qui achève de prouver que tout était préparé de longue main pour cette cérémonie.

Ce ne fut qu'après son couronnement que Charles prononça la peine de mort contre les ennemis du pape, Paschalis, Campule et leurs complices. Léon intercéda pour eux, et Charlemagne commua la peine en les banissant hors de Rome et de l'Italie, dans la partie de ses états située au delà des Alpes. C'est ainsi que ces deux souverains se servirent mutuellement, avec un accord qui porte tous les caractères d'un plan mûrement concerté à l'avance.

Ce voyage de Charlemagne, qui avait ajouté à sa puissance autant qu'à sa gloire, se prolongea pendant plusieurs mois. Vers l'automne de 801, il reprit la route de ses états, après avoir laissé le gouvernement d'Italie à son fils Pepin, qu'il avait déja déclaré roi de ce pays. Il lui donna pour conseillers des hommes expérimentés, et prit

Digitized by Google

des mesures pour être informé par ses députés de tout ce qui se passait dans cette partie de sa monarchie. Il ne la revit plus. Les guerres qu'il eut à faire aux peuples du Nord ne lui permirent plus de repasser les Alpes.

La nouvelle du rétablissement de l'empire d'Occident en la personne d'un monarque dont les qualités éminentes et les exploits éclatans avaient éveillé l'attention universelle, ne pouvait manquer de faire une grande sensation à Constantinople, et d'y causer de vives sollicitudes. On y sentit qu'il ne fallait plus songer à reconquérir l'Italie, qu'on était même menacé de perdre ce qu'on y possédait encore, les pays de Naples et de Sicile. Le sceptre de l'empire d'Orient n'avait, jusqu'à cette époque, jamais été dans les mains d'une femme; et par quels moyens encore avait-il été se placer dans celles d'Irène? Par le plus atroce des forfaits, par l'assassinat de son propre fils. Ne devait-elle pas craindre que ses sujets, quelqu'accoutumés qu'ils fussent à de semblables horreurs, ne prissent le prétexte de la guerre que Charlemagne pouvait lui déclarer pour se révol-

Digitized by Google

ter contre'elle ? Or, que de motifs n'avait-elle pas pour craindre son ressentiment ? C'étaient ses intrigues secrètes qui avaient successivement armé contre lui, les Lombards, le prince Adelgise et le duc de Bénévent. Elle était même soupçonnée d'avoir eu beaucoup de part à l'invasion des Huns.

Elle pouvait cependant avoir des raisons pour se rassurer. En acceptant la couronne impériale des mains du pape, Charlemagne avait témoigné quelque répugnance. Irène pouvait penser que ce couronnement imprévu n'était que l'effet de l'enthousiasme du pape et des Romains pour lui. En effet quelques personnes ont prétendu qu'il n'avait affecté la surprise en cette occasion, qu'afin qu'Irène n'eût pas un prétexte d'accuser son ambition, et de susciter contre lui toutes les forces de l'Orient. Il est au moins douteux que ces forces lui aient paru redoutables ; mais il était digne de cette prudence prévoyante qui ne l'abandonnait jamais, de tout disposer de façon que si son nouveau titre eût indisposé les Grecs contre lui, il eût pu dire avec quelque vraisemblance : *Je ne l'ai point brigué. Je n'ai fait*

Digitized by Google

que céder à l'empressement du pape et des Romains.

Quoiqu'il en soit de ces conjectures, on ne peut douter que de part et d'autre, on ne se crût dans une situation épineuse. Des négociations s'entamèrent; dès l'an 802 Irène envoya des ambassadeurs à Charlemagne, qui, la même année, lui envoya les siens, et il y eut quelques aparences qu'ils s'uniraient par les liens du mariage. Les historiens occidentaux n'en font aucune mention; mais si l'on en croit ceux de l'Orient (1), ce fut de Charlemagne que vint la première proposition.

(1) Tels sont surtout Zonaras, tom. III, pag. 168; Théophanes, *in Chronographia, etc.* M. Gaillard, sans faire mention de ce qu'affirment ces historiens grecs, prétend que les avances furent faites par Irène. Nous ne voyons pas à quelle source il peut avoir puisé cette version. Les écrivains grecs ajoutent que le pape Léon chercha à faire réussir le mariage d'Irène avec Charlemagne. Il devait en effet croire que le repos de l'église y était intéressé; et son entremise peut avoir mis les deux souverains en rapport, sans qu'aucun des deux ait eu l'embarras de porter les premières paroles. C'est ainsi qu'on pourrait concilier les assertions opposées des historiens, si toutefois il est de quelque importance

Digitized by Google

Irène était veuve, et quoiqu'elle ne fût plus jeune, elle avait conservé des agrémens. L'ambition de Charlemagne a pu être séduite par l'idée de réunir, en épousant une princesse, belle encore, l'empire d'Orient à celui d'Occident, qui venait de renaître pour lui. Bien des considérations auraient pu cependant l'éloigner de ce mariage; quel parti prendre à l'égard du gouvernement des deux empires? Chacun des époux régnerait-il dans le sien; ou régneraient-ils ensemble? Quel ordre établir dans la succession? Comment applanir les obstacles qui séparaient l'église grecque de l'église latine? Comment se résoudre surtout à unir sa main à la main qui avait empoisonné un mari, qui peut-être était coupable de l'assassinat d'un fils? Mais l'amour de la gloire qui dominait Charlemagne, et la force de son ame lui firent croire ces difficultés faciles à surmonter et le mirent au dessus de ces scrupules; et la même année il envoya pour la seconde fois à Cons-

---

de savoir qui, de Charlemagne ou d'Irène, a exprimé le premier le vœu d'un mariage qui ne s'est pas effectué.

Digitized by Google

tantinople une ambassade, à la tête de laquelle se trouvait l'évêque Hetto.

A peine ces ambassadeurs étaient-ils arrivés à leur destination qu'ils furent témoins d'une nouvelle révolution qui précipita Irène du trône. Son ministre l'eunuque Aëtius (car souvent ces hommes avilis occupaient les principaux emplois à la cour de Constantinople) craignant que le mariage d'Irène avec Charlemagne ne mît un terme à son crédit, fit tous ses efforts pour l'empêcher. Il chercha, par ses émissaires à le présenter au peuple sous un jour odieux; ce qui lui était d'autant plus facile que la fierté des Grecs se révoltait à l'idée qu'un Franc, un barbare, pût monter sur le trône de Constantin. Les grands entreprirent d'abord d'éclairer Irène sur les fatales conséquences qu'entraînerait le mariage projeté. Ils finirent par lui déclarer qu'elle devait y renoncer; que c'était à la nation, et non pas à elle à disposer du trône en cas de vacance; et que jamais les Grecs ne se décideraient à obéir aux lois d'un étranger.

On vit bientôt que ces représentations seraient sans effet sur Irène. On forma

Digitized by Google

contre elle un complot secret qui éclata par une révolte générale. Le peuple et l'armée proclamèrent empereur Nicéphore, qui était le chancelier de l'empire. Il fut sacré par le patriarche; et Irène fut enfermée dans un cloître.

Les ambassadeurs n'eurent pas seulement le chagrin de voir cette scène se passer sous leurs yeux. Ils furent de plus exposés à toutes sortes d'outrages. L'orgueil des Grecs ne pouvait que s'indigner à l'aspect de ces Francs dont la nation avait envahi une partie de l'Italie et dans lesquels ils voyaient les négociateurs d'un mariage odieux, et les préjugés religieux ajoutaient encore à la haine qu'ils inspiraient. Ils ne se laissèrent pourtant pas intimider par les insolences du peuple grec. Ils protestèrent contre la déposition d'Irène, menacèrent de la vengeance de Charlemagne, et laissèrent pour adieux à la ville de Constantinople les expressions de leur violent ressentiment. Cependant Nicéphore, dont la prudence n'était que de la pusillanimité, crut devoir faire les premiers pas pour le rétablissement de la bonne intelligence, et envoya à son tour des ambassadeurs à Charlemagne.

Digitized by Google

Le monarque français les reçut, en 803, dans le palais qu'il avait à Seltz en Alsace. Un moine de l'abbaye de St.-Gall, qui, environ cinquante ans après la mort de Charlemagne, a écrit l'histoire de ses guerres, mais dont le goût pour les anecdotes merveilleuses doit nous faire un peu soupçonner la véracité, a raconté cette audience avec des circonstances dont nous ne garantirons pas l'exactitude, mais qui doivent présenter du moins un tableau fidelle des mœurs et des usages de son tems.

Si l'on en croit le moine annaliste, Charlemagne fit venir les ambassadeurs de Nicéphore tout exprès à Seltz, afin que les incommodités d'un voyage, à travers l'Italie et par les routes escarpées des Alpes, le vengeassent du traitement que les siens avaient éprouvé à Constantinople. Ce fut dans cette vue qu'il avait ordonné qu'on leur fît faire autant de détours qu'il serait possible. Le moine de St.-Gall lui prête à ce sujet une intention puérile, digne d'avoir été imaginée dans son étroit cerveau, mais qui paraît trop au dessous du grand caractère de Charlemagne, pour qu'on puisse l'en croire capable. Il prétend que ce monarque avait calculé qu'à

Digitized by Google

la suite d'un voyage aussi long et aussi pénible, arrivant sans argent et avec des vêtemens en lambeaux, ils ne pourraient se présenter à sa cour qu'avec un extérieur misérable, qui contrasterait avec la pompe qu'il se proposait de déployer à leurs yeux.

On leur fit traverser quatre grandes salles pour les conduire à son audience. Arrivés à la première, où ils n'aperçoivent que des guerriers, ils sont éblouis de la magnificence de leurs habits, de l'éclat de leurs armes sur lesquelles l'or et l'argent brillaient de toutes parts; ils veulent se prosterner devant un seigneur qu'ils voient assis sur un trône. Quelle est leur surprise lorsqu'on les retient en leur disant, ce n'est que le connétable de l'empereur (*comes stabuli*). Dans la seconde salle, nouvelle méprise. Un autre seigneur s'offre à leurs yeux, environné du faste de la souveraineté. Ils le prennent pour Charlemagne. C'était son comte du palais (*comes palatii*), celui qui administrait la justice en son nom. Ils sont également trompés par les aparences dans la troisième et dans la quatrième salle. Dans l'une était le grand maître d'hôtel (*magister mensæ regiæ*); dans l'autre, le grand cham-

Digitized by Google

bellan. Ces deux grands officiers étaient prêts à recevoir à leur tour les hommages des ambassadeurs grecs ; et, chaque fois, suivant la relation du moine amoureux d'anecdotes, c'est *par des soufflets* qu'on les avertit de leur erreur. Mais enfin ils touchent au but qui leur avait échappé à quatre reprises. Le grand chambellan leur promet qu'il va s'informer s'ils peuvent être admis à l'audience de l'empereur. Bientôt après, deux seigneurs de la cour les introduisent dans un appartement bien plus magniquement décoré que les précédens. Ils y trouvent Charlemagne, environné de son épouse, de ses fils, de ses filles, des archevêques, des évêques, des comtes, tous resplendissans d'or et d'argent. L'empereur était debout près de la fenêtre, et s'appuyait avec une dignité familière sur l'épaule de l'évêque Hetto. Confus et consternés de voir en possession d'une si grande faveur ce même prélat qui avait été traité si indignement à Constantinople, ils se précipitent aux pieds de l'empereur. Charlemagne, d'un ton et d'un air, où se peignaient à-la-fois la bonté qui protège, et la dignité qui impose, leur fait signe de se relever, et leur

Digitized by Google

dit : *Hetto vous pardonne ; et je vous pardonne à sa prière ; mais, désormais, respectez la personne d'un évêque et le caractère d'un ambassadeur.*

A l'issue de cette audience qui, même dépouillée des espiégleries dont le moine de St.-Gall a cru devoir l'orner, dut faire sur les ambassadeurs une impression profonde, ils reçurent de Charlemagne un écrit dans lequel il s'expliquait sur les conditions de la paix ; et ils reprirent la route de Constantinople. Nicéphore sentit qu'il était aussi glorieux pour lui d'avoir pour égal un homme comme Charlemagne, qu'il eût été dangereux de l'avoir pour ennemi ; et la prudence acheva de rétablir la bonne intelligence entre les deux empires.

D'autres intérêts appelaient l'attention de Charlemagne vers le Nord de l'Europe. Il s'agissait de comprimer tout-à-fait la révolte des Saxons. Il paraît que les Ostphaliens, les Westphaliens et les Angrariens n'avaient pris aucune part aux nouveaux troubles qui agitaient cette nation, et que c'étaient seulement les districts situés sur les deux rives de l'Elbe, près de son embouchure, qui continuaient à résister aux

Digitized by Google

Francs avec opiniâtreté; car, suivant les historiens contemporains, c'est dans ces contrées que fut portée la guerre.

Charlemagne convoqua les Saxons à une assemblée générale, qu'il devait tenir à Seltz, pour se concerter à l'amiable avec eux sur les objets de leurs plaintes. La situation dans laquelle se trouvaient les deux nations, entraînait pour l'une et l'autre les plus graves inconvéniens; et ce n'était que par une condescendance réciproque qu'on pouvait y remédier. Une expérience de trente ans avait dû convaincre Charlemagne de cette vérité. A chacune de ses expéditions, soit en Hongrie, soit en Italie, à chaque voyage qu'il faisait dans ses provinces du Midi ou de l'Occident, il devait s'attendre que les Saxons profiteraient de son absence pour porter les ravages dans ses états d'Allemagne. Ni les otages, ni les promesses appuyées de sermens, ne pouvaient le garantir de leurs entreprises hostiles aussi longtems que tout concourrait à alimenter leur haine contre les Francs. Il se décida donc à prendre le seul parti qui pût tarir la source de cette animosité mutuelle, c'est-à-dire, à proposer

Digitized by Google

aux Saxons d'établir entre les deux nations une parfaite égalité, et de les réunir librement sous des lois communes.

D'après son plan conciliateur, les Saxons étaient exemptés de ces tributs qu'il était alors d'usage d'exiger de tous les peuples vaincus; mais ils devaient payer la dîme et d'autres redevances déterminées, aux églises et aux écoles établies dans leur pays, ainsi qu'en payaient les Francs eux-mêmes, et tous les peuples chrétiens. Ils devaient à l'avenir avoir les mêmes diètes, le même ordre judiciaire que les Francs, et être soumis aux mêmes arrangemens quant au service militaire.

Ces propositions n'offraient cependant aux Saxons qu'une perspective fâcheuse à plusieurs égards. Le service militaire dont elles leur imposaient l'obligation, allait les transporter tantôt sur les rives du Danube, tantôt au delà des Alpes, et les tenir dans une activité continuelle et très-pénible. A ces diètes générales, quel intérêt la cause de leur nation pouvait-elle inspirer? N'avaient ils pas à craindre d'y éprouver des injustices, de la partialité, ou tout au moins les procédés mortifians de l'insou-

Digitized by Google

ciance et du dédain, de la part des autres sujets de Charlemagne, qui croiraient avoir tant de droits aux préférences, et qui les obtiendraient facilement aux dépens d'un peuple nouvellement soumis? Enfin, la dîme qu'ils allaient être forcés de payer au clergé, ne devait-elle pas leur sembler un fardeau insupportable?

Il paraît, d'après un ancien auteur, (le poète Saxon,) qu'à force de libéralités, Charlemagne parvint à gagner ceux qui avaient le plus d'influence sur leur nation; et qu'il applanit ainsi les difficultés, et triompha des répugnances; et en cette occasion, comme il arrive trop souvent, tout un peuple fut sacrifié à l'ambition vénale de quelques classes riches et privilégiées. Peut-être cependant qu'une partie de ces Saxons subjugués se laissèrent séduire par la perspective d'obtenir des fiefs dans les pays où ils porteraient les armes sous les ordres de leur nouveau monarque. Mais l'auteur que nous venons de citer laisse entendre que ceux qui opposèrent jusqu'à la fin une résistance opiniâtre à Charlemagne, formaient le peuple dans l'acception rigoureuse de ce mot; c'est-à-dire, ne

Digitized by Google

tenaient par aucun rapport à ces principaux de la nation qui, par intérêt, avaient subi docilement son joug; et que ceux-ci, insensibles aux calamités de leurs concitoyens, les abandonnèrent aux vengeances du monarque irrité. Or, parmi ces principaux nobles, qui ne venaient pas, du moins par leur intercession, au secours des opprimés, on retrouve le fameux Witikind, qui, comme nous l'avons dit, avait déja fait sa paix particulière avec Charlemagne.

Ce furent surtout les Nordalbingiens et les habitans du pays de Wihmodi, contre lesquels ce prince crut devoir déployer toute sa sévérité. Il s'était emparé de leur territoire; mais il eut bientôt des raisons de douter de la sincérité de leur soumission. A la même époque les Danois, dont les Saxons avaient si souvent espéré les secours, faisaient de sérieux préparatifs de guerre contre les Francs. Pour prévenir une coalition qui était très-probable et qui pouvait devenir redoutable, Charlemagne crut devoir prendre des mesures qu'on présenterait facilement sous d'odieuses couleurs, si on ne lui cherchait pas une

Digitized by Google

excuse dans le danger de sa position. Il se trouvait dans l'alternative d'empêcher par quelque moyen violent le nouveau soulèvement auquel le voisinage des Danois devait inviter les Saxons, ou d'exposer ses états d'Allemagne aux dévastations d'un peuple vindicatif et furieux. Il se décida pour le premier parti.

Au printems de 804, il arracha à leurs foyers les dix mille Saxons de la Nordalbingie et de Wihmodi, leurs femmes et leurs enfans, et les fit transporter dans l'intérieur de son empire. Il donna le pays dont il les bannissait aux Abotrites qui étaient restés constamment fidelles à son alliance. Quelques auteurs présument que sept ans après il permit à ces malheureux exilés de retourner dans leur patrie. Quoique le fait ne soit pas bien prouvé, croyons-le pour l'honneur de la mémoire de ce grand prince.

Après les dernières mesures qu'il prit, tous les peuples allemands qui étaient restés dans leur pays se trouvèrent, non pas seulement réunis sous la même domination, comme l'étaient alors la France et l'Italie, comme le sont à présent la Hongrie et la Bohème, mais encore soumis aux mêmes

Digitized by Google

lois, concourant aux mêmes assemblées nationales, reconnaissant la même autorité suprême, et formant un seul peuple, un seul état. Au nombre de ces Allemands qui n'avaient pas émigré, nous comptons tous les Francs qui ne s'étaient pas établis dans la Gaule proprement dite, mais qui avaient conservé leurs domiciles le long des rives occidentales du Rhin, depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'aux Alpes. Car nous n'adoptons pas l'erreur assez générale qui fait croire que tout le peuple des Francs abandonna son ancienne patrie. Les Francs, soumis à Charlemagne, se divisent en deux races très-distinctes. Les uns se répandirent dans la Gaule; et leurs descendans, d'Allemands qu'ils étaient, devinrent avec le tems des Français. Les autres restèrent en Allemagne; et c'est d'eux que descendent les habitans actuels des Pays-Bas autrichiens, du Palatinat et des trois Electorats ecclésiastiques.

L'Allemagne, telle que Charlemagne la possédait, avait du côté de l'occident des frontières un peu plus reculées qu'à présent (1); mais vers l'orient, elles étaient

(1) C'est-à-dire en 1791.

Digitized by Google

beaucoup plus resserrées. A l'occident, elle s'étendait d'un côté jusqu'à la Somme, de l'autre, presque jusqu'aux rives du Rhône. A l'orient, l'Elbe formait sa limite. Il serait plus difficile de déterminer même à-peu-près quelle était la population de l'Allemagne ainsi bornée. Sa partie occidentale qui s'étendait le long du Rhin, était sans comparaison la plus cultivée. Celle qui était renfermée entre le Rhin et l'Elbe, n'avait, sous le règne de Charlemagne, qu'une faible population (1), qu'on pourrait à peine évaluer à deux millions d'hommes. L'Allemagne moderne en nourrit, il est

(1) Il n'y a qu'une contradiction aparente entre ce que nous disons ici et ce que nous avons dit au chapitre premier de la population considérable des pays situés entre le Bas-Rhin et le Weser. A l'époque dont nous parlions dans ce chapitre, ces pays étaient habités par ces peuplades qui ont dans la suite porté le nom de Francs, et qui se distinguaient de toutes les autres hordes allemandes, par leur goût pour l'agriculture. A la suite de leurs guerres heureuses contre les Romains, s'étant emparé de ces belles contrées du Rhin où ceux-ci avaient fait fleurir l'agriculture, ils quittèrent les régions sauvages et incultes de la Westphalie, pour y transporter leur domicile; et la Westphalie fut dès-lors

Digitized by Google

vrai, vingt-quatre millions; mais c'est que plus de la moitié de ses habitans actuels tire sa subsistance de l'industrie et du commerce, qui n'ont commencé qu'à la fin du douzième siècle à devenir pour les Allemands deux sources de prospérité. Si l'on faisait disparaître par la pensée toutes les villes actuelles de l'Allemagne, tous les genres de trafic qui la vivifient, on aurait une idée de ce qu'elle était avant le douzième siècle, et on se convaincrait qu'alors elle peut avoir eu au plus une population de douze millions d'ames. Depuis le règne de Charlemagne jusques dans le douzième siècle, l'agriculture s'est établie de toutes parts dans cette partie de l'Europe, et une grande activité en a favorisé les progrès. Auparavant, elle était à-peu-près au point qu'était l'Amérique septentrionale avant l'époque récente où l'activité des hommes qui y trouvent de toutes parts des terres à défricher, et qui veulent y faire fortune, donne à la population un accroissement rapide et prodigieux.

---

habitée par les Saxons, peuple beaucoup moins civilisé, qui n'avait encore aucune inclination pour la culture des terres. (Note de l'Auteur.)

Digitized by Google

Quoique l'activité n'ait pas été moindre en Allemagne, lorsqu'on a commencé à se livrer à la culture des terres, nous ne pouvons cependant pas présumer qu'alors elle se soit peuplée avec une pareille rapidité, parce que des guerres multipliées et sanglantes, les transmigrations qui ont été l'effet des croisades et des expéditions en Italie, et celles qu'a produite la conquête du pays des Slaves, ont dû contrarier l'influence bienfaisante de l'agriculture. Mais ces émigrations même semblent prouver aussi que les hommes se multipliaient dans une plus grande proportion que les subsistances arrachées à la terre par leurs travaux. Ces travaux devaient être pénibles ; et de jeunes gens pleins de vigueur aimaient mieux aller chercher des aventures au loin que d'épuiser leurs forces à abattre des forêts, et à fertiliser un sol que depuis plusieurs siècles la charrue avait épargné.

En pesant toutes ces circonstances, nous croyons qu'on peut, sans exagération, admettre que la population s'est doublée dans chacun des trois siècles qui se sont écoulés depuis Charlemagne jusqu'à Frédéric Barberousse. Ainsi, comme nous trouvons douze

Digitized by Google

millions ou à-peu-près en Allemagne, sous le règne de ce dernier empereur, on peut présumer qu'il y en avait environ quatre sous celui de Charlemagne.

A cela si on ajoute que la partie occidentale, c'est-à-dire, celle qui est à l'occident des rives du Rhin, était, sans comparaison, la plus cultivée ; que l'Allemagne, vers l'orient, ne s'étendait pas au delà de l'Elbe; que la portion qu'elle occupe aujourd'hui à l'orient de ce fleuve, forme au moins le tiers de tout l'empire ; qu'ainsi, des vingt-quatre millions de sa population actuelle, il y en a un tiers au levant de l'Elbe ; nous croyons ne pas hasarder une conjecture invraisemblable en n'évaluant qu'à deux millions le nombre d'hommes qui, sous le règne de Charlemagne, habitaient entre le Rhin et l'Elbe.

Ce serait une autre question difficile à résoudre, et à-peu-près oiseuse, que de savoir si ce fut un bonheur pour les peuples allemands d'être forcés, par les armes de Charlemagne, de renoncer à leur indépendance, et de concourir à former le corps d'un grand état. Ce dont on ne saurait douter, c'est qu'à la faveur de cette réunion, ils

Digitized by Google

firent des progrès dans la route des lumières. S'ils furent lents et pénibles ces progrès, il faut s'en prendre à l'inepte incurie des successeurs de Charlemagne, et aux guerres intestines dont, après sa mort, ses états furent la proie. Mais on peut affirmer du moins que, sans la réunion opérée par ce grand prince, la culture de l'esprit des Allemands eût commencé beaucoup plus tard. Lorsqu'un grand nombre de petites peuplades, étrangères à la civilisation, sont rapprochées les unes des autres, elles courent le risque de se plonger dans une barbarie incurable. Les mœurs et les habitudes d'un peuple dépendent des premières circonstances dans lesquelles il s'est trouvé, des premiers besoins qu'il a éprouvés. Elles pourraient être modifiées à sa première génération ; mais, si elles sont transmises à la troisième, à la quatrième, elles sont déja trop enracinées ; elles sont devenues pour lui une seconde nature. Les premiers antropophages le furent par nécessité ; déja leurs petits-fils le furent par inclination. Si les Saxons n'eussent pas été subjugués par Charlemagne, ils auraient peut-être continué, pendant quelques siècles, à sacrifier

Digitized by Google

à leur Wodan des victimes humaines, à se rendre redoutables à tous leurs voisins par leurs dévastations. Tandis que les Francs se seraient chaque jour éclairés de plus en plus, les Saxons auraient croupi dans leur barbarie ; ainsi qu'au milieu de l'ancienne Grèce, les Etoliens étaient encore livrés à la leur, lorsque déjà les Athéniens avaient atteint le plus haut degré de la civilisation.

Nous voilà arrivés à l'époque où Charlemagne régnait sur de vastes états, qui s'étendaient de l'Ebre à la mer Baltique, de la mer d'Acquitaine jusqu'à la Theisse; c'est-à-dire, qui embrassaient quinze degrés du Sud au Nord, et vingt-deux du Levant au Couchant. Depuis lui, il n'y a eu que deux fois des puissances qui aient occupé une pareille étendue de pays. Mais comment Charlemagne gouvernait-il ce grand empire? Par quel mécanisme avait-il organisé cette masse énorme, de manière à en faire un corps d'état animé, actif et suffisamment protégé contre les dangers tant intérieurs qu'extérieurs? Nous avons déjà répondu en partie à cette question; mais nous croyons qu'il ne sera pas hors de propos

de donner ici à sa solution de plus grands développemens.

Charlemagne n'était ni un Attila, ni un Gengiskan qui, de ses hordes sauvages, inondait la terre comme un torrent impétueux, et la livrait à leurs ravages. Le but auquel il tendait du moins, s'il ne l'a pas atteint complètement, était de faire prospérer l'agriculture dans chacun des pays qu'il avait conquis, d'y établir de bonnes lois, d'y jeter des semences de bonheur pour ses nouveaux sujets.

Pour remplir cette tâche immense, il fallait qu'il connût non seulement la véritable situation de tout son empire en général, et celle de toutes ses provinces, même les plus petites, mais encore qu'il fût rapidement informé de tous les faits particuliers qui pouvaient influer sur l'ensemble, et que de sa résidence il fît passer avec la même rapidité ses ordres aux extrémités les plus reculées de son empire. Il lui fallait et des forteresses sur ses frontières, pour tenir en respect des voisins inquiets et entreprenans, et des forteresses dans l'intérieur pour contenir des pays encore peu accoutumés à son joug. Enfin, il ne pouvait

affermir son autorité au dedans et la faire respecter au dehors sans une armée assez forte et en même tems assez bien disciplinée pour surveiller, pour réprimer les mécontens, sans donner lieu à de justes plaintes, pour forcer à l'obéissance sans faire crier à l'oppression. Le législateur du plus vaste empire de notre âge, l'immortelle Catherine, dans son instruction pour la confection d'un nouveau code, (Liv. II, chap. 10.) a proclamé une grande vérité qui semble l'abrégé du devoir que Charlemagne avait à remplir, et qui serait l'excuse de ce monarque et de tous les princes qui, sur une grande surface, ont à commander à un grand nombre d'hommes, si, en pareil cas, l'exercice d'une autorité à-peu-près illimitée, avait besoin d'excuse. « *Un empire vaste*, dit l'autocrate de » toutes les Russies, *suppose un pouvoir* » *illimité dans la personne qui le gouverne.* » *Il faut que la rapidité, dans la décision* » *des affaires qui surviennent à de grandes distances, compense la lenteur qui* » *résulte de l'éloignement.* »

Or, cette autorité illimitée que la position de Charlemagne lui rendait néces-

Digitized by Google

saire pour l'accomplissement de ses grands desseins, nous avons vu jusqu'à quel point il la possédait d'après la constitution des Francs. Il suppléait, par la force de son génie, à ce qui pouvait lui manquer à cet égard. On était convaincu par l'expérience que le bien général était l'objet de tous ses soins, et que pour le remplir, il prenait toujours les mesures les plus sages. Aussi, les assemblées nationales, loin d'opposer un obstacle à ses volontés, étaient plutôt un moyen de les répandre et de les faire exécuter plus promptement.

Ce qu'exigeait encore l'étendue de son empire, était une communication facile et rapide du centre du gouvernement avec les provinces même les plus reculées. Mais au tems où il vivait, comment était-elle possible? Il y avait en général peu de commerce. L'établissement des postes et des couriers était encore à naître. L'écriture n'était familière qu'à un petit nombre d'ecclésiastiques. Il n'y avait que très-peu d'affaires qui pussent être traitées par écrit; et ceux qui savaient écrire dans la seule langue qui fût alors en usage, n'étaient pas assez exercés pour le faire avec clarté

Digitized by Google

et précision. Il n'est assurément pas oiseux de rechercher comment, à une époque où très-peu de rapports, très-peu d'ordres pouvaient être expédiés par écrit, Charlemagne parvenait à être promptement informé de tout ce qui se passait dans les diverses parties de son empire, et comment il pouvait y faire connaître ses ordres avec la célérité nécessaire.

D'abord il voyageait beaucoup lui-même. Il n'y avait peut-être pas une province de ses états qu'il ne connût par ses propres yeux; et il était remarquable par sa pénétration et la justesse de ses aperçus. Plusieurs passages de ses capitulaires sont visiblement le résultat de ses observations personnelles.

Le second moyen qu'il employait était le secours des assemblées nationales. L'archevêque Hincmar, qui avait appris d'un témoin oculaire quelles maximes suivait Charlemagne pour gouverner, rapporte que c'était en faisant lui-même des questions que ce prince recueillait les lumières dont il avait besoin. Chacun des assistans était obligé de l'informer de tout ce qui s'était passé de remarquable dans sa province;

Digitized by Google

et lorsque l'assemblée se séparait, il recommandait expressément à chacun d'eux de lui rapporter à son retour les détails les plus exacts. Ses questions les plus importantes étaient toujours relatives à la situation des peuples. Il demandait s'ils étaient contens ; et quand ils se plaignaient de quelque chose, comment on pouvait remédier à leurs plaintes. Jamais il ne les croyait au dessous de son attention, et souvent elles lui paraissaient assez graves pour qu'il en fît l'objet des délibérations de toute l'assemblée.

Dans les mêmes circonstances, les évêques, les abbés et les comtes recevaient des copies des nouvelles ordonnances et des nouvelles lois. On examinait d'abord dans l'assemblée, quel était le véritable esprit des lois et comment elles devaient être exécutées ; en sorte que les comtes qui ne savaient pas lire l'écriture et qui étaient incapables de comprendre des lois concises et rédigées dans une langue qui ne leur était pas à beaucoup près familière, ne s'éloignaient pas sans savoir très-bien ce qu'ils avaient à faire pour exécuter ces lois à la satisfaction du monarque. A son retour

Digitized by Google

dans son district, chaque évêque, chaque abbé, chaque comte convoquait une assemblée particulière pour faire connaître les nouvelles dispositions qui avaient été arrêtées en sa présence.

En troisième lieu, Charlemagne choisissait autour de lui, parmi les ecclésiastiques et les laïcs les plus distingués, ceux qui lui paraissaient réunir le plus de lumières, de probité et d'activité ; et il les envoyait voyager dans les provinces. Ces commissaires sont connus, dans l'histoire de ce siècle, sous le nom de *missi dominici*. Le monarque leur indiquait lui-même les objets sur lesquels leur attention devait se porter. Il leur donnait même des pleins pouvoirs pour réformer, sur-le-champ, certains abus. Quelques-unes des instructions qu'il donnait à ces commissaires sont venues jusqu'à nous.

Le quatrième moyen que Charlemagne employait pour recueillir toutes les lumières dont il avait besoin, c'était la permission accordée à tous les habitans de province de venir à la cour ; et il avait pris des mesures pour qu'ils pussent y arriver avec sûreté et commodément. Il était alors dangereux de

Digitized by Google

voyager seul. Etait-on sans armes, on courait risque d'être victime de la violence de quelque seigneur de terre, d'être arrêté et attaché à sa glèbe. Charlemagne non-seulement défendit toute voie de fait contre eux; mais encore il recommanda expressément à ses commissaires, *missi dominici*, d'en préserver tous ceux qui iraient à sa cour pour y réclamer la protection ou les secours du monarque. Ils devaient même, sur leur route, jouir de ces bienfaits par anticipation. Dans chaque district, le comte ou l'évêque devait pourvoir à leur sûreté et même à leur subsistance, aux dépens des terres de la couronne. (V. les Capitulaires de Baluze, T. 3, p. 365, à l'an 802).

Nous avons dit que, sans une armée constamment sur pied, Charlemagne n'aurait pu maintenir la tranquillité dans son vaste empire. Mais on nous demandera peut-être où était l'armée permanente de ce prince.

Il est assez connu que la réunion des vassaux, dans le moyen âge, formait une espèce d'armée toujours subsistante. Ce système féodal n'était pas une invention des Allemands. Il a dû exister par-tout où l'on faisait souvent la guerre, où, par conséquent, on

Digitized by Google

devait avoir beaucoup de gens de guerre toujours prêts, et où on n'était pas encore en état de leur donner une solde en argent. Comment y suppléait-on ? C'était en leur donnant des portions de terres pour prix de leurs services. Les guerriers, ainsi salariés, s'appelaient, du tems de Charlemagne, les *fidèles* du monarque.

Or, ces *fidèles* ou vassaux étaient obligés de se fournir eux-mêmes des armes, des vivres et des fourages dont ils avaient besoin pour l'expédition à laquelle on les appelait. Dans les anciens documens, ces *fidèles*, qui étaient proprement des soldats enrôlés, sont constamment mis en opposition avec les hommes libres (*liberi homines*); c'est-à-dire, avec ceux qui n'étaient pas tenus à un service militaire. Charlemagne, à qui rien n'était impossible, commença à persuader à ceux-ci de prendre les armes, du moins d'après une proportion déterminée et dans certaines circonstances.

Il faut convenir que cette constitution militaire était beaucoup plus assujettissante que celle de nos jours, du moins, dans la plupart des états; elle obligeait les propriétaires à de fréquentes absences qui ne pou-

Digitized by Google

vaient qu'entraîner pour eux des inconvéniens et des préjudices. Il fallait qu'ils emmenassent quelques-uns de leurs valets, quelques chevaux, des vivres, des fourages au moins pour quelques mois. Eprouvaient-ils des pertes, ils n'obtenaient jamais de dédommagemens. Ils devaient tout remplacer à leurs propres frais, même leur équipement et leur armure. Les seules indemnités qu'ils pussent espérer pour leurs avances et pour leurs pertes, ils les devaient à tel succès de leurs armes, qui leur faisait faire des prisonniers ou avoir part à quelque capture. Ainsi, dans cet état de choses, il y avait pour eux, d'un côté, des débours certains et considérables, des pertes vraisemblables, et de l'autre, la possibilité de quelques profits éventuels. Cependant, tant qu'il y avait à conquérir des pays où le chef des conquérans pouvait trouver des terres à partager entre ses compagnons d'armes, l'espérance d'acquérir quelque fief d'une grande valeur, balançait tout ce que cette destinée avait de pénible et d'asservissant. Mais, lorsqu'il n'y eut plus de ces pays qui offrissent une perspective séduisante à la cupidité, ces guerriers forcés sen-

Digitized by Google

tirent enfin toute la pesanteur du fardeau qui leur avait été imposé ; et on vit, dans les siècles suivans, l'empressement des Allemands à prendre part aux expéditions des empereurs en Italie, s'affaiblir dans la même proportion, que l'espoir d'y obtenir des fiefs pour prix de leurs services.

Avec des armées ainsi organisées, les guerres ne pouvaient être que cruelles et dévastatrices. Ces militaires, obligés à de grandes dépenses, exposés, par leur absence, à des pertes domestiques, en cherchaient le dédommagement avec activité, et ne pouvaient le trouver que dans le pillage, dans la capture de beaucoup de prisonniers dont ils se faisaient chèrement payer la rançon, ou qu'ils attachaient à leur terre par une espèce de servitude.

Mais lorsqu'enfin un grand nombre d'hommes se sont dit que certaines oppressions leur paraissent intolérables, les esprits se préparent en silence à une révolution qui, suivant les conjectures, éclate tout-à-coup, ou s'opère par gradations insensibles. C'est dans ces services militaires si onéreux, qu'il faut chercher la dissolution de cette belle monarchie formée par Char-

Digitized by Google

lemagne. Les gens de guerre avaient toutes sortes de motifs pour desirer le morcellement de ce vaste corps. Ils prévoyaient que, se trouvant au service d'un prince d'un petit état, ils n'auraient plus à craindre d'être convoqués pour des expéditions lointaines. Dans ce nouvel ordre de choses, les Gascons ne devaient plus être forcés de marcher jusqu'aux bords de l'Elbe, ni les Saxons d'aller franchir les Alpes ou pénétrer au fond de la Hongrie. Aussi, dès que les faibles successeurs de Charlemagne cessèrent de surveiller sévèrement les ducs qui étaient leurs lieutenans dans les provinces éloignées; dès que ceux-ci furent tentés de regarder ces provinces comme des pays qui leur appartenaient, les gens de guerre, dans chacune d'elles, se sentirent plus d'inclination pour les gouverneurs que pour le roi, et favorisèrent des entreprises dont le succès devait rendre leurs services militaires plus rares et moins prolongés. En effet, nous trouvons que dans les siècles suivans, lorsque beaucoup de petits états se furent formés des débris de la vaste monarchie, les guerres étaient communément terminées en quelques semaines. Les expéditions qu'elles pro-

Digitized by Google

duisaient n'avaient rien de pénible. On marchait, par exemple, de la Souabe dans la Bavière, ou de la Bavière dans la Souabe. De pareilles campagnes n'étaient, pour ainsi dire, que des parties de chasse.

Les services militaires auxquels, sous Charlemagne étaient astreints les vassaux et les possesseurs de biens libres, outre les fatigues et les pertes dont ils étaient la source, donnaient lieu à des abus, que nous connaissons par les mesures même que prit ce prince pour y remédier. Souvent les comtes convoquaient des gens qui n'étaient tenus de servir qu'en certains lieux ou en certaines circonstances; d'autres dont ce n'était pas le tour de marcher. Les guerriers, illégalement appelés, ne paraissaient pas; et les comtes leur faisaient subir l'amende déterminée par la loi (1). Vainement cette vexation était-elle dénoncée par ceux qui en souffraient; avant qu'elle fût parvenue

(1) L'amende à payer par celui qui manquait à la convocation du ban (Heerbann), était de soixante sols. Or d'une livre pesant d'argent on frappait vingt sols. Soixante sols contenaient ainsi six marcs de fin. L'argent avait alors une valeur triple de celle qu'il a aujourd'hui.

Digitized by Google

à Charlemagne, ou avant qu'on eût fait rendre justice aux plaignans, ils avaient été forcés de payer; ou bien, s'ils étaient hors d'état de le faire, on les dépouillait, on les chassait de leur domicile. C'était ainsi que souvent des hommes libres perdaient leurs biens, et que les comtes s'en emparaient sous prétexte qu'ils avaient manqué à leur devoir de vassaux. Réparer et prévenir ces injustices était une des principales tâches que les commissaires royaux avaient à remplir dans les provinces qu'ils devaient visiter.

Les capitulaires de Charlemagne offrent quelques preuves des injustices de ce genre, auxquels ce prince s'efforça de mettre un terme. Tel est le passage suivant du capitulaire de 811. « Il disent aussi que lorsque » quelqu'un ne veut pas céder son bien à » l'évêque, à l'abbé, ou au comte, ou au « juge, ou même au centenier, ils cher- » chent aux dépens de ce malheureux, » comment ils pourront le condamner, et « le faire toujours marcher contre l'ennemi, « jusqu'à ce que devenu tout-à-fait pauvre, » il cède ou vende son bien bongré mal- » gré. »

On voit par ce passage que dans les grands états surtout, les abus sont de tous les tems et de tous les pays. Heureux ceux du moins dont les chefs sont comme Charlemagne assez vigilans pour les découvrir, assez justes pour provoquer, pour accueillir les plaintes qu'ils occasionnent, assez fermes pour y remédier.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Guerres contre les Danois et les Slaves. Partage des états de Charlemagne entre ses trois fils. Ses relations avec le calife Aaron-al-Raschild. Concile d'Aix la Chapelle. Reproches faits par Charlemagne aux ecclésiastiques de son tems. Ses égards pour eux. Charlemagne considéré comme législateur. Diète d'Aix-la-Chapelle en 813. Mort de Charlemagne. Ses femmes et ses enfans.

Les Danois eurent aussi des rapports de plus d'un genre avec Charlemagne. Malgré les espérances que Witikind avait conçues, toutes les fois qu'il avait été mendier chez eux un asyle et des secours, ils étaient restés dans une constante impassibilité. En 782. Siegfried, roi du Sleswig, ou suivant les écrivains danois du Sud-Jutland, avait envoyé une ambassade à Charlemagne sans doute à l'occasion de ses relations avec les

Digitized by Google

Saxons, et en particulier peut-être pour la cause de Witikind; mais il paraît que cette ambassade n'eut pas de suites. Il est probable que vers ce tems, les Danois firent quelques tentatives de pillage sur les côtes de France, du moins si l'on en croit une ancienne chronique (1). Il ne paraît cependant pas qu'elles aient eu des résultats importans, quoique Charlemagne ait cru devoir prendre des mesures pour en prévenir la répétition.

Le Danemarck n'avait pas encore alors de constitution régulière. Les diverses peuplades répandues dans le Sleswig et le Jutland de nos jours, dans les îles et en Scanie, n'étaient pas encore réunies en une seule nation, ne formaient pas un état. Mais déja les chefs ou rois de quelques-unes de ces peuplades, guidés par leur audace guerrière, ou favorisés par la fortune, commençaient à soumettre les autres à leur joug. Celles-ci cherchaient à s'en affranchir. De-là de fréquentes révolutions, à la suite desquelles les peuplades subjuguées acqué-

(1) Vita Angelberti, dans le recueil de Bouquet, pag. 477.

Digitized by Google

raient à leur tour une sorte de supériorité sur celles qui les avaient asservies. A l'exemple des historiens danois, nous appellerons *roi supérieur* (*Ober Kœnig*), le chef qui était parvenu à dominer sur les autres chefs, et ceux-ci *rois inférieurs* (*Unter-Kœnige.*)

Un de ces rois supérieurs était *Gotfried* ou *Gothrich*, que nous appellerons Godefroy avec les historiens modernes. Charles était précisément occupé à faire transporter les Nordalbingiens hors de leur pays; il avait son camp près de Holden sur la rive droite de l'Elbe, lorsque Godefroy arriva à Sliestorf (qui est le Sleswig de nos jours) avec tous les hommes à cheval qu'il avait pu rassembler en Danemarck. Il fit aussi avancer sa flotte jusqu'au même endroit. Un pareil rapprochement devait avoir quelque but. Le petit roi du Nord aurait-il conçu la folle idée de venir braver Charlemagne de près? ou voulait-il seulement voir le héros qui remplissait l'Europe de son nom? De nos jours un semblable empressement n'aurait rien eu de surprenant. Au neuvième siècle on voyageait moins et on était moins curieux. Il paraît

Digitized by Google

qu'en effet Godefroy avait eu d'abord envie de s'entretenir personnellement avec Charlemagne; mais que ceux qui l'entouraient, plus prudens ou moins familiers, le détournèrent de ce dessein. Il faut pourtant que Charlemagne lui ait su quelque gré de son intention. Il lui envoya une ambassade, sous prétexte de lui demander l'extradition de quelques Saxons qui s'étaient réfugiés en Danemarck. L'histoire qui, dans ces siècles reculés, est souvent imcomplète dans ses récits, nous a laissé ignorer le résultat de cette ambassade; et il n'est plus question du roi Godefroi jusqu'à l'année 808.

Dans l'intervalle, les Francs furent plusieurs fois passagèrement en guerre avec les Slaves, qui, des bords de la Baltique, s'étaient étendus sur les deux rives de l'Oder jusqu'en Moravie. Cette nation consistait en plusieurs peuples indépendans, connus sous les noms de *Wilses*, de *Sorabes*, de *Behmans* ou *Bohémiens*, d'*Abotrites*, etc. Ces derniers étaient les seuls qui vécussent en bonne intelligence avec les Francs. Ils avaient même conclu avec Charlemagne une alliance à laquelle ils restèrent cons-

Digitized by Google

tamment fidèles ; chose extrêmement rare chez les peuples du moyen âge. Quelque éloge que l'on fasse communément de la franchise et de la loyauté de ces siècles reculés, il est certain que les nations se faisaient alors très-peu de scrupule de manquer à leur foi, pour peu qu'elles y trouvassent leur intérêt du moment. La constance des Abotrites est d'autant plus extraordinaire, qu'elle avait pour eux plus d'inconvéniens que d'avantages. Il est vrai que Charlemagne leur avait cédé les pays situés au delà de l'Elbe, que la transmigration forcée des Saxons avait dépeuplés. Mais en revanche leur propre pays se trouva livré aux ravages continuels des Wilses ; et ils eurent aussi beaucoup à souffrir de la part des Saxons. En 795 leur roi fut attaqué et battu par les Saxons, au passage de l'Elbe, et resta sur le champ de bataille. Nous verrons bientôt qu'ils furent encore plus maltraités par les Danois. Ils avaient donc assurément quelque mérite à rester fidelles à l'amitié de Charlemagne.

Les Wilses et les Behmans, à force de fatiguer ce monarque par leurs incursions, l'obligèrent d'envoyer à plusieurs reprises

Digitized by Google

des corps de troupes pour les mettre à la raison. L'inquiète audace de ces peuples encore barbares le provoquait de toutes parts. En 805, les Huns, qui vivaient sous sa domination, se plaignirent à lui des excursions des Behmans. Charlemagne envoya contre eux son fils aîné, qui pénétra fort avant dans l'intérieur de leur pays, et tua dans un combat Lecho, un de leurs princes. L'année suivante, ce fils de Charlemagne fit encore une campagne contre les Sorabes et avec le même succès. Leur prince, Milidoch, livra une bataille qui lui coûta la vie. Ensuite les Francs construisirent deux forteresses pour se mettre à l'abri des incursions des peuples Slaves, l'une près de Halle, au bord de la Saal; l'autre sur l'Elbe, près Magdebourg. Les Wilses furent subjugués en 812. Bref, le résultat de ces diverses expéditions fut que ces peuples se résignèrent à reconnaître jusqu'à un certain point la domination des Francs. Si l'on observe que les états de Charlemagne étaient, à l'égard de tous ces voisins, à-peu-près dans la même situation que les colonies américaines sont à l'égard des sauvages qui bordent leurs frontières,

Digitized by Google

et qui tour-à-tour les franchissent ou en sont repoussés, qui font, dans une seule campagne et la guerre et la paix, on conviendra qu'il ne serait pas moins ennuyeux qu'inutile de se perdre en détails militaires et en réflexions politiques sur des évènemens aussi peu importans.

Au printems de 806, Charlemagne tint une diète à Thionville. Son principal objet était de communiquer à cette assemblée le plan d'après lequel il desirait que ses états fussent, après sa mort, partagés entre ses trois fils. La diète donna son consentement, tant au projet de partage en général qu'au plan proposé par l'empereur. Charlemagne publia en conséquence un capitulaire qui en présentait les dispositions. La diète promit par serment de s'y conformer et de veiller à ce que les trois princes en observassent fidellement le contenu et vécussent à jamais en bonne intelligence. Si Charlemagne emporta au tombeau l'espoir que ces engagemens seraient accomplis, combien ses mânes doivent-elles avoir eu à gémir! Mais c'est le sort de presque tous les grands hommes, qu'après eux leurs dernières volontés soient violées.

Digitized by Google

Charlemagne n'omit cependant rien pour entourer les siennes de ce qui pouvait en assurer l'exécution. Eginhard porta l'original de cet acte solemnel au pape, qui y apposa sa signature comme un gage de son approbation. Eginhard lui-même, qui rapporte ce fait, n'énonce pas quelle fut l'intention de Charlemagne en faisant signer son testament par le pape. Dom Bouquet, à qui nous devons la collection des historiens de France et qui en remplissant sa tâche laborieuse, a marqué plus de zèle que de discernement, dom Bouquet, voué par son état au saint-siège, supplée au silence d'Eginhard, et dit, en peu de mots cependant, que Charlemagne fit CONFIRMER son testament par les grands de France et *par le pape*. Ce n'est point ainsi que cette signature est envisagée par M. Gaillard. Voici comment s'explique à cette occasion cet historien judicieux, qui partage une opinion adoptée depuis longtems par les publicistes français les plus éclairés.

« Nous disons avec raison en France que » cette signature n'y donnait pas plus de » validité, mais seulement plus d'authenti- » cité. L'expérience a fait connaître que

» ces sortes de déférences ne sont jamais » sans conséquence, et qu'on ne fournit » point impunément à la cour de Rome » le prétexte d'une prétention. »

Pour nous, qui sommes plus impartiaux dans cette question, nous nous permettrons un avis mitoyen. Nous sommes persuadés, il est vrai, que ni Charlemagne ni le pape ne pensèrent à une *confirmation* du testament; mais il nous semble que le monarque aspirait à quelque chose de plus, en demandant la signature du pontife romain, qu'à donner *plus d'authenticité* à cet acte. Il espérait, sans doute, que le respect pour le successeur de St. Pierre engagerait ses fils et leurs descendans à se conformer religieusement à ses volontés, et à éviter tout ce qui pourrait jeter entr'eux des semences de discorde.

Le capitulaire par lequel Charlemagne partageait ses états, et que les écrivains contemporains appellent le *testament* de ce prince, est parvenu jusqu'à nous, (V. le premier capitulaire de l'an 806, dans Baluze, Tom. II.) Il consiste en une introduction et vingt chapitres. Dans les trois premiers, les états qui devaient échoir à

Digitized by Google

chacun des fils du monarque sont déterminés d'après leurs limites; et dans le quatrième, il est établi comment, au cas que l'un des trois mourût, les pays qu'il avait possédés devaient être partagés entre les deux survivans.

Le cinquième porte, que si l'un des trois princes avait un fils que le peuple *choisît* pour succéder à son père, ses deux oncles donneraient leur consentement à cet ordre de succession. Dans les articles suivans, il est question de différens objets qui auraient pu faire naître des divisions entre les trois frères.

Le quatorzième prévoit le cas où une contestation relative aux limites des trois royaumes ne pourrait être décidée par aucune déclaration de témoins. Car, comme il n'y avait alors ni cartes de géographie, ni documens, le témoignage de ceux qui connaissaient depuis longtems les véritables limites, offrait le seul moyen de lever les doutes auxquels elles pouvaient donner lieu. Dans ce cas, Charlemagne défendait à ses fils de se servir de la voie du duel, ou de toute autre voie de fait, et voulait qu'ils s'en rapportassent au *jugement de la croix*.

Digitized by Google

Ce *jugement de la croix* était un des bisarres expédiens que les hommes de ce siècle avaient imaginé pour découvrir la vérité, par le secours d'une prétendue décision de Dieu. Chacune des deux parties se choisissait un champion. Ces deux avocats, (c'était ainsi qu'on les nommait,) étaient conduits avec une sorte de solemnité à l'église, et placés vis-à-vis de l'autel. Ils devaient alors tous les deux élever leurs bras vers le ciel, les mettre en croix l'un sur l'autre, et se tenir ainsi jusqu'à la fin de la messe. La victoire était adjugée à la partie dont l'avocat se soutenait le plus longtems dans cette position. On était persuadé que Dieu lui-même avait donné de la force aux bras de celui qui triomphait. C'était par ce moyen que Charlemagne voulait que ses fils, dans les cas litigieux, apprissent à connaître la vérité, et, comme il s'exprimait lui-même *la volonté de Dieu*. N'en valait-il pas bien d'autres auxquels on a eu recours dans des siècles beaucoup plus éclairés?

Dans les six derniers articles du testament nous ne nous arrêterons qu'au dix-huitième, qui offre une singulière preuve des

Digitized by Google

sollicitudes de Charlemagne. Quelle idée devait-il avoir du caractère de ses fils, lorsque dans ce chapitre il leur défend de *faire mourir* les enfans de leur frère, de les *mutiler*, de les *priver de la vue*, ou de les *reléguer dans un cloître*, avant d'avoir examiné les inculpations dont on pourrait les charger? Quel témoignage révoltant ce grand prince donnait aux mœurs de son siècle par cette étrange prévoyance!

Quoiqu'Eginhard dise formellement que Charlemagne obtint pour son plan de partage le consentement de l'assemblée, l'acte lui-même ne fait aucune mention de ce consentement. Il contient plutôt des passages d'où l'on pourrait inférer que Charlemagne disposait de ses états comme de sa propriété, en vertu de sa puissance illimitée. Il appelle ses fils, les *héritiers de son empire*, et il regarde comme leur héritage les pays que chacun d'eux devait avoir. Ce capitulaire semblerait donc prouver que le royaume des Francs était héréditaire, et que Charlemagne, en demandant le consentement de l'assemblée à ce partage, n'avait eu d'autre intention que de l'autoriser à interposer sa médiation dans les

Digitized by Google

démêlés qui pouvaient s'élever entre ses fils.

Mais il y a d'autres raisons pour croire qu'en lui cette intention n'était que secondaire. Le même capitulaire offre la preuve décisive que Charlemagne reconnaissait dans sa nation le droit d'élire. Le cinquième article concerne le cas où le peuple *choisirait*, dans un des trois royaumes auxquels le partage projeté devait donner naissance, le fils du roi pour successeur à son père. Or, Charlemagne eût-il prévu un pareil cas, si, de son tems, la nation n'eût plus été en possession du droit d'élire ? D'ailleurs, ce même article cinq nous apprend quel sens vague et indéterminé on attachait alors à ces expressions d'*héritier* et d'*héritage*. Au même endroit où il est question du prince qui succède à son père, *en vertu de l'élection du peuple*, ce droit de succession, ainsi limité, est appelé *son héritage*. Concluons donc que lorsque Charlemagne appelle ses fils *les héritiers de ses états*, il a voulu dire seulement *ses successeurs*, abstraction faite du titre en vertu duquel ils lui succéderaient. On était alors si peu accoutumé à attacher un sens précis

Digitized by Google

aux mots, surtout à ceux qu'on avait empruntés à la langue et aux lois des Romains! L'incertitude de leur signification a sans doute, dans le moyen âge, donné lieu à un grand nombre de ces controverses qui ont agité l'Europe, et qui, quelquefois, l'ont ensanglantée. Tant il est vrai, dans tous les sens et pour tous les tems, que si les hommes sont si souvent désunis, c'est presque toujours faute de s'entendre.

Quelques modernes regardent le partage que Charlemagne a fait de ses états comme une grande faute politique. Mais, quand on considère de quelle manière les pays étaient alors gouvernés, on peut au moins l'excuser d'avoir cru plus sûr de diviser un empire aussi étendu que le sien, un empire composé de parties si hétérogènes, que de le laisser en entier à l'un de ses fils. Pouvait-il espérer de transmettre à aucun d'eux, avec ses talens, cette activité prodigieuse sans laquelle il lui eût été impossible de diriger vers un même but un aussi vaste ensemble!

Mais d'autres motifs encore devaient le décider au parti qu'il a cru devoir prendre. C'était un usage tellement établi parmi les

Digitized by Google

Francs, qu'à la mort d'un roi qui laissait plusieurs enfans, ses états fussent partagés entr'eux, qu'on peut le regarder comme une des lois fondamentales de leur constitution, peut-être comme la seule. Sous les Mérovingiens, à peine trouvons-nous quelques dérogations à cet usage; encore n'étaient-elles que l'effet de quelques circonstances extraordinaires; et lorsqu'un des fils du dernier roi voulait exclure son frère du trône, les troubles intérieurs et la guerre civile en résultaient infailliblement. Les maires du palais eux-mêmes ne purent se soustraire à l'empire de cette coutume nationale; et Charlemagne l'eût vainement tenté. Il devait être persuadé que s'il eût assuré son trône à un seul de ses fils, les deux autres n'eussent pas manqué de s'armer contre le frère préféré. C'eût été également sans succès qu'il eût voulu prévenir leur révolte en les forçant d'embrasser l'état ecclésiastique. Ambitieux comme ils l'étaient (et il devait les connaître), ils eussent bientôt abjuré une vocation si peu conforme à leur caractère; ils se fussent formé un parti, qui les eût aidés à soutenir leurs prétentions sur un trône dont on aurait voulu

Digitized by Google

les exclure. Il ne restait qu'un moyen pour les en empêcher; moyen atroce trop souvent employé dans ces siècles encore barbares, et auquel pensait sans doute Charlemagne, lorsqu'il dictait le dix-huitième article de son capitulaire. Un prince régnant croyait-il avoir à redouter son frère ou un de ses cousins, il cherchait un prétexte quelconque pour le faire mourir, au moins pour le priver de la vue ou de quelque membre. L'histoire des Mérovingiens nous offre beaucoup d'exemples de cette barbarie; et celle des successeurs de Charlemagne n'en est pas même exempte, quoique ce prince ait voulu les prévenir par l'article que nous venons de rappeler. Ainsi, quand même un partage de ses états lui eût paru, politiquement, plus nuisible qu'avantageux, il eût été justement effrayé des fatales conséquences qu'une mesure contraire aurait eue infailliblement.

Il paraîtra peut-être plus difficile de le disculper sur l'étrange moyen qu'il recommande à ses fils pour terminer leurs différends. Mais comment prétendrait-on que ce prince, par la seule force de son génie, sans aucune assistance extérieure, se fût

Digitized by Google

élevé au dessus des préjugés de son siècle ? Ne serait-on pas plus juste à son égard en regardant une dispostion si contraire à nos mœurs et à nos opinions modernes, comme une preuve de son attachement à la religion chrétienne, telle qu'on la concevait alors, et en l'attribuant, non pas à sa politique, mais à sa conviction? Car, s'il n'eût pas cru à l'efficacité du moyen qu'il indiquait, l'eût-il choisi comme le seul qui pût maintenir la concorde entre ses enfans ? L'hypocrite, pour qui la religion n'est qu'un instrument dont il se sert pour remplir ses vues d'ambition ou d'intérêt, n'en fait pas usage quand il croit n'avoir aucune utilité à en attendre. Au reste, Charlemagne, n'eût-il regardé *le jugement de la croix* que comme une décision du hasard, mériterait encore des éloges pour avoir préféré ce moyen innocent de décider une contestation, au moyen sanglant du duel, dont l'issue ne doit pas être considérée davantage comme un arrêt de la providence. Les mœurs de son siècle ne lui permettant de choisir qu'entre ces deux expédiens, le choix qu'il a fait prouve du moins pour son humanité.

Un monarque, qui, pendant un si long

Digitized by Google

règne, avait manifesté des qualités si éminentes, ne pouvait manquer d'exciter l'admiration de ses contemporains. Le nom de Charlemagne, même de son vivant, était connu des peuples les plus éloignés. Des rois étrangers le révéraient et recherchaient son amitié. Eginhard rapporte que toutes les fois qu'Alphonse (surnommé le chaste), roi de Galice et des Asturies, écrivait à Charlemagne, ou lui envoyait des ambassadeurs, il ne s'appelait jamais autrement que *son vassal*. Les rois d'Ecosse portaient leur respect pour lui encore plus loin. Ils se nommaient *ses sujets*, *ses serviteurs*. On sait bien cependant que ces expressions n'étaient que des marques exagérées de courtoisie, dans un siècle trop peu rafiné pour connaître les nuances délicates de notre politesse moderne.

Parmi tous les témoignages de considération que Charlemagne recevait de toutes parts, aucuns ne le flattaient davantage que ceux qui lui arrivèrent du fond de l'Orient. Le calife Aaron al Raschild, sous le règne duquel les Arabes se distinguèrent autant dans le commerce, dans les sciences et les arts, qu'ils s'étaient jusques-là dis-

Digitized by Google

tingués dans la carrière des armes, cet Auguste des Arabes, donna à Charlemagne des témoignages éclatans de son estime et de son affection. Le monarque français lui avait fait faire des représentations en faveur des chrétiens, de ceux surtout qui allaient visiter les saints lieux. Non-seulement Aaron acquiesça à toutes ses demandes, mais encore il lui envoya le St. Sépulchre en présent. C'est ce qui, sans autres motifs, a fait croire à quelques personnes, qu'Aaron al Raschild avait cédé à Charlemagne Jérusalem et toute la Terre Sainte.

Les deux monarques s'envoyèrent, à diverses reprises, des ambassadeurs qui toujours, suivant l'usage du tems, apportaient des présens précieux. Parmi ceux que le calife envoya à Charlemagne, en 807, se trouvait une pendule, la première qui eût été vue en Europe. Par la description qu'en ont donnée les anciens historiens, on peut juger de l'admiration que cette machine excita à la cour de Charlemagne.

Aaron reçut aussi des présens du monarque français. Ils consistaient en chevaux et en mulets d'Espagne, en manteaux de laine de frise blancs, gris et rouges. La cour de

Digitized by Google

Charlemagne avait appris que cette espèce de manteaux était fort recherchée dans l'Orient, et qu'on les y payait fort cher. Celle d'Aaron apprécia sans doute cette galanterie.

Le moine de St.-Gall, dont nous avons déja remarqué les descriptions pompeusement minutieuses, en parlant du séjour des ambassadeurs arabes auprès de Charlemagne, rapporte, (Liv. II, chap. II.) quelques traits qui peuvent servir du moins au tableau des mœurs de ce siècle. Pour donner à ces ambassadeurs une *grande idée de la magnificence et du rafinement des Francs dans leur manière de vivre* (1), on fit passer un jour de dimanche la procession sous les fenêtres du palais, et tous les évêques, tous les abbés et autres ecclésiastiques revêtus de leurs plus beaux habits, et parés de leurs plus riches ornemens, furent obligés de s'y trouver *pour augmenter et embellir le rassemblement.* Le jour suivant on passa la revue des troupes, qui devaient être habillées avec toute la magnificence

(1) Nous souslignons les expressions les plus remarquables de l'historien que nous citons.

Digitized by Google

possible. *Stupéfaits d'un pareil faste*, poursuit le moine novateur, les ambassadeurs assurèrent que jusques-là *ils n'avaient vu que des hommes d'argile*; mais qu'en cette circonstance ils avaient vu *des hommes d'or*. Lorsqu'ils avaient mangé à la cour, les tables avaient été couvertes d'une excessive quantité de mêts. Des convives choisis parmi les personnes les plus distinguées de toutes les provinces de l'empire de Charlemagne y avaient paru *habillés de la manière la plus magnifique*, et chacun suivant le costume de son pays; mais ce spectacle avait paru aux ambassadeurs, *si nouveau, si extraordinaire, qu'ils s'étaient levés de table sans avoir presque rien mangé*. Un autre jour Charlemagne, pour les amuser, leur donna une chasse qui, par les dangers qui l'accompagnaient, leur causa plus de frayeur que de plaisir; c'était la chasse aux buffles. Les forêts d'Allemagne étaient encore remplies de ces bêtes sauvages; et les chasser était l'amusement favori des Allemands de tous les âges. Au premier aspect de ces animaux redoutables les ambassadeurs furent si épouvantés, qu'ils se mirent à fuir. Charlemagne, pour

Digitized by Google

les rassurer, accourt à un de ces buffles, le frappe au cou pour lui abbattre la tête. Il le manque. L'animal blessé se précipite sur lui, déchire avec ses cornes une des bottines de l'empereur, et lui fait à la jambe une blessure, légère à la vérité. Un homme qu'on n'attendait pas là, parce qu'il était dans la disgrace (Isenbart, franc d'un rang distingué,) s'élance tout à coup, atteint avec sa lance l'animal furieux entre le cou et les épaules et le renverse blessé à mort. Le roi ne paraît pas s'en apercevoir. Mais tous les courtisans étaient déja accourus, et s'empressaient tellement autour de lui, qu'ils ne lui laissaient pas le loisir de s'occuper des autres et moins encore de son libérateur. On veut lui ôter sa botte, panser sa blessure. Charles s'y refuse. Non, non, dit-il, je veux, dans l'état où je suis, me présenter à la reine Irmengarde. C'était la femme de son fils Louis; et il l'aimait beaucoup. Il va en effet la trouver, lui montre sa jambe ensanglantée, lui fait voir la tête et les cornes du redoutable animal. Irmengarde effrayée, lui reproche, les larmes aux yeux, sa témérité. — Mais, que mérite celui qui m'a sauvé, lui demande

Digitized by Google

le monarque? — Tout ce que vous pouvez lui donner, répond la reine — Eh bien, c'est Isenbart! Ismengarde se jette à ses genoux et intercède pour Isenbart. Charles lui accorde sa grace, rend à Isenbart ses biens qui lui avaient été confisqués, et la princesse elle-même lui fait de riches présens.

Celui qui rapporte cette anecdote, nous a laissé ignorer pourquoi Isenbart était tellement tombé dans la disgrace qu'il eut été puni par la confiscation de ses biens. Il paraît aussi qu'Irmengarde était pour quelque chose dans cette disgrace, qu'elle y avait contribué ou qu'elle avait cherché à la prévenir. Le narrateur, d'ailleurs si minutieux, a jeté sur ces circonstances un voile que nous n'entreprendrons pas de soulever. Mais laissons Aaron-al-Raschild et ses ambassadeurs, tour-à-tour si éblouis et si effrayés de la réception qui leur fut faite à la cour de Charlemagne. L'ordre des tems nous ramène à ce roi danois dont nous avons parlé plus haut.

Godefroy, (c'était son nom,) prétextant des griefs réels ou imaginaires, était entré en guerre contre les Abotrites, ces fidelles

Digitized by Google

alliés de Charlemagne. Il s'était emparé de leurs pays, et les avait soumis à un tribut. Charlemagne envoya à leur secours son fils aîné, avec un gros corps de troupes. Mais le jeune prince, qui n'avait pas les talens de son père, fut obligé de se replier vers les Saxons en repassant l'Elbe. Tout ce que les auteurs français peuvent dire de plus en sa faveur, c'est qu'il effectua cette retraite sans éprouver de pertes. Les Abotrites s'étaient au reste défendus avec valeur. Godolaïd, un de leurs princes, tomba entre les mains des Danois. Godefroy le fit pendre. Il détruisit Rorich, ville de commerce que les Abotrites avaient au bord de la Baltique. Le peu que nous savons de ce roi suffit pour nous convaincre que, comparé surtout au grand monarque des Français, il n'était qu'un barbare.

Malgré les avantages qu'il avait remportés, il redoutait les puissans alliés des Abotrites. Il prit les précautions les plus exagérées pour mettre son royaume à l'abri de leurs attaques. Il fit élever depuis la Baltique, le long de l'Eyder jusqu'à la mer du Nord, un retranchement auquel il n'y avait, dit-on, qu'une seule porte pour le

Digitized by Google

passage des chevaux et des voitures. Ce retranchement est devenu fameux sous le nom de *Danewirk*.

Nous pourrions examiner ici si la construction de cet étrange moyen de défendre l'entrée d'un isthme déja suffisamment défendu par la nature, n'était qu'une imitation d'un retranchement semblable, construit par Offa, roi des Anglo-Saxons, ou si Godefroy lui-même en a conçu l'idée; mais comme nous écrivons l'histoire de Charlemagne et non celle de ce petit roi du Nord, cette discussion serait au moins oiseuse. Nous dirons seulement que dans la suite quelques autres rois de Danemarck ont construit, du moins en partie, de semblables ouvrages à-peu-près dans la même contrée, et que les débris qu'on y rencontre encore en quelques endroits pourraient bien être les restes de ce retranchement de Godefroy ou de quelqu'autre plus moderne (1).

Quoiqu'il en soit, il paraît que, dès l'an 809, les deux rois témoignèrent des dispositions à faire la paix. Leurs ambassadeurs se

(1) Voyez l'Histoire du savant Suhm, tom. II, pag. 13 et suiv.

Digitized by Google

réunirent à Badenfliet; mais ils se séparèrent sans avoir rien conclu.

Charlemagne pour protéger ses possessions du côté des Danois, bâtit, la même année, une ville avec une forteresse au bord de la Stœr. Les auteurs du tems la nomment *Esserfleth*. C'est probablement celle qu'on appelle à présent *Itzehoe*, dans le Holstein. Il fit construire sa nouvelle ville par une colonie de Francs et de Saxons, et en confia le commandement au comte Eckbert. Il paraît que c'est quelques années auparavant qu'il avait bâti au bord de l'Elbe une autre forteresse nommée *Hochbuchi*, qui pourrait bien être l'origine de la ville actuelle de Hambourg.

Ces deux places importantes par leur position, par leurs fortifications et par les fortes garnisons qu'il y entretint, empêchèrent sans doute Godefroy de rien entreprendre contre les Français. Ce n'était pas cependant qu'il n'en eût le desir. Eginhard le représente comme aussi audacieux que vain. Il n'aspirait pas à moins qu'à ranger toute l'Allemagne sous son obéissance. Il menaçait de se porter à Aix-la-Chapelle avec une

Digitized by Google

grande armée. En 810, il envoya une flotte de deux cents voiles sur les côtes de la Frise. Un vaisseau danois ou normand portait, de son tems, cent hommes au plus. Ce furent donc environ vingt mille hommes qu'il fit débarquer dans cette province; et ce ne fut pas sans succès. Les comtes français qui marchèrent à sa rencontre furent battus; et les Frisons furent obligés de payer une contribution de cent livres d'argent. Aussitôt que Charlemagne en fut informé, il fit convoquer toute l'armée française; mais il était trop impatient pour attendre qu'elle fût toute rassemblée. Il se mit en marche avec le peu d'hommes qu'il put recueillir dans le voisinage, descendit le Weser, et alla asseoir son camp dans un endroit où il crut pouvoir attendre commodément l'arrivée du reste de ses troupes. Mais il devait y recevoir encore quelques fâcheuses nouvelles. Les Wilses, qui s'étaient ligués avec Godefroy, avaient pris et détruit sa forteresse d'Hochbuchi. Son fils Pepin avait été malheureux sur mer dans une entreprise contre les Grecs, et mourut peu après. Charlemagne fut extrêmement sensible à cette perte. Sa grande

Digitized by Google

ame savait supporter toutes les autres adversités. Il n'y avait que la mort de ses enfans qui pût l'accabler (1).

Cependant les rapports qui lui arrivèrent du Danemarck et de la Frise le tranquilisèrent. Ce ne fut que pendant un court espace de tems qu'il put craindre le sort de la plupart des favoris de la fortune, qui, vers le déclin de l'âge, commencent à acquérir des preuves de son inconstance. A cette époque critique, la fortune lui fut encore fidelle. Godefroy avait été tué à la chasse par un de ses officiers. Sa flotte était retournée en Danemarck.

Les historiens ne sont pas d'accord sur les causes de cette mort qui arriva si à propos pour Charlemagne. Quelques-uns présument que son cousin Hemming en fut l'auteur. La seule circonstance, sur laquelle s'appuie cette conjecture, c'est que Hemming régna après lui, quoique Godefroy eût sinon un fils, du moins un petit-fils en âge de régner. Les historiens danois invoquent une tradition authentique pour affirmer que l'assassinat de Godefroy eut, pour

(1) Voyez Eginhard, Vit. Caroli M. ch. XIX.

Digitized by Google

principal complice, son propre fils excité par sa mère que le roi avait répudiée pour épouser une autre femme (1).

Au reste, à quelque titre que Hemming obtint la couronne, le premier usage qu'il fit de son autorité fut de s'accommoder avec Charlemagne. Sans doute il ne se croyait pas assez solidement établi sur le trône, pour continuer la guerre hors de ses nouveaux états.

Une suspension d'armes fut bientôt conclue. La paix définitive le fut en 811. L'Eyder y fut fixé pour limite entre les deux états. Des deux côtés, on se donna pour otages douze personnages du rang le plus distingué. Parmi les Français, qui passèrent en Danemarck à ce sujet, il en est quelques-uns qui avaient rendu à Charlemagne des services signalés : tels sont Eckbert qui avait présidé à la construction de la forteresse d'Essesfleth, et Thédéric qui avait eu plusieurs fois le commandement en chef des troupes de Charlemagne dans ses guerres contre les Saxons et contre les Huns. Au nombre des grands de Danemarck qui pas-

(1) Voyez l'Histoire de Suhm, tom. II, pag. 20.

Digitized by Google

sèrent en France comme otages, on trouve deux frères du nouveau roi Hemming.

Les historiens danois (1), en observant que dans cette paix les deux parties contractantes se donnèrent le même nombre d'otages, pris parmi les hommes les plus illustrés de leur nation, en concluent avec raison que Hemming ne voulut traiter avec Charlemagne que sur le pied d'une parfaite égalité ; et que Charlemagne, eu égard aux circonstances un peu critiques où il se trouvait, crut à propos de ne pas faire valoir sa prééminence, comme empereur, sur le roi de Danemarck.

Aussitôt après la conclusion de cette paix, Charlemagne fit reconstruire la forteresse d'Hochbuchi. Il entreprit ensuite un voyage vers les côtes occidentales de ses états, pour juger par lui-même de l'exécution des mesures qu'il avait prises contre ces peuples du Nord, qui étaient déja devenus très-redoutables sur mer. Il trouva tous les ports et toutes les embouchures des rivières suffisamment garnies de places fortes et de troupes, pour repousser les ennemis qui au-

(1) Voyez encore Suhm, tom. II, p. 22.

Digitized by Google

raient voulu tenter un débarquement. On avait construit une flotte, dont la plus grande partie des bâtimens étaient mouillés à Boulogne (1). Charlemagne fit rétablir dans ce port un phare qui avait été construit par les Romains, et, à ce que l'on conjecture, sous le règne de Caligula.

Ce monarque avait conçu une haute idée de l'audace et de la valeur des peuples du Nord. Dans un de ces voyages qu'il entreprit principalement pour parcourir ses provinces maritimes, et y voir ce qu'on y avait fait pour prévenir les entreprises de ces redoutables marins, il se passa un évènement que le moine de St.-Gall a cru avec raison, devoir trouver une place dans sa collection d'anecdotes. Il raconte qu'un jour Charlemagne avait dîné dans une chambre d'où on avait la vue sur la mer; qu'on découvrit dans le lointain des vaisseaux qui paraissaient être des vaisseaux marchands; et que chacun cherchait à deviner à quelle nation ils appartenaient. — « Ils ne portent point de marchandises, dit Charlemagne;

(2) Singulière conformité avec ce qui se passe en 1804.

ils ont à bord des ennemis audacieux. » — Il soutint aussitôt que c'étaient des pirates du Nord. Il les avait reconnus à leur construction et à la légèreté de leurs mouvemens. L'historien ajoute qu'à l'instant on avait fait des préparatifs pour empêcher les pirates d'aborder ; mais qu'ils s'étaient retirés d'eux-mêmes dès qu'ils avaient été informés de la présence du monarque ; que, tandis qu'on était occupé à se mettre en défense, Charles était resté à la fenêtre avec un air triste, que même on avait aperçu des larmes dans ses yeux, que personne cependant n'avait osé lui demander la cause de son affliction jusqu'à ce qu'il l'eût expliquée lui-même, en prédisant ce que ses successeurs auraient à redouter de ces Normands qui deviendraient chaque jour plus intrépides.

Cette même année mourut son fils aîné qui portait le même nom que lui. Cette seconde perte, qui suivait de si près la première, lui causa une douleur profonde qui se prolongea, et finit par dégénérer en une tristesse habituelle. Les deux fils auxquels il survivait, étaient précisément ceux qui donnaient le plus d'espérances.

Mais revenons sur ce qui se passa de plus

Digitized by Google

intéressant pendant qu'il faisait la guerre aux Danois.

En 809, Charles tint un concile à Aix-la-Chapelle. Voici à quelle occasion.

Dans les anciens symboles des chrétiens que longtems on a attribués aux apôtres, il n'est pas question de la procession du St.-Esprit. Le premier concile de Nicée n'en parlait pas. Celui de Constantinople avait fait insérer dans la formule du concile de Nicée que *le St.-Esprit procède du père;* à quoi les églises de France et d'Espagne,) on ne sait ni quand ni comment) avaient ajouté ces mots *et du fils;* et cette addition était depuis longtems adoptée par toutes les églises d'Occident, excepté celles d'Italie.

Un moine, qui arrivait de Jérusalem, blâma cette dissonance d'opinions. Charlemagne en fut inquiet. Il convoqua un concile à Aix-la-Chapelle. Mais, ou lui-même, ou les évêques rassemblés, trouvèrent la question trop épineuse, ou bien, avertis par ce qui s'était passé à la suite du concile de Francfort, ils hésitèrent à prononcer une décision que le pape pouvait ne pas approuver. On crut donc nécessaire de lui envoyer une députation pour lui demander son avis.

Digitized by Google

Cette députation était composée de Bernard, évêque de Worms et d'Adelard, abbé de Corbie, parent de la famille royale. Un certain abbé Smaragdus qui était présent à leur entretien avec le pape, en a rendu un compte détaillé dans une lettre à Charlemagne. Quiconque voudra se former une idée de la prudence avec laquelle le successeur de St. Pierre traita la question proposée, ne lira pas cette relation sans intérêt. Le pape déclara qu'il croyait, à la vérité lui-même, que le St. Esprit procédait du fils; qu'ainsi il approuvait l'addition de ces mots ET DU FILS; que, cependant, comme elle n'avait pas encore été autorisée par aucun concile général, *il conseillait* de ne pas provoquer, par une innovation aparente, les Grecs déja disposés à un schisme.

Il est remarquable que presque toujours les pontifes de Rome paraissent s'être conduits dans les disputes de religion comme de sages politiques, tandis que souvent les rois et les princes y ont joué le rôle de théologiens de profession. Les évêques de France, moins circonspects que le pape, répondirent que si les Grecs songeaient à une séparation, aucune condescendance ne les en détourne-

Digitized by Google

rait ; que ce serait une complaisance inutile et peut-être dangereuse que d'abandonner l'addition dont il s'agissait ; qu'on ne ferait par-là que laisser soupçonner au vulgaire qu'elle contenait une doctrine erronée. Le pape, toujours conciliant, répliqua qu'il ne fallait pas supprimer tout d'un coup les mots en question, mais seulement commencer par se dispenser de les prononcer dans la chapelle impériale.

On ne suivit pas ce conseil. Dès-lors Léon, pour prouver aux Grecs combien peu il était disposé à les contrarier, fit graver le symbole sur deux grandes tables d'argent, sur l'une en latin, et sur l'autre en grec, en n'y plaçant pas les mots qui leur portaient ombrage, et fit suspendre ces deux tables aux deux côtés du tombeau de St. Pierre. C'était improuver assez fortement l'obstination des évêques français à conserver l'addition des trois mots, ET DU FILS. Néanmoins, plus de deux siècles après, au concile de Florence, en 1055, elle fut adoptée comme orthodoxe par toute l'église d'Occident. La dispute relative à la nouvelle formule augmenta la division qui s'était successivement formée entre l'église grecque et l'église latine, et s'étendit bientôt au dogme lui-

Digitized by Google

même. La première, prétendant que le St. Esprit ne procédait que du père, l'autre qu'il procédait du père et du fils, la séparation s'opéra totalement et a subsisté jusqu'à nos jours.

Charlemagne n'attachait pas moins de prix à la discipline ecclésiastique qu'à la pureté de la doctrine. Elle lui paraissait avoir dégénéré. Son rétablissement était un des objets principaux dont il occupait son clergé dans les diètes générales comme dans les assemblées particulières. Le grand-père de Charlemagne, Charles Martel, avait contribué le premier à cette dégénération dans les mœurs du clergé, en ce qu'il avait abusé de son pouvoir pour obliger les évêques et les abbés à porter les armes. Comme il était sans cesse occupé de guerres, que toutes ses vues étaient dirigées vers les conquêtes et vers ce trône dont son fils prit enfin possession; que pour ses projets ambitieux il lui fallait plus de guerriers qu'il n'en pouvait entretenir et récompenser, et qu'il n'avait plus de fiefs à leur donner pour prix de leurs services, il conçut la fatale idée de demander aux évêques et aux abbés leurs biens ecclésiastiques pour en gratifier ses compagnons d'armes. Les

Digitized by Google

guerres qu'il faisait aux Sarrasins et aux Huns servirent de prétexte à sa demande. Ses guerriers, disait-il, vont défendre l'église contre ces peuples infidèles ; il faut bien pourvoir à leur sort. Les ecclésiastiques ne dissimulèrent pas leur mécontentement ; mais leurs plaintes furent inutiles. Quand ils virent que Charles Martel donnait une préférence si marquée aux gens de guerre et qu'ils couraient risque d'être successivement dépouillés de tous leurs bénéfices, ils se déterminèrent à se mettre eux-mêmes à la tête des soldats que devaient fournir les biens de leurs églises. Alors, au grand scandale de la chrétienté, on vit des évêques et des abbés endosser la cuirasse, marcher avec leurs corps de troupes et les conduire au combat ; et ce qu'ils avaient fait d'abord par intérêt ils le firent bientôt par inclination. A force de vivre avec les gens de guerre, ils en prirent les mœurs et le luxe profane. L'évêque et l'abbé eut, comme les laïcs, sa riche armure, son épée garnie d'or, d'argent, de pierreries, les éperons dorés ; et comme ils avaient emprunté l'équipage des militaires, ils en empruntèrent aussi les manières et la conduite.

Digitized by Google

Dès-lors ils perdirent de vue leur première destination. L'ignorance se naturalisa parmi eux. Bientôt on s'accoutuma à regarder les évêchés et les abbayes comme les appanages des fils cadets des grandes familles. Les ecclésiastiques grecs restèrent cependant fidelles à leur vocation; et avec le tems, il y eut un contraste frappant entre les évêques grecs et les évêques français, ou en général ceux de l'église d'Occident. Ceux-là n'étaient occupés que de livres et de subtilités théologiques; ceux-ci, que de chasse, de chevaux et de chiens. Quand les ecclésiastiques grecs se réunissaient, la controverse était leur passe-tems. Ceux de l'église d'Occident ne songeaient qu'au jeu et à la table.

Déja, sous le règne de Pepin, il s'éleva quelques zélateurs qui rappelèrent les ecclésiastiques à l'esprit de leur état. Boniface surtout prit un vif intérêt à cette réforme. Carloman, frère de Pepin, le seconda, du moins aussi longtems qu'il occupa la place de maire du palais. On tint quelques conciles dont l'objet était, tant de faire rendre aux églises les biens dont elles avaient été dépouillées, que de rétablir la discipline

Digitized by Google

et de détourner les ecclésiastiques des occupations profanes et des plaisirs mondains.

Ces efforts eurent plus de succès sous Charlemagne, qui opéra une véritable réforme ; en sorte que les ecclésiastiques depuis son règne jusqu'à la seconde moitié du neuvième siècle, se distinguent avantageusement et de ceux qui étaient contemporains de Charles Martel et de Pepin, et de ceux du siècle suivant. Plusieurs d'entr'eux étaient aussi savans qu'on pouvait l'être alors. Ils connaissaient leur vocation et s'efforçaient de remplir les devoirs qu'elle leur imposait. Cette réforme fut peut-être produite autant par le caractère de Charlemagne que par ses capitulaires. Son tempérament l'entraîna sans doute dans quelques égaremens ; mais en général, quant à sa conduite et à ses efforts pour propager non-seulement la connaissance de la religion, mais encore les sentimens religieux ; il n'était pas moins remarquable, pas moins exemplaire qu'il n'était distingué par ses talens de grand capitaine et d'homme d'état. Aussi le moine de St.-Gall l'appelle-t-il *l'évêque des évêques* et se plaît-il à raconter, à l'appui de cette dénomination, quelques anecdotes qui prou-

Digitized by Google

vent jusqu'à quel point sa surveillance sur les évêques était sévère. Ajoutons qu'il avait le jugement trop sain et un tact trop délicat pour ne pas voir avec la plus grande répugnance des évêques livrés à la profession des armes, des abbés passant leur tems à la chasse. Dès la première année de son règne, on voit un de ses capitulaires qui contient les articles suivans :

1°. « Sur l'insinuation de tous nos féaux, » et principalement sur l'avis des évêques et » autres prêtres, nous défendons absolu- » ment à tous les serviteurs de Dieu de » porter les armes, de combattre, de se » rendre ou de s'arrêter à l'armée, à l'excep- » tion seulement de ceux qui sont nommés » pour vaquer au service divin, c'est-à-dire, » pour dire la messe et pour porter les » reliques des saints. ; fonctions auxquelles » peuvent suffire un ou deux évêques avec » leurs plus anciens chapelains, revêtus » de l'ordre de la prêtrise. »

2°. « Les prêtres ne doivent répandre ni » le sang des chrétiens, ni celui des » payens. »

3°. « Nous défendons à tous les serviteurs » de Dieu, d'aller à la chasse et d'errer

Digitized by Google

» dans les forêts avec leurs chevaux. Ils ne » doivent pas non plus entretenir d'éper- » viers ni de faucons. »

Mais il paraît que ce capitulaire ne produisit aucun effet. Il en recommanda cependant le troisième article à plusieurs reprises et avec sévérité ; ce qui prouve à la fois l'indocile insouciance des ecclésiastiques, et l'aversion qu'avait Charlemagne pour des mœurs si peu conformes à leur état. Quant à leurs services militaires, il paraît s'être relâché pendant quelque tems, peut-être parce que ses fréquentes guerres ne lui permettaient guères d'opérer un changement total à cet égard ; peut-être aussi parce qu'il vit bien que ce n'était pas par de simples ordonnances qu'on réformait des mœurs qui tenaient à des préjugés profondément enracinés. En effet, on ne pouvait y parvenir que par des mesures prises de longue main. Plusieurs années se passèrent avant qu'il pût travailler avec plus de succès à cette réforme. Dans l'intervalle, sans doute, l'influence du monarque augmenta le nombre des ecclésiastiques qui desiraient qu'elle s'effectuât, ou qui espéraient, en y concourant, acquérir

Digitized by Google

un titre à sa bienveillance. Ce fut par eux-mêmes que lui parvint la prière d'exempter du service militaire les membres du clergé. C'était de leur part une démarche un peu hasardée. On était tellement accoutumé à voir les évêques et les abbés à la tête de leurs troupes, qu'ils s'étaient fait un point d'honneur de leur empressement à marcher dès qu'ils étaient convoqués. Il fallait donc que ceux qui se portaient ainsi pour leurs interprètes comptassent non-seulement sur l'approbation de l'empereur, mais encore sur son énergique assistance. Ils devaient de plus, avoir la certitude que l'exécution qu'ils sollicitaient ne fournirait pas quelque jour un prétexte pour les déposséder de leurs fiefs en faveur des laïcs.

Pour remplir cet objet, on se servit d'une voie détournée qui fut peut-être indiquée par Charlemagne lui-même. A la diète de Worms, qui se tint probablement dans l'automne de 803, il fut remis par les laïcs au monarque une requête qui portait : « qu'ils » le priaient à genoux d'exempter désor- » mais les évêques, ainsi que les autres ec- » clésiastiques, de l'obligation d'entrer en » campagne; qu'en formant cette demande

Digitized by Google

» leur intention n'était pas d'avoir un pré-
» texte d'attirer à eux quelques portions
» des biens ecclésiastiques ; car ils savaient
» que les biens qui avaient une fois été don-
» nés à l'église comme offrandes des fidèles,
» étaient consacrés à Dieu ; et leur vœu
» était que ; quiconque chercherait à s'en
» approprier la moindre partie, fût puni
» comme un spoliateur d'églises. »

Charlemagne agréa leur demande ; et aussitôt parut un capitulaire qui ordonnait » qu'à l'avenir il n'y aurait à l'armée que » deux, ou tout au plus trois évêques, et » sous leur direction le nombre d'ecclésias- » tiques nécessaires pour le service divin, » l'administration des sacremens et la pré- » dication ; que les ecclésiastiques ne porte- » raient pas les armes ; que leur honneur ne » perdrait rien par la cessation de leurs » services militaires ; qu'au contraire l'em- » pereur les honorerait d'autant plus qu'ils » rempliraient avec plus de soin les véri- » tables fonctions de leur état. »

Charlemagne fut trompé dans ses espérances ; il s'était flatté que les ecclésiastiques regarderaient comme un bienfait cette exception de tout service militaire, et s'ef-

Digitized by Google

forceraient par reconnaissance à prendre dans leur conduite les apôtres pour modèles. L'expérience lui apprit que ses évêques et ses abbés étaient pour la plupart des hommes trop grossiers, trop sensuels pour faire revivre les tems de la primitive église. Leur cupidité, leur goût pour le faste, pour la chasse et les divertissemens mondains lui donnèrent de graves sujets de plainte. Quelques-uns des capitulaires de ses dernières années contiennent des témoignages positifs et répétés de son mécontentement. Les reproches qu'il y fait aux ecclésiastiques sont souvent très-énergiques et très-amers. Plus il était respectueux pour la religion, plus il était sévère pour ceux qui la déshonoraient par leurs mœurs.

Quelques-uns de ces capitulaires sont moins des ordonnances que des projets de questions qu'il faisait mettre par écrit pour en conférer avec les évêques. Plusieurs de ces questions ont pour objet d'examiner comment la conduite des ecclésiastiques peut se concilier avec leur vocation. Dans l'une d'elle il s'exprime ainsi :

« Nous voulons vous demander de nous » faire connaître avec vérité ce que vous

Digitized by Google

» entendez, en disant que vous avez quitté
» le monde? A quoi l'on peut distinguer
» ceux qui ont quitté le monde, de ceux
» qui y tiennent encore ? Si c'est seulement
» à ce qu'ils ne sont pas armés ni mariés ?
» Si celui-là a quitté le monde qui, tous les
» jours, par tous les moyens, par toutes sor-
» tes d'artifices, tend sans cesse à augmen-
» ter ses possessions ; celui qui, dans cette
» vue, tantôt en menaçant des peines de
» l'enfer, tantôt en promettant des récom-
» penses célestes, cherche à persuader aux
» gens simples, sans science et sans pré-
» voyance, aux riches comme aux pauvres,
» de se dépouiller eux et leurs légitimes
» héritiers du bien qui leur appartient? Si
» celui-là a quitté le monde qui, par le
» desir du bien d'autrui, achète des témoins
» faux et parjures et s'adresse à un juge sans
» foi pour acquérir, par sa décision, ce qui
» d'après la justice ne lui appartient pas ?
» Ce que l'on doit penser de ceux qui, en
» prétextant l'amour de Dieu, de ses saints
» et des martyrs, transportent d'un endroit
» à l'autre les ossemens et les reliques des
» saints pour bâtir de nouvelles églises et
» engager, par toutes sortes d'argumens,

Digitized by Google

» les hommes à céder ou à léguer par tes-
» tament leurs propriétés à ces églises. »

Convenons que ce capitulaire présente la pénétration, la sagesse de Charlemagne dans tout leur jour, et qu'il est assez étrange qu'il ait pu parvenir jusqu'à nous, en passant par les mains des moines, les seuls qui, dans le moyen âge, sussent écrire et copier.

Au reste, ces reproches amers ne regardaient que les membres du clergé, indignes de leur vocation. Charlemagne avait, pour cet ordre lui-même, une grande considération, qui tenait à la haute idée qu'il s'était formée du christianisme dans sa pureté primitive. Ce que les pères de l'église des premiers siècles avaient enseigné et ordonné, lui semblait la seule règle invariable, à laquelle les chrétiens dussent se conformer tant dans leur croyance que dans leurs pratiques extérieures; et c'est pour cela qu'il se donna tant de peine pour répandre la connaissance de la doctrine de ces pères de l'église, et des décisions des plus anciens conciles.

Malheureusement la saine critique était, encore dans ce tems, une science inconnue. Les ecclésiastiques lui présentèrent une loi

Digitized by Google

qu'on croyait émanée de l'empereur Constantin. En vertu de cette loi, l'une des deux parties qui plaidaient pouvait, dans le cours du procès, abandonner le juge temporel et recourir au juge ecclésiastique; et on ne devait pas appeler de la sentence que celui-ci prononçait. On ignorait alors ce qu'on sait à présent, que cette loi était controuvée; et Charlemagne la confirma. Il est assurément bien excusable d'avoir pensé qu'elle pouvait être salutaire : si les ministres de la divinité étaient tous et constamment ce qu'ils devraient être, à quelle classe d'hommes pourrait-on mieux confier le soin d'administrer la justice avec impartialité ? L'expérience seule pouvait apprendre les divers inconvéniens dont une pareille loi devait être la source.

La prévention que Charlemagne avait pour les institutions primitives de l'église, et les idées inexactes que, faute de moyens de direction, il s'était formé des premiers tems du christianisme, le déterminèrent à confirmer ou à établir ce qu'avec plus de lumières, il n'eût pas manqué d'abolir ou d'éviter. Il eût par exemple épargné à ses sujets, dont le bien-être ne lui était assuré-

Digitized by Google

ment pas indifférent, une imposition aussi oppressive que celle de la dîme, s'il ne se fût pas laissé persuader que cette charge, imposée aux juifs par Dieu même, devait être aussi supportée par les chrétiens. Nous avons vu plus haut qu'Alcuin l'avait désapprouvée, en assurant Charlemagne que les apôtres n'avaient pas exigé le paiement de la dîme. Comment se fait-il que ce monarque n'ait pas déféré à l'avis d'un homme dont il prisait tant les lumières, et qu'il plaçait presque au niveau des pères de l'église? Peut-être Alcuin fut-il le seul qui déconseillât la dîme; peut-être que tous les autres en desiraient l'établissement, et que Charlemagne céda à l'opinion du plus grand nombre, lorsque, dans plusieurs de ses capitulaires, il ordonna le paiement de la dîme, et qu'il exprima qu'elle était exigée *secundum Dei mandatum.*

Ce ne fut cependant pas sans peine qu'on parvint à y assujettir les fidèles. Au milieu de leurs oppositions, il survint une disette. Cette calamité fut pour les ecclésiastiques une espèce de triomphe. Jamais la superstition n'a d'occasion plus favorable pour appesantir son joug, que dans le tems des

Digitized by Google

malheurs publics : le clergé ne manqua pas d'assurer que la famine était une punition du ciel ; que Dieu avait permis au diable de dévorer les épis, parce que les hommes n'avaient pas payé régulièrement la dîme. Les évêques ne se firent pas scrupule, à l'assemblée de Francfort, de faire insérer ce conte dans la nouvelle ordonnance qui prescrivait le paiement de la dîme. Charlemagne, soit que, malgré l'assurance d'Alcuin, il regardât cette contribution comme ordonnée par une loi divine, soit qu'il voulût, par son exemple, engager ses sujets à se soumettre à un fardeau si pesant, fit prélever la dîme sur ses propres terres.

Une sage administration de la justice étant un des principaux avantages que les hommes ont espéré se procurer en se réunissant en société, un prince méconnaîtrait ses devoirs les plus sacrés, s'il ne prenait pas les meilleurs moyens d'assurer ce bienfait à ses sujets. Aussi dès qu'un état se forme, ceux qui président à son établissement sont-ils conduits par une sorte d'instinct, à lui donner un ordre judiciaire conforme à ses besoins. Mais lorsqu'il s'élève des conquérans qui, après s'être soumis

Digitized by Google

divers petits états, fondent une grande monarchie, l'administration de la justice se ressent de la violence qui dicte la plupart des institutions : elle n'est à leurs yeux qu'une chose accessoire ; ou, ce qui est encore pire, elle n'est entre leurs mains qu'un moyen d'augmenter leur autorité et leurs revenus. Charlemagne se distingua de ces despotes par des établissemens qui honorent son génie et sa prévoyance. Il sentit toute l'importance d'une constitution judiciaire propre à faire régner l'ordre et l'équité dans ses états, réunis en grande partie par la voie des armes ; il donna même tous ses soins à améliorer leur situation sous ce rapport. Ce fut par son ordre que les lois coutumières de ces peuples, à qui l'écriture était inconnue, furent mises par écrit. Il ordonna que les juges prononceraient d'après les lois écrites ; que chaque homme revêtu de pouvoir, chaque évêque, chaque comte, eût auprès de lui, pour l'assister à son tribunal, un notaire, ou un écrivain versé dans les affaires de jurisprudence. Tout, dans les mesures qu'il prit, ne fut cependant pas parfait, et ne pouvait l'être : il faut avouer qu'il n'exécuta

Digitized by Google

que d'une manière très-incomplète son projet de recueillir et de rendre uniformes les diverses lois et les diverses coutumes des différentes peuplades des Francs. Sa conduite envers les Saxons, relativement à l'ordre judiciaire, n'est pas exempte de reproches. Pour affermir son autorité sur ce peuple, à la vérité très-indocile au joug, pour maintenir chez lui la tranquillité publique, il recourut à un moyen que le despotisme peut avouer, mais qui répugne à la saine raison, et que les circonstances seules peuvent excuser. Il établit chez eux une espèce de tribunal d'inquisition, d'autant moins tolérable qu'il n'était pas composé de juges permanens, fixés dans un même lieu, mais de commissaires auxquels il ordonnait de tems en tems de parcourir les provinces. Leur arrivée dans un district était pour ses habitans un évènement désastreux : la présence de ces juges redoutés les remplissait d'effroi; tous fuyaient à leur approche; et ce n'était qu'après leur départ qu'on commençait à respirer.

Sur ce qui a rapport à la législation de Charlemagne, nous nous croyons obligés d'adopter un avis mitoyen entre ceux de

Digitized by Google

deux écrivains du premier ordre et de deux nations bien différentes. Gibbon (1) est loin d'en parler avec admiration : il semble même qu'il aurait dédaigné d'en parler, si *un juge très-digne d'estime* n'en eût fait un grand éloge. Ce juge, auquel Gibbon rend hommage, est Montesquieu, qui selon nous, a tracé de Charlemagne un portrait brillant de couleurs, comme les Français savent en faire, mais qui ne nous paraît pas bien dessiné (2). Citerai-je

(1) Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain, vol. IX, chap. XLIX.

(2) Nous croyons qu'ici la sagacité de M. Hegewisch est en défaut; et pour le prouver, nous allons remettre en entier, sous les yeux des lecteurs, ce chapitre immortel qu'il a tronqué, et qu'il paraît n'avoir pas bien entendu; ce chapitre XVIII du livre XXXI de *l'Esprit des Lois*, qui présente un modèle de conduite pour tous les princes, comme un modèle de style pour tous les écrivains. Nous soulignerons les passages sur lesquels portent les observations, suivant nous, peu judicieuses, de M. le professeur de Kiel.

« Charlemagne, dit Montesquieu, songea à tenir » le pouvoir de la noblesse dans ses limites, et à » empêcher l'oppression du clergé et des hommes » libres. Il mit un tel tempérament dans les ordres

quelques preuves à l'appui de cette assertion, qui paraîtra peut-être un peu hardie?

» de l'état, qu'ils furent contrebalancés, et qu'il » resta le maître. Tout fut uni par la force de son » génie. Il mena continuellement la noblesse d'ex- » pédition en expédition, il ne lui laissa pas le » tems de former des desseins, et l'occupa toute » entière à suivre les siens. L'empire se maintint » par la grandeur du chef : *le prince était grand,* » *l'homme l'était davantage.* Les rois ses enfans » furent ses premiers sujets, les instrumens de son » pouvoir, et les modèles de l'obéissance. Il fit » d'admirables règlemens; il fit plus, il les fit exé- » cuter. Son génie se répandit sur toutes les parties » de l'empire. On voit dans les lois de ce prince un » esprit de prévoyance qui comprend tout, et une » certaine force qui entraîne tout. Les prétextes » pour éluder les devoirs sont ôtés; les négligences » corrigées, les abus réformés ou prévenus. Il savait » punir, il savait encore mieux pardonner. Vaste » dans ses desseins, simple dans l'exécution; per- » sonne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les » plus grandes choses avec facilité, et les difficiles » avec promptitude. Il parcourait sans cesse son » vaste empire, portant la main par-tout où il allait » tomber. Les affaires renaissaient de toutes parts, » il les finissait de toutes parts. *Jamais prince ne sut* » *mieux braver les dangers; jamais prince ne les sut* » *mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et parti-*

Digitized by Google

Les périls, dit Montesquieu, *étaient pour Charles un jeu.* Nous pensons, au con-

---

» *culièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours* » *les grands conquérans, je veux dire les conspira-* » *tions.* Ce prince prodigieux était extrêmement » modéré; son caractère était doux, ses manières » simples; il aimait à vivre avec les gens de sa » cour. Il fut peut-être trop sensible au plaisir des » femmes; mais un prince qui gouverna toujours » par lui-même, et qui passa sa vie dans les tra- » vaux, peut mériter plus d'excuses. Il mit une » règle admirable dans sa dépense : il fit valoir ses » domaines avec sagesse, avec attention, avec éco- » nomie. Un père de famille pourrait apprendre » dans ses lois à gouverner sa maison. On voit dans » ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il » tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot, il » ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours » de ses domaines, et les herbes inutiles de ses jar- » dins; et il avait distribué à ses peuples toutes les » richesses des Lombards, et les immenses trésors » de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers. »

Nous ne voyons rien dans ce chapitre, qui ait pu autoriser l'auteur que nous traduisons, à dire que, suivant Montesquieu, *les périls étaient un jeu pour Charlemagne*, dans le sens du moins que M. Hegewisch paraît avoir saisi. *Se jouer de tous les périls*, ce n'est pas les regarder comme *un jeu*, comme *un passe-tems*. Quand *on se joue* des attaques

Digitized by Google

traire, qu'ils étaient pour lui une chose très-sérieuse. *En particulier*, ajoute-t-il,

---

d'un ennemi méprisable, quand on *se rit* de ses menaces, on n'a pas la prétention de *jouer* ni de *rire*. C'est dire, en d'autres termes, qu'on se croit supérieur à ces attaques, à ces menaces, qu'on n'en est pas effrayé. Ce sont de ces légères nuances de notre langue, qu'un étranger, très-instruit d'ailleurs, peut très-bien ne pas connaître. Nous pardonnerions moins à M. H. Jewisch le commentaire qu'il se permet sur le texte de Montesquieu, en lui prêtant des idées qu'il n'a certainement pas eues. Où a-t-il vu dans le chapitre cité, qu'il était *indifférent* à Charlemagne *d'exciter des conspirations par ses ordonnances, qu'il les envisageait légèrement, de sang-froid, qu'il s'en faisait un jeu, un passe-tems?* Montesquieu se borne à dire, que Charlemagne *se jouait de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérans, c'est-à-dire, les conspirations.* Cela signifie-t-il qu'il se faisait *un jeu* de les provoquer, et de les provoquer par ses ordonnances? Comment Montesquieu aurait-il pu inculper ainsi et Charlemagne et ses lois, lui qui se plaît, au contraire, à exalter la sagesse des capitulaires de ce grand prince? L'homme élevé au dessus du vulgaire, qui parvient à un grand pouvoir par le succès de ses armes, qui l'affermit et l'étend par la force de son génie, trouve sans doute des mécontens parmi les jaloux qu'il afflige, parmi

Digitized by Google

c'était un jeu pour lui que les périls auxquels les conquérans sont presque toujours exposés, c'est-à-dire, les dangers qui naissent des conspirations. Assurémen., ce n'est pas là un éloge, quoique Montesquieu ait eu l'intention d'en faire un. Celui-là n'a pas un bon caractère, à qui *il est si indifférent d'exciter des conspirations par ses*

---

les envieux qu'il écarte, parmi ceux qui conservent des espérances contraires à ses grands desseins. Ces mécontens peuvent former des conspirations contre lui; mais il ne les provoque pas; il cherche au contraire à les prévenir. Arrivent-elles, il les envisage avec sérénité, certain de les étouffer par l'ascendant de son caractère et la sagesse énergique de ses mesures. C'est dans ce sens seulement; qu'*il se rit* des conspirations et des conspirateurs.

Enfin, nous reprocherons encore à M. Hegewisch une petite infidélité dans la citation du texte, qu'il avait sans doute sous les yeux. Montesquieu a dit de Charlemagne : *le prince était grand, l'homme l'était davantage.* Le professeur de Kiel lui fait dire que Charlemagne *était encore plus grand homme que grand prince;* ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose. Nous croyons cependant que la langue allemande pourrait lui fournir l'équivalent parfait de la langue française. (Note du Traducteur.)

Digitized by Google

ordonnances, qu'il les envisage sans inquiétude, légèrement, et de sang-froid ; qu'elles sont pour lui un jeu et une espèce de passe-tems. Nous croyons que ce peu de lignes suffit pour justifier le jugement que nous venons de porter sur ce chapitre de Montesquieu. Il s'était expliqué avec autant de vérité que d'élégance, en disant, au commencement du même chapitre, que Charlemagne était *encore plus grand homme que grand prince.* Pour le grand homme, beaucoup de choses sont faciles, qui paraissent difficiles et même impossibles aux hommes vulgaires ; mais c'est peut-être, entre autres raisons, parce qu'il ne fait rien légèrement.

Si nous n'adoptons pas dans sa totalité le jugement porté par Montesquieu sur Charlemagne, nous croyons d'un autre côté que M. Gibbon (1) traite, à quelques égards, trop sévèrement ce monarque. Sa législation, en particulier, qui nous occupe en ce moment, nous en offre une preuve.

L'illustre historien anglais prétend qu'il a rarement trouvé dans les capitulaires de

(1) On trouvera dans le supplément tout le passage de cet auteur anglais sur Charlemagne.

Digitized by Google

Charlemagne *ces grandes vues*, *cet esprit immortel d'un législateur qui se survit à lui-même pour le plus grand bien de la postérité.* Il nous paraît cependant que Charlemagne avait de *grandes vues*, lorsqu'il fondait des écoles, lorsqu'il ordonnait qu'on prêchât dans la langue du pays. Nous avons observé que son dessein ne se bornait pas à former des ecclésiastiques, ni même seulement à favoriser la religion ; qu'il aspirait à répandre les connaissances utiles, à ennoblir le caractère de sa nation. Les semences venaient de lui. La récolte était pour la postérité. En effet, par ces institutions, Charlemagne a été un véritable bienfaiteur pour les siècles suivans. Pourrait-on citer beaucoup de législateurs qui le surpassent par la grandeur de leurs vues, c'est-à-dire (ce qui est sans doute la même chose) par la direction de leurs plans vers l'utilité générale ? Pour apprécier avec justesse l'esprit d'un législateur, il faut l'envisager dans ses rapports avec l'esprit de sa nation, avec celui de son tems. Charlemagne ne pouvait pas, comme Justinien, donner un code complet. Le siècle, où il vivait ressemblait à celui où les Romains posèrent,

Digitized by Google

avec leurs lois des douze tables, la base de leur législation.

On a souvent admiré les connaissances économiques et les vertus qui brillent dans son ordonnance relative à ses domaines, l'attention, l'amour de l'ordre, la sagesse qui présidèrent à la rédaction de cette ordonnance. Un père de famille, dit Montesquieu, pourrait apprendre à gouverner sa maison. A la vérité, lorsque dans ce capitulaire, qui entra dans les plus petits détails, jusqu'à pourvoir à la vente des œufs et des légumes, Gibbon cherche les preuves de la grande sagesse d'un législateur; on conçoit que ce n'est pas là qu'il les a trouvées. Mais n'y a-t-il pas un peu de mauvaise foi à considérer, comme une véritable loi, une instruction pour un régisseur? Cependant, envisagé sous ce seul point de vue, ce capitulaire ou cette instruction peut encore honorer son auteur, lorsque, comme dans celui dont il est question, on y trouve des connaissances positives et étendues de l'économie rurale, et des règles de conduite présentées avec autant de justesse que de précision. Ayant donc à choisir entre Gibbon et Montesquieu, nous pensons que Charle-

Digitized by Google

magne a laissé dans ce fameux capitulaire un monument propre à pénétrer d'estime pour lui les hommes de tous les pays qui connaissent le prix des vertus économiques.

Il est d'ailleurs intéressant sous les rapports historiques. A cette époque, l'Allemagne n'avait pas encore de villes au delà de la rive droite du Rhin. Un grand nombre de celles qui ont existé depuis, n'étaient alors que des fermes royales. Or, ce capitulaire nous aide à expliquer la transformation successive de ces fermes en villes. Nous y voyons que Charlemagne recommande à ses régisseurs de faire en sorte qu'elles soient toujours habitées par des artisans et des ouvriers de toute espèce ; par des orfèvres, cordonniers, tourneurs, charrons, faiseurs de boucliers, fabricans de savons, brasseurs de bière, de mout et de cidre ; boulangers, fabricans de filets de pêcheurs et autres qu'il ne nomme pas, dit-il, pour éviter la diffusion. Quand on ajoute à cette notion que le monarque, avec toute sa cour, allait séjourner tantôt dans une de ces fermes, tantôt dans une autre, que tous les grands de la noblesse et du clergé, qui

Digitized by Google

affluaient auprès de lui de toutes les provinces, devaient l'y accompagner; que même il y tenait des diètes, on conçoit qu'une foule d'hommes industrieux s'est empressée d'aller s'y établir; et qu'ainsi de simples bourgs sont, avec le tems, devenus des villes.

Au reste, il est impossible de ne pas reconnaître dans la collection volumineuse des lois de Charlemagne, un grand amour de l'ordre, un zèle infatigable et réfléchi pour l'établir. Nous savons que leur contenu et le ton dans lequel elles sont rédigées, ont donné lieu de dire que le législateur s'y confondait avec le moraliste. Mais qu'en conclure, si ce n'est que Charlemagne s'intéressait vivement à la perfection morale du genre humain? Il faisait un précepte de l'hospitalité, cette vertu noble que le souverain peut faire naître par de sages institutions, mais qui semble ne pas être du ressort des lois positives.

Ses lois pénales contre l'ivrognerie offrent un modèle des moyens à employer pour corriger un vice national. Tout homme, adonné à l'ivrognerie (d'après son capitulaire XV de l'an 802), ne pouvait pa-

Digitized by Google

raître devant un tribunal, ni comme partie ni comme témoin.

Une autre de ses lois, par laquelle il fixe le prix moyen du bled pour les bonnes et les mauvaises années, doit être regardée comme sage et équitable pour un tems où les récoltes, mauvaises ou bonnes, étaient la seule cause de la cherté ou du bon marché des denrées.

Voici d'autres ordonnances remarquables sous d'autres rapports. Les abbés ne doivent plus, par avidité, recevoir de l'argent de ceux qui veulent être admis dans un monastère (Capitul. XIV de l'an 794).

Les abbés ne doivent priver de la vue, ni mutiler un moine pour quelque délit que ce soit (Capit. XVI de la même année). (Quel siècle que celui où de pareilles lois sont nécessaires? et quels efforts de courage et de sagesse il faut pour s'élever au dessus d'un pareil siècle!)

Personne ne doit croire que Dieu ne puisse être prié que dans trois langues. On peut invoquer Dieu dans toutes les langues, et l'homme ose espérer d'être exaucé pourvu que sa prière soit juste (Capit. XXI de de l'an 794). (C'était donc là de la philosophie pour la fin du huitième siècle!)

Digitized by Google

Les évêques qui s'éloignent souvent de leur diocèse, ou qui s'en absentent pour plus de trois semaines, perdront leur évêché (Capitul. XXXIV).

Charlemagne insistait si sévèrement sur l'exécution de cette loi que, lorsqu'il voulait garder longtems un évêque auprès de sa personne, pour conférer avec lui sur des affaires ecclésiastiques, il prenait le parti, tantôt de solliciter pour lui la permission du pape, tantôt de demander le consentement des évêques lorsqu'ils se trouvaient rassemblés à une diète ou à un synode.

Nous revenons à présent aux dernières relations politiques de Charlemagne. Les objets n'étant pas d'un très-grand intérêt, nous n'en présenterons qu'un tableau sommaire et rapide.

Il conclut, en 810, sa paix avec les Sarrasins. Depuis l'irruption qu'ils avaient faite, en 793, dans ses états, la guerre avait été continuée entre les deux nations avec des succès partagés. En 797, un gouverneur sarrasin, que les écrivains français nomment Zatus, livra la ville de Barcelone aux Français. Il espérait se rendre, avec leur secours, indépendant du roi de Cordoue. Il y réussit, et

Digitized by Google

bientôt il veut se refuser également à reconnaître la souveraineté des Français; Barcelone est de nouveau assiégé, se rend en 801, et Zatus est fait prisonnier.

En 799, les habitans des îles Baléares, aidés des Français, secouent le joug des Sarrasins et se soumettent à Charlemagne.

Le roi d'Aquitaine s'empare, en 804, de Tortose; mais les Sarrasins reprennent cette place deux ans après. En revanche, Pampelune et quelques autres villes de la Navarre se rendent aux Français. Tortose paraît leur avoir tenu fort à cœur. Louis l'assiège encore en 809, mais ce fut sans succès. L'année suivante, la paix se rétablit, d'après les chroniques du tems. On voit cependant que depuis et presque tous les ans, les Sarrasins tentèrent des descentes, tantôt en Corse, tantôt en Italie. Ainsi cet asservissement des Sarrasins, qui figure très-bien dans un panégyrique, se réduit à peu de chose dans la réalité.

Reprenons les rapports de Charlemagne avec l'empire d'Orient. Nous avons dit que Nicéphore, successeur d'Irène, lui avait envoyé des ambassadeurs pour négocier la paix. On ne put s'entendre. Charlemagne

Digitized by Google

exigeait qu'on reconnût son titre d'empereur. L'orgueil des Grecs y répugnait. Si l'on en croit Eginhard, ils manifestèrent une obstination excessive, tandis que Charlemagne défendit ses droits avec calme et dignité.

La guerre reprit son cours, et se fit principalement par mer. Charlemagne qui, en 786, n'avait pas assez de vaisseaux pour fermer le port de Salerne où le duc de Bénévent s'était réfugié, se trouvait, vingt ans après, en état d'opposer des flottes suffisantes aux Grecs et aux Sarrasins, les deux nations les plus puissantes, dont le pavillon flottât sur la Méditerranée. Venise, qui appartenait encore à l'empereur d'Orient, était la place d'armes des Grecs. Pepin la prend en 810. Mais la même année, il fait la paix avec Nicéphore et lui rendit Venise. Il meurt peu de tems après avoir signé ce traité; Charlemagne le confirme; il écrit à cette occasion à Nicéphore, lui propose une correspondance amicale. Charlemagne, comme il le dit lui-même dans sa lettre à l'empereur grec, attendit longtems mais en vain, une réponse *fraternelle* de Nicéphore. Sans doute, il entendait par là un écrit par lequel Nicéphore l'aurait reconnu pour son

Digitized by Google

collègue dans sa dignité impériale. Michel, qui remplace Nicéphore en 811, envoye aussitôt à Charlemagne des députés pour ratifier la paix conclue par son prédécesseur, et les charge d'un écrit où, pour la première fois, Charlemagne est nommé *Basileus*, ou empereur. Ainsi se termina cette querelle entre les deux empires.

Il ne restait plus à Charlemagne qu'une guerre à finir; celle qu'il faisait au duc de Bénévent. Nos lecteurs se rappelleront les conditions que Grimoald fut obligé de subir, lorsqu'avec l'agrément de Charlemagne, il succéda à son père Arégise dans la dignité de duc. Pendant les premières années, soit nécessité, soit loyauté, il resta fidèle à ses engagemens. Mais avec le tems, il se dispensa de mettre le nom de Charlemagne sur ses monnaies et dans ses actes publics. Au lieu de raser ses places, il répara leurs fortifications. Pepin avait déja voulu le punir de ces infractions; mais Grimoald, graces sans doute à la situation de ses places et aux moyens de défense qu'elles lui offraient, avait résisté au courage de Pepin et à la supériorité de ses forces. Il mourut sans héritiers en 806.

Digitized by Google

Il eut pour successeur un autre Grimoald que les Bénéventins choisirent pour leur duc. Ce Grimoald, second du nom, conclut en 812 la paix avec Charlemagne. Les conditions de cette paix paraîtront modérées, si l'on considère la longue résistance que les Bénéventins avaient opposée à ce monarque. Ils furent obligés de s'engager de nouveau à un tribut annuel de sept mille florins; et pour tout le tems de la guerre qui s'était écoulé sans aucun paiement de leur part, ils eurent à donner à-la-fois vingt-cinq mille florins. Suivant la chronique d'Adon, Grimoald devait payer annuellement vingt-cinq mille sols d'or; ce qui est incroyable vu la rareté du numéraire dans ce siècle. Les Annales de Fulde disent seulement qu'il eût à payer cette somme *tributi nomine*; ce qui, suivant le judicieux historien de Naples, Giannone, signifie *à titre d'arrérages pour le tribut suspendu.*

Cette guerre avec les Bénéventins, aussi bien que celles qui furent continuées dans le même tems contre les Grecs et contre les Sarrasins, n'ont plus vers la fin surtout, ce caractère d'énergie que Charlemagne était accoutumé à mettre dans toutes ses entre-

Digitized by Google

prises. Il commençait à s'apercevoir des atteintes de la vieillesse. Sa santé avait toujours été robuste. Elle éprouvait de fréquens échecs; et surtout le chagrin que lui causa la mort de ses deux fils aînés l'avait sensiblement altérée.

Quelques-uns de ses courtisans, témoins de son abattement et du dépérissement de ses forces, engagèrent son fils le roi d'Aquitaine à venir lui rendre visite, persuadés que la présence de ce fils lui ferait goûter quelques consolations et lui rendrait la sérénité. Mais ceux qui entouraient le jeune Louis lui représentèrent que Charlemagne pourrait bien attribuer cette visite inattendue à des vues intéressées. Il crut plus sage de s'en abstenir et resta en Aquitaine.

Charlemagne ne le fit appeler auprès de lui qu'en 813, au moment où il convoquait une diète à Aix-la-Chapelle.

La mort de deux de ses fils avait rendu nécessaire un changement dans l'ordre de succession qu'il avait établi. L'un d'eux seulement, Pepin, avait laissé quelques filles et un fils nommé Bernard, qui, d'après le droit public alors reçu chez toutes les nations de l'Europe, n'avait aucun droit à

Digitized by Google

succéder à son père. Car, Pepin, malgré son titre de roi, n'avait été que le lieutenant de Charlemagne en Italie. Ce monarque avait donc une occasion très-favorable pour nommer son fils Louis son seul successeur dans tous ses états. Cependant, il déclara Bernard roi d'Italie.

Deux anciens historiens prétendent que ce fut à la demande de Louis qu'il traita Bernard si favorablement. Ce procédé eût été si généreux qu'il est peut-être permis de n'y croire que sur des témoignages bien authentiques. Il l'eût été encore bien davantage si ce qu'ajoute un de ces historiens était vrai, que Bernard était issu d'un mariage inégal; auquel cas, suivant les lois des Francs, il eût été incapable de régner. Mais ces deux historiens (1), qui montrent en général beaucoup de partialité pour Louis, paraissent sur cet article mériter peu de croyance. Eginhard, qui présente aussi cette nomination de Bernard au trône d'Italie

(1) Thegan de Gestis Ludovicii Pii, chap. XXI, dans Duchesne, tom. II, et l'auteur anonyme de l'histoire intitulée : *Vita Lud. Pii*, chap. XXIX, dans Duchesne, tom. II.

Digitized by Google

comme une preuve frappante de la tendresse de Charlemagne pour les siens, ne parle point de cette naissance équivoque du jeune prince; et s'il y eût eu même quelque doute à cet égard, n'est-il pas vraisemblable qu'il en eût fait mention, pour faire ressortir davantage la bonté de son héros? Quant aux autres chroniques du tems elles se taisent, et sur le mariage inégal du père de Bernard, et sur la magnanime intercession de Louis en faveur de son neveu.

Il est cependant très-possible que Charlemagne lui-même regardât ce qu'il fit pour Bernard comme un acte de justice, peut-être même comme un acte commandé par la nécessité. Dans le cinquième article de son ordonnance relative au partage de ses états, il avait formellement déclaré que, lorsqu'un de ses fils mourrait, le fils qu'il laisserait après lui serait son successeur. Il ordonna que, dans le même cas, les deux oncles survivans ne s'opposeraient pas à cet ordre de succession en faveur de leur neveu. Ne semble-t-il pas, par cet article, s'être prescrit à lui-même une loi aussi sacrée, aussi inviolable qu'il voulait qu'elle le fût pour ses fils? Quelles raisons aurait-il pu

alléguer pour déroger, au préjudice du seul Bernard, à un règlement qu'il avait fait pour l'avantage de ses petits-fils ? à un règlement qui était déjà connu, et d'après lequel Bernard s'était, depuis longtems sans doute, regardé comme le successeur présomptif de son père au trône d'Italie ? Enfin, n'y avait-il pas à craindre qu'un jour, du moins après la mort de Charlemagne, s'il eût été de son vivant déchu de ses espérances, il ne cherchât à les faire revivre, et n'excitât, pour y parvenir, des troubles intérieurs ?

Le droit qu'avait Louis de succéder à tous les autres états de Charlemagne était déja tellement constaté qu'il n'avait pas besoin d'une nouvelle confirmation. Mais Charlemagne voulait lui assurer la dignité impériale, et c'était l'objet principal de la diète qu'il convoqua à Aix-la-Chapelle.

Il croyait que cette dignité impériale, renouvelée dans sa personne, n'était attachée ni à l'Italie, ni à la ville de Rome. Les empereurs grecs qui résidaient à Constantinople, ne s'en nommaient pas moins Empereurs romains et successeurs des anciens Césars. Il croyait également qu'il était

Digitized by Google

en droit de se nommer un successeur à une dignité qu'il ne devait qu'à lui-même. Les derniers empereurs avaient exercé un pareil droit ; pourquoi n'aurait-il pas suivi leur exemple ?

Mais il sentit en même tems, que pour conserver cette dignité, ce n'était pas assez du couronnement du pape, ni de l'assentiment de ces Romains sans vigueur et sans fermeté; qu'il fallait pour cela des forces personnelles. Ce fut pour les procurer à son fils, qu'il convoqua une assemblée générale, et qu'il chercha à obtenir de ses fidèles Francs, la promesse qu'ils appuieraient son fils dans la possession de la dignité impériale. Sous tout autre point de vue, il n'aurait pas eu besoin de leur consentement pour conférer à son fils une dignité qu'il ne tenait pas d'eux, mais des Romains. La manière dont il s'y prit pour déclarer Louis son successeur, prouve suffisamment qu'il ne sollicita l'agrément des Francs que dans l'intention que nous venons de développer.

Il ouvrit l'assemblée par une harangue où il exhorta les Francs à témoigner à son fils la même fidélité qu'ils lui avaient témoignée à lui-même. Il conclut en leur

Digitized by Google

demandant s'ils consentaient à ce qu'il le prît pour son associé au gouvernement, et pour son successeur dans la dignité impériale. Toute l'assemblée, émue du discours que venait de prononcer un monarque si recommandable par ses qualités personnelles, par ses exploits, et que l'âge rendait encore plus respectable, exprima son consentement de la manière la plus vive. Le dimanche le plus prochain fut fixé pour le jour où il recevrait solemnellement sa nouvelle dignité dans l'église de la Vierge-Marie. Charlemagne y parut, revêtu de ses habits impériaux et avec une couronne sur la tête. Il y avait sur l'autel une autre couronne qu'il avait portée quelquefois comme empereur. Après quelques cérémonies religieuses, Charlemagne prononça un discours dans lequel il rappela à son fils ses devoirs envers Dieu, envers l'église, envers ses sujets, son père et ses sœurs. Aussitôt après, il lui ordonna de prendre lui-même la couronne sur l'autel et de la poser sur sa tête. Cette formalité, inventée par Charlemagne lui-même, et qui s'écartait de la cérémonie usitée au couronnement des rois Francs, exprimait,

Digitized by Google

aussi clairement qu'une cérémonie peut exprimer quelque chose, *qu'après Dieu, ce n'était qu'à Charles son père que Louis était redevable de sa couronne.*

Après cette diète, Charlemagne vécut encore environ six mois. Il avait, dans les quatre dernières années de sa vie, de fréquens accès de fièvre. Outre les indices naturels de sa fin prochaine, ses contemporains crurent en voir des présages dans quelques évènemens fortuits. Eginhard en rapporte quelques-uns, et ajoute que Charlemagne avait compris ce qu'ils lui annonçaient, mais qu'il n'en fit que peu de cas, ou cacha si bien l'impression qu'ils produisirent sur lui, qu'on ne put s'en apercevoir; fermeté dont sont rarement susceptibles ceux qui croient à de pareils pronostics, et que n'eurent pas même Alexandre ni Julien, tout grands-hommes qu'ils fussent d'ailleurs.

Charlemagne mourut d'une pleurésie, à Aix-la-Chapelle, le 28 janvier 814. Il est probable que, dans sa maladie, il n'eut pas recours aux médecins. Le peu de cas qu'il en faisait, suivant Eginhard, allait presque jusqu'à l'aversion. Il ne crut pas lui-même

sa maladie dangereuse; il la prit pour une fièvre ordinaire ; et il espérait s'en guérir par sa méthode accoutumée, c'est-à-dire, par une rigoureuse abstinence.

Il a vécu soixante-douze ans, et régné quarante-sept comme roi de France, et quatorze comme empereur. Il fut enterré à Aix-la-Chapelle, dans la Basilique, ou église de la Vierge, qu'il avait fondée.

Le tableau historique que nous venons de tracer de son règne, présente les principaux traits de son caractère. Prodigieusement actif et entreprenant, mais prévoyant et doué du jugement le plus sain, il agit continuellement sur des plans vastes mais sûrs. Avide de renommée, à ce degré au dessous duquel il n'y a peut-être jamais eu un seul grand-homme, il n'était cependant pas assez inconsidéré pour rechercher l'extraordinaire, par la seule envie d'étendre sa réputation. Son amour pour la gloire était ennobli par la grandeur des objets qu'il aspirait à remplir. Son génie, la connaissance qu'il avait de l'histoire, l'aspect des monumens des anciens Romains, la comparaison qu'il fit de l'état de leur pays à son époque brillante, avec ce qu'il

Digitized by Google

était de son tems, lui firent connaître ce que pouvait être une nation puissante, éclairée et civilisée, et lui inspira le projet de réaliser sur la sienne l'idée qu'il s'en était formée.

Un monarque doué du génie de Charlemagne, ne peut manquer de produire de grandes révolutions dans la situation, dans la façon de penser, dans les mœurs des hommes; et si en même tems il est animé des nobles intentions qui le dirigèrent, ces révolutions ne peuvent être que des bienfaits pour le genre humain. Mais s'il joint à ces avantages le bonheur de paraître à une époque où il trouve tout préparé pour faciliter l'exécution de ses hautes conceptions, qu'il reporte, avec un sentiment de modestie, ses regards sur Charlemagne, qui a eu à luter contre tous les obstacles au perfectionnement de l'espèce humaine.

Déja de son vivant, Charlemagne fut souvent nommé *un grand roi*, même par les nations étrangères. Après avoir accepté la dignité impériale, il se donna lui-même, dans les écrits publics, entr'autres titres, celui d'un *grand empereur*; mais ce n'était

Digitized by Google

qu'une imitation de la cour de Constantinople, où les titres multipliés et pompeux étaient fort à la mode. Il n'obtint qu'après sa mort le surnom de Grand, *Carolus magnus*, dont les Français ont fait Charlemagne, seul nom sous lequel il est connu depuis plusieurs siècles.

Charlemagne était d'une haute stature et fortement constitué; son air était majestueux, mais serein. Habile aux exercices du corps, il était grand amateur de la chasse, et prenait beaucoup de plaisir à nager et à monter à cheval. Il était habituellement sans faste dans ses vêtemens comme à table. Il en déployait beaucoup dans les occasions solemnelles; il aimait aussi la magnificence dans les édifices; il en fit construire plusieurs, et surtout des églises. Ordinairement il se faisait lire des morceaux d'histoire pendant ses repas. Il se plaisait aussi beaucoup à la lecture du livre de St. Augustin, sur *la cité de Dieu*.

Charlemagne s'était marié quatre fois. Sa première femme était une princesse lombarde; la seconde, Hildegarde, d'une maison distinguée de Souabe; la troisième, Fastrade, d'une famille de la France Orien-

Digitized by Google

tale. La quatrième, Lutgarde, était de la noblesse allemande. Il n'a eu des enfans que de la seconde et de la troisième ; de Hildegarde, trois fils et trois filles; de la troisième, deux filles. Avant d'épouser sa première femme, il vivait dans l'union conjugale avec une femme d'un rang inférieur. Après la mort de Lutgarde, qui arriva en 800, il forma encore quelques unions semblables. Etait-ce seulement des mariages inégaux ou de véritables concubinages ? C'est sur quoi les historiens contemporains ne s'expliquent pas assez clairement. Ceux qui sont venus après eux ont suppléé à leur silence, et ont beaucoup parlé des maîtresses de Charlemagne.

Ce monarque faisait de l'éducation de ses enfans une de ses plus importantes occupations. Il fit instruire ses fils et même ses filles dans les sciences que lui-même n'avait commencé que très-tard à cultiver. Ce n'était pas une singularité en lui que d'exiger que ses filles s'adonnassent à faire de la toile et à filer. Il se conformait par là aux mœurs générales des Germains qui les ont conservées longtems après son règne, et qui avaient en cela les Romains et les

Digitized by Google

Grecs pour modèles. Les ouvrages plus délicats, plus dignes du beau sexe qui a reçu une éducation rafinée, ces ouvrages n'étaient pas encore inventés. L'ignorance trouve souvent un ridicule où l'homme instruit ne voit qu'un trait des mœurs d'une nation ou d'un siècle.

Son penchant pour l'amitié, sa sensibilité et sa constance dans ce sentiment, sont exaltés par Eginhard, qui avait eu personnellement à s'en applaudir. La reine Fastrade l'entraîna quelquefois à des actes qu'on n'aurait pas dû attendre de son caractère, qui se distinguait par la douceur et la bonté. A ces rares exceptions près, si l'on s'en rapporte au témoignage non suspect d'Eginhard, il mérita et obtint constamment l'affection universelle.

Digitized by Google

SUPPLÉMENT

DU TRADUCTEUR.

A ce portrait de Charlemagne, tracé par M. Hegewisch, et qui, quoique sage et motivé, ne fera pas oublier celui de Montesquieu, nous croyons devoir ajouter ceux que plusieurs autres écrivains plus ou moins distingués ont faits de ce grand prince. Nous avons pensé que ce rapprochement ne déplairait pas à nos lecteurs. Il servira peut-être d'ailleurs à compléter le tableau de l'auteur que nous traduisons, et celui même de Montesquieu.

1. Voici d'abord comment LE PRÉSIDENT HÉNAUT caractérise Charlemagne avec sa précision ordinaire :

« *Charlemagne ne portait en hiver*, dit » Eginhard, *qu'un simple pourpoint fait*

Digitized by Google

» *de peau de loutre sur une tunique de* » *laine, bordée de soie; il mettait sur ses* » *épaules un sayon de couleur bleue, et* » *pour chaussure, il se servait de bandes* » *de diverses couleurs, croisées les unes* » *sur les autres.* — On le voyait passer » rapidement des Pyrénées en Allemagne, » et d'Allemagne en Italie. Il remplissait » le monde de son nom; c'était l'homme » de la plus grande taille et le plus fort » de son tems. Tout cela ressemble assez » aux héros de la fable; mais ce qui ne » leur ressemble pas, c'est qu'il pensait » que la force ne sert qu'à vaincre, et qu'il » faut des lois pour gouverner..... D'ail- » leurs, Charlemagne aima et protégea les » lettres et les arts; car, la véritable gran- » deur ne va jamais sans cela. »

2. BOSSUET, dans son *Discours sur l'histoire universelle*, ne considère Charlemagne que sous le rapport de la religion, et le peint à la manière de son pinceau vigoureux.

« Les Romains, dit-il, se tournèrent à » Charlemagne, qui subjuguait les Saxons, » réprimait les Sarrasins, détruisait les hé-

Digitized by Google

» résies, protégeait les papes, attirait au » christianisme les nations infidelles, réta- » blissait les sciences et la discipline ecclé- » siastique, assemblait de fameux conciles » où sa profonde doctrine était admirée, » et faisait ressentir, non-seulement à la » France et à l'Italie, mais à l'Espagne, à » l'Angleterre, à la Germanie et partout, » les effets de sa piété et de sa justice. »

3. Le père MAINBOURG, diffus et verbeux, lors même que la concision est nécessaire, ne peut manquer de l'être en parlant de Charlemagne. Comme jésuite, disposé à excuser tout ce qui se fait au nom de la religion, il ne se permet pas de jeter d'ombre sur le tableau de ce monarque. Nous ne rapporterons qu'un passage de ses longues tirades.

«..... Charlemagne qui posséda seul toute » cette grande monarchie, la rendit beau- » coup plus puissante et d'une étendue bien » plus vaste, par ce nombre infini de victoires » qu'il remporta partout où son courage, sa » justice, sa piété et son zèle pour la religion » l'obligèrent à porter ces armes, que Dieu, » qui avait résolu d'en faire le plus grand

» prince de la terre, favorisa toujours dans » toutes les guerres qu'il entreprit, etc. »

4. MABLY n'a pas précisément fait un portrait de Charlemagne, mais il le caractérise avec énergie dans plusieurs passages de ses *observations sur l'histoire de France*, liv. II. Nous allons citer les principaux. Il n'est pas comme Montesquieu et M. Hegewisch, l'apologiste presqu'enthousiaste de Charlemagne, mais il se plait à rendre justice à ses éminentes qualités et à chercher des excuses à ses erreurs.

« Charlemagne, dit-il, se trouvant seul » à la tête de la nation française fut en état » de former et d'exécuter les grands projets » qui ont fait de son règne le morceau le » plus curieux, le plus intéressant et le plus » instructif de l'histoire moderne. Du mi- » lieu de la barbarie où le royaume des » Français était plongé, on va voir sortir » un prince à-la-fois philosophe, législa- » teur, patriote et conquérant. Que ne » peut-on retrancher de sa vie quelques ex- » cès de cruauté, où le porta un zèle in- » discret pour étendre la religion qu'il n'est » permis que de prêcher ? Les mœurs pu-

Digitized by Google

» bliques étaient atroces. Les Français, » dans leur ignorance grossière, pensaient » que Dieu avait besoin de leur épée pour » étendre son culte, comme leur roi pour » agrandir son empire. Les évêques eux- » mêmes..... semblaient avoir entièrement » oublié qu'ils vivaient sous la loi de grace, » etc. Tout autre prince, dans ces circons- » tances, serait excusable d'avoir pensé » que la violence peut être aussi un ins- » trument de la grace; mais on ne par- » donne point à un aussi grand homme que » Charles les erreurs de son siècle; et à » cette faute près, sa politique doit servir » de leçon aux rois qui règnent sur les peu- » ples, et dans les tems les plus éclairés »....

Et plus bas :

« Charlemagne, dont les vues embras- » saient également l'avenir et le présent, » ne voulut pas faire le bonheur de ses con- » temporains aux dépens de la génération » qui lui succéderait. Il apprit aux Français » à obéir aux lois en les rendant eux-mêmes » leurs propres législateurs ».

« Qu'on examine de près la conduite de » Charlemagne, et on le verra toujours

» scrupuleusement attentif à respecter la » liberté qu'il avait rendue à sa nation, » dans la vue d'y détruire l'esprit de ty- » rannie et de servitude, de l'intéresser au » bien public et d'en faire l'instrument des » grandes choses qu'il méditait.... Il observa » toujours les lois, parce qu'elles servaient » de fondement à sa grandeur, et pour ap- » prendre à ses sujets à les respecter ».

Enfin, dans un autre endroit, voici de quelle manière Mably le peint comme politique et comme conquérant.

« Soyez unis, disait Charlemagne à ses » peuples, et nous serons tous heureux. » Agissant enfin avec ce zèle que donne » la liberté, et avec cette union qui mul- » tiplie les forces, rien ne peut résister aux » Français. Ils soumirent une partie de l'Es- » pagne, l'Italie, toutes ces vastes contrées » qui s'étendent jusqu'à la Vistule et à la » mer Baltique; et la gloire du nom fran- » çais, pareille à celle des anciens Romains, » passa jusqu'en Afrique et en Asie ».

5. MEHEGAN, dans son *Tableau de l'Histoire moderne*, ouvrage moins connu qu'il ne mérite de l'être, peint aussi Charle-

Digitized by Google

magne à grands traits comme Montesquieu, mais avec une impartialité plus sévère. Voy. la page 130 de son tome I.

« C'est au sein de ses travaux qu'il termine » un des règnes les plus longs et les plus » éclatans dont parle l'histoire. Grand roi, » grand homme, qui peut-être eût été com- » parable aux Alexandre et aux Antonins, » s'il fût né dans un siècle moins grossier ! » On ne peut trop admirer l'étendue et la » justice de ses vues, son amour de l'ordre, » son goût pour les arts, cette fermeté qui » faisait tout plier sous son autorité, et sur- » tout cette étonnante activité qui le portait » sans cesse aux extrémités de son vaste » empire. Mais la prudence ne lui pardonne » point son aveugle libéralité pour des » hommes qui sont toujours plus respec- » tables dans la médiocrité que dans l'ex- » cessive opulence, prodigalité qui prépara » de loin les maux dont furent frappés ses » successeurs. Enfin, le sang de tant de » milliers de Saxons immolés, autant par » le fanatisme que par la politique, jette » sur sa gloire un nuage que l'œil de l'hu- » manité aperçoit toujours ».

Digitized by Google

6. MONTESQUIEU. Nous avons rapporté en entier dans la note de la page 451, le tableau à jamais mémorable qu'il a tracé de Charlemagne.

7. M. ANQUETIL, dans son *Précis de l'Histoire universelle*, l'apprécie avec beaucoup de sagesse, et ne cherche point à excuser ses exécutions sanguinaires contre les Saxons. Voici quelques traits du portrait qu'il en trace en différens endroits.

« Les victoires de Charlemagne, l'éclat » de sa réputation, le succès de ses armes, » n'ont point empêché que les Maures, les » Danois, les Normands n'aient quelquefois » entamé ses frontières; mais il les a toujours » repoussés, et les a mis souvent sur la dé- » fensive.... Ces occupations bruyantes lais- » saient encore à l'empereur le tems de » s'adonner aux soins plus calmes, mais » non moins pénibles du gouvernement. Le » génie embrasse tout et multiplie les heu- » res. Charlemagne soumettait à l'examen » les lois des peuples qu'il conquérait, avant » de leur en permettre l'usage. Il donnait » un soin particulier à tout ce qui regardait » la religion »

Digitized by Google

« On doit reconnaître que cet empereur » fut du petit nombre des princes qui se sont » véritablement intéressés au bonheur du » genre humain. Nul travail n'échappait à » son attention. On lit avec plaisir qu'il en- » trait dans le détail des occupations de » l'agriculture, qu'il connoissait ses fermes, » leur produit, etc. Il eût successivement » cinq épouses légitimes : indulgent pour » lui-même dans ses amours, il ne fut point » sévère pour les autres. On lui reproche » même avec raison trop de complaisance » pour l'humeur libre de ses filles. Ses maî- » tresses sont inconnues. On sait seulement » qu'elles lui donnèrent plusieurs enfans. Il » était accessible, affable, et savait goûter » les douceurs de la vie privée sans déroger » à sa dignité, etc.

8°. Un auteur, moins connu, celui de l'*honneur français*, M. DE SACY, a aussi jugé Charlemagne, mais il prend trop, peut-être, le ton, toujours suspect, du panégyrique.

« Si les Français, dit-il (tome I, pag. 58), » avaient connu un nom plus glorieux que » celui de *Grand*, ils le lui auraient donné.

Digitized by Google

» Il avait d'autres droits aux hommages de la » postérité que des victoires, des conquêtes » et des titres augustes. Si le ciel l'avait jeté » dans la foule, il aurait toujours été le » premier des hommes. Il se plaisait à des- » cendre de son trône pour se rapprocher » d'eux. Vêtu simplement, l'air de no- » blesse qui éclatait sur son front, le faisait » seul reconnaître. Ennemi redoutable, mais » jamais perfide, sa parole était sacrée, et » les rebelles même osaient le braver dès » que la paix était conclue..... Sa clémence, » plus inépuisable encore que son génie, » plus constante même que son courage » (sa clémence envers les Saxons!) arrêtait » ses armes triomphantes dès que les vain- » queurs étaient à ses pieds. La victoire » souriait en le voyant terrasser les Saxons; » l'humanité applaudissait en le voyant par- » donner. (Quel pardon!). Heureux si sa » bonté ne se fût pas lassée un moment! » Protecteur des lettres dans un siècle où » elles étaient un phénomène digne de » l'étonnement des hommes, il éclaira la » France et l'Europe. Bon père de famille, » il ne lui eût manqué peut-être que d'être » époux fidelle «.

9. La sage modération qui distinguait CONDILLAC lui a dicté son opinion sur Charlemagne. C'est moins un tableau qu'une suite d'idées saines sur l'ensemble de son règne.

« Charlemagne, dit-il, car le nom de » *Grand* devait être inséparable de celui de » Charles, mérite d'être compté parmi les » plus grands hommes, mais ce n'est pas » dans ses conquêtes que l'on doit l'admirer » davantage. S'il les a dûes à ses talens, il » les a dûes encore plus à l'ignorance et à la » faiblesse des peuples conquis. Il a même » besoin de quelque indulgence. Car, faisant » servir la religion à son ambition, il a cru » pouvoir étendre la foi par la voie des » armes, et il a quelquefois traité ses enne- » mis avec une barbarie dont un prince » cruel se servit à peine envers des sujets » rebelles. Mais écartons de ce grand homme » les défauts des tems où il vivait et consi- » dérons-le dans les choses où il est supé- » rieur à son siècle, etc.

10. Le jugement porté par l'abbé MILLOT sur Charlemagne, s'il n'est pas le plus éloquent est peut-être le plus sage de tous,

Digitized by Google

et en même tems le plus concis et le plus complet.

« Une haute taille, une force extraordi-
» naire, des victoires innombrables de-
» vaient inspirer à son aspect l'admiration
» et la crainte ; mais il se faisait aimer par
» la douceur, l'affabilité, la bienfaisance;
» pleurant la perte de ses amis ; pardon-
» nant plus volontiers qu'il ne punissait,
» s'intéressant aux affaires privées de ses
» officiers, répandant les graces de manière
» à faire beaucoup d'heureux au lieu de
» le s accumuler sur les mêmes têtes; s'appli-
» quant aux détails du gouvernement
» comme s'il n'avait point eu de guerres
» à soutenir ; veillant lui-même à l'éduca-
» tion de sa famille; simplement vêtu, fru-
» gal, économe, poli, éloquent, pieux,
» charitable, mais peu modéré dans son
» ambition et dans son zèle.

M. GAILLARD composant quatre volumes sur l'histoire de Charlemagne ne pouvait s'abstenir de juger ce monarque et de le juger avec détail. Il faut convenir toutefois qu'il a rempli cette tâche avec plus d'impartialité qu'on n'en met ordinairement à

Digitized by Google

apprécier les héros dont on écrit l'histoire. Il avoue les fautes du sien et ne cherche pas trop à les excuser. Nous nous bornerons à rapporter ici les principaux traits du tableau qu'il a tracé.

« L'*homme juste est mort*, dit un historien » de Louis-le-Débonnaire, en annonçant » la mort de Charlemagne. Ce prince avait » été juste au moins envers ses sujets s'il ne » l'avait pas toujours été envers ses ennemis. » Aussi aimable qu'illustre, il était aussi » aimé qne respecté... Les Français regret- » tèrent longtems Charlemagne et ce sera » toujours le plus grand nom dont s'honorera » la France..... Ses lois subsistent et l'Eu- » rope leur doit encore une partie de sa po- » lice. Le vainqueur des Sarrasins pourrait » ne paraître que redoutable; le convertis- » seur sanguinaire des Saxons, le destruc- » teur du royaume des Lombards, l'op- » presseur de la race de Didier, son beau- » père, de la race de Carloman son frère, » de la race du duc Eudes d'Aquitaine, eût » été odieux si Charlemagne avait pu l'être. » C'est l'auteur des capitulaires qui est » grand, c'est le fondateur de l'université, » des académies.... C'est le créateur du peu

Digitized by Google

» de bien qui est resté ». M. Gaillard entre dans quelques détails sur les distractions continuelles que ses guerres apportaient à son grand plan de régénération universelle, puis continue ainsi :

« Charlemagne fit donc des fautes, de » grandes fautes; mais ce qui le caractérise » véritablement, ce qui lui a fait don- » ner le nom de Charlemagne, c'est qu'en » effet il fut grand en tout. Si on l'envisage » du côté des qualités extérieures, nul ne lui » fut comparable pour la figure, pour la » taille, pour la force, pour l'adresse, pour » l'agilité. Si on considère de plus nobles » avantages, il y a en lui seul de quoi » composer une foule de bons ou de grands » rois, qui seraient tous vaincus par lui, » chacun dans sa qualité dominante. Aucun » autre, ni avant ni après lui, ne l'a égalé » comme guerrier, comme législateur, » comme réformateur de son pays, comme » prince instruit et éclairé. »

Et plus bas ;

« Enfin Charlemagne, avec des défauts » qui étaient de son siècle, des talens, des » lumières et des vertus qui n'étaient que

Digitized by Google

» de lui, fut certainement le plus extraor-
» dinaire des hommes, le plus étonnant des
» monarques, et les Français furent sous lui
» le premier peuple du monde, » etc. etc.

12. Les historiens anglais les plus distingués ont aussi énoncé leur opinion sur Charlemagne ; mais HUME dans son *histoire d'Angleterre*, à l'occasion de ses relations avec le roi Egbert, n'en dit que ce peu de mots :

« L'empereur Charlemagne, quoique
» naturellement généreux et humain, avait
» été entraîné par le fanatisme à exercer
» de grandes rigueurs contre les Saxons
» payens qu'il avait subjugués, et outre cela
» ravageant souvent leur pays, par le fer et
» le feu, il avait de sang-froid décimé tous
» les habitans à cause de leur révolte et les
» avait forcés, par les édits les plus rigou-
» reux à feindre d'embrasser la doctrine du
» christianisme. »

13. ROBERTSON dans son *introduction à l'Histoire de Charlequint*, n'envisage le règne de Charlemagne que sous un seul rapport. Mais l'esquisse tracée en passant, par ce

grand historien mérite d'occuper une place dans cette galerie de tableaux.

« Il est vrai, dit Robertson, en parlant » du régime féodal, il est vrai que le génie de » Charlemagne réunit en un seul corps tous » ces membres divisés et rendit au gouverne- » ment cette force, cette activité qui dis- » tingue son règne et en a rendu les évène- » mens non-seulement dignes de la curiosité, » mais même de l'admiration des siècles les » plus éclairés. Mais cet état de vigueur » et d'union n'était pas naturel au gouver- » nement féodal ; aussi fut-il de peu de » durée. A la mort de ce prince le sys- » tême vaste et hardi qu'il avait établi s'é- » croula, parce que ce système ne fut plus » soutenu par l'esprit qui en animait toutes » les parties.

14. GIBBON donne un bien plus grand développement que ses deux illustres compatriotes à ses idées sur Charlemagne. Dans son *histoire de la décadence de l'Empire*, il consacre quelques pages au règne de ce monarque ; et le tableau qu'il en trace de son pinceau austère, peut servir à-la-fois de pendant et de correctif au tableau bril-

Digitized by Google

lant tracé par Montesquieu. Sous ce double rapport et parce qu'il présente un résumé assez complet de ce règne imposant, nous croyons devoir, malgré sa longueur, le rapporter ici en entier.

« Le surnom de *grand*, a été accordé » souvent, et quelquefois mérité; mais Char- » lemagne est le seul prince au nom duquel » il ait été lié d'une manière inséparable. » — Son mérite réel est sans doute rehaussé » par la barbarie de la nation et du siècle » qui l'ont vu naître. Sans injustice envers » sa renommée, je puis apercevoir quelques » taches dans la sainteté et la grandeur du » restaurateur de l'empire d'Occident.

« De ses vertus morales la chasteté n'est » pas la plus aparente; mais le bonheur » public peut n'avoir pas souffert de ses » neuf femmes ou concubines, de ses amours » subalternes ou passagers, de la multitude » de ses bâtards dont il a fait présent à l'é- » glise, du long célibat et des mœurs licen- » cieuses de ses filles, que leur père fut sus- » pecté d'aimer trop tendrement.

« Je me permets à peine d'accuser l'ambi- » tion du conquérant; mais si l'équité pesait » les faits dans sa balance, les fils de son frère

Digitized by Google

» Carloman, les princes mérovingiens d'A-
» quitaine, les quatre mille cinq cents Saxons
» décapités sur la même place, auraient quel-
» que chose à alléguer contre la justice et
» l'humanité de Charlemagne. Le traite-
» ment qu'il fit éprouver aux Saxons est
» un abus du droit de conquête ; ses lois ne
» furent pas moins sanguinaires que ses
» armes, et dans la discussion de ses motifs,
» tout ce qu'on soustrait au fanatisme doit
» être imputé à son caractère. »

« Le lecteur sédentaire est étonné de sa
» continuelle activité d'esprit et de corps ;
» ses sujets et ses ennemis ne furent pas
» moins surpris de sa présence soudaine,
» au moment où ils le croyaient aux ex-
» trémités les plus reculées de son empire.
» Ni la paix ni la guerre, ni l'été ni l'hiver
» n'étaient pour lui des tems de repos ; et
» notre imagination a de la peine à concilier
» les annales de son règne avec la carte
» géographique de ses expéditions ; mais
» cette activité était plutôt en lui une vertu
» nationale qu'une vertu personnelle. La
» vie errante d'un Franc se passait à la
» chasse, en pélerinages, en aventures mi-
» litaires ; et les voyages de Charlemagne

Digitized by Google

» ne se distinguaient que par une suite plus
» nombreuse et un but plus imporant. »

« Sa réputation militaire doit être ap-
» préciée d'après la qualité de ses troupes,
» celle de ses ennemis et le genre de ses
» exploits. Alexandre, il est vrai, triompha
» avec les armes de Philippe; mais les deux
» héros qui précédèrent Charlemagne lui
» avaient légué leurs noms, leurs exemples
» et les compagnons de leurs victoires. A la
» tête de ses excellentes troupes de vété-
» rans, il subjugua des nations sauvages
» ou dégénérées, qui étaient incapables de
» se liguer pour leur salut commun; et
» jamais il n'eut affaire à des rivaux égaux
» à lui en nombre, en discipline, et par la
» qualité de leurs armes. La science de la
» guerre avait été perdue et revivait avec
» les arts de la paix; mais ses campagnes
» ne furent signalées par aucun siège, par
» aucune bataille, remarquable par la dif-
» ficulté ou par le succès; et il aurait pu
» voir d'un œil d'envie les trophées rem-
» portés par son père sur les Sarrasins. Après
» son expédition en Espagne, son arrière-
» garde est défaite dans les Pyrénées, et ses
» soldats dont la situation était sans remède,

Digitized by Google

» et dont la valeur fut sans effet, auraient
» pu, en expirant, déposer contre l'habileté
» ou contre la prudence de leur général. »

« Je toucherai avec révérence aux lois de
» Charlemagne, comme ayant été fort exal-
» tées par un juge respectable; elles ne for-
» ment pas un système, mais une suite d'édits
» occasionnels et minutieux pour la répres-
» sion des abus, la réforme des mœurs, l'é-
» conomie de ses fermes, le soin de sa
» basse-cour, et même la vente de ses œufs.
» Il desirait *perfectionner les lois et le ca-*
» ractère des Francs; et ses tentatives, quoi-
» que faibles et imparfaites, méritent des
» éloges. Les maux invétérés des tems fu-
» rent arrêtés ou affaiblis; mais, dans ses
» institutions, je ne puis trouver que ra-
» rement les vues générales et l'esprit im-
» mortel d'un législateur qui se survit à lui-
» même pour le bonheur de la postérité.
» L'union et la stabilité de son empire dépen-
» dirent de la vie d'un seul homme. Il suivit
» le dangereux usage de partager ses royau-
» mes entre ses fils; et, après ses nombreuses
» diètes, la constitution fut laissée flottante
» entre les désordres de l'anarchie et ceux
» du despotisme. Son estime pour la piété

Digitized by Google

» et les connaissances du clergé, le déter-
» mina à confier à cet ordre ambitieux l'au-
» torité temporelle et la juridiction civile ;
» et son fils Louis, quand il fut dépouillé
» et dégradé par les évêques, pût, jusqu'à
» un certain point, accuser l'imprudence
» de son père. »

« Ses lois renforcèrent l'impôt de la dîme,
» parce que les démons avaient publié dans
» les airs que le défaut de paiement avait
» été la cause de la dernière disette. »

« Les mérites littéraires de Charlemagne
» sont attestés par la fondation des écoles,
» l'introduction des arts, par les ouvrages qui
» furent publiés en son nom, et ses liaisons
» familières avec les sujets et les étrangers
» qu'il appela à sa cour pour élever à-la-
» fois et le souverain et le peuple. Ses pro-
» pres études furent tardives, pénibles et
» imparfaites. S'il parlait le latin et enten-
» dait le grec, il puisa les élémens de ces
» connaissances dans la conversation bien
» plus que dans les livres ; et parvenu à
» l'âge mûr, l'empereur s'efforçait encore
» d'acquérir dans l'écriture cette pratique
» qu'à présent tous les paysans possèdent
» dans leur enfance ; la grammaire et la

Digitized by Google

» logique, la musique et l'astronomie de » ces tems-là étaient cultivées seulement » comme auxiliaires de la superstition ; » mais la curiosité de l'esprit humain doit » le conduire finalement à se perfectionner ; » et du moins l'encouragement que Char- » lemagne donna à l'instruction, jette sur » son caractère l'éclat le plus pur et le plus » agréable. »

« La dignité de ses formes, la longueur » de son règne, la prospérité de ses armes, » la vigueur de son gouvernement, et le » respect des nations lointaines, le dis- » tinguent de la foule des rois ; et le réta- » blissement de l'empire d'Occident, en sa » personne, forme une ère nouvelle pour » l'Europe. »

15. De tous les historiens qui ont apprécié Charlemagne, VOLTAIRE est peut-être celui de tous qui l'a fait avec le plus de sévérité. Philosophe peu religieux, mais essentiellement tolérant, il ne pouvait s'exprimer qu'avec indignation sur sa conduite envers les Saxons ; et malgré ce qu'a fait ce prince, pour rétablir les lumières en Europe, peu s'en faut qu'il ne voie dans Charlemagne

Digitized by Google

autre chose qu'un illustre barbare. Il parle de lui en vingt endroits, dans son *Essai sur les mœurs*. Nulle part il ne fait son éloge sans restriction : presque par-tout il semble se plaire à le déprimer. Nous allons en citer plusieurs preuves.

« La réputation de Charlemagne (dit-il, tom. XIV, pag. 336, de l'édition en 40 vol.) » est une des plus grandes preuves que *les* » *succès justifient l'injustice et donnent la* » *gloire.* » Et en parlant de sa guerre contre les Saxons, il dit (pag. 338 et 339) « Char- » lemagne, *le plus ambitieux, le plus po-* » *litique, et le plus grand guerrier de son* » *siècle*, fit la guerre aux Saxons trente » années avant de les assujettir pleinement. Et plus bas, « Il fait massacrer quatre mille » cinq cents prisonniers.... Si ces prison- » niers avaient été des sujets rebelles, un » tel châtiment aurait été une sévérité » horrible; mais traiter ainsi des hommes » qui combattaient pour leur liberté et » pour leurs lois, *c'est l'action d'un brigand* » *que d'illustres succès et des qualités bril-* » *lantes ont d'ailleurs fait un grand homme.*

Et plus bas :

« Charlemagne mourut en 814, avec la

Digitized by Google

» réputation d'un empereur *aussi heureux* » *qu'Auguste, aussi guerrier qu'Adrien;* » mais non tel que les Trajans et les Antonins, auxquels nul souverain n'a été » comparable ». Et plus bas :

« La curiosité des hommes qui pénètre » dans la vie privée des princes, a voulu » savoir jusqu'au détail de la vie de Charlemagne et au secret de ses plaisirs. On a » écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes » jusqu'à jouir de ses propres filles.... L'église a mis au nombre des saints *cet homme* » *qui répandit tant de sang, qui dépouilla* » *ses neveux, et qui fut soupçonné d'in-* » *ceste.* »

Quant à ses efforts pour répandre les lumières, auxquelles il ne peut s'empêcher de rendre justice, voilà à quoi Voltaire borne son éloge, (p. 362).

« Les sciences et les beaux-arts ne pouvaient avoir que des commencemens bien » faibles dans ces vastes pays tout sauvages » encore. Eginhard, secrétaire de Charlemagne, nous apprend que ce conquérant » *ne savait pas signer son nom.* (Eginhard » ne dit cela nulle part.) Cependant il » conçut, par la force de son génie, com-

Digitized by Google

» bien les belles-lettres étaient nécessaires. » Il fit venir de Rome des maîtres de gram- » maire et d'arithmétique. Les ruines de » Rome fournissaient tout à l'Occident qui » n'était pas encore formé. Alcuin, cet an- » glais alors fameux, et Pierre de Pise qui » *enseigna un peu de grammaire* à Charle- » magne, avaient tous deux étudié à » Rome. »

Voltaire est encore plus tranchant et plus malveillant à l'égard de Charlemagne, dans *ses Annales de l'Empire*, qui sont, à la vérité, le plus médiocre de ses ouvrages. Là, il le peint à grands traits, et ce n'est assurément pas du ton d'un panégyriste.

« Ce monarque, dit-il, en terminant l'a- » perçu plus que superficiel qu'il donne sur » son règne, ce monarque était au fond » comme tous les autres conquérans, un » usurpateur. Son père n'avait été qu'un » rebelle, et tous les historiens appellent » rebelles tous ceux qui ne veulent pas plier » sous le nouveau joug. Il usurpa la moitié » de la France sur son frère Carloman, » qui mourut trop subitement pour ne pas » laisser des soupçons d'une mort violente. » Il usurpa l'héritage de ses neveux et la

Digitized by Google

» subsistance de leur mère. Il usurpa le
» royaume de Lombardie sur son beau-père.
» On connaît ses bâtards, sa bigamie, ses
» divorces, ses concubines. On sait qu'il fit
» assassiner des milliers de Saxons, et on en
» a fait un saint. »

Tels sont les divers jugemens portés sur Charlemagne par des auteurs modernes de différens états, de différens caractères et de différens pays. C'est à nos lecteurs à les balancer, et à prononcer eux-mêmes si, en en effet Charlemagne a mérité le nom de *Grand*, que lui ont accordé ses contemporains et la postérité.

FIN.

Digitized by Google

TABLE

DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de l'histoire des Francs, depuis leur origine jusqu'à Charlemagne. 1

CHAPITRE II.

Commencement du règne de Charlemagne. Ses guerres en Aquitaine, contre les Lombards et contre les Saxons. 63

CHAPITRE III.

Expédition de Charlemagne en Espagne. Son second voyage à Rome. Faveur qu'il accorde aux sciences. Nouveau soulèvement des Saxons, et leur assujettissement total. Conspirations contre Charlemagne. 165

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Conquête de la Bavière. Guerre avec les Grecs. Expédition contre les Huns. Caractère militaire de Charlemagne. Concile de Francfort. Mort du pape Adrien. Fin de la guerre contre les Huns. Nouvelles hostilités contre les Saxons. 259

CHAPITRE V.

Causes du voyage de Charlemagne en Italie. Son couronnement à Rome. Suites de cet évènement. Nouveaux rapports de Charlemagne avec les Saxons. Ses mesures d'administration. Ses voyages. 324

CHAPITRE VI.

Guerres contre les Danois et les Slaves. Partage des états de Charlemagne entre ses trois fils. Ses relations avec le calife Aaron-al-Raschild. Concile d'Aix la Chapelle. Reproches faits par Charlemagne

Digitized by Google

aux ecclésiastiques de son tems. Ses égards pour eux. Charlemagne considéré comme législateur. Diète d'Aix-la-Chapelle en 813. *Mort de Charlemagne. Ses femmes et ses enfans.* 400

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google